SOUVENIRS LITTÉRAIRES

DIXIÈME PARTIE (1)

XIX. — LES SAINT-SIMONIENS.

Charles-Lambert-Bey, que j'avais connu pendant mon séjour au Caire et avec qui j'avais tant causé, le soir, sous les arbres de l'Esbékyeh, était revenu à Paris après avoir fait liquider sa pension de retraite et pris congé du vice-roi d'Égypte. Plus saint-simonien que jamais, se considérant toujours comme l'apôtre de la doctrine prêchée de 1828 à 1832, il avait repris avec ardeur l'œuvre de propagande à laquelle il avait consacré sa vie. Dès son retour, nous nous étions retrouvés, et nous avions renouvelé ces longues conversations dont le souvenir m'était resté cher. Chez lui, ou chez moi, nous avions d'interminables discussions sur l'identité du moi, sur la personnalité de Dieu, sur les destinées de l'âme. Sans me laisser pénétrer par des théories intéressantes, mais un peu diffuses, j'éprouvais un vif plaisir d'esprit à écouter Lambert, dont la parole avait un charme auquel je ne résistais pas. A cette époque, toutes ces dissertations qui ne s'appuient que sur des hypothèses plus ou moins ingénieuses, ces disputes courtoises, ces duels à syllogismes émoussés me plaisaient infiniment. J'y aurais passé les nuits, et plus d'une fois,

(1) Voyez la *Revue* des 1er juin, 1er juillet, 1er août, 1er septembre, 1er octobre, 1er novembre, 1er décembre 1881, 15 janvier et 15 avril 1882.

Lambert et moi, nous avons vu le jour se lever quand nous pensions qu'il était à peine onze heures du soir. Pour Lambert, parler était un besoin; pour moi, écouter était une jouissance; nous étions donc faits pour nous entendre et nous nous entendions bien. Il avait conservé pour Enfantin, pour Le Père, une vénération qui ressemblait à de l'idolâtrie. Il parlait de lui comme un dévot parle de son dieu. Il m'avait raconté les leçons dans la rue de Monsigny, les prédications dans la salle Taitbout, le schisme qui avait séparé les disciples, la retraite de Ménilmontant, le procès où lui-même avait porté la parole, ainsi que Charles Duveyrier et Michel Chevalier, l'emprisonnement du Père, le départ pour l'Égypte et ce qu'il appelait la dispersion des apôtres. La tête couverte d'un tarbouch, son beau regard fixé sur celui de son interlocuteur, le sourire aux lèvres, roulant un chapelet entre ses doigts, il ressemblait à un joghi racontant les *avataras* de Vishnou.

Prosper Enfantin habitait Lyon, où il était retenu par ses fonctions d'administrateur du chemin de fer de Paris à la Méditerranée, mais il venait souvent passer quelques jours dans son petit appartement du boulevard Poissonnière, et c'était fête pour ses disciples. J'avais exprimé le désir de lui être présenté pendant un de ces courts voyages, et Lambert m'avait répondu : « Le Père vous connaît, car je lui ai parlé de vous; lorsqu'il jugera que l'heure est venue de vous faire entendre lui-même sa parole, il vous appellera. » L'heure vint le 24 février 1853. Enfantin ne me dit pas : « Laisse là tes filets et suis-moi, » mais il m'écrivit : « Faites-moi donc le plaisir de venir m'apprendre pourquoi je ne vous connais pas encore. Nous déjeunons tous les jours au cabaret à dix heures et demie; venez me prendre chez moi, au moins je vous serrerai la main. » Je fus exact. Ma curiosité était excitée. Dans les opinions que j'avais entendu émettre sur le chef du saint-simonisme, il n'y avait aucune mesure; apôtre et prophète pour les uns, charlatan pour les autres; admiré, adoré sans restriction par ceux-ci, dénigré, vilipendé sans réserve par ceux-là; il me semblait une énigme vivante que j'étais bien aise d'essayer de déchiffrer. Il me reçut avec cordialité comme un ami que l'on retrouve après une séparation et me dit selon l'invariable formule qu'il employait lorsqu'il s'agissait de ses disciples : « Les enfans de mes enfans sont mes enfans! » Je m'attendais à voir une sorte d'Apollonius de Tyane, thaumaturge en redingote, parlant par aphorismes et prenant des attitudes. Rien de cela. Il était d'une bonhomie attrayante, et l'on voyait qu'il avait été d'une beauté olympienne. Il venait alors d'avoir cinquante-sept ans et il paraissait plus vieux que son âge. Son front d'une ampleur presque excessive et sillonné de rides, ses joues creuses, le tremblement qui agitait ses mains, une certaine lourdeur dans les mouvemens indiquaient

un homme fatigué d'avoir déjà parcouru la plus longue partie du chemin. Malgré le sans-façon de sa causerie, on devinait en lui, plutôt qu'il ne montrait, de la prétention à l'universalité. Sur toutes choses il avait des opinions arrêtées, dogmatiquement déduites, issues de principes déterminés et aboutissant à une conclusion conséquente; qu'il parlât industrie, philosophie, peinture, cuisine ou musique, il en était ainsi. Il avait ce qu'il nommait des idées circonférencielles, où tout fait nouveau trouvait sa place, où tout problème inconnu rencontrait sa solution. Dès lors, en lui, nul imprévu. Lorsqu'on l'avait pratiqué et étudié, lorsque l'on connaissait son mode de raisonnement, dès que le point de départ d'une argumentation était fixé, on apercevait le point d'arrivée. Vrai ou faux, son système, — sa doctrine, comme l'on disait autour de lui, — n'avait rien d'aventureux; tout s'y enchaînait dans les anneaux d'une logique solidement forgée; mais en cela, comme en toute théorie philosophique, il fallait accepter le principe, sinon tout s'en allait en nuée.

Ses disciples lui témoignaient une déférence filiale : il les tutoyait tous, et nul d'entre eux ne le tutoyait, si ce n'est Louis Jourdan, qui avait été l'ami des mauvais jours. Il était réellement père de famille et, sans avoir à entrer ici dans d'inutiles détails, je puis dire qu'il n'a jamais ménagé sa bourse, ses avis, ses démarches pour ceux qu'il appelait ses enfans. Je l'ai beaucoup aimé, et je garde pour sa mémoire une vénération sans alliage; il connaissait les hommes et n'avait pas eu à m'approfondir pour constater en moi une indépendance rebelle à tout ce qui peut ressembler à une enrégimentation. S'il fallait choisir entre la vie du phalanstère ou l'existence de Siméon le Stylite, je monterais sans hésiter sur le pilier du solitaire. Enfantin me disait en souriant : « Tu seras toujours notre enfant, mais tu ne seras jamais notre disciple. » Sous cette forme, son affection m'était précieuse et j'aimais passionnément à causer avec lui. Dès qu'il parlait métaphysique et philosophie, dès qu'il entrait dans l'explication du dogme saint-simonien, son langage, au premier abord, paraissait obscur; certaines expressions qui lui étaient familières et dont le sens était détourné de l'acception primitive donnaient à sa parole quelque chose de flottant. Il le sentait et disait à Lambert : « Je te charge de clarifier mon eau trouble. » Mais lorsque l'on s'était accoutumé à sa façon de dire, on pouvait l'écouter des heures entières sans se lasser. Certaines questions qui, selon lui, devaient être posées en première ligne dans la solution du problème social, n'étaient jamais agitées entre nous. Dès le début de nos relations, je lui avais dit que je n'entendais rien ni aux questions économiques, ni aux questions industrielles, ni aux questions financières; que je voulais bien

admettre l'égalité de l'homme et de la femme si ça lui faisait plaisir, mais que jamais je ne reconnaîtrais que la finance et l'industrie puissent être considérées comme les égales de l'art et de la science. Il m'avait répondu : « Tu dédaignes les financiers et les industriels, c'est un fait commun à presque tous les écrivains et les artistes; tu trouves sans doute qu'ils vivent sur un fumier et qu'ils font laide besogne; soit, mais lorsque leur besogne est finie, lorsque le fumier est balayé, que vois-tu à la place même qu'ils occupaient? Des canaux, des ports creusés, des villes assainies, des quartiers neufs et hygiéniques, des forêts défrichées, des chemins de fer, des relations établies de peuple à peuple, des intérêts communs qui affaibliront le goût de la guerre chez les nations; c'est là l'œuvre dont tu ne vois que l'extérieur, que tu juges superficiellement comme si tu jugeais un monument d'après l'échafaudage qui le masque et qui aide à le construire. C'est par l'industrie, c'est par la finance que la civilisation frappe ses plus grands coups. » Je répliquais : « Je n'en disconviens pas, et il est certain que vous avez raison; mais vous n'obtiendrez jamais que mon esprit ne préfère un poème à une police d'assurance et un tableau à une émission d'actions. » Il riait et me disait : « Cela prouve que tu n'as pas dépouillé le vieil homme; tu peux faire un poème sur le désert, mais ton poème, fût-il un chef-d'œuvre, ne vaudra jamais le canal que creusera l'ingénieur et qui apportera aux sables l'eau, la verdure et la vie. » Je ne démordais, pas ni lui non plus, et, comme il n'était pas homme à jeter son grain sur une terre stérile, nous avions banni entre nous ce sujet de conversation.

En revanche, quelles causeries sur la vie éternelle, sur l'âme qui a été, qui est et qui sera! Mes tendances au panthéisme, mes convictions spiritualistes m'entraînaient à chercher toujours des éclaircissemens et des argumens en faveur de cette thèse. Je disais au père : « Je ne me soucie guère de votre système économique et social, mais je vous appartiens par votre lettre à Charles Duveyrier : « Tu as été avant de naître, tu seras après ta mort. » Il croyait à la diffusion de l'âme à travers l'humanité. Il disait : « Je sens le vieux saint Paul qui vit en moi. » Il n'aurait sans doute pas répudié ce qu'écrivait la princesse Palatine à la date du 2 août 1696 : « A raisonner d'après mon simple jugement, je crois plutôt que, quand nous mourons, chaque élément dont nous étions formés reprend à lui sa partie pour en refaire quelque chose. » Il avait promulgué le Dieu Père et Mère, et ne fut point satisfait lorsque je lui dis que cette idée était bien vieille. Le Jupiter de Dodone était mâle et femelle comme bien d'autres divinités du paganisme; dans son temple, pour symboliser la transmigration des âmes à travers les astres, il y avait des trépieds disposés en cercle; dès que l'on tou-

chait l'un, tous résonnaient. Enfantin m'avait demandé une note à cet égard; je la lui fis très détaillée, car c'était un sujet que les études préliminaires de mes voyages m'avaient rendu familier. Il la lut et me dit : « Ces diables d'anciens, ils avaient tout deviné. » Lorsque Pie IX promulgua le dogme de l'immaculée conception, il fut heureux : « Enfin, disait-il, le paradis mâle a fait son temps, car voilà qu'on y introduit la femme; à côté du Dieu, sur son trône même, on assoit la Déesse. C'est un gage d'avenir. De la loi religieuse, cette idée glissera tôt ou tard dans la loi civile, et la femme sera l'égale de l'homme. On a laissé l'église catholique prendre les devans dans une question qui, depuis longtemps, aurait dû être résolue. » Plusieurs fois il essaya d'amener à sa doctrine des prêtres chez lesquels il avait cru remarquer quelques traces d'hétérodoxie; directement et par un de ses disciples il fut en correspondance avec l'abbé Gratry. Les formules mathématiques sur lesquelles celui-ci aimait à appuyer son argumentation avaient encouragé Le Père, qui était un mathématicien remarquable, à tenter une aventure dont l'issue ne pouvait être douteuse.

Comme les patriarches de la Genèse, les saint-simoniens étaient fiers de leur filiation intellectuelle; ils avaient été engendrés à « la vie nouvelle » par des hommes dont ils prononçaient le nom avec respect. A un dîner au palais des Tuileries, la conversation tomba sur le saint-simonisme et on réédita cette vieille calomnie de la pluralité des femmes qui a atteint toutes les sectes naissantes, à commencer par les premiers chrétiens. L'empereur dit, en souriant : « Prenez garde, il y a peut-être des saint-simoniens parmi nous. » Il y eut un geste de surprise, surtout lorsque l'on vit le prince de... se lever et dire : « Je suis fils de Talabot, fils de Lambert, fils d'Enfantin, fils d'Olinde Rodrigues, fils de Saint-Simon. » Napoléon III regarda trois de ses ministres et un sénateur assis à sa table; comme ils ne jugèrent pas à propos de faire leur profession de foi, il changea de conversation. Bien des hommes considérables, en effet, sont sortis de cette école. Quelques-uns s'en sont glorifiés, d'autres au contraire l'ont caché avec soin. J'ai été obligé, un jour, de rappeler à Husson, qui fut directeur des affaires municipales, directeur de l'assistance publique, secrétaire-général de la préfecture de la Seine, qu'il avait été « membre du collège au second degré. » Plus d'un a porté le costume qui depuis ne s'en est pas vanté. Je serai discret et, parmi les écrivains encore vivans, je ne dirai point quels sont ceux qui ont endossé le gilet, le fameux gilet fraternitaire, ce gilet lacé que l'on ne pouvait mettre seul. Cela signifiait : Tu as besoin de ton frère, n'oublie jamais que lui aussi a besoin de toi. Ce costume a fait rire Paris en 1832 ; il était emblématique et fort laid; on l'inaugura dans un jour d'émeute.

Le Père, à la tête de ses enfans, descendit des hauteurs de Ménilmontant pour s'interposer entre les deux partis armés et pour prêcher la paix. Les soldats prirent les saint-simoniens pour des insurgés; les insurgés les prirent pour des soldats; ce fut une débandade; on en fut quitte pour quelques tuniques trouées par les balles. Le jour du procès en cour d'assises, lorsqu'ils traversèrent la rue de la Barillerie pour entrer au Palais de justice, la foule ameutée les hua et cria: « A la chienlit! » Leur attitude fut si calme, qu'un des insulteurs se convertit immédiatement: c'est Pierre Vinçard, le chansonnier. Le costume était étrange, il faut le reconnaître, et, dans une ville railleuse comme Paris, devait être périlleux à porter. Le pantalon était blanc, le gilet rouge et la tunique d'un bleu violet. Le blanc est la couleur de l'amour, le rouge celle du travail, le bleu violet celle de la foi; le costume signifiait donc que le saint-simonisme s'appuyait sur l'amour, fortifiait son cœur par le travail et était enveloppé par la foi; la coiffure et l'écharpe étaient laissées à l'initiative individuelle; mais comme ici bas et plus tard, chacun garde la responsabilité de sa vie, le nom de tout saint-simonien devait être inscrit en grosses lettres sur sa poitrine. Cela fit rire et personne ne s'avisa de remarquer que chaque habitant du Tyrol porte son nom brodé sur sa ceinture. Sur la poitrine d'Enfantin, on lisait: « Le Père; » sur celle de Duveyrier: « Charles, Poète de Dieu. » A ce costume disgracieux on avait ajouté un collier formé de losanges, de cercles, de triangles qui avaient une signification symbolique relative aux faits mêmes de la religion nouvelle; c'était un rêve de chaudronnier en délire. L'art échappait absolument aux saint-simoniens, malgré les efforts qu'ils ont faits pour le comprendre. Parmi eux, je ne vois guère qu'un artiste: Félicien David, car Gleyre les a côtoyés, mais ne s'est pas donné. Ce collier, — je possède celui d'Enfantin, — était terminé par une demi-sphère sur laquelle les mots: « Le Père » ressortaient en relief; la sphère devait être complétée le jour où l'on aurait trouvé: « La Mère. » Dans le grand portrait que Léon Cogniet a fait d'Enfantin en costume, le chef du saint-simonisme est représenté debout devant un siège à deux places; il montre la place vacante près de la sienne et indique ainsi qu'il attend La Mère.

Qu'était-ce donc que cette Mère espérée, ce messie femelle si ardemment appelé? Ce devait être la femme libre. Il ne faut point entendre le mot LIBRE dans une mauvaise exception; ce serait tomber dans l'erreur que les plaisantins ont volontairement entretenue. La visée est, par elle-même, déjà bien assez bizarre pour qu'il soit inutile de la rendre inconvenante par des commentaires que rien n'a jamais justifiés. La femme libre devait être une femme de réflexion et de raisonnement qui, ayant médité sur le sort de ses « sœurs, »

connaissant les besoins féminins, ayant approfondi les aptitudes féminines que l'homme n'a jamais pénétrées complètement, ferait la confession de son sexe, sans restriction, de façon à fournir les élémens indispensables pour formuler la déclaration des droits et des devoirs de la femme. C'était un rêve : devant l'homme la femme ne se dévoilera jamais. Ce sont deux êtres, non pas seulement différens, mais dissemblables : le mode de génération des idées n'est pas le même chez l'un et chez l'autre; la fin du monde arrivera avant qu'ils se soient compris. Hallé a écrit : « La femme est la partie nerveuse de l'humanité, l'homme, est la partie musculaire. » Ce sont là des mots et rien de plus. L'homme se cache de la femme, la femme se cache de l'homme et ils vont ainsi dans la vie, croyant s'entendre, parce que tous deux sont doués de parole. L'un est-il supérieur à l'autre, je n'en sais rien; sont-ils égaux, j'en doute; en tous cas, ils sont divergens. Que produirait l'égalité absolue entre l'homme et la femme? Le bonheur de l'humanité, disaient les saint-simoniens. — Une cacophonie, répondent les physiologistes. Dans une contrée où la chaîne des monts Himalaya dresse sa plus haute cime, entre le Thibet, le Bengale et le pays des Kirats, existe la région du Boutan, qui a pour capitale un château fort à sept étages nommé Tassidudon. Le bouddhisme en est la religion exclusive et l'on y adore Gautama, qui fut le Çakya-Mouni. Là, les femmes sont les égales de l'homme et, par conséquent, le dominent. Quelle loi conjugale ont-elles fait prévaloir? — O lectrices, bouchez vos oreilles : la loi de la polyandrie.

La recherche de la femme libre, de La Mère, n'était point une innovation d'Enfantin : bien avant lui, Saint-Simon, alors qu'Augustin Thierry était son secrétaire, avait tenté de trouver cette huitième merveille du monde et croyait bien l'avoir découverte dans Mme de Staël. Il lui écrivit pour lui proposer de l'aider à donner à l'humanité un nouveau messie qui promulguerait la loi vivante d'où toute félicité découlerait sur terre. Mme de Staël sourit et laissa l'invitation sans réponse. Lorsque George Sand publia ses premiers romans qui ressemblaient à un cri de révolte contre la toute-puissance de la barbe, il y eut un frémissement dans le monde du saint-simonisme et l'on crut que la Déborah attendue venait d'être suscitée. Adolphe Guéroult, qui, depuis, a été consul de France à Mazatlan, rédacteur en chef de *l'Opinion nationale*, et député de Paris, fut chargé de faire une tentative pour rattacher à la « doctrine » cette Lélia qui semblait prête à réciter le *Confiteor* et le *Credo* féminins. Guéroult trouva une femme mal appareillée, tirant parti de son talent pour vivre, mais ne se souciant pas de devenir la prêtresse d'une religion nouvelle. Ce fut une déception, et plus tard, cette déception fut très vive, lorsque George Sand publia ses *Mémoires*. Enfantin les

attendait avec l'anxiété d'un navigateur qui cherche une terre inconnue; il avait compté sur une confession sans réticence qui eût éclairé la femme jusque dans ses profondeurs; il fut désappointé.

La formule saint-simonienne telle qu'elle fut publiée dans *l'Organisateur* avec les différences de caractères typographiques qui indiquaient les deux termes d'une proposition et la proposition complète, est celle-ci : *l'Homme* se souvient du *Passé; la Femme* pressent *l'Avenir;* LE COUPLE voit LE PRÉSENT. Ce qui signifie, d'une part, que l'être complet est composé de l'homme et de la femme réunis; c'est la tradition de la Genèse : Dieu créa l'homme mâle et femelle; d'autre part, cela signifie que l'homme restant tourné vers le passé et la femme se tournant vers l'avenir, leur inégalité crée entre eux un intervalle où le temps présent, c'est-à-dire la vie actuelle, disparaît dans une série de désaccords qui engendrent tous les malheurs de l'existence. Donc, pour que l'humanité soit heureuse, il faut que l'homme et la femme unis, appuyés l'un sur l'autre, ayant les mêmes droits, marchent du même pas, avec la même volonté et vers le même but. Cette action de deux énergies fondues en une seule n'est possible qu'à la condition que la femme livre le secret de son être moral, intellectuel et physique. La femme libre, La Mère, peut seule faire cette révélation et ouvrir les arcanes : donc cherchons La Mère. On la cherchait et on ne la trouvait pas. On l'avait appelée avec tant de force et de conviction qu'elle eût répondu si elle eût existé en Europe. Où donc aller pour la faire surgir au milieu des peuples?

Ce fut alors qu'une idée extraordinaire germa dans la tête d'un des « Pères, » ingénieur remarquable, « membre du collège au premier degré. » Émile Barrault se dit que sans doute, en Orient, dans la solitude des harems, quelque « odalisque » avait réfléchi sur la condition des femmes et s'empresserait de livrer au monde le résultat de ses méditations. Il fallait ne rien savoir, ne rien soupçonner de la puérilité, de l'ignorance de la femme orientale, — musulmane, juive, chrétienne ou bouddhiste, — pour imaginer une telle billevesée. On disait : « Nos aïeux se sont croisés pour délivrer le tombeau du Christ, entreprenons une croisade pour délivrer la femme du sépulcre où elle est enclose. » La mission de La Mère se forma et partit. Les pèlerins étaient au nombre de douze, y comprit Barrault, chef de l'expédition. On devait aller jusqu'à Constantinople; ce n'était pas facile, car on n'avait pas d'argent. Vêtus de blanc, en signe du vœu de chasteté qu'ils avaient prononcé au moment de quitter Paris, le bâton à la main, ils mendiaient le long des routes, au nom de La Mère. En Bourgogne, ils se « louèrent » pour faire la moisson; à Lyon, ils arrivèrent la veille d'une exécution capitale et, au matin, devant l'échafaud, protestèrent contre la peine de mort. Ils s'embarquèrent à Marseille et firent œuvre de

matelots à bord d'un navire qui les déposa à Smyrne, où ils couchèrent dans les jardins, sous les figuiers, dont ils mangeaient les fruits. Ils parvinrent jusqu'à Constantinople. C'est là, derrière les fenêtres treillagées des harems, dans la profondeur des palais dont le Bosphore baigne les pieds, c'est là que doit être La Mère; elle attend peut-être pendant qu'on la cherche. Ils dormaient dans le grand champ des morts, abrités par les cyprès contre les rosées du matin, vaguant dans les bazars, s'arrêtant parfois et prêchant la foi de Saint-Simon; parlant français à des Turcs qui ne les comprenaient pas et qui s'éloignaient avec respect parce qu'en Orient les fous sont vénérés. Sultan Mahmoud apprit que des hommes parcouraient les rues de Constantinople et prononçaient des discours inintelligibles. Il les fit arrêter et mettre en prison; puis il leur envoya un officier pour leur demander ce qu'ils venaient faire à Stamboul. Barrault rédigea une note qui fut traduite en turc et remise au sultan: — « Saint-Simon, Enfantin, Le Père suprême; le Dieu Père et Mère; la femme égale de l'homme; l'art égal de l'industrie; la vie future, la transmigration des âmes; nul de nous n'est Dieu, mais Dieu est en nous; l'âge d'or n'est pas derrière, comme l'ont dit les poètes, il est en avant; le jour où la femme libre aura parlé, les cieux se déchireront et l'on verra Dieu dans sa gloire. » Sultan Mahmoud lut cet « exposé de principes, » ne comprit rien et dit: « Ils ne sont pas dangereux, lâchez-les. » On leur rendit la liberté. L'un d'eux, qui était médecin, fut appelé chez un Arménien dont le fils s'était brisé la jambe; il soigna le blessé, le guérit et reçut 300 francs, qu'il remit à Barrault. Celui-ci convoqua ses compagnons. Il dit: « Mes enfans, je crains que La Mère ne soit pas à Constantinople; nous perdons ici un temps précieux qui devrait être consacré à l'apostolat. Grâce à Ch., nous sommes riches, et 300 fr. nous permettent de tenter quelque grande aventure. Il faut payer d'exemple et prouver que nous sommes la loi vivante. Nous allons donc nous rendre en Océanie, nous nous arrêterons à l'île de Rotouma, dont la température est douce et le sol fertile. Nous y établirons la religion de Saint-Simon et le gouvernement modèle. Le bruit de notre félicité parviendra en Europe, et les états s'empresseront de nous imiter; mais nous devons d'abord accomplir notre tâche et nous assurer que La Mère n'est pas en Russie. Nous allons traverser le Pont-Euxin. » Dès qu'ils eurent mis le pied sur les quais d'Odessa, ils furent conduits au bureau de police, interrogés et emprisonnés. L'empereur Nicolas n'avait qu'un goût restreint pour les novateurs et les apôtres; le gouverneur d'Odessa le savait. Le lendemain, il fit comparaître Barrault et ses compagnons; il leur donna le choix: être conduits à Saint-Pétersbourg d'étape en étape, ou repartir pour Constantinople. Ils n'hésitèrent point et revinrent en Turquie. L'île

de Rotouma était trop loin, la bourse était trop légère, la mission de La Mère avait pris fin; on se sépara et chacun tira de son côté. La plupart allèrent rejoindre Enfantin, qui était en Égypte, où les Arabes frappés de sa beauté l'avaient surnommé : *Abou-l-dhounieh;* Le Père du monde.

J'ai connu plusieurs des saint-simoniens qui avaient été à la recherche de La Mère : ils ne parlaient pas sans émotion de cette phase de leur vie; ils la regrettaient, se rappelaient leur jeunesse, leur enthousiasme, leur foi et disaient : « Ah! c'était le bon temps! » Enfantin, qui depuis cette époque avait vécu en Orient et en avait pu apprécier les mœurs, n'aimait pas à réveiller ce souvenir. Il convenait que cette expédition trop juvénile avait été guidée par l'inexpérience, par le besoin d'inconnu qui tourmente les cervelles en ébullition; mais, lorsque les compagnons de la mission de La Mère partirent pleins d'espérance, je ne répondrais pas qu'il n'eût partagé leurs illusions. Il avait conservé sur ceux qu'il nommait toujours ses enfans une autorité que l'on pourrait qualifier de souveraine; les dissidens eux-mêmes, — et, parmi eux, plus d'un fut illustre, — ne l'approchaient qu'avec des témoignages de respect qui n'avaient rien de commandé. Les dissidens étaient ceux des saint-simoniens qui avaient suivi le schisme de Bazard. Bazard était, avant tout, un esprit politique, un esprit d'opposition; il avait été, en France, un des propagateurs du carbonarisme et un des chefs du complot de Belfort. Dans la famille saint-simonienne il ne voyait qu'un groupe tout formé qu'il serait possible d'utiliser pour parvenir à la chambre des députés et obtenir les réformes libérales qu'il désirait. Bien des disciples se réunirent à lui. La question de l'égalité de l'homme et de la femme fut soulevée, la scission éclata et la rupture devint définitive, mais non pas sans avoir provoqué des incidens d'une inconcevable violence. La lutte ouverte entre Enfantin et Bazard était un combat en champ clos qui avait les disciples pour spectateurs. Chacun se présentait suivi de ses fidèles : Jean Reynaud, Pierre Leroux, derrière Bazard; Lambert, Laurent (de l'Ardèche), Michel Chevalier, Henri Fournel derrière Enfantin; entre les deux groupes hostiles, on voyait Auguste Comte se recueillant, Le Play attentif, Sainte-Beuve hésitant et Béranger méditant sa chanson des *Fous*. La dispute était d'une âpreté sans pareille; un soir elle fut plus vive que de coutume; à la suite d'une réplique d'Enfantin, Bazard fut frappé d'apoplexie (1). Le Père dit : « Mes enfans, Bazard vient de se laisser foudroyer. » Pour discuter jusqu'à la mort, il faut être convaincu.

(1) Bazard ne mourut pas sur le coup, mais il ne se releva pas et s'éteignit le 29 juillet 1832, à Courtry, près de Montfermeil.

Enfantin, à l'opposé de Bazard, s'accommodait de toute politique et ne se préoccupait que de la question sociale; il essaya de vivre en bonne harmonie avec la restauration, la monarchie de juillet, la seconde république, le second empire. Le gouvernement lui importait peu et il en eût volontiers accepté toute protection. En somme, il était prêtre et ne se fût point fait scrupule d'en appeler au bras séculier pour imposer sa doctrine. Tous les socialistes que j'ai connus, et j'en ai connu beaucoup, étaient ainsi. Leur foi dans leur théorie était telle qu'ils n'eussent point hésité à la faire entrer à coups de sabre dans la tête des peuples, comme Mahomet. Le pauvre Mapah, qui n'eut jamais d'autres disciples que lui-même, rêvait la conversion universelle, par la force, au culte évadien qu'il avait imaginé. Il s'appelait Gagneau, et lorsqu'on lui demandait son nom, il répondait : « Je suis celui qui fut Gagneau. » En effet, par la religion dont il était l'inventeur, on s'évadait de soi-même pour devenir un autre homme. Je le rencontrai, une fois, dans l'atelier de Gleyre; nous discutâmes, et comme j'avais eu la naïveté de lui citer une phrase du sermon sur la montagne, il croisa les bras, me regarda en face et s'écria : « Sachez que je ne tiens pas plus compte de Jésus-Christ que d'une crotte d'oiseau sur la corne d'un bœuf. » Je n'insistai pas (1).

L'édifice qu'Enfantin rêvait de construire existe déjà et depuis longtemps; quoiqu'il soit bien menacé, il est toujours debout : c'est le catholicisme. Au pape il s'agissait de substituer Le Père, et la révolution métaphysico-sociale aurait été accomplie. L'axiome fondamental du saint-simonisme ne me dément pas : « A chacun selon sa capacité, à chaque capacité selon ses œuvres. » — La formule est séduisante; mais quelle déception si on voulait la mettre en pratique! Qui appréciera la capacité? qui jugera les œuvres? Le Père ou ses délégués. C'est le despotisme théocratique dans ce qu'il a de plus étroit. Je disais cela, un jour, à Lambert, qui me répondit : « J'aime à être hiérarchisé; » il ajoutait : « La protestation est éternelle, et vous serez l'éternel protestant. » Rien, ni la défaite, ni l'expérience de la vie, ni l'invincible attrait de l'être humain pour la liberté, rien n'avait modifié Enfantin. Il était resté ce que ses disciples l'avaient connu, lorsque, dans la salle Taitbout ou dans le jardin de Ménilmontant, il apparaissait comme le Jupiter des cieux modernes. Malgré sa bonté exquise, malgré son intelligence qui dans les faits coupables lui faisait toujours chercher la cause atténuante, il avait un indomptable orgueil. Un soir, chez lui, on causait de différens hommes

(1) Celui qui fut Gagneau proclamait la supériorité de la femme sur l'homme, aussi sa religion était dite *évadienne*. Ève d'abord, ensuite Adam; lui-même s'appelait le *Mapah*, nom composé des deux premières syllabes des mots maman et papa; j'ignore si l'*h* finale avait une signification symbolique, mais je crois qu'elle n'était qu'un ornement.

remarquables et, entre autres, de Sully et de Turgot, qui furent les deux ministres économistes de la France ; il prit la parole et dit : « Il n'y a de grands hommes que ceux qui ont fondé des religions, Zoroastre, Moïse, Jésus, Mahomet, Luther ; » il s'arrêta comme si un nom qu'il n'osait prononcer eût flotté sur ses lèvres ; personne ne souffla mot ; nous avions compris et complété sa pensée.

Parmi les lettres que j'ai de lui, j'en trouve une dont un passage doit être cité, car il donne sa pensée sur lui-même. Je lui avais probablement écrit dans une de ces heures de marasme nerveux qui ne me furent point épargnées au temps de ma jeunesse ; il me répondit (4 juin 1854) pour me donner d'excellens conseils hygiéniques et me disait en terminant : « Tu me dis : A quoi bon vivre? Mais qu'est-ce qui t'a donc pris, pauvre ami ? que rêvais-tu donc dans tes plus brillans jours ? Est-ce que tu aurais jamais pensé que tu serais l'ami de Marc, Luc, Matthieu et Jean, les évangélistes ? Allons donc ! Tu croyais tout au plus que tu serais académicien ou que tu enlèverais les sultanes du sultan. Est-ce que tu as jamais rêvé que dans tes jours de souffrance et de larmes le Christ descendrait du haut de ses dix-huit siècles et demi pour te dire par ma bouche : Je t'aime ! » — Je pense que Marc, Luc, Matthieu et Jean étaient Lambert, Fournel, Jourdan et Duveyrier, mais je n'en suis pas certain, car je n'ai jamais osé demander d'explication. Avait-il conscience de cet orgueil qui le poussait à s'élever au rang des dieux ? Je le crois. Un jour que nous nous promenions ensemble, je le questionnai sur la période de la retraite de Ménilmontant, sur l'adoption du costume, sur les séances de la cour d'assises, pendant lesquelles il essayait la puissance de son regard sur les conseillers. Il commençait à me répondre avec bonhomie, comme il faisait toujours, lorsque, s'interrompant, il me dit : « Tais-toi, ma folie va me reprendre. » Que, d'après cela, on ne porte pas sur lui un jugement défavorable ; cela serait injuste, car son âme fut grande. Si un homme a tendu vers la perfection, c'est lui ; il eut son idée fixe, il crut à sa mission et se considéra comme un de ces fondateurs de religion dont il aimait à parler ; mais il était de bonne foi, et nul charlatanisme ne lui est venu en aide. Il a pu se figurer qu'il était Mahomet ou Moïse, mais il n'a pas placé le grain de blé dans son oreille pour avoir l'air d'écouter la colombe et il n'a pas agité la baguette pour découvrir la source dès longtemps reconnue. Ce ne fut pas un simple, non plus ; il savait que la bonne parole ne suffit pas au bonheur des hommes et il voulut les rendre heureux en multipliant les biens qui leur sont chers. Il fut bon et sut compatir aux douleurs d'autrui. Lorsque ma vieille Aimée, qui m'avait reçu à l'heure de ma naissance et ne m'avait jamais quitté, se tua, le 12 avril 1858, en tombant dans un escalier, Enfantin vint aussitôt ; il s'assit près du lit

funèbre et fit la veillée avec moi. Pendant cette nuit, il fut vraiment Le Père.

Avant lui-même, avant son intérêt, avant sa fortune, il aima l'humanité et j'en puis citer un exemple qui le dévoilera. En 1832, il avait été condamné à un an de prison; on l'enferma à Sainte-Pélagie, où il employa ses loisirs à enseigner la lecture aux détenus; au bout de six mois, on le relâcha. Ses disciples accoururent: Qu'allons-nous faire? Le vieux Pacuvius a dit : *Patria est ubicumque bene :* La patrie est là où l'on se trouve bien. Telle ne fut pas la réponse du Père; il dit : La patrie est là où l'on a besoin de nous; et, à la tête de la famille, il partit pour l'Égypte afin d'obtenir de Méhémet-Ali l'autorisation de réunir la Mer-Rouge à la mer Méditerranée. Mettre l'Europe en communication directe avec les Indes par les chemins de fer, les ports, le canal de l'isthme de Suez et les bateaux à vapeur était un projet saint-simonien souvent dénoncé et élaboré dans *le Producteur* (1825) et dans *l'Organisateur* (1828) (1). Des travaux de nivellement furent commencés, le barrage du Nil fut entrepris; on avait bon espoir, lorsque Méhémet-Ali, endoctriné par le consul-général d'Angleterre, déclara qu'il serait sacrilège d'amener la mer dans le désert que Nabi Mouça (le prophète Moïse) avait traversé. La raison était péremptoire et il fallut se soumettre. Revenu en France, travaillant pour subvenir aux besoins de sa vie, Enfantin n'abandonna jamais le projet qu'il voulait mettre à exécution à l'aide de ses disciples, presque tous anciens élèves de l'École polytechnique, ingénieurs des mines, ingénieurs des ponts et chaussées, hommes du métier en un mot, dont la science et le dévoûment avaient fait leurs preuves. Il fonda la Société d'études du canal de Suez, dans laquelle il donna place et voix délibérative à un ingénieur de chacune des nations d'Europe intéressées à la réunion des deux mers. Sous le gouvernement de Louis-Philippe, sous la seconde république, les essais ne furent pour ainsi dire que platoniques; mais lorsque la guerre de Crimée, alliant la France à l'Angleterre, eut imposé un devoir de reconnaissance à la Sublime-Porte, l'heure sembla propice pour obtenir du sultan et du vice-roi d'Égypte un firman autorisant le percement de l'isthme de Suez. Enfantin avait quitté Lyon et était venu habiter à Paris, rue Chaptal; il donnait tous ses soins à cette œuvre, dont la réalisation lui semblait possible; il avait eu plusieurs entretiens avec Napoléon III, qui avait promis d'appuyer le projet par une action diplomatique;

(1) Dans ses conversations avec Eckermann, Goethe exprime le désir (21 février 1827) de voir creuser un canal dans l'isthme de Suez, dans l'isthme de Panama et de voir le Rhin mis en communication avec le Danube. Grâce à l'initiative française, le dernier de ses vœux reste seul à accomplir.

cette fois, il se croyait certain de réussir. Abbas-Pacha avait été étranglé, le 14 juillet 1854; Ismaïl-Pacha lui avait succédé.

Le nouveau vice-roi connaissait M. Ferdinand de Lesseps, qui jadis avait été consul de France au Caire, et ce fut à lui qu'il accorda le firman. Le coup fut dur pour Enfantin et, un moment, il fléchit sous l'écroulement de ce rêve, qui depuis trente ans le tenait en éveil. Il me disait : « En 1833, douze de mes enfans sont morts de la peste à Batn-el-Hagar; leurs corps, enterrés auprès du barrage dont ils dirigeaient les travaux, ont été emportés par le Nil vers cette mer que nous voulions jeter, comme le grand fleuve des peuples, à travers les continens. J'avais espéré que le canal de Suez serait une œuvre saint-simonienne; j'avais compté que tous ceux des miens qui vivent encore y trouveraient la compensation des sacrifices qu'ils n'ont point ménagés à la foi nouvelle; il m'est pénible d'être réduit à un rôle de spectateur. » Sans nous être donné le mot et afin de ne point ranimer des pensées douloureuses, nous ne parlions jamais de l'isthme de Suez à Enfantin. Malgré les difficultés sans nombre que la diplomatie, la jalousie de l'Angleterre, la foi douteuse d'Ismaïl-Pacha dressèrent contre l'œuvre même, M. de Lesseps poursuivait la mission qu'il s'était imposée, avec une énergie que nous admirions. Deux ans après qu'Enfantin eut renoncé à toute espérance, un jour que je le voyais de belle humeur, je posai en souriant un doigt sur son cœur et je lui dis : « Eh bien! l'isthme de Suez, comment va-t-il? » Il me répondit : « Il va très bien! J'ai été un vieux niais de m'affliger, car tout ce qui est arrivé a été providentiel; entre mes mains, l'affaire eût échoué; je n'ai plus la force et l'élasticité nécessaires pour faire face à tant d'adversaires, pour combattre au Caire, à Londres, à Constantinople; j'aurais eu bien assez d'avoir à vaincre les sables, j'aurais été vaincu par le mauvais vouloir des hommes. Pour réussir, — et l'on réussira, — il fallait, comme Lesseps, avoir le diable au corps. Grâce à Dieu, c'est lui qui mariera les deux mers; je crois bien que je serais resté dans le lac Timsah et que je m'y serais noyé et l'entreprise avec moi. Il importe peu que le vieux Prosper Enfantin ait subi une déception, mais il importe que le canal de Suez soit percé et il le sera; c'est pourquoi je remercie Lesseps et je le bénis. » Nous étions seuls, personne ne nous écoutait; c'est le fond même de sa pensée qu'il me révélait, et je me rappelai qu'un jour il m'avait dit : « Là où il y a pas abnégation, il n'y a pas de vraie grandeur (1). »

Il repose au Père-La-Chaise, sous de grands arbres, à l'ombre desquels ses disciples ont eux-mêmes porté son cercueil. Sur sa tombe

(1) Tous les papiers composant ce que l'on nommait les *Archives saint-simoniennes* ont été déposés à la bibliothèque de l'Arsenal et ne pourront être communiqués au public qu'à une époque déterminée (1900?).

on a dressé son buste tel qu'il était jadis, avec ses cheveux flottans, avec sa longue barbe et le collier symbolique qui bat sur sa poitrine. Avant qu'il eût été frappé d'une attaque d'apoplexie foudroyante, le 21 août 1864 (1), il avait été précédé (13 février 1864) par Lambert, qu'un iléus avait jeté subitement hors de la vie, Lambert que l'on avait surnommé le miroir du Père et dont il disait : « C'est en passant par son filtre que ma pensée devient limpide. » Le disciple qu'il aima le plus, celui dont l'affection semblait lui être indispensable, Louis Jourdan, vient de mourir à Alger (mai 1881), où il avait vécu insouciant et jeune, où il retourna pour achever sa vieillesse sous le soleil et dans la lumière. Nous l'appelions le vieux blanc, car dès sa trentième année, son énorme chevelure était couleur de neige. Il y eut peut-être des hommes aussi bons, il n'y eut pas de meilleur. Il avait une tendresse débordante qui secourait toutes les infortunes et ne soupçonnait jamais le mal. Il n'avait d'autre instrument de travail que sa plume; aussi n'était-il pas riche, ce qui ne l'empêchait pas d'avoir une inépuisable bienfaisance. Son activité était grande. Combien de journaux n'a-t-il pas fondés, que souvent il rédigeait seul ! Il touchait à tout avec plus de facilité que de profondeur et pardonnait volontiers à ceux qui l'insultaient, car les injures ne lui furent pas épargnées lorsqu'il était rédacteur du *Siècle.* Sous le second empire, la politique étant à peu près interdite aux journalistes, ceux-ci s'étaient rejetés sur la polémique religieuse. Louis Jourdan s'y montra parfois agressif; on répliquait en le traitant d'athée, de suppôt d'enfer et même de saint-simonien. Il ripostait de son côté; la querelle s'envenimait et l'on en arrivait aux grosses paroles. Ce qu'il y a d'étrange, c'est que Jourdan était extrêmement religieux ; il était en extase, en exaltation devant Dieu ; il l'appelait, l'interrogeait, le remerciait. Il ne s'en cachait pas, et son petit volume, les *Prières de Ludovic*, est un livre d'actions de grâce que nulle secte ne désavouerait. Il était lecteur assidu du Nouveau-Testament, avec une prédilection marquée pour l'évangile selon saint Jean. Souvent il commentait le livre saint et ses enfans recueillaient ses instructions. A ce sujet, il arriva une aventure assez piquante. Son plus jeune fils, Charles, était au collège Chaptal et suivait les leçons du catéchisme. Il étonnait l'aumônier par l'étendue de ses connaissances, et par l'ingénio-

(1) On a dit qu'Enfantin avait laissé une fortune de plusieurs millions; un extrait d'une lettre de son exécuteur testamentaire donnera à cet égard des renseignemens précis : « Il laisse en tout et pour tout, et pour tous à peine, *deux cent vingt mille francs ;* mais depuis environ vingt ans qu'il gagnait plus qu'il ne dépensait, il a éprouvé le plaisir de donner, à ma connaissance, plus de 500,000 francs. A quoi lui servirait maintenant de s'être privé de cette religieuse jouissance ? » (11 septembre 1864.) Signé : Arlès Dufour.

sité de ses commentaires. On convoqua le curé d'une paroisse voisine pour entendre ce bambin qui parlait comme un père de l'église. Le curé et l'aumônier, émerveillés de l'orthodoxie et de l'ampleur de cette science, si rare chez un enfant de douze ans, interrogèrent celui-ci et découvrirent avec stupeur qu'il devait son éducation religieuse à son père, que son père était Louis Jourdan, rédacteur du *Siècle*, l'ennemi des prêtres, réservé à la damnation éternelle; ils apprirent, en outre, que le jeune catéchumène si ferré sur les dogmes et si expert dans l'explication d'iceux n'avait même pas été baptisé. Jourdan fut très fier du succès de son fils.

A côté d'Enfantin, de Lambert, de Jourdan, j'aperçois à la clarté de mes souvenirs un homme souriant, coiffé d'un tarbouch qui cache ses cheveux gris, vêtu d'une large redingote, moins âgé qu'il ne le paraît et parlant d'une voix si douce qu'elle semble voilée. C'est le docteur Perron, qu'une modestie excessive a empêché de prendre le rang qui lui était dû dans le monde savant. Il s'effaçait volontiers et s'effaça si bien qu'on cessa de l'apercevoir. Il était médecin et avait été chercher fortune en Égypte. Y vint-il avec la famille saint-simonienne? y fut-il appelé par Clot-Bey? Je ne sais. Il était habile en son art, prudent et instruit. Méhémet-Ali créa une école de médecine à Abou-Zabel et Perron en fut nommé le directeur. C'était un travailleur intrépide et qui naturellement dormait peu. Il apprit l'arabe et le sut bientôt à en remontrer aux cheicks de l'université théologique d'El-Azar; à la connaissance de l'arabe il joignit celle du persan, et il fut maître des deux langues littéraires de l'islamisme. Dès lors il se consacra à l'étude de la littérature orientale; depuis le Koran jusqu'aux poèmes, depuis les ouvrages de médecine jusqu'aux livres des conteurs, depuis les historiens jusqu'aux kabbalistes, il approfondit tout et accumula les matériaux de travaux futurs, de travaux possibles, avec la ténacité d'un bénédictin. Les voyages l'attiraient; lui aussi, il eût bien voulu aller voir si le continent africain n'avait pas quelque mystère à dévoiler; mais il était de santé débile et, comme la plupart des travailleurs de la plume, enclin à ne point quitter le logis. Un marchand nommé Mohammed-el-Tounsy, c'est-à-dire le Tunisien, avait été trafiquer dans le Darfour et le Ouadaï, qui sont deux grands réservoirs d'esclaves; si le Tunisien en faisait commerce, il ne le dit pas, et nous devons croire que les dents d'éléphans, la poudre d'or et les gommes suffisaient à son négoce. Il avait la peau d'un mulâtre et son voyage à travers le désert ne lui avait pas rafraîchi le teint; cependant, dès qu'il fut entré dans la région noire, il devint l'objet de l'admiration de tous. Les hommes du Darfour et du Ouadaï disaient : « Comme il est blanc! comme il est rose! Certainement il n'est pas venu à terme; il doit être bon à manger;

tuons-le et faisons-le cuire. » Mohammed-el-Tounsy n'était point rassuré, mais il sut éviter la marmite nègre. C'était un *taleb*, il portait l'encrier passé dans la ceinture, comme un bon lettré qu'il était. Il s'informait, questionnait, prenait des notes et écrivit le récit de son voyage. Ce récit, le docteur Perron l'a traduit en deux volumes qui sont les plus curieux que l'on puisse lire. Toutes les relations que nous avons sur les peuplades africaines et sur les tyranneaux qui les gouvernent nous ont été transmises par des Européens. Nous avons l'opinion des aryens et des chrétiens appréciant des noirs, des idolâtres et des musulmans; c'est pourquoi il est intéressant de savoir ce que pense sur ces mêmes tribus sauvages un sémite fermement attaché à l'islamisme. Le point de vue est autre, et les conclusions sont parfois contradictoires à nos idées.

Le docteur Perron se fatigua du séjour en Égypte et revint en France; il entra en rapport avec le ministère de la guerre, qui utilisa ses connaissances spéciales, et il fit alors son maître livre. On sait que l'orthodoxie musulmane se divise en quatre sectes, qui sont la secte des hanafites, créée par Hanafy de Bagdad et qui embrasse la Turquie d'Europe et l'Asie-Mineure; la secte des schâféites, promulguée par Schaféi et adoptée en Égypte et en Syrie; la secte des hanbalites, issue de Hanbal et que suivent la Chaldée et le pachalick de Bagdad; enfin la secte des malékites, imposée par Maleck à la Barbarie et au Soudan. L'Algérie, comme toute contrée du Moghreb (du couchant), appartient à la secte de Maleck, qui a ses coutumes, ses formes religieuses et sa jurisprudence particulière. Khalil ibn Ishack a écrit un volumineux traité de la jurisprudence musulmane selon le rite malékite; c'est l'ensemble des lois commentées et interprétées qui régissent le peuple arabe répandu sur le littoral de la Méditerranée et au-delà du Sahara. Dans l'intérêt même de la bonne administration de notre colonie algérienne, il était indispensable d'en posséder une traduction; le docteur Perron fut chargé de ce travail; il s'en acquitta avec une science et une habileté qui auraient dû lui ouvrir les portes de l'Institut ou le faire monter dans une chaire de professeur d'arabe. L'ouvrage, qui est des plus intéressans, se compose de cinq volumes in-4°, imprimés à l'Imprimerie nationale, et reste, par conséquent, un livre de bibliothèque, tandis qu'il aurait fallu le publier sous format portatif et le distribuer en profusion à nos officiers d'Algérie, auxquels il ne serait pas inutile. Perron avait eu une idée excellente qui ne put malheureusement parvenir à exécution; il voulait, reprenant la *Bibliothèque orientale* de d'Herbelot, la mettre au courant, c'est-à-dire y ajouter toutes les traditions et tous les faits historiques découverts depuis un siècle. Pour suivre ce projet, dont l'accomplissement eût rendu un

inappréciable service à l'histoire, ce n'est pas la vaillance qui lui manqua, ce fut un éditeur. Une telle œuvre eût exigé au moins six volumes in-4° sur deux colonnes; l'entreprise était lourde; nul libraire ne se sentit le courage de l'accepter, et le docteur Perron y renonça. Ses *Femmes arabes*, sa légende de *Youssouf ben Yacoub* auraient dû engager le ministère de l'instruction publique à lui confier quelque grand travail sur les légendes et l'histoire orientales; il n'en fut rien; en lui on ne vit pas l'arabisant, on n'aperçut que le docteur, et on l'envoya à Alexandrie en qualité de médecin sanitaire. En vérité, un tel homme avait mieux à faire qu'à surveiller les approches de la peste et du choléra. On estima sans doute qu'il avait encore trop de loisirs, on le nomma proviseur d'un collège mixte à Alger. Il y est mort. Je l'ai regretté, car j'avais appris à l'aimer; mais j'ai surtout regretté que l'on n'ait pas mieux utilisé ses aptitudes et sa puissance de travail.

Ce fut lui qui amena chez moi le docteur Cuny. Docteur? c'est par courtoisie qu'on lui donnait ce titre au début de nos relations, car alors il n'était qu'officier de santé. Il avait traversé l'armée française en qualité d'aide-major, l'avait quittée pour des causes ignorées et s'était rendu en Égypte, où il s'était marié. Il avait lu les voyages de Mohammed-el-Tounsy et ne rêvait que d'aller au Darfour et au Ouadaï. Il vint à Paris, où il fut reçu docteur sans trop de difficulté, lorsque l'on eut acquis la certitude qu'il n'exercerait la médecine qu'au-delà du tropique du Cancer. Dès qu'il eut son diplôme en poche, il retourna au Caire, obtint une subvention du vice-roi et partit. Lorsque le sultan du Ouadaï apprit qu'un voyageur blanc, ayant grande réputation de médecin, parcourait ses états, il se dit : « Cet homme doit savoir faire des chandelles, » et il envoya un de ses ministres, accompagné d'une escorte pour saisir le pauvre Cuny et l'amener en sa présence. Cuny suivit le ministre. On le surveillait, car on se doutait bien que c'était un sorcier. On le vit prendre la hauteur à l'aide d'un sextant : « Que fais-tu là? Cet outil te sert à découvrir des trésors. » Cuny protesta de son innocence, mais il recommença le lendemain. Le ministre, qui, pour tout costume, avait une zagaie à la main, hocha la tête avec mécontentement; ce triangle de cuivre l'inquiétait. Le soir même, en voulant franchir un ravin, il tomba et se brisa la jambe. Il dit au docteur Cuny : « C'est toi qui m'as jeté un sort, » et il le fit empaler. On transporta le ministre jusqu'aux pieds du sultan du Ouadaï, auquel il expliqua comment il avait rempli sa mission; le sultan dit : « Mais, alors, je n'aurai donc pas de chandelles! » et il décapita son ministre. Un voyageur français arrivant de Khartoum m'a raconté cette aventure.

XX. — LES ILLUMINÉS.

« Au temps que les bestes parloyent (il n'y ha pas trois jours), » dit Panurge, les tables entrèrent en danse. Les guéridons bavardaient, les chapeaux passaient la capriole, comme eût dit La Bruyère, les paniers eux-mêmes ne pouvaient garder le silence: j'en ai connu un dans lequel l'âme de Molière s'était réfugiée; il écrivait des comédies que nul directeur de théâtre ne voulut recevoir et se plaignait du mauvais goût de notre époque. Chacun se souvient de cette folie qui faisait tourner les tables et les têtes. Possession des nonnains au XVII[e] siècle, convulsionnaires de Saint-Médard au XVIII[e], esprits frappeurs au XIX[e] : c'est à croire que la démence est la prérogative de l'homme. Tout le monde s'éprit de cette nouveauté, si nouvelle que Tertullien l'a condamnée en son temps, et l'on se mit en communication avec les morts. Il y eut des adeptes qui accusaient de matérialisme les personnes auxquelles il semblait singulier que les esprits ne pussent se manifester que dans des meubles. Je fus fort malmené quelquefois, mais la croyance ne me vint pas et je suis resté sceptique. Une secte nouvelle, celle des spirites, est issue de ces calembredaines; elle a ses fidèles, elle a ses photographes qui font le portrait des ombres et sont recueillis par la police correctionnelle (1); elle a son prophète, mort pour les petites gens comme vous et moi, mais, en réalité, vivant dans les espaces intermédiaires, et servant de truchement entre les initiés et la divinité. Beaucoup de lyrisme, peu de raisonnement, le besoin du merveilleux et une forte dose de crédulité suffisent pour avoir la foi. Quelques esprits d'élite furent troublés, Louis de Cormenin entre autres, qui, n'ayant jamais trompé, ne s'imaginait pas qu'on fût trompeur, et qui, momentanément, se laissa duper par une commère de province, à laquelle le *Dictionnaire de la conversation* avait révélé quelques mystères historiques dont elle avait pris sa table pour confidente. Théophile Gautier, qui avait de la tendance au surnaturel, n'était pas très rassuré, surtout après avoir lu le livre du marquis de Miriville (2). Flaubert levait les épaules et disait : « Malgré les peintures des vases grecs, on peut affirmer que le trépied de la Pythie à Delphes n'était autre qu'une table virante. » Un homme de science et de recherche, le chimiste Teyssier du Mottay, fut séduit; il conférait avec l'âme des grands hommes, les interrogeait, admirait leurs réponses et y met-

(1) Voir dans la *Gazette des tribunaux* du 17 et 18 juin 1875, le procès d'un fabricant de photographies spirites; c'est un document très curieux.

(2) *Pneumatologie : des Esprits et de leurs Manifestations fluidiques*, par le marquis udes de Miriville, 1 vol. in-8°; Paris, 1853.

tait une bonne foi que l'on ne pouvait soupçonner. L'éducation de l'âme continuait après la dissolution du corps; il en avait la preuve, car il avait évoqué Lavoisier, qui était au courant de toutes les découvertes de la chimie moderne. J'avais dit à Teyssier du Mottay : « Si j'avais interrogé Lavoisier, aurait-il été aussi instruit avec moi qu'avec vous? » Il m'avait répondu : « Mais certainement. » Il était donc convaincu. Il me demanda d'assister à ses expériences, et je me rendis un matin dans son immense laboratoire, au milieu duquel régnait un fourneau encombré de coupelles, de matras et de cornues. Dans un coin, un guéridon à trois pieds en bois d'érable, dont la tablette était engravée des lettres de l'alphabet et des dix premiers chiffres, pivotait sur son support. Une aiguille immobile, semblable à celle des marchands de macarons, servait d'indicateur aux esprits complaisans. Lorsque j'arrivai, Teyssier du Mottay était en conférence avec Frédéric le Grand, qui lui donnait des renseignemens sur les fusils à tige et les fusils à chambre, dont il convenait de munir les armées. Lorsque Frédéric eut terminé sa leçon, Teyssier me demanda avec qui je voulais m'entretenir : je nommai Michel-Ange. Le guéridon se souleva et deux fois frappa du pied : Pan! pan! Michel-Ange y mettait de la courtoisie et en langage de table répondait : Me voilà! Je causai longuement avec lui; la peinture était le fond de notre conversation; il écrivait Hingres et Delacroy ; cette *h* et cet *y* m'étonnaient bien un peu, mais il ne fallait pas être vétilleux avec un si vieux mort; ce qu'il me dit sur l'art et les artistes de nos jours traînait depuis vingt ans dans les feuilletons et ne rappelait que des lieux-communs. A la sollicitation de Teyssier du Mottay, je m'assis devant le guéridon et j'y appliquai consciencieusement les mains, les doigts écartés et les pouces se touchant : « Vous verrez, ça va aller tout seul. » Ça n'allait pas du tout; au bout de vingt minutes, le guéridon n'était pas sorti de son mutisme naturel. Teyssier s'impatienta : « Vous ne savez pas vous y prendre. » Il se mit à ma place : « Qui voulez-vous? — Mahomet. » Pan! pan! L'âme du Prophète frétillait dans la table. Il répondait à mes questions avec la grâce d'un homme de grande tente, et je remarquai qu'il employait volontiers les expressions empruntées au vocabulaire fourriériste, ce qui prouvait qu'en effet les morts se tiennent au courant des choses d'ici-bas ou simplement que Teyssier avait jeté un coup d'œil du côté du phalanstère. Je demandai à Mahomet pourquoi les pèlerins doivent enterrer les rognures de leurs ongles et de leurs cheveux dans la vallée de Ména; l'explication fut peu orthodoxe. Je dis : « Je voudrais adresser au Prophète, sur qui soient les bénédictions de Dieu! une question touchant à des choses mystérieuses, mais je ne voudrais la formuler que si d'avance il consent à y répondre. — Pan! pan! — Mahomet était bon apôtre et promettait

de satisfaire ma curiosité. Je dis alors : *Etneïm ou etneïm youbkou kem?* Mahomet resta coi; j'insistai. Le pauvre guéridon ne savait de quel côté tourner; je ne voulus pas en avoir le démenti; trois fois de suite je répétai la phrase; le guéridon se balança avec accablement et continua à se taire. J'avais dit : « Deux et deux, combien cela fait-il? » Mahomet ne put répondre : « *Arba* (quatre). » J'arrêtai l'expérience. Teyssier du Mottay ne savait comment expliquer cet incident, qui s'était peut-être produit pour me punir de mon incrédulité. Homme de peu de foi, pourquoi doutez-vous? Quant à lui, sa conviction était absolue, et il donnait ingénûment à la table une impulsion qu'il en croyait recevoir. Cette aventure me valut une fâcheuse réputation dans le monde des spirites, où je fus considéré comme un être sans principes, dont la présence paralysait la manifestation des âmes évoquées. J'étais anathème : les adeptes et les tables se taisaient à mon approche.

Gérard de Nerval ne partageait pas les préventions de ces illuminés; il avait découvert chez moi une ménagère pivotante à trois plateaux superposés, faite sous Louis XVI, et qui avait appartenu à ma grand'mère; les esprits aimaient ce meuble de salle à manger, ils y logeaient et y prononçaient des discours. La douce folie de Gérard s'en réjouissait et je me gardais bien de n'être pas de son avis. Le personnage qu'il appelait et qui ne manquait jamais d'accourir était Adam; non pas l'Adam de l'aurore du monde, immaculé, marchant dans le paradis, mais l'Adam prévaricateur, chassé du jardin de délices, tombé sur la montagne de Sérenbid, se désespérant et recevant de Dieu, en guise de consolation, le livre de la kabbale à l'aide duquel Moïse, Josué, Hélie et Jésus ont fait leurs miracles. Or, ce livre est perdu; Toth hiérogrammate est le dernier qui en ait eu connaissance et c'est pourquoi il est devenu immortel. Il s'agissait de le faire dicter à Adam, qui s'y prêtait avec plus de bon vouloir que de clarté. J'aidais Gérard, que j'aimais beaucoup et dont l'étrangeté pénétrée de démence m'intéressait. Il savait que j'avais un peu étudié la kabbale et me croyait initié. Nous commencions par des objurgations, car il était important que les esprits inférieurs ne vinssent pas troubler les confidences du père des hommes. Gérard de Nerval, tourné vers l'est, dans la direction du pays des Hémiarites, où fut enterré le bâton des patriarches, criait d'une voix lamentable et je répétais après lui : « Va-t'en, Lilith! laisse nous, Nahéma! — Non, Molock! non, tu n'auras pas nos enfans à dévorer! » Une fois, pour mieux neutraliser le mauvais vouloir des larves et des homoncules, il avait apporté de l'*assa fœtida;* Rabelais eût dit : « Ça puait bien comme cinq cents charretées de diables, » et la maison fut empestée. Dans les grandes circonstances, Gérard dansait la danse de Dercéto, qui fut l'Astarté pisciforme; pour

être liturgique j'aurais dû lui faire vis-à-vis et danser la danse de Dag, qui était le dragon à queue de serpent; mais j'y étais malhabile. Un jour, Gérard en exécutant le pas d'exaltation de Dercéto vers Tanit qui est la lune, se heurta la tête contre l'angle d'une bibliothèque; cette contusion modéra ses élans de chorégraphie mystique.

Gérard s'appelait en réalité Labrunie et avait pris le pseudonyme de Nerval, qu'il a rendu célèbre. Il était fou; sa folie intermittente lui laissait, dans les momens de calme, une véritable originalité et bien du décousu dans l'existence. Lorsque la crise, devenant aiguë, le rendait dangereux aux autres et à lui-même, on le transportait à Passy, dans l'ancienne maison du duc de Penthièvre qui est aujourd'hui une maison de santé dirigée par le docteur Blanche; Gérard y trouvait une hospitalité prévoyante et les soins d'une amitié qui ne s'est jamais démentie. Ses accès, qui tantôt le déprimaient jusqu'au coma et tantôt le surexcitaient jusqu'à la fureur ne duraient guère plus de six mois; il en sortait lentement, comme un homme mal éveillé qui est encore sous l'impression du rêve. Bien souvent j'ai été le voir dans l'asile où on lui rendait la raison; un jour, il me dit : « C'est aimable à vous de venir; ce pauvre Blanche est fou; il croit qu'il est à la tête d'une maison de santé et nous faisons semblant d'être des aliénés pour lui être agréables; vous allez me remplacer parce qu'il faut que j'aille demain matin à Chantilly épouser Mme de Feuchères. » Mme de Feuchères, on se le rappelle, avait été liée avec le dernier prince de la maison de Condé et surtout avec un jeune peintre que l'on nommait Ladurner et qui partit pour la Russie vers 1831. Une autre fois, et pendant une autre crise, Gérard avait découvert dans le pavillon qu'il habitait un aliéné qui offrait un cas de pathologie mentale très curieux. C'était un absorbé avec impulsion à la pyromanie. Il ne disait jamais un mot, et refusait toute nourriture; pendant six mois le docteur Blanche l'alimenta à l'aide de la sonde œsophagique. Gérard s'était imaginé que son compagnon était gelé et disait : « Il est comme cela depuis le passage de la Bérésina; Blanche m'a chargé de le dégeler. » Alors il frottait son nez contre celui de ce malheureux et lui soufflait son haleine chaude au visage. L'aliéné se reculait un peu, faisait : « P'hou! » mais ne résistait pas. Cela dura jusqu'au jour où l'absorbé voulut étrangler Gérard, qui renonça à combattre la congélation. Il avait tracé sur une feuille de papier des dessins très compliqués qu'il avait coloriés avec des sucs de fleurs et auxquels il avait ajouté des notes explicatives. Ce dessin, que je garde précieusement et qui est le plus curieux spécimen d'iconographie démente que je connaisse, ce dessin était destiné à dévoiler et à commenter ses idées cosmogoniques. C'est un mélange de littérature, de magie et de kabbale qui est indéchiffrable. Tout gravite autour d'une femme géante, nimbée de sept-

étoiles, qui appuie ses pieds sur le globe, où rampe le dragon, et qui symbolise à la fois Diane, sainte Rosalie et Jenny Colon. Cette confusion était devenue naturelle chez Gérard, pour qui le souvenir de Jenny Colon avait pris les proportions d'une hallucination permanente. On a dit que l'amour toujours dédaigné qu'il éprouva pour elle l'avait conduit d'abord à la ruine et ensuite à la folie. Ceci est une légende, et comme c'est Nerval lui-même qui l'a créée, il n'est pas surprenant qu'elle ait été adoptée et répétée par ses amis, dont le nombre fut considérable, car il était affable et d'un commerce sûr. La vérité est plus simple et l'on peut dire qu'elle est exclusivement physiologique.

Gérard de Nerval n'a jamais été indemne du cerveau; lorsqu'il suivait, en qualité d'externe libre, les cours de seconde et de rhétorique au collège Charlemagne, il se rendait parfois dans l'île Louviers, qui existait encore, et qui était couverte de chantiers. A l'aide des bûches et des cotrets, il s'y construisait une hutte dans laquelle il vivait plusieurs jours de suite, allant acheter sa nourriture chez les fruitières du voisinage, et courant le long des piles de bois, sans en être empêché par les ouvriers, auxquels il « payait à boire. » Plus tard, il partagea l'existence d'Arsène Houssaye, de Camille Rogier, de Théophile Gautier dans la vieille maison de l'impasse du Doyenné; cette période de sa vie, il l'a racontée sous le titre de : *la Bohême galante*. Un jour, au coucher de soleil, à Montmartre, sur la terrasse d'une maison à l'italienne, il vit une apparition et entendit une voix qui l'appelait. Il s'élança, tomba et resta évanoui du choc, qui aurait pu le tuer. On le conduisit chez le docteur Blanche ; ce fut son premier accès caractérisé : hallucinations du sens de l'ouïe et du sens de la vue. Dès lors son âme ne lui offrit plus aucune sécurité; elle s'endormait, s'égarait, se réveillait au hasard des impulsions d'un système nerveux mal équilibré. Ce petit homme inculte, auquel nous n'avons connu qu'un aspect délabré, eut ses jours d'élégance. Il avait hérité d'une cinquantaine de mille francs; il eut des gants jaunes et des vêtemens de raffiné. Il s'était épris de Jenny Colon, actrice blanche, grassouillette, à chevelure d'un blond douteux, de distinction peu apparente, qui eut quelques succès sur les scènes du Vaudeville et de l'Opéra-Comique. Il l'adora, mais à distance, comme les nerveux atteints d'érotomanie, don Quichotte de l'aliénation paisible, auquel suffit la contemplation de l'être aimé. Il avait loué une stalle d'orchestre permanente au théâtre où jouait cette Dulcinée, dont le Toboso n'était pas un royaume inaccessible. Chaque soir, il lui envoyait un bouquet de chez Mlle Prévost, la fleuriste en renom ; pour mieux la voir, il achetait toute sorte de lorgnettes ; pour mieux l'applaudir, il avait des cannes richement montées, dont il frappait le plancher à coups redoublés. Je disais à Théophile Gautier : « Comment

s'est ruiné Gérard? » Il me répondit : « En faisant des excès de cannes et des débauches de lorgnettes. » En outre, ayant découvert chez un marchand de bric-à-brac, un très beau lit renaissance, il en avait fait l'acquisition, pensant que peut-être un jour Jenny Colon y reposerait. Pour loger ce lit, il loua un appartement qu'il meubla de vieux bahuts, de chaises gothiques, de stalles épiscopales, de prie-Dieu moyen âge. Quand la misère vint, les meubles furent vendus l'un après l'autre, seul le lit fut conservé; pour le remiser Gérard loua d'abord un appartement plus petit, puis une chambre, enfin un grenier. Ce lit seul lui assurait un asile. Lorsque le lit s'en alla chez un brocanteur, Gérard devint errant. Il passait la nuit sur un banc, aux Halles, dans le cabaret de Paul Niquet et dans ces maisons sur lesquelles on lit : « Ici on loge à la nuit. » La police des garnis le connut. Un jour, sur le boulevard, au coin de la rue de la Michodière, Gérard était arrêté à causer avec deux ou trois de ses amis. Un sergent de ville s'approcha et lui demanda ses papiers. Où travaillait-il? Partout; chez Gautier, chez moi, dans les cafés borgnes, où il ne lui déplaisait pas d'aller, sous les arbres des Tuileries, aux bibliothèques publiques, dans les cabinets de lecture, sous les portes cochères, partout enfin, excepté dans son domicile, car il n'en avait pas. Il écrivait sur des bouts de papier, sur des dos d'enveloppe, sur des bandes de journal, à l'encre, au crayon; ses manuscrits suffisaient à démontrer son instabilité mentale. Son talent n'en était pas moins très fin, très vif, avec une fleur de distinction qui jamais n'y fait défaut.

Dès qu'il cessa de voir Jenny Colon, elle devint pour lui une sorte d'apparition interne avec laquelle il vécut. Troublé par ses idées de kabbale et de magie, il la confondit avec les déesses, avec les saintes, avec les étoiles; un jour, il s'avisa qu'elle ne pouvait être que l'incarnation de sainte Thérèse. Eut-elle connaissance de l'amour extatique dont Gérard avait chastement brûlé pour elle? Longtemps après, un soir, à Bruxelles, Théophile Gautier lui en parla; elle répondit : « Je l'ai vu une seule fois, lorsqu'il est venu m'offrir d'écrire pour moi un opéra, *la Reine de Saba*, dont Meyerbeer devait faire la musique; je recevais ses bouquets sans trop savoir d'où ils venaient; j'ai entendu bavarder de cette histoire dans les coulisses, je n'y ai pas attaché d'importance. Ne m'accusez pas de l'avoir fait souffrir : quand celui qui aime reste muet, celle qui est aimée devient sourde. Dites à votre ami que je suis innocente du mal qu'on m'attribue. » Gautier, de qui je tiens l'anecdote, raconta cette conversation à Gérard. Sa réponse fut étrange : « A quoi cela aurait-il servi qu'elle m'aimât? » Puis il récita en allemand la strophe d'Henri Heine : « Celui qui aime sans espoir pour la seconde fois est un fou; moi je suis ce fou. Le ciel, le soleil, les étoiles en

rient. Moi aussi j'en ris, j'en ris et j'en meurs! » Gautier ajoutait : « Il a toujours été fou. » C'est mon avis et c'est aussi l'avis des aliénistes.

En décembre 1854, il ne fut pas difficile de constater que les symptômes de folie reparaissaient. Gérard devenait incohérent; la kabbale et le dogme de l'immaculée conception se heurtaient dans sa tête et produisaient des idées où le délire dominait. Lui, si doux, si enfantin d'habitude, il avait des accès de méchanceté, il les prévoyait et sentait qu'il n'était plus le maître de les dompter. On avait essayé de le ramener chez le docteur Blanche, où l'accueil le meilleur l'attendait toujours; il s'échappa et disparut pendant deux semaines. Où alla-t il? On ne le sut pas; nous apprîmes plus tard qu'à cette époque, il avait été vu à Creil, où il était resté deux jours dans « un bouchon » fréquenté par les ouvriers. Quand il revint, il était d'attitude plus calme; cependant on lui enleva un couteau, — un couteau de treize sous, — à manche en os, à lame droite, effilée, à virole, qui était une arme dangereuse et dont il avait menacé un de ses amis. Dès qu'il avait quelque argent, il parcourait les quais, fouillant les boîtes des marchands de méreaux et de médailles; il achetait toutes les monnaies qu'il découvrait au type de Nerva, disant qu'il ne voulait pas que les portraits d'un de ses ancêtres traînassent dans le commerce. L'argent ne lui fit jamais complètement défaut; dans trois endroits, il était toujours certain d'en trouver; de plus, comme il était discret et qu'il ne demandait jamais plus de vingt francs à la fois, il n'avait pas de refus à redouter. La dernière fois que je le vis, ce fut le samedi 20 janvier 1855. La neige couvrait Paris, qui était lugubre. Théophile Gautier était venu au bureau de la *Revue de Paris* pour causer avec nous du *Capitaine Fracasse*, qu'il avait alors quelque velléité de commencer. Gérard entra; il portait un habit noir si chétif que j'eus le frisson en le voyant. Je lui dis : « Vous êtes bien peu vêtu pour affronter un froid pareil. » Il me répondit : « Mais non, j'ai deux chemises; rien n'est plus chaud. » Gautier, que sa qualité de vieil ami de collège et de lettres autorisait à avoir plus de franc-parler que moi, lui dit : « Il tombe des pleurésies et il souffle des angines; il y a ici des gens qui ont plusieurs paletots et qui seraient enchantés de t'en prêter un jusqu'à ton dernier jour. » Gérard répliqua : « Non, le froid est tonique; les Lapons ne sont jamais malades. » Il nous parla de Foulques de Nerva, dont il voulait écrire l'histoire parce qu'il en descendait. Du reste, les mâles de sa famille étaient reconnaissables à ce fait surnaturel qu'ils naissaient avec le tétragramme de Salomon tracé sur la poitrine, un peu au-dessous du cœur. Puis, brisant tout à coup la conversation, il me dit : « J'ai acheté un objet très rare; mais les marchands sont si

bêtes qu'ils ne savent même pas ce qu'ils vendent; je vais vous le montrer : c'est la ceinture que portait Mme de Maintenon quand elle faisait jouer *Esther* à Saint-Cyr. » En dépliant avec soin un papier fripé, il en tira un cordon de tablier de cuisine, cordon étroit, en fil écru, assez résistant et qui paraissait neuf. Gautier et moi, nous échangeâmes un coup d'œil et je répondis : « En effet, c'est très curieux. » Nous sortîmes tous les trois; le temps était dur; la roue des voitures geignait en écrasant la neige accumulée. Gautier dit : « Gérard, viens dîner avec moi, je te ferai manger un risotto. » Gérard refusa; je lui dis : « Il fait bien froid; j'ai une chambre pour vous à la maison. » Il tira de sa poche une pièce de vingt francs qu'on venait de lui donner, que je vois encore, — c'était un Louis XVIII habillé, de 1814, — et me répondit : « Merci, je n'ai besoin de rien, j'ai ma semaine. » Et redoutant notre insistance, il nous quitta. Je ne le revis que dans la salle intérieure de la Morgue, couché nu sous un couvercle de zinc.

Le vendredi 26 janvier, de très bonne heure, on vint m'avertir de la part de Théophile Gautier que Gérard avait été trouvé pendu rue de la Vieille-Lanterne. Un commissaire de police nommé Blanchet, qui avait été pion de garde aux arrêts du collège Saint-Louis, lorsque je m'en évadai, avait fait enlever le corps et avait envoyé chercher Gautier et Arsène Houssaye pour constater l'identité. Gautier, qui avait une vive affection pour Gérard, était extrêmement ému. Le cadavre avait été transporté à la Morgue; je pus l'y voir. Le pauvre Gérard était étendu sur le dos, les yeux fermés, la langue affleurant les lèvres entr'ouvertes, les doigts des mains infléchis en dedans, le visage calme, la tête légèrement inclinée sur l'épaule gauche, la pointe des pieds très en dehors. Nulle trace de violence, nulle ecchymose, nulle contusion; autour du cou un sillon plutôt brun que rouge indiquait la pression du cordon, du cordon de tablier de cuisine qu'il m'avait montré six jours auparavant et que sa folie prenait pour la ceinture de la marquise de Maintenon. Le doute n'était pas possible, Gérard s'était suicidé; l'hypothèse d'un meurtre ne fut admise ni par le commissaire de police, ni par les hommes fort experts de la Morgue, ni par le médecin légiste qui examina le corps. Le mot d'assassinat fut cependant immédiatement prononcé, mais dans des circonstances particulières qu'il faut rappeler pour lui enlever l'importance qu'on lui a donnée. Lorsque l'on alla commander le service religieux à Notre-Dame, ce fut un cas de conscience de déclarer que le corps pour lequel on réclamait les prières de l'église était celui d'un suicidé. Le vicaire de service à la sacristie demanda des détails. Il les écouta attentivement et dit : « Quelqu'un a-t-il vu ce malheureux se pendre? — Non, personne. — Alors, reprit-il, notre devoir est de supposer qu'il a été victime

d'un crime. » L'enterrement eut lieu le 30 janvier; la foule y était grande. Gautier, souffrant d'un abcès à la gorge, était venu, la tête enveloppée d'un châle jaune qui faisait ressortir la pâleur de son visage décomposé par la douleur.

A cette époque, bien des bruits ont couru que la crédulité publique accepta sans contrôle; récemment on a essayé de les faire revivre et l'on a dit que Gérard avait été tué, dépouillé par des malfaiteurs qui avaient accroché son cadavre à une grille pour faire croire à un suicide. C'est une erreur; Gérard s'est pendu; il s'est pendu parce qu'il était fou et qu'il n'y a pas un fou, si tranquille, si apaisé, si « gai » qu'il soit, qui, sous une impulsion que l'on ne peut prévoir, ne cherche à se donner la mort. C'est là un fait que la science aliéniste ne permet pas de nier. Une enquête a été faite; on a reconstitué l'emploi de la soirée et de la nuit de Gérard jusqu'à trois heures du matin; cette enquête a été résumée dans un rapport que l'on a eu raison de ne pas divulguer; j'ai eu ce rapport entre les mains, treize ans plus tard; il a été détruit lors des incendies allumés par la Commune. L'enquête prenait Gérard à cinq heures et demi du soir, dans un cabaret des Halles, où il dîna; au cours de la soirée, il fut vu dans trois maisons différentes; vers deux heures du matin, il échangea quelques paroles avec une ronde de police qui traversait la place Baudoyer. Il était vêtu de l'habit noir que je lui avais vu, portait deux chemises l'une sur l'autre et était coiffé d'un chapeau de haute forme. Cette nuit-là, il a gelé à dix-huit degrés; la fatigue le prit, et, pour dormir, il se rendit rue de la Vieille-Lanterne, où il connaissait un garni dans lequel il pouvait coucher : droit à la paille, dix centimes.

La rue de la Vieille-Lanterne, aujourd'hui détruite, était une ruelle du moyen âge semblable à celles qui longent les murailles de Saint-Jean-d'Acre. C'était un ruisseau à ciel ouvert, prenant naissance à la rue de la Planche-Mibray, se creusant et restant en contrebas de la rue de la Tuerie, par laquelle elle communiquait avec la place du Châtelet, à l'aide d'un escalier de six marches. Sur l'escalier un corbeau apprivoisé se tenait tout le jour et disait : J'ai soif! Un égout partant du marché de Saint-Jacques-la-Boucherie et se dégorgeant dans la Seine au quai de Gesvres s'ouvrait dans la rue de la Vieille-Lanterne par deux poternes, l'une à droite, l'autre à gauche, se faisant face et fermées par une forte grille en fer. C'était un lieu sinistre d'aspect, à la fois sentine et coupe-gorge; en 1848, un des chefs de l'insurrection de juin y avait établi son quartier-général. Au-dessus de la baie formée par les murailles rapprochées, on apercevait la Victoire dorée de la colonne du Châtelet, qui apparaissait comme une divinité s'envolant hors de cette fosse. Dans toute la rue une seule maison : cabaret, bouge et garni. Gérard de

Nerval frappa à la porte vers trois heures du matin; les gens dormaient, engourdis dans la chaleur; dehors le froid était terrible : Longtemps, — pendant plus d'un quart d'heure, disait le rapport, — Gérard heurta; la porte inhospitalière resta close; nul ne consentit à se déranger pour ouvrir au pauvre homme qui fuyait l'obscurité glaciale et dont la lassitude appelait le sommeil. Il se découragea; il alla s'asseoir sur l'escalier que dominait la rue de la Tuerie; probablement il s'y endormit. Que se passa-t-il en lui lorsqu'il se réveilla? Il a emporté son secret. Une vision lui montra-t-elle sa misère, son affaiblissement, l'instabilité de son existence toujours menacée par la folie et par la pauvreté, et alors se résolut-il à en finir? Sa surexcitation intellectuelle lui fit-elle apercevoir, à l'issue de cette vie, les félicités que la magie promet à ses adeptes? implora-t-il Trismégiste? évoqua-t-il l'âme universelle dans laquelle il voulait s'absorber? Je l'ignore. Il prit son cordon, l'attacha au barreau transversal de la grille, y passa le cou, rabattit son chapeau sur ses yeux et se laissa aller. L'extrémité de ses pieds rasait le pavé. La mort, ou du moins la syncope, dut être très rapide, car nulle crispation n'avait déformé le visage. Un phénomène physiologique constaté démontra que la mort avait eu lieu par strangulation. Un chiffonnier l'aperçut au moment où le jour commençait à paraître et alla prévenir le commissaire de police. Dans les poches du vêtement on trouva des papiers d'identité et les deux sous qu'il avait conservés pour dormir à l'abri.

Malgré sa vie vagabonde, sans but et sans mesure, Gérard de Nerval était un homme d'une délicatesse rare; c'est pour lui que semble avoir été écrite la phrase de Diderot : « C'était une âme charmante. » Quand la folie se reposait de lui, elle ne lui laissait qu'une rêverie dont l'expression était touchante. Même dans son état mental le plus parfait, c'était un illuminé. S'il n'avait mis fin à son existence, il serait sans doute devenu un paralysé général; déjà les idées de grandeur l'avaient saisi; il parlait des châteaux qu'il voulait se faire bâtir à Ermenonville il s'enquérait du prix du domaine de Mortefontaine; et, une quinzaine de jours avant sa mort, il me disait que les infirmiers de la maison du docteur Blanche étaient émerveillés de sa beauté lorsqu'ils le mettaient au bain. Monomanie des grandeurs, orgueil de soi-même, ce sont là les prodromes de la paralysie générale. Le jour où Eugène Forcade m'a expliqué une opération de bourse qui devait lui rapporter sept millions en vingt-quatre heures, j'ai compris qu'il était perdu. Né le 21 mai 1808, Gérard n'avait pas encore quarante-sept ans lorsqu'il mourut; il en paraissait plus de soixante, tant son mal et l'existence disloquée qui en était la conséquence l'avaient harassé. Timide et déférent dans ses jours de calme, il était hardi,

agressif et parfois querelleur, lorsque son âme oscillait sans rencontrer de point d'appui. Un jour il arriva très courroucé chez Gautier : « Adieu, je pars pour Guernesey et je vais dire son fait à Hugo; il nous a déshonorés et je viens de m'en apercevoir. » Rien ne l'apaisa. « Hier, j'ai relu *le Pas d'armes du roi Jean*; il y dit :

Force aïeules
Portant gueules
Sur azur.

Ne sait-il donc pas qu'en blason, si ce n'est dans les armes à enquérir, il est interdit de placer émail sur émail, métal sur métal, fourrure sur fourrure? C'est une honte pour l'école romantique. Dès que j'aurai réuni trois cents francs, je m'embarque à Granville et je vais provoquer cet Olympio. » Les trois cents francs ne se trouvèrent pas et Gérard oublia sa colère.

Gérard avait laissé une partie de ses papiers chez le docteur Blanche; Arsène Houssaye, Gautier et moi nous les examinâmes, afin de reconnaître s'il y avait lieu d'en publier quelques-uns. C'était un fatras qui ne contenait rien d'inédit: des vers pour *Piquillo*, des fragmens d'articles parus dans la *Revue des Deux Mondes*, dans *l'Artiste*, et le manuscrit des *Nuits du Ramadan*, roman oriental que *le National* avait inséré en 1850. Nous fûmes très surpris en constatant qu'un tiers du manuscrit environ n'était pas de l'écriture de Gérard, mais bien de celle de Francis Wey. Gérard ne parvenait que difficilement à remplir sa tâche quotidienne, car il faisait les feuilletons au fur et à mesure des exigences du journal. Il parla de son embarras à Francis Wey, qui se mit à sa disposition avec une complaisance et une discrétion absolues. Donner son argent, c'est facile; mais donner son travail, n'en retirer ni le bénéfice matériel, ni le bénéfice moral, c'est là un fait rare que nous aurions toujours ignoré si l'original même des *Nuits du Ramadan* n'avait passé sous nos yeux; ce fait m'a paru trop honorable pour n'être pas dévoilé (1). Gérard de Nerval a beaucoup produit, avec les intermittences que lui imposait sa maladie, mais dans ses œuvres il en est une qui a une valeur exceptionnelle, et cette valeur est exclusivement scientifique. Dans les deux mois qui précédèrent sa mort, il a écrit une nouvelle intitulée : *Aurélia, ou le Rêve et la Vie*, qui est une sorte de testament légué aux méditations des aliénistes. C'est la folie prise sur le fait, racontée par un fou dans un moment lucide; c'est une confession sincère où la génération des conceptions délirantes

(1) Francis Wey est mort à Paris, le 9 mars 1882, à l'âge de soixante-neuf ans.

est expliquée avec une clarté extraordinaire. Dans la folie, surtout dans la folie absorbante qui fut souvent le cas de Gérard, les drames les plus extravagans se nouent, s'enchevêtrent, mêlant le rêve à la réalité, décomposant les sentimens pour en faire des sensations, prenant les idées pour des actes, et arrivent à un degré d'acuité si intense que l'on ne peut comprendre que l'âme ne succombe pas aux émotions qui l'assaillent. Ces drames, dont le malade a seul conscience et que nul n'est assez habile pour deviner, Gérard les a mis en lumière. Tout aliéniste qui voudra connaître les modes de production des phénomènes morbides dont le cerveau des fous est travaillé devra étudier ce livre. C'est une analyse psychologique de premier ordre; c'est mieux que cela : c'est l'autopsie d'une âme qui ne s'appartient plus, c'est la dissection des fantômes qui la tourmentent, c'est la cristallisation du nuage, la prise de possession de l'insaisissable. J'ai lu plus d'un livre par lequel le mystère de la folie peut être pénétré, les *Dialogues* de Jean-Jacques Rousseau, les *Reliquiæ* du docteur Charles Lefebvre, *ma Loi d'avenir*, testament de Claire Desmare, une saint-simonienne qui, en 1832, se tua avec son amant; mais nul n'est comparable à ce petit volume où la pathologie mentale trouvera des notions précises qui parfois lui font défaut. Ce n'est pas une œuvre d'imagination : c'est l'imagination elle-même qui apparaît et se montre au milieu des troubles où elle perd sa conscience et sa responsabilité.

Gérard n'est pas le seul qui, dans le monde des lettres, soit parti en dérive; sans parler d'Armand Barthet, l'auteur du *Moineau de Lesbie*, que Charenton recueillit et que je n'ai pas côtoyé, je me souviens de Paul Deltuf, dont le talent fin, concentré, un peu froid, n'était pas pour plaire à la foule, mais était goûté des délicats. Il était petit, assez triste, avec une figure maigrelette et de jolis yeux noirs dont parfois l'expression était navrante. Il boitait, en semblait humilié et n'essayait même pas de dissimuler sa claudication, qui était excessive. Il avait quelque aisance. Une quinzaine de mille livres de rentes, — disait-on, — lui permettaient de développer ses aptitudes à loisir. Il était ambitieux et rêvait des succès littéraires que son imagination, trop réservée, ne faisait pas prévoir. Il aimait la gloire, mais il aimait aussi l'amour. Le pauvre garçon tomba mal. Il y a d'admirables flacons qui contiennent des poisons subtils : « Rustighello! tu te garderas de toucher au flacon d'or! » — Il y toucha. Quel rêve! rencontrer du même coup une femme qui est un « ange » et un ami intelligent, expert aux choses de la spéculation; gravir du même pas l'échelle qui mène au septième ciel et l'escalier du temple de Plutus; être aimé, riche et sur le point de devenir célèbre! Qu'importe une jambe plus courte que l'autre? quand on a des ailes, on peut boiter impunément. Au bout de peu de temps, il était

ruiné et mis à la porte. La sirène de l'agiotage avait chanté d'une si douce voix que Paul Deltuf s'était laissé dévorer. Il comprit que l'on s'était moqué de lui, que l'amour n'avait été qu'un appât où il mordit pendant qu'on le dévalisait; sa colère et sa douleur furent vives. Il se vengea et écrivit *les Pigeons de la Bourse;* ce n'est pas un roman, c'est son histoire; si on levait les masques, on nommerait les personnages. Le choc avait été trop rude pour Deltuf et trop inattendu; perdre tout à la fois : les illusions et la fortune; rester seul en face de la pauvreté possible, ne plus trouver en soi que des sentimens lacérés, ne garder que l'amertume du souvenir, mesurer la profondeur de la chausse-trape où l'on s'est précipité avec ardeur, c'est pour ébranler les natures les plus résistantes, et celle de ce malheureux était débile. La vie lui devint insupportable; il s'imagina que l'on se moquait de lui, sa claudication lui fut odieuse, le bruit de sa canne sur le pavé sonnait en lui comme la perpétuelle ironie du sort. Il voulut forcer le monde à reconnaître sa supériorité et lui prouver que le roman n'ayant été qu'une fantaisie de sa jeunesse, il portait les facultés des historiens; il écrivit une *Histoire de Machiavel* que personne ne lut. Son trouble augmenta; il voulut dévoiler les origines mêmes du moyen âge; les héros primitifs l'attirèrent; il dépouilla les textes, et, après tant d'autres, s'ingénia à dresser les statues d'Attila et de Théodoric de Vérone. Sa tête se dérangea tout à fait; des idées de grandeur l'assaillirent; parfois il voulait se tuer, il écrivait à ses amis : « Adieu! je vais mourir! » Parfois, toute fortune lui était acquise, et il écrivait : « Viens vite, j'ai trois millions à ta disposition. » Il prenait un rasoir pour décapiter des portraits. Il devenait dangereux : on le transporta à Clermont, dans l'asile dirigé par les frères Labitte; la paralysie générale l'envahissait, il s'affaissa dans la vie végétative et mourut. Est-il devenu fou parce qu'il a été ruiné? s'est-il ruiné parce qu'il était déjà atteint de la monomanie des richesses et qu'il a demandé à l'agiotage ce que l'on ne doit exiger que du travail? Je sais bien ce que l'aliénisme répondrait, mais je ne suis pas aliéniste. Je me figure que s'il eût continué sa vie laborieuse, s'il n'eût pas tenté le sort, il eût échappé à la ruine, à la déception, à la folie et à l'internement dans la triste maison où la mort le délivra.

J'avais connu Deltuf par l'entremise de Gustave Flaubert, qui appréciait son talent. Il n'y avait rien de commun ni dans leur façon de concevoir ni dans leur manière d'exécuter; néanmoins ils s'étaient attachés l'un à l'autre par ces liens mystérieux qui rapprochent souvent les natures les plus disparates. Flaubert s'était enfin décidé à avoir un domicile à Paris, et il avait loué, boulevard du Temple,

dans une maison bâtie sur l'emplacement de celle où Fieschi dressa la machine infernale, un appartement dans lequel il passait six mois de l'année. Nous étions en 1856; rien n'était changé au régime intérieur de la France; la presse se débattait toujours sous le décret du 17 février 1852; les avertissemens n'étaient point ménagés aux recueils périodiques, la *Revue de Paris* en savait quelque chose. Louis de Cormenin, marié depuis le mois de mars 1854, semblait ne plus s'occuper que platoniquement de littérature. Flaubert travaillait aux derniers chapitres de *Madame Bovary;* Bouilhet venait d'achever *Madame de Montarcy*, son premier drame en vers; Théophile Gautier faisait le feuilleton dramatique du *Moniteur* et continuait à parler du *Capitaine Fracasse*. Nous étions en relations constantes, nous voyant souvent au cours de la semaine et nous retrouvant tous les dimanches, sous la présidence d'une femme charmante, à une table autour de laquelle j'ai vu souvent Eugène Delacroix, Henri Monnier, Chenavard, le peintre Ricard, Auguste Préault, sans compter quelques écrivains encore vivans et un compositeur d'un grand talent, qui est actuellement membre de l'Institut. Nous avons passé là des heures heureuses et libres qui furent comme les dernières vibrations de notre jeunesse. On causait de bien des choses quelquefois trop frivoles et parfois trop sérieuses; comme l'oncle Toby, chacun avait son dada. Celui de Gautier, de Flaubert et de Bouilhet était le même : l'art pour l'art. Souvent j'ai été traité de barbare sans me trouver offensé. Là on prêchait, — et on prêchait d'exemple, — la prédominance de l'artiste sur l'homme, et lorsque j'osais dire que c'était le bon moyen de ne faire que de l'ornementation, on m'appelait : « bureaucrate, » ce qui était une grosse injure. — Nul ne doit en littérature dévoiler ses sentimens; si un roman laisse transparaître les opinions de l'auteur, le roman n'est bon qu'à jeter au feu; créature impersonnelle, l'écrivain se substitue à ses personnages, pense et agit comme eux, sous peine de ne pas savoir son métier. C'est par les contrastes que l'on parvient à la force descriptive; pour bien raconter un bon dîner, il est utile d'avoir faim, et pour décrire la chaleur du Sahara, il n'est pas mauvais de grelotter. Rien de ce qui sort de l'imagination n'est excessif, puisqu'une conception a la valeur d'un fait; le sujet d'une œuvre d'art, quel qu'il soit, est insignifiant, l'exécution seule est importante; bien peindre un colimaçon rampant sur un chou, bien peindre Apollon contemplant Vénus, c'est tout un. Que faut-il pour être un écrivain de choix? Suivre une comparaison, éviter les phrases toutes faites, n'employer qu'à la dernière extrémité les verbes auxiliaires, rechercher les mots qui font image; il est beau de dire : « Sa chevelure se crespelait d'or; » il est vulgaire d'écrire : « Ses cheveux blonds étaient ondulés. » De

temps en temps, afin « d'épater les bourgeois, » il est bon de faire usage de mots rares; ainsi, dans un portrait de femme, il pourrait y avoir congruité à introduire une phrase dans le genre de celle-ci : « Sa taroupe soyeuse et ses sourcils murzuphlisés augmentaient la fulguration de son regard. » Le galbe des phrases doit être net et la couleur doit en être truculente; quant à ce que les phrases expriment, il serait patibulaire de s'en préoccuper. Avoir des idées en poésie, c'est prendre un vase d'or pour y faire cuire des citrouilles. Il faut être païen et n'adorer que la forme. — Et l'on citait avec admiration le cardinal Bembo, qui faisait lire son bréviaire par son camérier pour ne pas gâter sa latinité.

Ces paradoxes, qui avaient la valeur d'un lieu-commun, semblaient des articles de foi : hérétique qui ne s'y soumet; j'étais hérétique et depuis longtemps j'avais renoncé à ce genre de discussion dont je connaissais la stérilité. Il n'y a pas de doctrine en art, il n'y a que des tempéramens; j'admire la beauté partout où je la rencontre et je sais que les systèmes sont la résultante des défauts et des qualités de celui qui les promulgue. J'écoutais, le plus souvent en silence, et je battais des mains, lorsque Gautier, s'échauffant, disait : « Mes vers sont des cavaliers d'or qui galopent sur un pont d'airain. » Flaubert disait à Gautier : « Que penses-tu de Molière? » Gautier répondait : « Comme tapissier, il avait peut-être quelque mérite; mais comme poète, ce Poquelin est un pleutre que nous aurions sifflé s'il s'était produit en 1830. » Flaubert regimbait et disait : « Je te trouve sévère, il a fait de belles choses. » Gautier prenait un air tragique en répliquant : « Que l'on ne me parle point de ce compagnon ; il a fait des cacophonies d'images qui méritent la corde. O Flaubert! comment, toi, qui passes pour avoir quelque orthographe, peux-tu supporter la turpitude que voici :

Et par un doux hymen, couronner en Valère
La flamme d'un amant généreux et sincère ?

Alors tu admets que l'on peut couronner une flamme? » Flaubert convenait que Molière avait des torts, mais il se hâtait d'ajouter : « Il y a dans *le Malade imaginaire* une phrase admirable, une phrase de génie qui en fait un écrivain de vaste envergure; il a écrit : « Ce sont des Égyptiens vêtus en Maures qui font des danses mêlées de chansons. » — Ça, c'est un diamant. » Lorsqu'il était question de Racine, on n'épargnait pas les invectives; selon la disposition de son esprit, Flaubert éclatait de rire ou de fureur, en répétant :

De ton horrible aspect purge tous mes états.

Purger des états! les purger d'un aspect! « Et cependant, disait-il avec tristesse, c'est Racine qui a créé le plus beau vers de la langue française. — Lequel? » Flaubert alors redressait sa haute taille, et de sa voix la plus cuivrée criait :

La fille de Minos et de Pasiphaé!

Un jour, pendant le dîner, Flaubert ayant cité *les Messéniennes* avec éloge, Gautier devint pâle, posa sa main sur le couteau à découper et dit : « Flaubert, tu as failli mourir! »

A ce moment, c'est-à-dire à la fin de l'automne de 1856, Flaubert était très surexcité, car l'Odéon avait mis en répétitions la pièce de Bouilhet, et il ne quittait pas le théâtre. Il en avait pris possession, il était là dans un milieu nouveau qui l'intéressait, développait en lui une activité inaccoutumée et l'avait saisi. Il arpentait la scène, faisant reprendre les tirades, indiquant les gestes, donnant le ton, plaçant, déplaçant les personnages, tutoyant tout le monde, les garçons d'accessoires, les acteurs, le souffleur et les machinistes; la salle n'était remplie que de sa tempête; l'œuvre de Bouilhet eût été sienne qu'il ne se serait pas tant démené pour la faire réussir. Avec son bon cœur et sa forte intelligence, il avait compris que c'était là une partie suprême et que, si la pièce tombait, Bouilhet tombait avec elle, ou plutôt retombait dans la vie de province, dans les leçons de latin, dans la misère morale et dans le découragement. Il fut admirable d'ardeur, de dévoûment et même d'habileté, car, malgré l'impétuosité de sa nature, ce n'est pas vainement qu'il était né en Normandie, et la finesse ne lui faisait pas défaut. On caressait les critiques influens, on se liait avec les jeunes gens des écoles, qui sont parfois un redoutable public; on voulait ne rien laisser au hasard, et Flaubert s'y employait sans se ménager. Bouilhet laissait faire; il suivait Gustave comme une ombre, approuvait et ne se sentait pas rassuré. Sa timidité semblait accrue de tout le bruit dont on l'entourait; il était ahuri et eut plus d'une fois des crises de larmes. Le spectateur qui, à l'heure d'une première représentation, s'assoit avec indifférence dans sa stalle, lorgne les femmes, blâme le costume des acteurs, cause avec ses voisins, n'écoute pas la pièce, ne se doute guère des affres que le pauvre auteur a traversées pour arriver à cette soirée d'où peut dépendr son avenir. Pour faire une mauvaise pièce, il faut déjà bien du talent. S'amuser à être bruyant, à cabaler, à ne pas vouloir entendre lorsqu'un inconnu débute, c'est un crime. Victorien Sardou n'est pas mort de la chute de *la Taverne des étudians*, qui était une excellente comédie en vers : c'est un miracle.

Le 6 novembre 1856, le rideau de la scène de l'Odéon se leva pour la première fois sur *Madame de Montarcy*. Ai-je besoin de dire que j'étais là, tout ému, prêtant l'oreille, épiant l'impression des visages et poussant un soupir de satisfaction chaque fois que la toile s'abaissait après un acte joué sans encombre? Bouilhet était sur le théâtre, derrière un portant, affaissé, n'entendant pas les applaudissemens, croyant toujours que l'on sifflait, me saisissant le bras comme un enfant qui a peur et me disant : « Ne t'en va pas! » Tout marchait à souhait cependant, les vers étaient sonores, les acteurs n'étaient pas mauvais, et les bravos spontanés éclataient sans avoir besoin des encouragemens de la claque. Rien ne ranimait le pauvre Bouilhet, qui subissait une émotion trop forte pour lui. La pièce eut un grand succès qui se soutint pendant soixante-dix représentations. C'était un drame en vers de la pure école romantique. Il y avait une dissonance qui, heureusement, ne compromit rien; cela ressemblait à un chapitre de Saint-Simon mis en vers par un disciple de Victor Hugo; la couleur locale et la vérité historique n'y gagnaient guère, mais qu'importe, puisque les vers étaient beaux! En souvenir de *Hernani*, de *Ruy Blas*, des *Burgraves*, il y avait la tirade politique, et l'on put s'étonner du langage que parlait Louis XIV :

Vous entendrez rugir une de ces batailles
Où les peuples entiers se mordent aux entrailles,
Un combat formidable aux cris désespérés,
Dont parleront longtemps les hommes effarés;
Car nous saurons du moins, si notre France expire,
Lui creuser un tombeau plus large qu'un empire.

Les vers étaient de haute facture, ils furent acclamés, et c'était justice. Au milieu de la nuit, Flaubert, Gautier, le comte d'*** et moi nous reconduisîmes Bouilhet jusqu'à sa maison; il nous disait : « Es-tu sûr que la pièce ne soit pas tombée? » Il lui fallut deux jours de repos avant de revenir à lui, de comprendre son succès et de se réjouir avec Flaubert, qui était radieux. A la même heure, ces deux compagnons de travail, ces deux amis sortaient des limbes, car, pendant que l'Odéon faisait applaudir le premier drame de Bouilhet, la *Revue de Paris* publiait le premier roman de Flaubert.

MAXIME DU CAMP.

LA MARQUISE

DERNIÈRE PARTIE (1).

XIII.

Mme Vernier n'exagérait pas. Depuis son retour à Paris, après a maladie de Diane, Catherine se jetait à nouveau dans la plus ardente dévotion. Elle priait comme d'autres s'amusent, pour s'étourdir.

Et quelle belle occupation pour son âme superstitieuse! Elle rencontrait dans la religion un refuge contre l'ennui qui dévorait sa vie monotone et vide. Elle ne pouvait plus être aimée : à son âge, une liaison ancienne se continue, une liaison nouvelle ne se forme pas. Pas d'amis, pas de famille : entre elle et sa fille, un *abîme*; quant à M. de Morère, elle ne le verrait pas plus à l'avenir que dans le passé. Évidemment il n'y aurait aucun scandale. Diane vivrait séparée de son mari, mais en fait, voilà tout. Catherine connaissait assez la marquise pour savoir que la jeune femme ne voudrait jamais déshonorer sa mère publiquement. Comment obtenir une réparation des tribunaux sans dire la vérité?

Seule, elle était seule! Donc il ne lui restait d'autre ressource que l'exagération dans la piété, c'est-à-dire ces œuvres de charité mondaine, où les faux pauvres trouvent beaucoup mieux leur compte que les vrais; ces longues stations dans les églises, pendant les offices, avec l'attente du confesseur. Il existe des affiliations religieuses où les natures les plus opposées se rencontrent, ame-

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril, du 15 avril et du 1er mai.

nées là par les causes les plus diverses. Le plus grand nombre sont des femmes austères, n'ayant jamais fait que le bien : les sublimités de la foi les consolent des tristesses de la vie. Celles-ci, moins intelligentes, croient s'en aller au paradis par le plus court chemin, grâce à l'accomplissement de pratiques sévères. Celles-là sont des exaltées et des folles. Enfin il en est qui, telles que Mme de Morère, se jettent dans les bras de Dieu par désespoir de ne plus se jeter dans les bras d'un homme.

De plus, sa santé, déjà un peu atteinte à Vairs, commençait à l'inquiéter. Elle avait des vertiges, des éblouissemens; par instans, elle sentait de grands vides dans le cerveau, comme si la vie se retirait d'elle tout à coup. Elle craignait trop la mort pour ne pas avoir constamment recours à son médecin. Celui-ci, homme fin, adroit, toujours habillé à la dernière mode, traitait un peu les indispositions de ses clientes par le mépris. Le docteur Frangin ne s'inquiétait jamais et racontait à ses malades les histoires les plus drôles du monde; au demeurant, optimiste quand même. Il auscultait, examinait, questionnait, tout cela très vite; ensuite il disait : — Ce n'est rien, c'est les nerfs !

Au fond, un parfait sceptique, qui croyait fort peu à la médecine. Il s'empressa de calmer Mme de Morère; il l'apaisait avec les mêmes billevesées qu'il eût employées pour flatter un enfant malade; bref, il conseilla l'hydrothérapie. Avant de sortir, il dit de son ton le plus aimable, de son sourire le plus engageant :

— Ne vous tourmentez pas, chère madame. C'est les nerfs.

Et il se retira très content de lui-même, et des autres. Un peu tranquillisée par le docteur Frangin, Catherine essaya de se désennuyer. Elle y parvint en se passionnant à nouveau pour le révérend père Brémond : un moine affable, mystique, d'une belle figure d'ascète, dont les sermons réussissaient beaucoup. Il imposait à ses dévotes des lectures particulières, tendres et émollientes; il les amusait par de petites pratiques méticuleuses qui les ravissaient et les aidaient à tuer le temps; il leur interdisait de porter des bijoux et de la soie; enfin il les convoquait deux fois par semaine, dans le parloir de son couvent, à ce qu'il appelait « les entretiens spirituels. »

Catherine se laissait aller à cette existence, qui la distrayait en engourdissant ses ennuis. Elle apportait à ce nouveau genre de vie la même passion que naguère à ses amours. Comme beaucoup de mondaines galantes, rangées par l'âge et venues sur le tard à la dévotion, elle ne distinguait pas trop bien l'homme du moine; il y a toujours dans les tendresses de certaines femmes pour un prêtre des désirs inavoués, mystiques et contenus.

Diane rendait visite à sa mère, une fois par semaine, à son jour.

Elle accomplissait là un devoir, rien de plus. Il ne fallait pas que le monde pût dire : « La mère et la fille ne se voient pas. » De son côté, Catherine en faisait autant. Entrevues froides d'ailleurs, même en présence des étrangers. Malgré leur désir réciproque de sauver les apparences, ni l'une ni l'autre ne voulait franchir le mur de glace qui les séparait. Par contre, Mme de Morère remarquait fort bien que l'intimité de son mari et de la marquise grandissait chaque jour. On la plaisantait même là-dessus, de temps en temps. De vrai, M. de Morère dînait souvent chez sa belle-fille et la conduisait au théâtre. Il ne parlait jamais de Diane à Catherine.

Les choses duraient ainsi depuis deux mois, quand, un soir, Catherine vit son mari rentrer de très bonne heure. Ils échangèrent à peine quelques mots; il se contenta de traverser le petit salon et se retira dans son cabinet. Une demi-heure après, deux de ses amis vinrent et furent introduits aussitôt. M. de Morère recevait si peu de visites qu'elle fut d'abord tout étonnée. Du petit salon, on entendait un bruit confus de voix; à la réflexion, elle n'y attacha pas d'importance, croyant qu'il s'agissait de la lecture d'un mémoire destiné à la Société de géographie. Cependant elle remarqua avec surprise que les mêmes personnes revenaient le lendemain matin vers onze heures. M. de Morère ordonna d'atteler le landau, et tous les trois partirent. Cette femme ne creusait jamais les choses qu'elle ne comprenait pas. Elle cessa de penser à ces deux incidens. C'était jour « d'entretien spirituel. » Le révérend père Brémond lui paraissait bien plus intéressant que toutes les actions de son mari. Quelques visites chez les petites sœurs des pauvres achèveraient de remplir sa journée. En rentrant le soir, vers cinq heures, elle remarqua deux grandes voitures de déménagemens stationnant au milieu de la cour; dans l'hôtel, un va-et-vient inaccoutumé. Les domestiques semblaient très affairés, allant de droite et de gauche, pendant que des garçons de peine traînaient lourdement des malles. Catherine ne comprenait pas.

— Qu'y a-t-il donc? demanda-t-elle au valet de pied qui surveillait ces préparatifs avec l'air important d'un homme chargé d'une mission de confiance.

— Madame ignore peut-être que j'ai reçu des ordres de monsieur? répondit le valet.

Qu'est-ce que cela signifiait? Est-ce que son mari par hasard déménageait sans l'avoir avertie? Elle eut une minute d'hésitation; puis elle monta droit au cabinet de travail de M. de Morère. Il achevait de mettre en ordre des papiers rangés par ballots, étiquetés et triés. dans une grande caisse. A travers la chambre gisaient des cartons éventrés, des livres de voyage mis là pour être emportés à part; dans le foyer, un amas de cendres noirâtres; sur la cheminée,

quelques bijoux soigneusement serrés dans leurs écrins. M. de Morère tourna la tête au bruit que fit Catherine en entrant; il la salua légèrement et se remit à la besogne sans dire un seul mot. Elle demeurait immobile, muette, pressentant quelque chose de grave.

— Vous faites donc un voyage, monsieur? demanda-t-elle.

— Nullement, madame.

— Alors auriez-vous la bonté de m'expliquer tous ces préparatifs que je ne comprends pas?

M. de Morère interrompit un instant son travail, et levant sur Catherine ses yeux tranquilles et froids :

— J'ai pensé, dit-il, qu'il valait mieux nous séparer réellement, ne sommes-nous pas déjà séparés de fait? Cela n'apprendra rien de nouveau au monde; et c'est préférable pour vous et pour moi. A coup sûr, cela vaut mieux pour Diane. Il faut que je veille sur elle maintenant : je compte louer un appartement voisin du sien. Maintenant qu'elle est seule, elle a besoin d'un appui. Or je suis jusqu'à nouvel ordre son défenseur naturel.

Catherine voyait une énigme sous ces paroles. Elle examina plus attentivement son mari. M. de Morère était pâle; une implacable résolution se lisait dans ses yeux. Elle eut un léger frisson. Cependant elle voulait savoir; elle reprit avec un petit tremblement dans la voix :

— Diane?.. seule?..

— Mais oui.

— Son mari reviendra. Leur mésintelligence ne durera pas toujours.

M. de Morère la regarda bien en face. Elle baissa les yeux. Et pourtant elle ne savait rien encore, ni le retour du marquis, ni le drame qui se jouait la veille dans l'appartement de la rue de Messine. Il dit lentement, toujours en la regardant :

— Le marquis de Tandray ne reviendra jamais : il est mort.

— Mort!

— Je l'ai tué en duel, ce matin.

Catherine recula en jetant un cri sourd, les yeux agrandis par l'épouvante, se demandant si elle ne rêvait pas, si elle ne devenait pas le jouet d'un hideux cauchemar. Fabien, mort, et tué par son mari! Elle s'arrêta, le corps secoué de frissons, les mains tremblantes; des chaleurs montaient à ses tempes, quelque chose comme un étouffement la prenait : et en même temps une douleur vive à la tête. Elle balbutia d'une voix creuse : « Mort!.. mort!.. » Puis elle passa la main sur son front comme pour en chasser une souffrance. Et elle restait là hébétée, muette, immobile dans un

écrasement sans pensée. M. de Morère se leva. Il reprit, toujours implacable et froid :

— Vous ne m'accuserez pas d'avoir manqué de patience. J'ai attendu quinze ans pour le tuer. Que maudit soit le jour où j'ai permis qu'il épousât votre fille ! Je croyais que cette pauvre enfant l'aimait : voilà mon excuse. J'ai besoin de me répéter cela souvent. J'aurais pardonné à cet homme le mal qu'il m'avait fait. Qu'il eût rendu sa femme heureuse, et j'oubliais mon offense. Que m'importait aujourd'hui d'avoir souffert autrefois ? La douleur, ce n'est qu'une habitude à prendre...

Catherine écoutait à peine... Elle dit encore par deux fois :

— Mort !.. mort !..

— Cela prouve qu'à tout âge on a des illusions. J'oubliais le peu que vous valiez tous les deux. Oh ! ne craignez rien, je n'ai plus même de colère, rien que du dégoût : le mépris, c'est la haine au repos. Vous êtes pour moi une malade, une folle dont on s'écarte. Aussi je m'en vais. Maintenant, vous pouvez vous retirer. J'ai dit tout ce que j'avais à dire.

Le calme effrayant de son mari l'épouvantait plus qu'un accès de rage éclatant et brisant tout. M. de Morère n'ignorait rien ; il savait qu'elle renouait naguère ses honteuses amours ; et c'est pour cela que Fabien mourait. Elle ne répliqua rien. Le ressort de la volonté se détendait. Les idées se pressaient sans suite dans le cerveau troublé de cette femme. Quand elle rentra dans sa chambre, elle éprouva un sentiment de profonde lassitude ; il lui semblait qu'elle était loin de chez elle, loin de Paris, dans quelque solitude abandonnée et morne. Personne autour d'elle, personne ! Ses vertiges la reprenaient ; elle n'éprouvait même pas de souffrances morales. La mort de Fabien ne lui produisait qu'un effet nerveux, comme à ces malades qui ne sentent plus rien. Son cœur se paralysait.

Au dehors, la nuit emplissait la rue, et les ombres de la pensée enveloppaient lentement le cerveau de cette femme. Un froid aigu l'envahissait. Elle fit allumer un grand feu et resta là, devant le foyer, brûlant son visage et son corps à la flamme ardente de la cheminée. Elle se remettait à vivre un à un tous ses souvenirs. Elle se revoyait jeune fille quand elle habitait Foix ; elle revoyait ce premier mari, ce mari dont la mort mystérieuse restait une énigme pour tout le monde ; puis les amans qui se succédaient pendant son veuvage, figures effacées par le temps, hôtes de son cœur qui traversaient son existence aussi banale qu'une auberge. Enfin son second mariage et sa vie de désordres, jusqu'au jour où elle rencontrait le marquis de Tandray. Comme elle l'avait aimé ! Elle se rappelait les détails les plus indifférens de cette liaison. Et voilà

maintenant qu'il disparaissait comme les autres! Voilà qu'il était mort! Et ce corps qu'elle échauffait naguère de ses baisers se glaçait à présent sous ces autres baisers de la mort. Elle se sentait glacée. La chaleur du foyer glissait sur elle sans la pénétrer. Elle sonna sa femme de chambre et demanda de la lumière. Mais quand la lampe fut allumée, elle jeta un cri; il lui semblait que la lueur entrait dans ses yeux et lui brûlait la vue. Une fièvre lente la consumait; elle se coucha, et quand elle se trouva étendue dans son lit, son malaise moral augmenta. Elle regardait machinalement autour d'elle les reflets tremblans de la veilleuse qui se jouaient sur les draperies. Puis ses idées s'égarèrent et une sorte de délire chevaucha ce cerveau faible et excité. Elle s'imaginait que les ombres de ses anciens amans se penchaient vers elle pour la maudire; une angoisse l'oppressait. Et ces ombres lui parlaient, l'étreignaient, collaient leurs lèvres froides sur ses lèvres brûlantes :

— Rends-moi les illusions que tu m'as volées, disait l'un, et mes croyances au bien et mes élans vers l'idéal!

— Avant de te connaître, j'étais jeune, bon et sincère, murmurait le second : tu m'as laissé le cœur vide et la conscience à jamais troublée!

— Rends-moi les forces que tes baisers m'ont ravies et la tendresse des miens qui se sont écartés de moi! s'écriait le troisième. Comme le simoun du désert, tu n'as passé sur ma vie que pour la détruire!

La malheureuse éprouvait ce qu'on appelle en médecine « les hallucinations de l'âme. » De temps en temps, de lourdes torpeurs la prenaient; puis elle rouvrait les yeux et elle continuait à l'état éveillé les rêves de son court sommeil. Enfin ce fut l'image de Fabien qui lui apparut la dernière. Mais sous un double aspect : tantôt dans toute la force de la vie, tantôt pâle, livide, émaciée et déjà flétrie par la mort. Cette fois la vision fut si terrifiante qu'elle se réfugia au fond du lit pour l'éviter. Mais l'apparition continuait à s'avancer vers elle muette, avec un pâle sourire aux lèvres, ce sourire immobile et glacé qui n'a plus rien d'humain. Catherine sentit un froid maladif couler dans ses veines ; un tremblement nerveux la secoua, ses dents claquèrent. Et alors ce ne fut plus seulement une hallucination, mais un délire continu, incohérent, où les idées riantes heurtaient les pensées lugubres. Au petit jour seulement, quand Paris s'éveillait, elle fut prise d'un sommeil écrasant, ce sommeil sans repos qui anéantit les nerfs sans les calmer. Elle demeura ainsi toute la journée et une partie de la nuit. Le troisième jour seulement, la femme de chambre envoya de nouveau chercher le médecin. Le docteur Frangin hocha la tête, regarda ses ongles et dit, souriant :

— C'est les nerfs.

Catherine commençait l'expiation de sa vie. Elle allait rester de longues heures dans l'isolement, sans tendresse autour d'elle, sans parens, sans amitiés. Pour les êtres souffrans, mieux vaut peut-être encore l'abandon que les mielleuses consolations des soins mercenaires.

XIV.

En apprenant la mort du marquis, Paris fut d'abord consterné. On ne s'habituait pas à l'idée que M. de Morère ne fût pas un époux complaisant. Dieu garde de toucher aux légendes! Elles sont sacrées comme le grand lama. Où allait-on, mon Dieu, si les maris mettaient quinze ans à se fâcher contre les amans de leurs femmes? Plus rien de sûr. Si trois lustres ne suffisent pas à légitimer une liaison illégitime, les mœurs publiques sont bien malades. Naturellement il courut dix versions différentes.

La grande ville est douée d'une imagination prodigieuse. D'un œuf elle fait un bœuf en vingt-quatre heures. Sans compter les sous-versions, les versions greffées les unes sur les autres, les racontars envenimés par ceux-ci et par celles-là. Mme Vernier avait son histoire; cette histoire ressemblait bien un peu à celle de Mme Repp, mais Mme Rochez possédait seule un détail inédit. Pourquoi ce duel inattendu? A propos de quoi? Et puis ceci, puis cela! Une seule chose certaine, le détail de la rencontre, grâce au procès-verbal des témoins, très net et très clair. M. de Morère et le marquis de Tandray s'étaient battus à l'épée; il y avait eu trois reprises. A la troisième, le dernier avait eu le cœur traversé par un coup droit. Rien de plus correct.

Avant même de rentrer chez lui pour procéder à ce déménagement qui devait tant épouvanter Catherine, M. de Morère allait avenue de Messine. Là, sans phrases, sans déguisement hypocrite, il apprenait la vérité à sa belle-fille. Les êtres sincères ont des naïvetés de conscience. Au lieu de se réjouir aussitôt de cet événement terrible qui les délivrait l'un et l'autre, Diane et Maximilien eurent d'abord la bonté de plaindre le misérable. Puis ils se livrèrent à leur joie. Libres! Un an à attendre et ils s'appartiendraient à la face de tous, en plein soleil, sans rien craindre des propos médisans ou des jalousies cachées. D'ailleurs tous témoignèrent bien de leur mépris pour l'opinion : M. de Morère en se séparant publiquement de sa femme, Diane et Maximilien en se voyant aussi ouvertement que par le passé. Heureusement, sous son apparence de légèreté, le monde possède un fond de loyauté que rien n'entame. Personne ne connaissait les vraies causes du duel, mais nul ne fit grise mine à M. de Morère;

le futur mariage des jeunes gens n'était pas annoncé; mais nul ne doutait qu'il ne fût conclu à l'expiration du deuil.

Et l'existence de ces trois êtres recommença heureuse, calme, dorée par l'espérance. La marquise se montrait peu : qui s'en serait étonné? Mais Maximilien passait toutes les soirées avec elle. M. de Morère les quittait de coutume vers dix heures, sentant bien qu'ils avaient à se dire de ces choses qu'on se murmure tout bas dans la langueur de l'intimité. Et alors Maximilien s'agenouillait à ses pieds, il lui prenait les mains et doucement, tendrement :

— C'est donc fini les peines et les souffrances? Nous nous appartenons; rien ne nous séparera plus jamais, et le bonheur nous est promis pour toujours.

— Qui nous aurait dit naguère que nos angoisses auraient un terme et que nos amours fleuriraient devant tous? Dieu nous donne une longue vie de joies!

Et les duos s'échangeaient avec cette sérénité particulière aux tendresses tranquilles qui ne craignent rien des hommes et ne redoutent rien du lendemain. Diane ne vivait plus une heure sans voir son fiancé, ou sans s'occuper de lui ou sans parler de lui. Quand il n'était pas là, elle avait Gemma, qui demeurait toujours avec elle et dont les récits naïfs la charmaient. Celle-ci racontait pour la vingtième fois la vie de Maximilien, là-bas, au désert, et ses luttes et son courage... Quand il était là, ils formaient des plans pour l'avenir, lorsqu'ils seraient mariés. L'hiver, ils s'en iraient à Naples ou à Palerme, à moins que lui ne voulût recommencer ses voyages glorieux. Pourquoi renoncerait-il aux découvertes? Elle l'accompagnerait aussi loin que possible, dût-elle même l'attendre au fond de l'Algérie pendant qu'il s'élancerait dans les régions inconnues. Pour l'été, ils se réfugieraient au château de Vairs, où ils s'étaient aimés. Et tout en caressant leurs plans d'avenir, leurs mains se serraient plus étroitement.

Chose étrange! leurs désirs, aussi vifs qu'autrefois, devenaient moins impérieux. C'est qu'ils avaient la certitude maintenant. Aucun obstacle ne se dresserait entre eux, rien ne pourrait plus détruire leur bonheur. Ils étaient comme ces êtres qui s'aiment, qui se désirent et qui retardent, sans se l'avouer, l'heure de la possession. Les voluptés attendues ont l'âpreté que n'ont plus les voluptés que l'on goûte. Puis ils voulaient que leurs amours gardassent une pureté d'hermine. Certes aucun scrupule de conscience ne les retenait plus ni l'un ni l'autre. Lui, ne la considérait pas comme sa maîtresse, mais comme sa femme; elle, elle se fût abandonnée sur un signe de Maximilien. Les coquettes seules livrent leur cœur sans livrer leur corps. Même les femmes au tempérament froid, celles que le désir n'entame jamais, ont le bonheur du bonheur qu'elles

donnent. Elle, à quoi bon? Ils étaient des fiancés. Pourquoi goûter à moitié des plaisirs qu'ils connaîtraient bientôt dans toute leur plénitude?

Et puis, les conventions mondaines leur imposaient encore bien des réserves: ils voulaient les respecter. Leurs rendez-vous ne seraient jamais que des demi-intimités. Chez elle, ils auraient à craindre l'œil curieux des domestiques : un dégoût les prenait à l'idée de leurs fières tendresses salies par des propos de laquais. Chez lui, la présence de l'aïeul imposait à Maximilien une prudence gênante. Alors ils en seraient réduits à la ressource des amans que les fatalités de la vie séparent. Il faudrait meubler un petit appartement dans quelque quartier éloigné et discret et se voir en cachette en arrivant chacun de son côté. C'est-à-dire quelques heures d'ivresse, pour ne plus retrouver autour d'eux les témoins muets de leurs chères intimités. Quoi! eux qui seraient bientôt des époux, eux qui choisiraient les étapes de leurs amours, ils en sèmeraient les souvenirs délicieux entre les murs d'une chambre banale! Ils n'en retrouveraient pas la mémoire toujours vivante à leur côté!

Ils ne se disaient pas un mot de tout cela; ils se comprenaient sans se parler et se savaient d'accord. Les natures fines ont cela d'exquis qu'elles traduisent toute leur pensée avec un seul regard. De vrai, on eût bien étonné Mme Vernier ou Mme Repp ou Mme Rochez en leur avouant la vérité. Toutes croyaient que Maximilien était depuis longtemps l'amant de Diane. Henriette ne se gênait pas naturellement pour le colporter partout. Elle ne décolérait pas, au reste. Sa vengeance tournait mal. Loin de séparer les jeunes gens, sa dénonciation les rapprochait. Elle jouait de malheur. Elle se rattrapait en calomniant selon son habitude.

D'après elle, Maximilien n'épouserait pas la marquise. Qu'on se marie avec une femme quand c'est le seul moyen de la posséder, soit; mais lorsqu'on est son amant, à quoi bon? Et puis Diane ne serait pas assez naïve pour aliéner sa liberté. Elle aimait Maximilien en ce moment, bien; mais l'aimerait-elle encore dans six mois, dans un an? Cette chère Diane! elle la connaissait depuis trop longtemps pour ne pas la juger à merveille. Non qu'elle voulût en médire! Mais enfin on se lasse de tout, n'est-il pas vrai? Alors elle prenait des inflexions de voix attendries pour parler du marquis; elle ne l'appelait plus que « ce pauvre Fabien. » Elle, la cause première de sa mort! Elle l'excusait. Certes il avait été l'amant de Catherine. Eh! mon Dieu! que celui qui est sans péché jette la première pierre! Mais quelle criminelle que cette Diane, qui déployait une incroyable duplicité!

Naturellement on s'étonnait, on ne croyait pas; et Henriette, avec un air grave, affirmait qu'elle possédait « les preuves en main; »

mais sa discrétion bien connue... On la pressait, on insistait; alors, après une résistance convenable, la discrétion bien connue d'Henriette se laissait enfin violer. Elle citait des dates, appuyant sur ceci et soulignant cela. A sa sortie du couvent, Diane s'affolait à première vue du marquis; elle allait droit à sa mère et la forçait à lui céder Fabien. Mme Rochez imaginait même une scène fort dramatique entre la mère et la fille! Et le mariage se concluait, et plus tard la marquise se passionnait pour Maximilien aussi facilement qu'elle s'enamourait autrefois de Fabien.

Sans doute, ce petit roman ne tenait pas debout; certes, il suffisait de l'examiner d'un peu près pour en voir l'absurdité. La calomnie a cela de beau qu'elle n'a besoin ni de véracité ni de logique. Elle affirme toujours et ne prouve jamais. Peu importait à Henriette qu'on la crût: il lui suffisait qu'on fît semblant de la croire. Sur dix personnes elle rencontrait au moins quatre imbéciles : or, les imbéciles, on les persuade toujours, et elle n'en demandait pas davantage. Enfin, elle terminait ses petits discours en déclarant que ce mariage n'aurait pas lieu.

Diane s'inquiétait fort peu de tout cela. Elle vivait en plein bonheur.

— Je suis trop heureuse, disait-elle une après-midi de février à Mme Kersaint; cela ne peut pas durer.

— Pourquoi ?

— Le sais-je?

— Tu n'es pas raisonnable.

— Je suis nerveuse depuis ce matin. J'ai des tressaillemens au moindre bruit. J'ai pourtant bien payé ma dette à la souffrance: elle n'a plus rien à exiger de moi.

— Maximilien est en retard : c'est pour cela que tu es inquiète, répondit Anne-Marie en souriant.

— Méchante! Non, il n'est pas en retard : il m'a prévenu hier qu'il arriverait moins tôt que d'habitude. Il accompagne son grand-père qui dîne avec nous. Et puis... (elle baissa un peu la voix), ma mère doit venir me voir aujourd'hui et il n'aime pas la rencontrer.

Catherine avait fait annoncer sa visite, en effet. Depuis quelque temps, Diane s'efforçait d'être plus affectueuse avec elle. Anne-Marie la trouva fort changée. La belle Catherine Jouve, comme on l'appelait naguère, n'était plus que l'ombre d'elle-même. Son visage prenait des pâleurs de cire; ses lèvres semblaient plus minces, tant elles se décoloraient.

— Je te laisse, dit Mme Kersaint en se levant et en saluant Mme de Morère.

Celle-ci désirait parler en particulier à la marquise. Il s'agissait d'une œuvre de piété à laquelle Mme de Morère souhaitait que sa

fille s'intéressât : la création d'une nouvelle chapelle. Toutes ces dames se passionnaient : il existait entre elles des jalousies inavouées, des envies à peine dissimulées. Elles rêvaient toutes d'apporter une grosse somme d'argent ou des cadeaux très précieux. Une seule d'entre elles donnait cent mille francs d'un coup ! Celle-là, on la haïssait franchement. Une juive convertie ! On trouvait scandaleux, certes oui, scandaleux ! qu'elle écrasât ainsi les pauvres catholiques de naissance !

Diane venait de remettre à sa mère son offrande, lorsque Maximilien parut accompagné de son grand-père. La journée finissait. Le petit salon restait dans une sorte de demi-obscurité : on distinguait à peine les physionomies dans l'ombre discrète de la pièce. Jusqu'à ce jour, M. Danglars et Mme de Morère ne s'étaient jamais rencontrés. Au Tréport, le vieillard vivait fort retiré. Il ne sortait guère de sa chambre. De plus, Catherine n'arrivait au château de Vairs que le soir même du fameux déjeuner. Les nouveau-venus échangèrent à peine quelques mots de courtoisie avec les deux femmes. Soudain le valet de pied apporta les lampes qui jetèrent une lueur vive. Catherine ressortait en pleine lumière : la flamme subite des lampes dessinait très nettement son visage. Elle se tenait debout, prête à sortir, son voile relevé, lorsque M. Danglars la vit. Aussitôt le vieillard devint livide ; une lueur traversa ses yeux, qui flamboyèrent. Il resta quelques instans à la contempler. On eût dit que cette étrangère devenait pour lui une monstrueuse évocation du passé. Il étendit le bras vers elle, en balbutiant d'une voix étranglée :

— Cette femme !.. cette femme !..

Et il demeurait immobile à la même place, l'œil fixe, les bras toujours étendus, secouant la main avec un mouvement nerveux. Catherine le reconnaissait, elle aussi. Elle reculait maintenant frappée de stupeur ; son corps tremblait, ses lèvres blémissaient. Enfin, sa terreur fut plus forte ; elle courut vers la porte pour fuir. Mais devant elle se dressait déjà le vieillard ; il la saisit rudement par le bras, et violemment :

— Que venez-vous faire ici ? De qui venez-vous détruire la joie ? A qui venez-vous voler son honneur ? Et je la retrouve après vingt-deux ans d'oubli ! C'est vous qui avez consumé ma vie, blanchi mes cheveux avant l'âge et anéanti mes espérances ! C'est une femme ! ça ! Et quand on rencontre un monstre pareil, on ne peut pas l'écraser comme on ferait d'une vipère en son chemin !

Cette scène avait été si imprévue, si violente, que Diane et Maximilien se demandaient s'ils ne rêvaient pas, si M. Danglars ne devenait pas le jouet d'une hallucination. Quoi de commun entre Mme de Morère et lui ? Où l'avait-il connue ? Ne commettait-il pas une erreur

folle? Mais non. Il suffisait de regarder Catherine, toute blanche; dégagée de la rude main du vieillard, elle reculait jusqu'à la muraille, où elle restait collée sous le coup d'une indicible épouvante.

Cependant la réflexion faisait son œuvre chez M. Danglars. Il passa une main tremblante sur son front. Il se tourna vers Diane, et ses yeux s'attendrirent, et une immense pitié l'envahit :

— Votre mère,.. c'est votre mère,.. murmura-t-il. Il faut pourtant que je parle, il faut que Maximilien sache... Je ne peux pas me taire, non, je ne peux pas...

Catherine eut un faible gémissement. Elle ne se tenait plus debout; à peine eut-elle la force d'avancer un peu vers la porte. Elle espérait encore fuir cette horrible scène, elle espérait fuir surtout ce grand vieillard aux yeux implacables, au regard dur, qui se dressait devant elle comme une statue vivante de la justice. Mais il était là, mais il la forçait de rester. Il l'obligeait à être châtiée devant sa fille, à boire la coupe de honte jusqu'à la lie. M. Danglars contemplait son petit-fils maintenant :

— Écoute, Maximilien. Tu vas apprendre ce que j'ai toujours caché. Tu m'as demandé naguère pourquoi je t'avais adopté, moi ton aïeul, moi le père de ta mère. Je t'ai répondu que j'étais ton seul parent vivant et que je voulais mettre un lien de plus entre nous : la solidarité puissante du même nom. Je mentais! Je t'ai adopté parce que je ne voulais pas que tu t'appelasses comme ton père!

— Dieu! s'écria Maximilien.

— Ne l'accuse pas! reprit fièrement le vieillard. Le mari de ma fille fut un noble cœur et un vaillant soldat. Demande à quelques-uns des généraux d'aujourd'hui ce qu'a été le capitaine Sorbier. Ils te répondront que sa vie fut pure comme son épée. Il ne commit qu'une seule faute, celle d'épouser en secondes noces la femme qui est là. Il donna le nom saintement porté par ta mère à une misérable qui devait le déshonorer!

Les quatre acteurs de ce drame restaient agités par des sentimens contraires : Diane et Maximilien subissaient surtout une stupéfaction mêlée de terreur. Ils sentaient vaguement qu'un des liens qui les unissaient venait de se casser brutalement. Catherine, elle, pliait devant M. Danglars, devant l'aïeul, inflexible et hautain comme la justice :

— Tu avais cinq ans, Maximilien, continua-t-il. Ton père habitait Foix. Un jour, il m'écrivit en Bretagne pour me demander la permission de se remarier. Il y a de dangereuses créatures. Il avait vu cette femme; la belle Catherine Jouve, comme on l'appelait. Il éprouvait pour elle une de ces passions insensées qui consument le cœur et incendient le cerveau. J'oubliai, Dieu me pardonne! le souvenir de mon enfant : je ne pensai qu'à toi. Si tu trouvais une marâtre en cette belle-mère? Je vins à Foix; je questionnai, je m'in-

formai. On ne disait rien d'elle en somme. Un peu coquette, avec des allures étranges. Mais il faut être indulgent, paraît-il, pour ces filles des pays exotiques. Elle affectait pour ton père un amour profond; et lui, lui, le malheureux! il l'aimait follement. Au reste pauvre, n'ayant que sa beauté insolente pour dot, habituée au luxe et rêvant le mariage pour devenir libre.

Il se tut une minute. Il fermait les yeux afin de repasser dans son souvenir le drame des jours disparus :

— Je me revois encore dans cette vieille église de Saint-Volusien, par une radieuse matinée de printemps. Je te tenais par la main; nous étions dans une petite chapelle. Je priais ta mère pour que celle qui la remplaçait t'aimât aussi, mon pauvre abandonné! Les orgues chantaient et cette femme courbait son front, rougissante...

Mme de Morère poussa un sanglot. Le vieillard feignit de n'avoir pas entendu.

— Tiens, Maximilien, j'abrège : le ressouvenir de ces hontes me soulève le cœur de dégoût! Elle rougissait de pudeur, n'est-ce pas, comme la jeune fille qui va se donner à son époux? Eh bien! le soir, en entrant dans la chambre nuptiale, ayant encore sa robe blanche de mariée, ayant encore au front son ironique couronne de vierge, elle dit à ton père, froidement : « Je suis enceinte, et si je vous ai épousé, c'est que mon amant est marié et que je voulais donner un nom à cet enfant qui naîtra! »

Catherine était à genoux, le front courbé, sanglotant, écrasée sous cette évocation effroyable du passé.

— Tu comprends tout, n'est-ce pas, maintenant, poursuivit M. Danglars. Dans le premier transport de sa rage, ton père voulut tuer la misérable! C'est alors qu'épouvantée, elle écrivit l'aveu que j'ai chez moi, l'aveu que tu liras! Et, d'ailleurs, cet aveu écrit est-il nécessaire? regarde-la!

Elle gisait presque inanimée. Et cette horrible scène elle la subissait devant sa fille! Devant sa fille aux yeux de laquelle on étalait toutes ses hontes! De sa fille qui assistait effarée, muette, à la turpitude vivante de sa mère! La vie a d'implacables cruautés. Rien que cette heure de réalité atroce suffisait peut-être à expier tous les crimes de cette femme. Et il lui fallut encore entendre le reste : le récit de l'explication du mari et de la femme; leur séparation éclatante le lendemain même; et le scandale mis à nu devant toute une ville. En somme, tout ce que M. Fauré racontait naguère à Mme Vernier et à Maurice Gendron. Le nom du capitaine Sorbier avait été mêlé à tous les racontars qui accompagnent ces aventures-là. On traînait cet honnête homme dans toutes les boues : à peine quelques voix s'élevaient-elles dans le silence pour le défendre. Et les suppositions, les inventions, les romans et les mensonges!

Les gens sûrs de leur fait qui affirment ce qu'ils ignorent et certifient ce qu'ils imaginent; tous ces secrets d'alcôve, salis, souillés, vendus et colportés dans un éclat de rire! Enfin, après plusieurs mois d'un martyr moral qui le mettait à l'agonie, le capitaine Sorbier n'y tenait plus. Il songeait à son nom jeté en risée à la foule; il songeait qu'un enfant naîtrait qui porterait son nom; à moins que, fort de cet aveu écrit par la criminelle, il ne tentât cet autre scandale d'un procès en désaveu...

La voix de M. Danglars était brisée : ses forces le trahissaient à la fin.

— Tu sais tout maintenant, mon fils. Souvent tu m'as parlé de l'impression sinistre que t'avait laissée ton père, trouvé par toi, la tête fracassée, dans son lit. C'est cette femme qui l'a assassiné.

Diane n'en pouvait plus. Elle tomba brisée, vaincue, cachant sa tête entre ses mains. Sa mère, sa mère avait fait tout cela! Un âcre dégoût lui montait à la gorge; elle songeait avec horreur que cette femme l'avait enfantée, que le même sang coulait dans leurs veines, et qu'elle, la malheureuse! elle aimait le fils de l'homme tué par sa mère! Elle n'osait plus regarder Maximilien immobile, glacé d'horreur, éperdu devant toutes ces infamies. Un dernier espoir restait au jeune homme, car il souffrait non-seulement pour lui, mais pour Diane. Il regarda Mme de Morère inanimée dans son écrasement; un élan de fierté le souleva :

— Mais défendez-vous, au moins! Dites-moi donc que vous avez une excuse! Dites-moi que vous n'avez pas, de gaîté de cœur, brisé la vie d'un galant homme! Il s'agit de mon père, entendez-vous! Un mot, je vous demande un mot, rien qu'un seul... Elle se tait!.. Je l'ai trouvé, moi, mon père, la tête cassée, gisant sur son lit; et j'avais cinq ans, et je n'ai qu'à fermer les yeux pour revoir cette hideuse scène! Diane, Diane, c'est ta mère qui l'avait tué!

Et avec la naïve confiance des êtres qui aiment, il alla rouler, tout chancelant dans les bras de la jeune femme... Il lui demandait de le consoler du coup qui les meurtrissait à jamais tous les deux! Quant à Catherine, elle se traînait dehors, n'osant regarder personne, se sentant finie, marquée au front, reniée par sa fille, reniée par l'homme qu'aimait sa fille. Une folie grandissait en elle. Elle confondait Maximilien et son père. Il lui semblait qu'en face d'elle se dressait un fantôme qui la jugeait et qui la chassait et qui lui criait une épouvantable malédiction!

Cependant Diane sanglotait et elle balbutiait :

— Je ne suis plus digne d'être ta femme. O mon bien-aimé, il faut donc que nous soyons séparés au moment où nous allions être heureux! Mais qu'ai-je donc fait à Dieu pour être frappée toujours! Il m'a donc maudite jusque dans les entrailles de ma mère!

— Et pourquoi ne t'aimerait-il pas, ma fille? dit la voix grave de l'aïeul. Quelle faute as-tu commise? De quel crime es-tu coupable? Depuis quand les enfans portent-ils le poids des actions de leurs pères? Moi, son aïeul, je te donne à lui!..

L'énergie du vieillard l'abandonnait à la fin. Il fléchissait sous le poids de ces émotions répétées. Il eut à peine la force de les réunir entre ses bras :

— Qui sait? murmura-t-il. Les desseins de Dieu vous ont peut-être réunis pour effacer les fautes que les vôtres ont commises? Il fait pousser des fleurs sur des tombes : il peut bien vouloir que des amours germent d'entre des haines...

— Je t'aime, ô ma chérie! dit doucement Maximilien. Me crois-tu assez lâche pour t'abandonner quand la vie s'acharne après toi? N'es-tu pas la plus loyale des femmes, la plus fière et la plus noble de toutes? Ta mère... Eh! mon Dieu, tu la connaissais! Quand t'a-t-elle aimée? Il y a des seins qui devraient rester stériles, n'étant pas dignes de la fécondité. Il n'y a rien de commun entre cette femme et toi. Elle n'a conçu que ton corps, qui est périssable; c'est Dieu qui a créé ton âme, qui est immortelle!

Elle ne l'écoutait plus. Elle restait muette et glacée sous ses baisers. Maximilien sentait cette figure pâle, toute froide, sous ses lèvres, comme un visage de morte. Les yeux de Diane avaient une expression égarée. Ils demeuraient fixes, dans le vide. En vain essayait-il de l'animer, de la réchauffer, de la consoler : pour la première fois, depuis qu'ils s'aimaient, il demeurait sans action sur elle. Il y avait dans le regard de la jeune femme un abattement profond; il semblait qu'un grand mur se dressait soudainement devant elle et qu'elle s'y brisait le front.

— Mais, parle-moi, reprit-il, ne garde pas ce silence qui me désespère. Il y a encore de beaux jours pour toi, pour moi, pour ceux que nous aimons. Ta mère? Eh! qu'importe! Ton nom? Ne vas-tu pas le changer contre le mien? Ce drame de famille, nul ne le connaît, en somme; aucune responsabilité ne pèse sur toi. Et puis, à quoi bon tant discourir? qu'ai-je besoin de discuter encore? Tu m'aimes et je t'aime : voilà tout ce que je sais et tout ce que je veux savoir! Tu es ma famille comme je suis la tienne! La vraie patrie est celle où l'on s'aime, et je ne connais pas de bonheur plus grand que l'ivresse de tes baisers!

Elle se taisait toujours. Pas un mot ne sortait de ses lèvres décolorées. Une sorte d'effroi la prenait maintenant. Elle avait des frissons courts et par instant une flamme vive traversait ses yeux immobiles. Maximilien la tenait serrée contre lui, l'embrassant, l'étreignant, essayant de rappeler la vie en elle. Et rien, rien. Elle ne le repoussait pas, elle ne l'attirait pas. On eût dit que la vie s'arrêtait

brusquement en cette créature. Était-ce donc le contre-coup de la scène violente qui venait de se produire? Ou bien de mortelles pensées naissaient-elles subitement dans son esprit? La terreur envahissait Maximilien lentement. Cet état durerait-il? Continuerait-elle à rester ainsi? Il se demandait maintenant si l'humiliation subie par Catherine ne rejaillissait pas sur Diane; si encore une fois la fille n'allait pas payer pour la mère!

— Ma bien-aimée, entends-moi, réponds-moi, reprit-il avec sa terreur grandissante. Ne garde pas ce silence qui me désespère! Mais ta douleur est la mienne, mais je souffre de tout ce que tu peux souffrir! Diane!.. Diane!..

Son accent fut si désespéré dans ces paroles qu'elle sembla sortir de son rêve profond, comme Juliette arrachée au tombeau. Un peu de sang coulait plus vif sous la blancheur mate de son visage. Elle tourna ses yeux vers lui, et son regard prit une expression navrante et désolée : on eût dit que Maximilien était mort pour elle, qu'elle ne le verrait plus, que le dernier lien qui les unissait venait de se rompre pour toujours. Et tout à coup, des larmes jaillirent, arrachées à son courage par une douleur trop aiguë. Puis elle se leva, marchant avec cette raideur automatique des êtres qui luttent contre des forces défaillantes. Elle se traînait vers un petit meuble où elle serrait ses papiers, ses écrins. Elle y chercha un coffret qui contenait plusieurs liasses. Alors, détachant une feuille imprimée à demi jaunie par le temps, elle la tendit à Maximilien. C'était son acte de naissance. Il la regarda étonné, il ne comprenait pas. Enfin il prit à son tour le papier. Et il lut, et ses yeux déchiffrèrent ces lignes froides, indifférentes, où le destin cruel écrivait leur sort :

« L'an mil huit cent soixante, le 28 janvier à midi; acte de naissance de Louise-Diane Sorbier, du sexe féminin, née le 27 janvier courant, à dix heures du matin, au domicile de sa mère, fille de Jean-Auguste Sorbier, âgé de trente-cinq ans, ancien capitaine de chasseurs, décédé, et de Marie-Catherine Jouve, âgée de vingt-cinq ans, sans profession, son épouse... » etc., etc.

C'était elle, elle Diane, l'enfant que Catherine Jouve portait dans son sein lorsqu'elle épousait impudemment M. Sorbier! Étrangers l'un et l'autre par le sang, Diane et Maximilien, légalement, étaient frère et sœur. A l'heure même où ils allaient s'appartenir pour toujours, un mur infranchissable se dressait irrévocablement entre eux. La loi, protégeant les coupables, écrasait ces deux innocens!

Maximilien lisait, relisait ce papier banal, terrible dans sa simplicité. Il comprenait! Et il restait là, muet, farouche, hébété; toute sa vie tenait dans ces quelques lignes sèches, sur ce papier commun, où traînaient çà et là une soixantaine de mots d'une encre pâlie, écrits par un employé de mairie indifférent. Sa sœur! Diane était sa

sœur! Mais c'est donc possible ces choses-là! Il arrive donc de pareils accidens! Sa sœur! Et machinalement il recommençait la lecture : « L'an mil huit cent soixante, le 28 janvier à midi... » Les caractères semblaient sortir du papier, venir à lui, danser devant ses yeux d'un air ironique et moqueur. Il suffisait d'un mensonge impudemment soutenu par une misérable pour que la loi recueillît ce mensonge, le consacrât, le protégeât, le perpétuât! pour qu'elle en meurtrît deux êtres purs, loyaux, innocens et bons! Maximilien pouvait tout pour la défense de son amour; il pouvait se battre en duel, risquer sa vie, traverser les mers, accomplir des actions surhumaines; il pouvait se prendre corps à corps avec un animal sauvage, renverser un obstacle matériel, arracher, l'une après l'autre, avec ses ongles, les pierres d'un monument, user la santé de son corps et les croyances de son âme à servir une œuvre...

Il pouvait tout!

Tout, excepté détruire ce papier qui était un mensonge, une calomnie, un faux moral, une insulte à la conscience! Il pouvait tout, excepté faire que cette feuille n'existât pas! Cette feuille banale, vulgaire, écrite autrefois, par une main grossière, dans une mairie inconnue! « L'an mil huit cent soixante, le 28 janvier, à midi... » Six lignes détruisaient deux existences! Un peu d'encre noire sur du papier blanc désespérait deux créatures humaines! Et encore une fois les innocens payaient pour les coupables! Et encore une fois les enfans portaient le poids des fautes que leurs parens avaient commises!

Il se faisait un effroyable déchirement dans l'âme de cet homme; quelque chose se cassait dans son cœur. Il sentait une fatalité toute-puissante s'abattre sur sa tête; elle lui enfonçait ses crocs aigus dans le crâne, semblable à ces oiseaux fantastiques qui hantent nos rêves. Il n'avait même pas la force de parler; des sanglots s'étranglaient dans sa gorge sèche. Puis un affolement le prit. Il regarda une dernière fois l'acte de naissance de Diane; une dernière fois il lut ces lignes qui brisaient son avenir. Et, sans dire un mot, sans retourner la tête, il s'enfuit affolé, éperdu, traqué par son désespoir, croyant entendre une voix ironique qui murmurait à son oreille avec un éclat de rire moqueur : « L'an mil huit cent soixante, le 28 janvier, à midi... »

XV.

Depuis qu'il était nommé procureur de la république à Paris, M. Fauré sortait peu. Les exigences d'un service à organiser, les visites de courtoisie aux divers membres du parquet et des cours, tout cela absorbait le plus clair de son temps. Il accepta cependant

une invitation à dîner, un soir, chez sa cousine Jeanne Vernier. Ce galant homme appartenait à la classe des magistrats aimables, ceux qui savent tout concilier, le devoir et la courtoisie. Il désirait au reste recueillir les impressions du monde sur une affaire qui le préoccupait. Dans une société telle que la nôtre, jamais on n'empêchera le duel d'être à la mode. C'est le seul recours de l'honneur. Demandez donc aux tribunaux de repriser certains accrocs avec l'aiguille perfide du code! Neuf fois sur dix, le parquet ne bouge pas. Les procès-verbaux sont datés de la frontière; on s'est piqué au bras. Le magistrat sourit, s'incline et passe. Mais lorsqu'il y a eu mort d'homme, c'est grave. Ce n'est plus une simple affaire correctionnelle: la chose doit se juger au criminel, comme on dit. Le jury de la Seine dirait donc le dernier mot du duel Morère-Tandray, comme on l'appelait; M. Fauré devait parler comme représentant du gouvernement. Mais il connaissait les dessous inavoués de la rencontre; et ce qu'avait été naguère la belle Catherine Jouve, à Foix, et sa liaison avec son gendre; il savait quel homme d'honneur était M. de Morère, combien il avait dû souffrir. S'il ignorait les causes réelles de la rencontre, il n'en devinait pas moins l'un de ces drames de la vie parisienne qu'on s'efforce de cacher. Mais que disait le monde? Que pensait-il? Sous les *potins* de celle-ci, et les bavardages de celle-là, à travers les phrases d'un *gommeux* à la mode, et les mots d'esprit d'une précieuse de salon, il démêlerait bien quelque chose.

Le dîner de Mme Vernier lui offrait ce qu'il cherchait. Tout Paris était bien représenté là. Il y avait et Maurice Gendron, et Louis Maréchal, et Mme Repp, et Mme Trakof, et celle-ci et celle-là! Mme Trakof et Mme Vernier ne se quittaient plus. Jeanne se piquait maintenant de défendre la Russe. Quand on a beaucoup d'esprit, l'excentricité ne nuit pas.

— Elle a tant d'esprit! ma chère, disait-elle aux jolies femmes, comme pour l'excuser d'un défaut.

— Elle est si jolie! disait-elle aux femmes d'esprit, comme pour l'excuser d'une qualité.

Jeanne avait placé ses convives ainsi qu'il convenait : notamment Louis Maréchal à côté de Mme Repp. Pourquoi?.. On ne sait jamais. Est-ce que?.. Tant qu'on n'a pas vu, on n'a rien vu; il faut se méfier de l'apparence et ne pas même croire à la réalité; et quand on n'est pas sûr de quelque chose, on ne sait rien du tout. Pourtant on remarquait que, depuis leur villégiature au château de Vairs, Louis Maréchal et Mme Repp se voyaient souvent. Le premier rencontrait fréquemment la seconde par hasard, et la seconde aimait à parler par hasard du premier.

Et Jeanne Vernier elle-même? Est-ce que Maurice?.. On est si

méchant! On le fut même dès le commencement du dîner. Naturellement ce fut Mme Rochez qui donna le signal. Elle mit le feu aux poudres. Tout d'abord, le scandale du jour : à tout seigneur, tout honneur. L'histoire d'une grande dame, surnommée « la comtesse bleue, » qui le matin cravachait sa rivale en pleine allée des Acacias. La rivale une fois cravachée, elle prenait le soir un autre amant. Elle aurait peut-être dû commencer par là! Puis ce fut Diane que la douce Henriette mit sur le tapis; elle usa toute sa coquetterie à découper artistiquement son ennemie. Ce fut de la besogne joliment faite. Naturellement elle soutint encore que Diane et Maximilien ne se marieraient pas. Ensuite on parla d'autre chose; on effleura tous les sujets avec cette *mondanité* railleuse que les vrais Parisiens possèdent seuls. Et le dîner s'acheva, et la soirée commença, et elle se continua sans que M. Fauré entendît prononcer le nom du marquis de Tandray. Seul, Louis Maréchal dit à un moment, à propos d'un cheval de courses :

— Il m'a rappelé le steppeur de Fabien.

Et Mme Trakof riposta négligemment, en montrant l'émail de ses jolies dents :

— A propos, que devient-il donc, ce cher marquis? on ne le voit jamais.

Elle oubliait parfaitement qu'il n'était plus de ce monde. Il est vrai qu'on échangea presque aussitôt ce dialogue, bien parisien dans son indifférence narquoise :

— Mais il est mort, ma chère.

— C'est vrai, puisque sa femme est veuve.

— Elle ne l'était donc pas?

— Ce cher marquis, on ne l'a pas beaucoup regretté.

— Que dites-vous là, mon bon ami? Vous vous trompez absolument. Il a emporté tous nos regrets.

— C'est vrai, puisqu'il ne nous en a laissé aucun!

M. Fauré écoutait avec soin, ne perdant pas un mot, et peu à peu, il se faisait une opinion bien nette. Le monde se souciait du marquis de Tandray comme du grand Mongol. Avait-il été tué en duel ou bien était-il mort dans son lit comme un bon bourgeois de la rue Saint-Fiacre? On ne savait plus. Oui, il existait bien autrefois un marquis de Tandray, qui portait beau, qui charmait quelques-unes et ravissait quelques autres... Mais aujourd'hui? Pchst!.. Envolé, disparu, évanoui... Fumée!.. Tandray? Qui ça, Tandray? Tandray? connais pas! L'oubli pesait plus lourdement sur son souvenir que les six pieds de terre de sa tombe ne pesaient sur son corps.

M. Fauré était fixé. Un homme si bien et si vite enterré de toutes les façons méritait qu'on l'oubliât. Il laissait derrière lui une veuve, et un adversaire plein d'honneur. A quoi bon soulever un nouveau

scandale autour de ces braves gens? D'un côté, la loi ordonnait au magistrat de venger un être peu aimé; de l'autre, la conscience commandait à ce même magistrat de ménager des êtres très intéressans. M. Fauré n'hésita pas. Il écrivit à M. de Morère pour le prier de passer un matin à son cabinet.

— Monsieur, dit-il, je crois que vous désirez peu de bruit autour de cette histoire. Voici donc ce que je vous propose. Je vais inscrire votre affaire pour cette session même; sur ma demande, le président du tribunal interdira la publication des débats; mon réquisitoire sera très modéré; le jury vous acquittera, selon sa coutume, je l'espère, vous et les quatre témoins, et tout sera terminé.

M. de Morère fut profondément touché de ces paroles. Il éprouvait une profonde reconnaissance pour le galant homme qui lui évitait ainsi les angoisses d'un procès tapageur. Aussi quand il sut ce qui se passait entre Maximilien et Diane, son parti fut vite arrêté. Quoi! les deux jeunes gens seraient à jamais séparés par un mensonge légal! Quoi! deux existences seraient brisées pour toujours! Non. Il devait exister un moyen de couper ce nœud gordien. Ce que *lui, homme* du monde, ignorait, un homme de loi ne l'ignorait pas. A qui se confier? A un avocat, à un avoué, à un notaire? Certes, il n'aurait que l'embarras du choix. Mais à personnage nouveau, nouvelles confidences. M. Fauré, au contraire, connaissait une partie de l'histoire. Une visite de M. Danglars le confirma dans sa résolution.

Le lendemain de ce jour maudit où Maximilien s'enfuyait affolé de chez Diane, le vieillard se présentait chez M. de Morère et, avec sa fermeté stoïque :

— Monsieur, disait-il, nous voici, vous et moi, redevenus chef de famille : vous par tendresse, moi par devoir; nous représentons deux pauvres êtres incapables de se défendre eux-mêmes. La passion les égare, le désespoir les trouble. Ils ne voient plus clair dans les ténèbres où ils sont. En fait, ils sont étrangers l'un à l'autre; en droit, tout officier de l'état-civil refusera de les unir. Nous, qui sommes de sang-froid, nous pouvons et nous devons les protéger.

— Vous avez raison, monsieur, répliqua M. de Morère. Tout ce qu'il est humainement possible de faire, nous le ferons.

— J'ai une arme, reprit nettement le vieillard : l'aveu écrit et signé par votre femme. On peut s'en servir : le permettez-vous?

Et en même temps il tendait à l'aïeul une feuille de papier jaunie par le temps; quelques lignes seulement, mais terribles dans leur éloquente simplicité; quelques lignes, d'une écriture tremblée, où Catherine Jouve avouait s'être mariée au capitaine Sorbier, étant enceinte d'un autre. Et avec cette première preuve, M. Danglars en possédait une autre; une liasse de lettres que l'amant de Catherine Jouve écrivait naguère à sa maîtresse. On y suivait pas à pas l'in-

trigue abominable où avaient sombré le bonheur et la vie du capitaine Sorbier. Et les inquiétudes de la jeune fille en se sentant grosse; et l'infâme projet d'épouser le premier venu pour lui faire endosser cette paternité menteuse; et les jalousies de l'amant, qui ne voulait pas que sa maîtresse appartînt à son mari.

— Avec tout cela, continua M. Danglars, il est impossible que la loi ne nous fournisse pas un moyen d'éclairer ces ténèbres. Mais je vous le répète, il s'agit de celle qui s'appelle aujourd'hui Mme de Morère. Nous allons secouer le passé : il en sortira bien des hontes; nous allons remuer de la boue : elle rejaillira sur votre nom. Je m'adresse à vous. Votre considération est en jeu. De nouveaux scandales naîtront; dites oui ou dites non.

M. de Morère releva le front. Et avec un sourire hautain et méprisant :

— Monsieur, répliqua-t-il, je n'ai pas plus le droit de songer à moi, que vous n'avez le droit de songer à vous. Nous ne sommes pas intéressans, nous autres. Notre vie se termine : celle de ces deux enfans commence. Ma considération est menacée? Je ne le crois pas. L'honneur est personnel : nul ne peut entamer le mien. La coupable porte mon nom?.. Je n'avais qu'à ne pas le lui donner. Depuis que j'ai épousé cette misérable, je subis le châtiment de ma faute et de ma déraison. Ceci n'est qu'une expiation de plus. Le monde? Eh! que m'importe! Je relève de ma conscience, non pas de l'opinion des autres!

Il s'arrêta une minute : une émotion le poignait.

— Si vous saviez ce que je souffre! Mon père s'est appelé de ce nom que je vais traîner dans la boue, après l'avoir traîné dans le ridicule...

Un feu clair flambait dans la cheminée. M. Danglars regarda une minute M. de Morère. Celui-ci était fort pâle. Le vieillard reprit les papiers qui contenaient et l'aveu de Catherine Jouve, et les lettres de son amant. Cette liasse constituait, en somme, les seules preuves matérielles; s'il les anéantissait, plus rien. Il contemplait cet homme de cinquante ans, dont toute la vie avait été malheureuse à la suite d'une seule faiblesse! Il songeait à ces souffrances passées, à ses souffrances futures. Une profonde pitié lui venait. Il fit un pas vers la cheminée pour brûler ce terrible dossier qui renfermait pourtant le bonheur de son petit-fils. Mais déjà M. de Morère s'élançait vers lui : ils s'élevaient tous les deux à la même hauteur dans le sacrifice.

— Merci, monsieur, dit-il; mais ma douleur n'est rien à côté du bonheur de ceux que nous aimons. Je veux m'oublier jusqu'au bout; qu'on me traîne sur la claie, mais que Diane soit heureuse, mais que Maximilien soit heureux! Rien ne doit détruire les joies

qu'ils ont rêvées. Leur amour vaudra toutes mes douleurs, et leur sourire me paiera toute ma torture!

M. Danglars sentit que son émotion doublait. Des larmes jaillirent de ses yeux. Les pleurs de ce vieillard furent la récompense du sacrifice.

Alors ils s'expliquèrent et arrêtèrent leur plan de conduite. L'idée de se confier à M. Fauré était bonne. Il les aiderait avec son autorité de magistrat, avec sa probité d'homme, avec son expérience de légiste. M. Danglars alla le trouver. M. Fauré savait tout depuis longtemps. Ne refusait-il pas naguère de révéler à sa cousine Jeanne Vernier ce qu'il considérait être le secret professionnel? Il avait même commencé une enquête autrefois sur le suicide du capitaine Sorbier; puis il s'arrêtait devant l'horreur de ce drame intime. La justice restait désarmée en présence du piège monstrueux tendu à la crédulité d'un honnête homme; elle devait au moins à sa mémoire la consolation du silence.

— Laissez-moi ces lettres, dit-il au grand-père de Maximilien; laissez-moi l'aveu de la coupable. Je veux examiner ce dossier avec soin. Peut-être un recours légal est-il encore possible. En tout cas, c'est à votre petit-fils qu'il appartiendra de prendre une résolution.

Il fut convenu que le lendemain M. Fauré viendrait chez la marquise. Rendez-vous fut fixé pour deux heures de l'après-midi, avenue de Messine. Le magistrat ne disait pas une phrase qui permît à M. Danglars d'espérer; il ne prononçait pas non plus le grand mot: impossible. Quand on souffre, c'est déjà beaucoup que de ne pas désespérer tout à fait. En rentrant chez lui, il écrivit à M. de Morère pour le prévenir; puis il se rendit dans la chambre de Maximilien. Celui-ci n'était pas rentré.

Rentré!

Le jeune homme errait par les rues, ne sentant pas le froid de la nuit, poursuivi par la pensée de son malheur. Elle ne le quittait pas. Elle le hantait, fidèle et implacable comme son ombre. Diane ne serait jamais à lui! Ces six mots sonnaient dans sa tête comme un refrain régulier. Ainsi le cavalier fantastique de la ballade, lorsque son démon le poursuit et qu'il franchit pour lui échapper les halliers, les forêts et les torrens. Diane ne serait jamais à lui! A quoi servait d'être fier, noble et chevaleresque? Pourquoi se sacrifiait-on à de vaines idées d'honneur? Où donc la récompense de tant d'efforts perdus, de tant de douleurs supportées? Ils s'aimaient, et ils restaient purs; ils se désiraient, et ils demeuraient chastes. Nul ne le savait; bien plus, le monde, toujours porté à croire le mal, les accusait sans doute de tout ce qu'ils n'avaient point fait. Quelle duperie que le bien! Mieux vaut se mal conduire en n'écoutant que les conseils intéressés de la bête!

Diane ne serait jamais à lui! Pourquoi? Qu'est-ce qui les séparait Sa volonté à lui? Non. Sa volonté à elle? Non; mais une fatalité toute-puissante qui les dominait. Par suite d'un événement imprévu, extraordinaire, hors du cadre où se meuvent de coutume les événemens humains: parce que son père à lui avait écouté son amour au lieu de sa raison, parce que sa mère à elle avait mené une existence infâme, pour toutes ces causes réunies, ils ne pouvaient pas s'épouser. Un mur se dressait entre eux. Eh bien! est-ce qu'il n'y a rien en dehors du mariage? Ils rêvaient une union régulière, entourée du respect de tous; un amour en plein ciel, sans mensonge ni déloyauté. C'était impossible. Soit. Il leur restait l'union irrégulière, l'amour qui se cache ou qu'on ignore. Ils ne seraient pas coupables par intention, mais par nécessité. Diane serait sa maîtresse, et le monde ne saurait rien. S'il savait quelque chose, il fermerait les yeux. Est-ce que l'on ne voit pas tous les jours des tolérances pareilles? Est-ce que l'on ne parle pas couramment de la liaison de M. X*** et de Mme Y***? Et personne ne songe à s'en étonner ou à leur en vouloir. A peine un sourire par-ci par-là, ou une allusion railleuse de temps à autre. Les maîtresses de maison ont grand soin d'inviter ensemble ceux que la chronique mondaine unit avec une bienveillance ironique. Et Diane ne souffrirait même pas du blâme des siens. M. de Morère et M. Danglars estimaient la vie pour ce qu'elle vaut. Ils connaissaient les combats d'âme de ces deux amans passionnés et sincères. Ils approuveraient leur révolte contre la fatalité injuste.

Dans le tumulte de ses idées, Maximilien marchait devant lui, sous cette nuit d'hiver, absorbé par la toute-puissance de sa pensée douloureuse. De temps en temps, il s'arrêtait, s'appuyant contre un mur. Il défaillait de fatigue morale, toujours insensible à cette bise glacée soufflant à travers les rues. Puis cette course violente lui fouettait le sang. Au matin, il s'arrêta, regardant autour de lui. Il arrivait sur les terrains vagues qui entourent Montmartre. Le jour commençait à paraître. Une brume grise flottait au-dessus des toits; un murmure montait sourd et confus de toutes ces maisons accroupies. La vie, interrompue par le sommeil, reprenait lentement. Dans les ruelles avoisinantes, les ouvriers se levaient pour le labeur journalier. Le grand chemin s'emplissait de bruit; et les appels des charretiers, les hennissemens des chevaux se mêlaient déjà aux roulemens lointains. Des maraîchers passaient, menant leurs épaisses voitures; ensuite les bouchers, conduisant aux abattoirs des troupeaux de bœufs et de moutons; derrière, ces charrettes plates où s'empilent des barriques de vin, marbrées çà et là de taches rouges; un peu plus loin, des sacs de farine accumulés dans des camions énormes, laissant voler dans l'air une poussière fine et diaphane qui

blanchissait les roues, les essieux et les croupes robustes des chevaux. Toute la vie animale de Paris passait par là.

Maximilien regardait défiler de son œil morne ce qui nourrissait le corps de la grande cité.

Pendant ce temps, la brume grise se dissipait lentement; les maisons sortaient les unes après les autres du linceul de brouillard qui les enveloppait auparavant. De ces hauteurs, Maximilien apercevait nettement un pan énorme de la ville étalé devant lui. Les rues se croisaient et s'entre-croisaient avec une minceur de lacets indéfiniment mêlés les uns dans les autres. Çà et là surgissaient, de la masse gigantesque, des édifices aux contours plus nets, aux arêtes plus vives. Plus loin, une ligne sinueuse qui, vue à distance, ressemblait à un serpent tordu sur lui-même : les boulevards, arbre de couche de cette puissante machine.

Et la pensée remuait dans le cerveau de cet homme intelligent, affiné encore par une vive souffrance. Il venait de voir tout ce qui alimentait le corps de Paris : il se demandait ce qui alimentait son âme.

Dans les mœurs, la corruption; dans les croyances, le scepticisme; dans les idées, l'abaissement. Tout ce qu'on respectait jadis, on le méprise à présent, et l'on insulte aujourd'hui tout ce qu'on adorait autrefois. Le chemin de la vie est encombré de broussailles, et le monde ressemble à une Palmyre semée de ruines! L'homme a pris la croix et l'a secouée frénétiquement jusqu'à ce qu'il l'ait arrachée. Et une fois seul, ne voyant plus Dieu, il a pris peur comme l'enfant dans les ténèbres.

Maximilien s'apaisait lentement à mesure que ces idées plus hautes relevaient son esprit et raffermissaient son cerveau. Maintenant il se blâmait de sa lâcheté en face de lui-même. Il cherchait tout à l'heure la récompense de ses efforts perdus, de ses douleurs supportées? Elle était dans la satisfaction de son devoir accompli. Le bien, une duperie! L'honneur, une idée vaine! Quand lui seul et Diane connaîtraient l'étendue de leur sacrifice, cela suffirait pour qu'ils eussent raison de se sacrifier. A quoi sert d'être noble, fier et chevaleresque? A goûter l'exquis repos, la divine tranquillité de la conscience heureuse d'elle-même!

Et les yeux du jeune homme se portaient à présent sur Paris, éclairé par l'aube matinale. Les froids rayons d'un soleil d'hiver brillaient partout. La vie renaissait de tous les côtés. Rien n'alimentait l'âme de cette capitale du monde? Il se trompait encore. Les mœurs peuvent décroître, les croyances s'affaiblir et les idées s'abaisser. Ce ne sont que des maladies d'un moment. L'humanité veille. Qu'importent des générations se ruant au plaisir, affolées par l'argent, et désertant l'idéal? L'exemple donné par l'élite

suffit à enseigner la foule. Les vérités pénètrent lentement dans l'âme des peuples, mais rien ne les empêche de luire. Il vient toujours une heure où elles s'affirment violemment! Certes, dans cette immense cité, des milliers et des milliers d'individus ne vivaient que pour la bête : eh bien! lui, Maximilien, vivrait pour l'âme. Cet amas informe de maisons contenait bien des intelligences dévoyées, bien des créatures flétries, bien des consciences vendues; certes beaucoup dans ces masses d'individus ne connaissaient d'autre frein que leur bon plaisir et d'autre dieu que le veau d'or... Eh bien! lui, il les dominerait par sa vertu comme il les dominait déjà par son esprit. Diane lui avait enseigné la route où il devait marcher.

Eh! quoi, il livrerait cette pure, cette fière créature à des commentaires railleurs! On pourrait les accoupler tous les deux dans une pensée indécente! On salirait leur noble amour avec des commentaires insultans! Le rouge lui en montait à la face! Il s'en voulait d'avoir si peu respecté celle qu'il aimait par-dessus tout au monde. Que, dans la violence de leur passion, ils eussent cédé l'un et l'autre à leur tentation, soit! Mais que lui, Maximilien, arrêtât l'heure de la chute de Diane! Et même, en admettant que personne ne sût rien, même en supposant que le monde ignorât tout, ce monde curieux, indiscret et avide de scandales, est-ce que cette liaison inconnue ne pourrait pas avoir des conséquences bien autrement graves encore? Si de leurs amours ignorées naissait un enfant, quel serait le sort de ce malheureux être? Il se le disait tout à l'heure encore : Diane et lui seraient à jamais malheureux parce qu'ils portaient le poids des fautes que leurs parens avaient commises; parce que son père à lui avait écouté son amour au lieu de sa raison; parce que sa mère à elle avait mené une existence infâme. Eux qui souffraient d'une situation fausse, ils créeraient un être qui en souffrirait aussi! Les victimes se feraient bourreaux à leur tour! Non! Rien n'est vrai hors du droit chemin, hors du devoir, hors de l'honneur!

Debout sur la hauteur, Maximilien resta encore quelques instans à contempler Paris. Sa résolution s'affermissait. Il souffrirait : c'est la loi humaine. Du moins il resterait digne de Diane, et Diane resterait digne de lui. Les plus belles victoires sont les victoires remportées contre soi-même. Il étendit fièrement sa main vers la grande ville comme pour lui jeter un défi : le défi de l'honnête homme redevenu maître de lui-même et de sa volonté!

Son grand-père l'attendait avec inquiétude. Mais cette inquiétude disparut en partie lorsque M. Danglars vit la figure plus calme de son petit-fils. Le repos intérieur naît toujours d'une résolution virile. Il lui conta sa démarche de la veille. Maximilien sourit tristement :

— Je te remercie de ce que tu as fait, père, mais je n'espère plus.

— Tu as tort.

— Pourquoi?

— Parce que M. Fauré espère encore, lui.

— Je suis las de me heurter toujours contre une muraille infranchissable! Depuis six mois, ma vie ne m'appartient plus. Je ne relève pas de mon libre arbitre, mais du caprice des événemens. Il m'est interdit la veille de croire au lendemain et je suis menacé même dans le bonheur que je possède. Comment espérer quand j'ai devant moi cet obstacle formidable qui s'appelle la loi! Le tourner est aussi impraticable que le vaincre! Il n'est pas de recours contre l'impossible!

A l'heure dite, les personnages de ce drame intime se réunirent dans l'appartement de l'avenue de Messine. Diane et Maximilien, immobiles, portaient sur leur visage pâli les traces vivantes de leurs angoisses. Ils n'osaient pas se regarder, chacun d'eux ayant peur d'être faible; l'un comptait toujours sur l'autre pour être fort. Et cependant une dernière lueur d'espérance brillait en eux comme une de ces lampes fidèles qui brûlent toujours dans le chœur des grandes cathédrales. Quel sentiment vivace! L'homme ne le répudie même pas à la minute même où il va mourir : il espère encore trouver quelque chose au-delà! Et puis ils n'entendraient pas seulement des mots, mais des faits: ce magistrat qui les secourait ne leur montrerait pas une possibilité, mais une certitude, c'est-à-dire un texte de loi d'où leur sort dépendait maintenant.

— Il est bien entendu, madame, dit M. Fauré, que je suis ici un conseiller légal, pas autre chose? Ma situation de magistrat n'est pour rien dans tout ceci. Dans toute question judiciaire il y a le point de vue humain et le point de vue juridique. C'est à vous d'étudier le premier; moi, je vous expose le second. M. de Morère et M. Danglars m'ont conté votre étrange histoire. Ils m'ont adressé cette question : Deux êtres s'aiment; la loi dresse un mur entre eux; ce mur est-il infranchissable? Ma réponse est bien nette : Non.

Maximilien jeta un cri, pendant que Diane fermait les yeux, prête à défaillir. Que disait M. Fauré? Était-ce possible? Ils craignaient l'un et l'autre de rêver, d'avoir mal entendu, de prendre leur fol espoir pour une réalité. Le magistrat poursuivit :

— La loi ne prévoit jamais les exceptions ; elle ne s'occupe que des généralités. Or, s'il est avant tout un cas particulier, c'est le vôtre. Que dit le code? Que tout enfant né pendant le mariage a pour père le mari. Or, le capitaine Sorbier s'est marié le 2 août 1859 ; vo u madame, vous êtes née le 27 janvier 1860. Donc vous êtes la fille légitime du capitaine Sorbier et de Catherine Jouve. Voilà ce que répondra tout légiste à première vue, après avoir comparé l'acte de naissance et l'acte de mariage. Maintenant, le lendemain de votre

naissance, le capitaine eût-il pu intenter une action en désaveu? Oui. Attendu que vous êtes née le 179me jour du mariage. L'aurait-il gagnée? Oui. Pourquoi? Parce qu'il n'avait pas eu connaissance de la grossesse avant d'épouser Catherine Jouve. Or l'article 314 est formel. Les preuves ne manquaient pas. D'abord l'aveu même de la mère écrit de sa main. Et si l'on arguait que cet aveu a été arraché par la violence, ce qui est probable, il y a la correspondance échangée entre elle et le vrai père.

Maximilien et Diane écoutaient avec l'attention fiévreuse de condamnés à mort auxquels on lit leurs lettres de grâce. Cette explication nette, simple, logique, les frappait par sa brièveté même. Ce n'était plus un homme, mais la loi qui parlait.

— Un mari est-il toujours fondé à introduire une action en désaveu? continua M. Fauré. Non, même s'il est dans le cas précédent. Il devra le faire dans le mois, s'il se trouve sur les lieux de la naissance de l'enfant; dans les deux mois après son retour, si à la même époque il est absent; dans les deux mois après la découverte de la fraude, si on lui avait caché la naissance de l'enfant.

Il se tut quelques instans. Cette scène prenait l'intérêt d'un drame raconté. Les situations se déroulaient devant les auditeurs avec une progression mathématique. Et les auditeurs étaient eux-mêmes des acteurs de ce drame. M. Fauré reprit un peu plus lentement, afin que rien ne demeurât obscur dans son récit légal :

— Pourquoi M. Sorbier s'est-il brûlé la cervelle? Il n'est même pas besoin de chercher une explication psychologique. Le capitaine l'a donnée lui-même. C'est moi qui ai conduit l'enquête à Foix naguère. Vous aviez cinq ans, monsieur Maximilien. C'est vous qui avez découvert le suicide en entrant le matin dans la chambre de votre père. A vos cris, des serviteurs accoururent. Les gens du peuple ont cette conviction que, lorsqu'on trouve un mort, il faut vite prévenir la police. Ils seraient en face d'un pendu qu'ils ne tenteraient même pas de le rappeler à la vie. Une heure après, j'arrivais avec le juge d'instruction. Sur le bureau du capitaine s'étalait une déclaration écrite d'une main ferme et conçue à peu près en ces termes : « Je me tue, car ma femme accouchera d'un enfant qui légalement serait mien. Je n'ose intenter un procès qui me ferait rougir plus tard devant mon fils. J'aime mieux mourir. » Ce papier doit être aujourd'hui dans les archives du parquet de Foix.

Et se tournant vers l'aïeul, M. Fauré lui dit :

— Vous l'avez lu jadis, monsieur. Me suis-je trompé?

— Non, dit simplement le vieillard.

Quant à Maximilien, il pleurait. Il revivait ce drame ressuscité devant lui. Le passé demeurait si présent à son esprit! Il fermait les yeux et il revoyait cette chambre sinistre où il trouvait son père, la

tête cassée! Puis l'effarement de tous, les allées et les venues, les commentaires de chacun, et ces hommes de loi, et son abandon à lui, réfugié seul dans un coin de la maison. Il apercevait nettement, à la clarté vive de son souvenir, l'aïeul arrivant le surlendemain et conduisant le pauvre mort à sa dernière demeure, en tenant un petit enfant par la main. C'était lui, ce petit enfant. Et aujourd'hui, devenu homme, il entendait évoquer devant lui ce passé terrifiant. Il songeait à tout ce que cet aïeul avait fait pour lui. M. Danglars tenait encore l'homme par la main de même qu'il tenait naguère l'orphelin esseulé. Il protégeait l'un comme il protégeait l'autre. Il défendait l'homme après avoir défendu l'enfant. Maximilien se leva et, allant embrasser son grand-père :

— Merci ! dit-il.

Le magistrat poursuivit :

— Je vous demande pardon d'éveiller ces souvenirs si pénibles, monsieur, mais il le fallait. Votre père étant mort au moment de la naissance, qui devait introduire l'action en désaveu? Votre tuteur, c'est-à-dire M. Danglars. Pourquoi ne l'a-t-il point fait? Parce que le capitaine ne voulait pas d'un procès qui aggraverait le scandale? Non. Parce qu'on plaide contre une réalité, non contre une supposition. Où était Catherine Jouve? Que devenait-elle? En quel coin de la France cachait-elle son accouchement? Était-ce même en France? Alors, en quel coin du monde? Et puis le tuteur Danglars ne savait pas si cet accouchement existait. Supposez qu'il eût intenté un procès, le tribunal eût répondu : « Vous demandez une rectification d'état civil? Fort bien. Montrez-nous cet état civil qu'il faut rectifier. » On n'annule pas une hypothèse, on ne détruit pas une supposition.

Tout cela était précis et vivant. Le drame prenait corps; les argumens s'ajoutaient aux argumens avec une précision de machine.

— M. Danglars n'avait donc qu'une chose à faire : attendre. Était-ce dangereux, l'article 317 disant : « Les héritiers auront deux mois pour contester la légitimité de l'enfant?.. » Non, car il ajoute : « ... A compter de l'époque où cet enfant se serait mis en possession des biens du mari... » Fort bien. Mais en attendant trop, on pouvait se heurter à la prescription ! Non pendant votre minorité, monsieur Maximilien, puisque la prescription ne court pas contre les mineurs. Mais plus tard, quand vous seriez devenu homme, quand vous seriez devenu majeur : c'est-à-dire maintenant. Je reconnais que la question est troublante. Car enfin il y a bientôt vingt ans que ces faits se sont passés. Et c'est après un temps si long, quand vous êtes entré dans la vie, que vous prétendriez user de vos droits naturels d'héritier! Sans doute vous êtes de bonne foi; évidemment vous ignoriez la fausse déclaration faite par Catherine Jouve; certes, vous

avez une chance pour gagner ce procès-là. Mais vous en avez aussi une pour le perdre.

Il s'arrêtait de nouveau. On eût dit qu'il se plaisait à graduer l'intérêt. Et cependant il ne songeait qu'à rendre ces explications légales absolument claires, absolument précises.

— C'est très grave, une action en désaveu. Sans doute, dans le cas présent, les deux plaideurs seraient d'accord. Pendant que M. Maximilien Danglars dirait d'une part : « M[me] la marquise de Tandray n'est pas la fille du capitaine Sorbier... » la marquise de Tandray répondrait d'autre part : « M. Maximilien Danglars a raison : le capitaine Sorbier n'est pas mon père. » Situation nouvelle où les deux adversaires ne sont pas adversaires ; où le défendeur et le demandeur s'entendent; où l'enfant légitime proteste contre sa légitimité et réclame sa bâtardise! Mais veuillez remarquer que vous sollicitez tous les deux une rectification d'état civil : or votre état civil à tous les deux est déjà surchargé! Vous, monsieur Maximilien, vous êtes né Sorbier, et, de par une adoption légale, vous vous appelez Danglars. Vous, madame la marquise, vous êtes née Sorbier, et, de par la complaisance d'un décret, vous vous appelez Morère. Les juges n'ont pas à savoir si vous êtes intéressans ou non; ils ne cherchent pas pourquoi l'un intente et l'autre accepte le procès; ils voient ceci : un homme et une femme ne portant pas l'un et l'autre le nom qu'ils doivent porter et réclamant pour un troisième changement d'état civil. Avouez que c'est une affaire bien embrouillée! Sachez, en outre, que les juges considèrent toujours ces choses-là comme très délicates. Ils verront qu'on a toujours esquivé la loi et qu'on veut l'esquiver encore. En votre âme et conscience, reconnaissez qu'ils auraient raison. Vainement vous leur diriez : « Nous nous aimons et nous voulons nous épouser. » Votre mariage est au futur et leur arrêt au présent. Savent-ils si ce mariage aura lieu? L'un de vous peut mourir. Alors c'est pour rien qu'ils auront, pour la troisième fois, rectifié un état civil! Non, il leur faut une raison palpable; il leur faut un intérêt réel à faire droit à votre demande. Vous, Maximilien Danglars, vous avez hérité une fortune de x... votre père : vous en êtes possesseur régulier. Or, vous avez *légalement* une sœur, la marquise de Tandray. C'est elle qui intente le procès. Elle vous réclame la moitié de cet héritage que vous détenez injustement. En a-t-elle le droit? Oui, il n'y a pas trente ans. Alors vous, Maximilien Danglars, vous vous défendez, étant attaqué dans votre droit. Vous soutenez une action reconventionnelle en désaveu; vous établissez qu'il y a eu dol, fraude et mensonge à la naissance de Diane Sorbier; vous invoquez ce même article 317 que je vous citais tout à l'heure et qui dit encore : « Si le mari est mort avant d'avoir fait sa déclaration, mais étant encore

dans le délai utile pour le faire, les héritiers auront deux mois pour contester la légitimité de l'enfant, à compter... de l'époque où ils seraient troublés par l'enfant dans cette possession. » Il y a donc intérêt à vous rendre justice, à vous, Maximilien Danglars ! Il n'y a pas un magistrat en France qui ne vous donne raison. En conséquence, puisqu'il y a deux procès engagés, Diane Sorbier perd le sien et vous gagnez le vôtre !

Sauvés ! ils étaient sauvés ! Rien à répliquer à une consultation aussi claire, aussi logique. La vérité ne pouvait manquer d'apparaître aux juges : elle leur apparaissait à eux-mêmes si vive, si éclatante ! M. de Morère, M. Danglars restaient frappés de la netteté et en même temps de la simplicité de ces argumens. Sans doute la loi, arme à deux tranchans, commençait par frapper les innocens; elle se retournait maintenant pour atteindre les coupables. Ils ne savaient les uns et les autres comment remercier M. Fauré, comment lui témoigner leur reconnaissance. Mais le magistrat n'aimait guère s'offrir à la gratitude de ses obligés. Sa récompense la meilleure était d'avoir pu sauver le bonheur de deux êtres jeunes et charmans. Il leur eût dit volontiers : « Soyez heureux. C'est votre meilleur remercîment ! »

M. de Morère et M. Danglars sortirent avec lui. Ils sentaient bien que les jeunes gens voulaient rester seuls. En vain Diane essaya de les retenir.

— Non, ma chère fille, dit à la jeune femme son beau-père. Vous avez assez souffert pour goûter un peu de bonheur.

Elle se penchait pour l'embrasser : elle remarqua la pâleur effrayante de son visage, où les yeux seuls semblaient vivre, animés par la fièvre.

— Qu'avez-vous ? demanda-t-elle.

— Rien, mon enfant.

— Je vous en prie...

— Ne vous alarmez pas : un peu de fatigue. Nous avons subi bien des épreuves les uns et les autres. Je ne suis pas jeune et vaillant comme vous.

— Mais votre main est brûlante...

— Je souffre légèrement, en effet.

— Pourquoi souffrez-vous?

Il ne répondit pas. Elle le suivit longuement des yeux, pendant qu'il s'éloignait, en répétant :

— Pourquoi n'est-il pas heureux... de nous voir heureux ?

Et en effet, maintenant qu'ils restaient seuls, Maximilien lui prenait les mains et s'écriait ardemment :

— Diane, Diane, nous sommes sauvés !

XVI.

Catherine avait déjà oublié la terreur causée par la rencontre de M. Danglars. Il y a des natures heureuses. Tout glissait sur cette femme. En ce moment, M[me] de Morère était fort occupée. La semaine sainte! Cela prend plus de temps à une dévote que les bals d'après Pâques ou que les visites du jour de l'an. Elle ne quittait plus l'église. Elle se plaisait dans cette tiédeur parfumée, au milieu du recueillement des fidèles, avec les allées et les venues, et ces murmures à demi étouffés. Les femmes (même les plus sincèrement pieuses) ne peuvent pas s'empêcher de causer dans une chapelle. Ce sont des caquetages à demi-voix, mêlés de soupirs, coupés de silences, auxquels la sainteté du lieu donne quelque chose d'une confidence intime. On y dit bien aussi du mal de son prochain, — mais en levant les yeux au ciel. M[me] de Morère aimait ce parfum vague, ces demi-silences; elle se plaisait à entendre les orgues chanter. En un mot, elle aimait dans la religion tout ce qui parle aux nerfs : elle ne se doutait pas de ce qui parle à l'âme, dans ces entretiens sublimes de la créature avec le Créateur.

La société contemporaine garde à l'église les mêmes lignes de démarcation que dans le monde. Ce sont trop souvent des salons où l'on prie! Oh! les chapelles sombres où les premiers chrétiens s'assemblaient, pour adorer, patriciens et plébéiens réunis, la présence auguste du divin Sauveur!..

La grande dame porte une toilette noire, qui montre un fin corsage brodé de dentelles; équipage sévère, avec deux chevaux de race, à mors d'argent, rênés très court. La femme de finance arrive en coupé brun, déjà moins aristocratique : la toilette est tout aussi élégante. Elle se fait suivre d'un valet de pied. Le livre de messe est superbe. La bourgeoise est en voiture au mois. La femme de commerçant se distingue par une robe très voyante, arborant un gros bouquet de fleurs au côté : le chapeau est surchargé. Enfin l'infortunée qui est dans une position fausse; celle qui n'a pas de mari pour la protéger ou de famille pour la défendre... oh! comme elle se glisse timidement, d'un air modeste, pendant que les autres l'accablent de regards hautains. L'indulgence est une vertu à la mode... dans l'évangile!

Diane et sa mère avaient une paroisse commune. Or, ce jour-là, M[me] de Morère eut cette idée bizarre, que depuis le commencement de la semaine, elle ne voyait point sa fille à l'église. Faute grave! Elle n'osait pas aller la voir cependant. Il lui restait une impression nerveuse, désagréable, au souvenir de ce grand salon de la marquise où M. Danglars avait évoqué son terrible passé. Et

cependant elle avait lu le matin, dans l'*Introduction à la vie dévote*, quelques pages très bien qu'elle eût volontiers replacées en guise de conseil. C'est qu'on oublie volontiers ses propres péchés en censurant les péchés des autres. Puis elle se demandait quel accueil lui ferait la marquise. Elle ne s'illusionnait certes pas sur l'estime qu'elle inspirait à sa fille. D'une part, la terrible découverte, naguère au château ; de l'autre, les révélations de l'aïeul de Maximilien. Or, ce soir-là, vers cinq heures, à l'heure même où Mme de Morère pensait à la marquise, la marquise se présentait chez Mme de Morère.

Quand une femme est bonne, sa bonté n'a pas de limites. Diane se sentait heureuse. Depuis la consultation légale donnée par M. Fauré, elle pensait à Catherine avec une pitié infinie. Elle oubliait ses crimes. Elle se disait que les torts de la mère envers la fille ne diminuent pas les devoirs de la fille envers la mère. Elle devinait bien que Mme de Morère éprouverait de la gêne à la venir voir. Donc elle, Diane, ferait les premiers pas. Démarche pénible, sans doute. Mais une si douce récompense l'attendait après cette épreuve ! Elle retrouverait Maximilien chez elle qui la tiendrait au courant des manœuvres légales qu'ils allaient opérer. Le cœur de la marquise battait bien fort pendant qu'elle montait l'escalier de Catherine. De même qu'autrefois, au château de Vairs, l'innocence se gênait devant le crime.

— Il y a longtemps que je ne vous ai vue, ma mère, et je viens prendre des nouvelles de votre santé.

— Je vous remercie, ma fille, je vais mieux.

En vérité, Catherine semblait très à son aise. Pas l'ombre de contrainte sur le visage de cette femme. Elle regardait Diane d'un air paisible, avec des yeux non troublés :

— Je n'ai pas pu aller chez vous, reprit-elle. Vous savez, je ne suis pas libre en ce moment. La semaine sainte me prend beaucoup de temps; j'ai des occupations en grand nombre. Ah ! je me suis acheté un livre de messe nouveau : il faut que je vous le montre.

Et Catherine, avec sa légèreté d'oiseau des tropiques, avec le calme de sa pauvre cervelle vide, alla chercher ce fameux livre de messe qu'elle voulait faire admirer à sa fille. Très riche, en effet : une fine impression elzévirienne, sur de beau papier satiné; la reliure en maroquin gravé et les coins d'argent. Elle souriait en l'examinant. Pour cette créature qui ne comprenait pas la vraie grandeur de la religion, un beau livre de messe témoignait d'une haute piété !

— Et même, à ce sujet, ma fille, je vous dirai que vous ne pratiquez pas assez. Je vous vois avec regret compromettre votre salut...

Catherine s'arrêta. Le visage de Diane changeait d'une manière effrayante. Elle devenait toute blanche, comme si elle subissait une violente secousse intérieure :

— Mon salut, ma mère!

Elle restait immobile, elle, la martyre, à contempler le bourreau de toute sa vie!

— Vous ne me répondez pas, ma fille? dit encore Catherine.

— Je ne vous réponds pas, ma mère, dit nettement la marquise, parce que je craindrais de prononcer un mot qui fût un manque de respect pour vous. Nous ne comprenons pas la religion de la même manière, vous et moi. Vous la mettez dans le côté extérieur des pratiques; je la place, moi, dans l'observation des devoirs que ma conscience me commande. Le Dieu que je sers est un Dieu de pardon: mais il veut que sa créature se repente. Je ne crois à l'absolution de mes fautes que si j'en ai la contrition. Ne voyez pas un blâme en mes paroles; je ne me permettrais pas de vous en adresser un.

Catherine comprenait-elle? Ce cerveau si peu équilibré percevait-il bien le sens des choses? Elle laissa partir Diane sans balbutier un mot de repentir. Elle se croyait sincèrement absoute parce qu'elle entrait dans une chapelle bien chauffée; parce qu'elle s'agenouillait sur un prie-Dieu bien capitonné; parce qu'elle épelait des phrases dans un livre de messe de dix louis. Elle ignorait l'impiété de sa piété et que c'est insulter à Dieu que de s'approcher de lui sans remords.

Cependant Diane rentrait chez elle. Il fallait la pensée de revoir Max pour effacer la pénible impression causée par les paroles de sa mère. Une déception l'attendait. Au lieu de trouver le jeune homme avenue de Messine, elle eut seulement une lettre. Max s'excusait de ne pouvoir venir; M. Fauré l'attendait pour lui donner des explications légales; il ne viendrait pas avant le lendemain dans l'après-midi. Sans qu'elle sût bien pourquoi, cette lettre tourmenta la marquise. Des explications légales? Mais M. Fauré en avait fourni cependant de très nombreuses, de très détaillées. Puis le magistrat ne tiendrait pas Maximilien toute la soirée: pourquoi celui-ci ne prenait-il pas une heure pour la voir? Pour la première fois, Max se montrait peu empressé; pour la première fois, il existait un désaccord entre son amour et sa conduite. De vagues appréhensions troublaient le cerveau et le cœur de Diane. Elle ne saisissait pas le motif de cette absence inexplicable. Et cependant il devait y en avoir un. Elle usa la soirée à relire les lettres que Max lui écrivait jadis du Tréport, pendant les huit jours de leur séparation. Pour la distraire de son souci présent, il fallait le parfum de cette tendresse. Ne voyant pas Max, elle voulait causer avec la pensée de l'absent. Quand elle eut lu et relu ces lettres, elle appela Gemma; les heures s'écoulèrent ainsi courtes, pénibles pour la marquise. Elle écoutait les récits de la petite Arabe; et la description de ces pays lointains lui rappelait du moins le hardi voyageur qui les avait parcourus.

Enfin, la nuit et la matinée du lendemain passèrent. A l'heure indiquée, Maximilien se présenta. M. Fauré l'accompagnait. Les craintes de Diane la ressaisirent. Elle mit un doux reproche dans le regard qu'elle jeta à son fiancé : mais aussitôt elle fut frappée du pâle visage de Maximilien. M. Fauré, lui-même, paraissait gêné et contraint, en proie à un sentiment pénible. Elle devina un malheur, comme l'oiseau devine au-dessus de sa tête la présence de son ennemi.

— Grand Dieu ! qu'y a-t-il encore ? demanda-t-elle.

— Absolument rien, ma chère Diane, répondit Maximilien en affectant de sourire. Comme je vous l'ai écrit, M. Fauré veut bien nous mettre au courant des formalités judiciaires par lesquelles nous devons passer.

— Je serai fort bref, madame, ajouta le magistrat. Vous comprenez combien mon rôle est délicat, étant donnée ma position officielle. Je remplis un rôle de conseil purement courtois et amical. Peut-être y a-t-il inconvénient à initier un étranger à vos secrets de famille ; il vaut mieux que tout ceci reste entre nous. C'est ce motif qui a décidé M. de Morère, M. Danglars à s'adresser à moi, de préférence à tout autre. C'est également pourquoi que je me suis permis de m'occuper de vos affaires.

— Et je vous en suis personnellement reconnaissante, dit Diane.

— Voici, madame. Je vous l'ai clairement expliqué : à l'heure présente, vous êtes, — légalement, — la sœur de M. Maximilien Danglars. Il détient injustement la moitié d'une fortune qui vous revient. C'est cette moitié qu'il faut lui réclamer.

— Fort bien.

— Vous lui adressez donc un acte judiciaire, et vous lui intentez un procès devant le tribunal civil. De son côté, M. Maximilien Danglars se défend. Il vous intente un second procès devant le même tribunal. Et il établit les preuves. J'ai expliqué hier à M. Maximilien ce que j'entendais par cette expression : « Établir les preuves. » Je vais vous l'expliquer à vous aussi, madame. On lira au tribunal la correspondance de madame votre mère, et de... de la personne dont vous êtes réellement la fille ; on lira l'enquête faite jadis par moi au parquet de Foix ; on lira la déclaration écrite par M. Sorbier la veille de sa mort ; on lira l'aveu de Mme de Morère ; on fera comparaître tous les témoins encore vivans de ce drame. Ces témoins raconteront ce que fut le capitaine Sorbier, et ce que fut...

Diane s'était levée ; elle devenait très pâle. Elle comprenait.

— Mais c'est impossible ! s'écria-t-elle. Quoi ! monsieur ! moi, la fille, j'irais déshonorer ma mère ! J'irais prendre les boues du passé pour les lui jeter au visage ! J'irais demander à la tombe elle-même de s'ouvrir pour l'accuser ! Je n'ai pas à savoir si elle m'a aimée ou

non; si elle a été bonne, si elle a rempli son devoir, si elle a été coupable. Je suis sa fille : cela me suffit. Ah! pourquoi avez-vous fait luire à mes yeux une espérance qui devait être vaine! Pourquoi m'avez-vous bercée d'un bonheur qui ne se réaliserait pas!.. Pardonnez-moi, monsieur... Voilà que je vous accuse maintenant! C'est que je souffre, oui, je souffre beaucoup... Non! Je n'accuse personne, pas même ceux qui sont coupables... Nous portons le fardeau des erreurs de nos parens. Ah! si une femme, avant de mal faire, songeait que la conséquence de sa faute, c'est son enfant qui la subira!.. Pardonnez-moi si je pleure, mais je suis bien malheureuse!..

Elle pleurait, et M. Fauré la regardait avec une immense pitié. Lentement Diane essuya ses larmes ; puis, comme si elle se parlait à elle-même :

— Et je déshonorerais aussi M. de Morère, qui a été bon pour moi! je traînerais son nom dans des hontes inavouées!.. Ah! je comprends pourquoi il était triste l'autre jour : il avait compris tout de suite ce que Maximilien et moi nous ne comprenions pas encore.

— Madame, reprit M. Fauré, en sortant une liasse de sa poche; ceci m'a été remis par M. Maximilien. C'est d'abord l'aveu écrit par votre mère la nuit même qui a suivi son mariage; c'est ensuite la correspondance dont je vous parlais. Sans ce dossier, aucune action en désaveu n'est possible. Il appartient à M. Maximilien Danglars : je le lui rends.

— Prenez, Diane, prenez, dit lentement Maximilien : ces papiers m'appartiennent, à moi qui suis l'héritier de mon père. Je vous les donne : faites-en ce que vous voudrez.

Elle les accepta, d'un geste machinal, toujours immobile et silencieuse. Le magistrat poursuivit :

— Vous me reprochiez tout à l'heure d'avoir fait luire à vos yeux de vaines espérances? Nullement, madame. Quelles ont été mes premières paroles, il y a quelques jours? « Je suis ici un conseiller légal, pas autre chose. » Vous me demandiez une consultation juridique : je vous l'ai donnée. Dans tout procès il y a le côté matériel et le côté moral. Vous m'interrogiez sur le côté matériel : j'ai répondu comme je devais. Hier, M. Maximilien m'a interrogé sur le côté moral : je l'ai éclairé, comme je vous ai éclairée vous-même. Vous croyiez à un procès jugé silencieusement, par des magistrats impeccables, du haut de leur tribunal souverain. Je vous montre aujourd'hui qu'un procès n'est jamais silencieux. Derrière celui-là il y a un scandale pour votre mère. Je vous le signale. A vous de choisir entre le scandale et votre bonheur.

Et s'inclinant avec un profond respect devant la jeune femme, il sortit. Maximilien et Diane restaient seuls en face l'un de l'autre.

Les paroles de M. Fauré étaient cruellement vraies. Dans le pre-

mier moment, ils s'étaient grisés de leur espérance. Est-ce qu'ils connaissaient tout cela? Est-ce qu'ils voyaient la réalité féroce des choses? Et maintenant elle leur apparaissait dans son implacable évidence. Diane regardait Maximilien.

— Vous n'êtes pas venu hier parce que M. Fauré vous avait dit ce qu'il vient de me dire?

— Oui.

— Votre première pensée a été la mienne : ce procès est impossible?

— Oui.

— Et vous me rendez ces papiers qui contiennent tout notre avenir, sachant bien que je les détruirai?

— Oui.

Il y eut un silence. Ces deux nobles êtres se rencontraient dans une même pensée de sacrifice.

— J'ai le droit de disposer de ma vie, s'écria-t-elle passionnément; je n'ai pas le droit de disposer de la vôtre! Je n'ose perdre à jamais votre bonheur! Hélas! nous sommes de ceux qui conservent fidèlement leur immortel amour!

— Vous pouvez disposer de ma vie : elle vous appartient, reprit-il très bas.

Elle prit la liasse de papiers et, s'approchant de la cheminée, la jeta dans les flammes rougeâtres. Il y eut un pétillement vif, un jet de feu plus coloré, puis un peu de fumée...

Un peu de fumée! c'est ce que renferment tous les bonheurs humains. Et les jeunes gens se retrouvèrent en face l'un de l'autre, muets, pâles, désespérés, mais fiers de leur dévoûment commun :

— Diane, Diane, je devine toutes vos pensées! Ce que nous allons faire maintenant? Nous dire adieu et nous séparer pour toujours! Quand le mur s'est dressé entre nous, quand la fatalité s'est appesantie sur nos fronts, j'ai eu les idées mauvaises qui hantent la passion vaincue. Je ne suis qu'un homme; j'en ai subi toutes les faiblesses et toutes les lâchetés! Je le confesse à vous, compagne immortelle de mon âme! Oui, je voulais m'enfuir avec vous et cacher au loin, dans un désert, nos amours passionnés... O chère femme, pure vous êtes et pure vous devez rester... Dieu soit loué! j'ai triomphé dans ce combat d'âme. Ce qu'il y a de noble dans mon amour a vaincu ce qu'il contenait de mauvais! Je suis descendu au fond de ma souffrance : j'en ai rapporté que la vérité humaine était de souffrir et de se sacrifier. Diane, sachons souffrir et sacrifions-nous!

Elle l'admirait et elle endurait mille morts. Elle devinait l'atroce douleur de ce malheureux et elle eût voulu l'alléger; et elle était fière aussi d'être aimée d'un homme tel que celui-là!

— Je vais partir, reprit-il. Sachez bien, ma chérie, que jamais votre pensée ne me quittera. Le destin peut séparer nos corps : il ne peut pas séparer nos âmes! Elles se rejoindront à travers l'espace, elles se parleront et s'entendront! En mes heures dangereuses, il me suffira de me tourner vers vous pour être réconforté.

Ils se contemplaient. Leur amour planait au-dessus de toutes les vilenies humaines. Ils n'eurent même pas la volonté d'échanger un baiser suprême. Après avoir connu toutes les tentations du désir, ils connaissaient maintenant toutes les grandeurs de la chasteté.

— Adieu! dit-il encore.

— Adieu! répliqua-t-elle.

Ils se tenaient les mains : un dernier regard s'échangea entre eux, et Maximilien disparut. Il s'en allait, à travers l'Afrique, recommencer son périlleux apostolat.

Mais elle. Qu'allait-elle faire? La présence de Max la soutenait jusque-là. On a la force de se sacrifier, tant qu'on a devant soi le compagnon de son sacrifice. Mais elle restait seule, maintenant. Qu'allait-elle faire?.. Elle tomba sur un fauteuil et fondit en larmes: cette sorte de crise nerveuse en laquelle se résout le plus souvent la première douleur de la femme. Puis les idées vinrent, les unes après les autres, prendre rang dans le cerveau de cette noble créature.

En tout et pour tout elle voulait imiter celui qu'elle aimait. Lui, un homme, il partait pour accomplir des actes de dévoûment et de chevalerie; elle, une femme, n'avait-elle pas aussi des chevaleries qui l'attendaient et des dévoûmens qui la devaient tenter? Les temps sont à l'égoïsme; un vent de personnalité a soufflé sur le monde. Mais il est encore des êtres privilégiés qui veillent et se donnent à leur prochain. Elle irait les rejoindre! Maximilien se sacrifiait à la science? Elle se sacrifierait à la charité. Elle ne pouvait pas aimer un homme? Elle aimerait l'humanité souffrante! Elle ne devait pas avoir d'enfans? Elle adopterait tous les enfans qui n'ont point de mère! Son cœur n'avait pas le droit de battre pour un seul? elle l'élargirait, afin qu'il pût battre pour tous les infortunés de ce bas monde! S'ensevelir dans une retraite? Non. La retraite est un repos; elle voulait le combat! Vivre comme une sœur de charité dans le monde? Elle était trop jeune. L'habit religieux lui donnerait seul la respectabilité dont elle avait besoin.

Les heures s'ajoutaient aux heures, pendant que Diane s'affermissait dans ces hautes pensées de renoncement humain. Et elle restait immobile, les yeux fixés sur la flamme mourante du foyer... Elle fut arrachée à ses pensées par des pas légers sur le tapis. C'était Gemma. La petite Arabe demeurait debout devant elle, la regardant de ce regard étrange où remuaient tant de pensées.

— Il est parti, n'est-ce pas? dit-elle.

— Mais...

— Moi, je reste. Il te sera doux que je te parle de lui. Tu seras moins seule.

Et se pressant vers Diane, elle lui dit très bas :

— Moi aussi, je l'aimais...

Huit jours après, Diane commençait son noviciat chez les sœurs de Saint-Vincent de Paul.

. . . .

Après de longs voyages au centre de l'Afrique, Maximilien Danglars réalisait enfin son but : l'exploration du Congo que Livingstone ne put achever. La Société de géographie a reçu de lui un mémoire important : il établit d'une manière certaine le parcours immense de ce fleuve depuis les lacs Nyanza jusqu'à Kangani. Son œuvre terminée, Max ne se tenait plus debout. Une fièvre intense le minait. Depuis de si longs mois il restait sans nouvelles de la France! Que devenaient tous ceux qu'il aimait? Que devenait Diane? L'obsédante pensée de la jeune femme le hantait. Sous la tente, pendant qu'il étudiait la marche à suivre sur ses grandes cartes déroulées; en marche, au milieu de sa petite armée de naturels, il voyait lui apparaître le fantôme doux et charmant de la bien-aimée; dans sa pirogue, secouée par les vagues impétueuses du fleuve, elle lui apparaissait encore. Elle lui apparaissait toujours, toujours! Pas un instant de sa vie où il n'eût cette vision cruelle et délicieuse. Certes, il savait bien que tout était à jamais fini entre eux. Mais il avait une âpre joie à la pensée de rentrer en France et de l'apercevoir de loin.

Malgré ses fatigues accumulées, il prit passage sur une barque de pêche hollandaise à la baie de Kabinda. Il voulait gagner Saint-Louis du Sénégal, où les paquebots le rapatrieraient. Longue et énervante traversée sous un ciel de feu, sur un bâtiment marchant mal. L'équipage lui témoignait une déférence particulière. On savait ses héroïques entreprises. Pour ces êtres incultes, il y a toujours quelque chose de fantastique chez un homme qui a pénétré dans l'inconnu de cette mystérieuse Afrique. Maximilien, lui, usait de longues heures sur le tillac, contemplant ce ciel peuplé d'étoiles, cette mer toujours pareille.

En arrivant à Saint-Louis, ils eurent de détestables nouvelles. La fièvre jaune décimait la colonie. On appelait de France des médecins nouveaux, de nouvelles sœurs de charité. Tous les autres étaient morts. Max ne comptait y séjourner que quelques jours. Il attendait le paquebot qui l'amènerait à Marseille. La veille de son départ, il errait sur le port quand le bâtiment venant de France parut; mais

non plus salué de cris de joie comme autrefois. La désolation qui régnait dans la ville empêchait toutes les manifestations extérieures. Sur le pont de ce bâtiment, on apercevait quatre sœurs de Saint-Vincent de Paul : elles se mêlaient aux officiers de marine. A mesure que le paquebot avançait, elles ressortaient d'une façon plus nette. On distinguait fort bien la robe grise et la cornette raide des saintes filles.

Cependant les passagères mettaient pied les unes après les autres sur le pont de bois qui conduisait au rivage. Max les suivait des yeux avec émotion; et les colons se découvraient respectueusement devant ces nobles sœurs de charité qui s'expatriaient pour mourir. Soudain le jeune homme jeta un cri : la troisième de ces sœurs, c'était Gemma, la quatrième, Diane. Oui, Diane! Et svelte, et belle et charmante comme autrefois! Seulement, aujourd'hui, la souffrance amincissait son visage. Ses pâleurs disaient les fatigues de son apostolat. Pendant une minute, Maximilien crut rêver. Il s'imaginait être le jouet de quelque apparition fantastique. Elle! elle! devant lui! Éperdu, fou, il s'élança vers la jeune femme en criant :

— Diane! Diane!

La marquise s'arrêta net, à cette voix si connue, si aimée qui frappait subitement son oreille après tant de mois écoulés. Un long frisson l'agita. Ils étaient à quelques pas l'un de l'autre. Lui, maigri, changé affreusement, tremblant de fièvre et d'émotion; elle, immobile dans sa robe de bure grise, idéale comme une apparition céleste sous la cornette raide, semblable à une aile de papillon.

— Joliette!.. dit-il.

Ah! ce nom charmant qui rappelait leur enfance entière et leur amour passionné! Il y mit, dans ce mot, tous les appels de sa jeunesse, tous les désespoirs de sa vie brisée, tous les désirs de son cœur éperdu... Elle ne disait rien. Mais ses lèvres tremblaient; mais sa main blanche se crispait nerveusement sur sa robe de bure; mais elle le regardait, et dans son regard luisait une tendresse infinie. Il comprit. Il comprit que l'amour ancien vivait toujours, mais que l'irrévocable se dressait à jamais entre eux. Elle ne lui appartenait plus à lui seul, mais aussi à tous les souffrans, à tous les déshérités de ce bas monde!

Les yeux de Diane restaient fixés sur Maximilien. Maintenant ils s'emplissaient de larmes. Et après ce long regard, ce regard si doux et si cruel pour eux, lentement elle leva la main vers le ciel. Alors il dit très bas, défaillant :

— Ma sœur...

ALBERT DELPIT.

M. DUFAURE

SA VIE ET SES DISCOURS

II[1].

LA MONARCHIE DE JUILLET, LA RÉPUBLIQUE DE 1848.
(1834-1851)

I.

En arrivant à Paris quatre ans après la révolution de juillet, M. Dufaure se trouvait dans une situation d'esprit qu'il importe de définir, parce qu'elle exprime assez exactement ce que ressentait une partie de la génération à laquelle il appartenait.

Sincèrement attaché aux formes constitutionnelles, il avait accueilli le changement de dynastie comme le renouvellement solennel d'un contrat scellant l'alliance entre le roi et la nation qui l'avait élu. Toutes les convictions formées, toutes les espérances conçues sous la restauration, il les avait vues arriver au pouvoir avec les hommes de son âge et de son temps. Comme eux, il avait entamé dès la première heure la lutte contre l'anarchie, n'admettant pas qu'à la faveur des événemens de 1830 le désordre s'installât sur la place publique. Le péril d'une opposition qui arrive aux affaires est de ne pas comprendre l'esprit de gouvernement et de le confondre avec l'abus du pouvoir. Ce fut la gloire de Casimir Perier, de ses collègues et de ses successeurs de demeurer de grands libéraux en assurant l'inflexible

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.

respect de l'ordre. La persistance des troubles populaires avait attristé M. Dufaure, mais il était surtout inquiet du contre-coup qu'ils avaient provoqué autour de lui dans la province.

Chaque émeute excitait l'esprit de répression; on était disposé à dépasser le but; les électeurs étaient prêts à sacrifier les principes aux expédiens et à faire bon marché des revendications libérales de la restauration. M. Dufaure considérait que l'honneur du gouvernement issu de la révolution de juillet était de demeurer obstinément fidèle aux maximes libérales. Il haïssait l'émeute, mais il voulait la vaincre par la force des lois et sans recourir aux mesures d'exception. N'ayant vu que de loin ce qui se passait à Paris, il arrivait à la chambre plein de défiance contre les séductions du pouvoir, attribuant à l'influence de la cour ou des ministres les conversions ou les désaveux qui l'avaient blessé, résolu néanmoins à soutenir le gouvernement, mais sans jamais lui sacrifier une de ses convictions.

Il allait retrouver, pour le confirmer dans ses sentimens, un des amis les plus fidèles de sa jeunesse, devenu un des membres les plus écoutés de la chambre, M. Vivien. Heureux de s'asseoir, comme à l'école de droit, sur le même banc et de fuir ensemble les petites intrigues, ils se mirent au travail avec l'ardeur qu'ils déployaient, seize ans auparavant, dans leurs conférences. Beaucoup de députés arrivant du fond de la province avaient déjà coutume, à cette époque, de partager leur temps entre les bureaux et les salons des ministères. M. Dufaure embrassa la vie parlementaire comme une tâche laborieuse, se refusant aux sollicitations et évitant les plaisirs. Il parut aux Tuileries et chez le président de la chambre, mais, hors de ces deux soirées, il consacra toutes ses heures à préparer les discussions. Chaque projet était pour lui un client dont il adoptait la cause et auquel il dévouait ses études et ses soins. Pour qui connaît l'activité intérieure de nos assemblées délibérantes et la multiplicité de leurs travaux, il est aisé de juger ce que devait être la tâche. Il n'en fut pas rebuté; c'était, à ses yeux, le seul moyen de se former aux labeurs variés du parlement. Il prévoyait bien qu'avec le temps il serait amené à faire un choix, à se dévouer plus spécialement à certaines questions, mais il voulait avant tout être initié à l'ensemble. « Depuis le commencement de la session, écrit-il à son père, j'ai été prêt à parler sur tout. » Malgré cette forte préparation, il montait rarement à la tribune; c'était chez lui une disposition naturelle; il ne se doutait guère qu'en s'abstenant il faisait le meilleur des calculs.

L'écueil des nouveau-venus, et surtout des improvisateurs, est de fatiguer les assemblées et d'aborder les questions générales avant d'avoir établi leur autorité. Plus d'un homme de talent a vu son

influence dans une chambre détruite ou ajournée par l'intempérance de ses débuts. M. Dufaure avait horreur de la légèreté d'esprit qui prend la facilité pour l'éloquence : « Il y a beaucoup de mes collègues, écrivait-il, qui se contentent de savoir à demi, au quart, au dixième, au centième, une chose et puis qui ont la merveilleuse faculté d'en parler autant que l'on voudrait. Moi je ne sais pas faire cela et je suis d'ordinaire à même de traiter un sujet le lendemain du jour où le débat qui l'a occasionné est fini. » Dans cet état d'esprit, il était certain que M. Dufaure ne ferait pas une entrée bruyante sur la scène politique ; une conviction profonde et le sentiment d'un devoir pouvaient seuls le déterminer à parler. Il arrivait de Bordeaux convaincu que le commerce, en facilitant les débouchés, était la meilleure protection de l'agriculture. Pendant la discussion de l'adresse, il entendit soutenir les intérêts agricoles au détriment des intérêts commerciaux. Il se leva pour la première fois et répondit en des termes si brefs et si nets que nul ne songea à répliquer. Point de phrases générales ; il semble se les interdire. S'il parle du mode d'interprétation des lois par le pouvoir législatif, des capitaines au long cours, de la nécessité de réduire le contentieux administratif au profit de l'autorité judiciaire, de la faillite ou des caisses d'épargne, c'est toujours à propos d'un article de loi, d'un point précis, d'un amendement limité, sa parole a le ton qui convient à un rapporteur. Lorsqu'il n'en porte pas le titre, il semble s'en être donné la mission, on sent qu'il a étudié à fond les procédés et la pratique du parlement anglais et, à l'entendre, on se croit transporté dans ces séances de comité où les *debaters* se forment aux grandes luttes en discutant pied à pied le texte des lois.

Soutenu par la sympathie de la chambre, M. Dufaure aborda de plus vastes sujets. Une loi sur la responsabilité des ministres avait été présentée par le gouvernement ; il en examina à la tribune toutes les parties en cherchant, grâce à elle, les moyens de faire pénétrer dans les esprits les maximes du droit constitutionnel. Il tenait surtout à substituer à l'article 75 de la constitution de l'an VIII un système de garanties qui protégeât les fonctionnaires publics sans compromettre les droits des citoyens. Pour la première fois, ce débat mit en présence M. Thiers et M. Dufaure. Au ministre de l'intérieur attaché aux prérogatives gouvernementales avait répondu le député de Saintes, voué au culte du droit et disposé à traiter toutes les affaires d'état en jurisconsulte. M. Thiers avait qualifié de préjugés les opinions soutenues sous la restauration contre l'article 75. M. Dufaure releva le mot. Il soutint que cette doctrine avait été adoptée et professée par les esprits les plus réfléchis et que rien ne permettait de l'abdiquer à la légère. Devait-on changer d'opinion parce que les membres du conseil d'état présentaient toute espèce de garan-

ties? « Est-ce que la composition de ce corps, disait-il, est permanente? Le conseil d'état mérite aujourd'hui notre confiance, mais pouvons-nous dire qu'il en sera de même dans dix, dans vingt ans? » Ses défiances étaient si vives qu'il les exprimait malgré l'opinion contraire de son ami, M. Vivien, montrant pour la première fois à la chambre cette pleine indépendance dans la vie parlementaire qui mit toujours sa conduite et sa parole au service non d'un parti, mais de ses convictions librement adoptées et vaillamment défendues.

Il y avait un an que M. Dufaure était à la chambre, et son influence n'avait cessé de grandir. Sa compétence, rapidement admise dans les questions d'affaires, avait été reconnue dans le droit et la pratique parlementaires. Il crut le moment venu de faire un pas de plus et de marquer clairement ses convictions politiques. Les lois présentées à la suite de l'attentat Fieschi et destinées à armer plus fortement le pouvoir l'avaient moins blessé que le langage des orateurs qui les défendaient. « On se plaint tous les jours, dit-il, j'entends des esprits fort graves se plaindre de ce que notre pays actuel est sans convictions et sans croyances ; c'est là le désordre moral dont on le dit affligé. Eh bien! veuillez vous le rappeler : pendant les quinze années de la restauration, en face des fautes immenses que le pouvoir commettait, il s'était élevé une génération d'hommes honnêtes et éclairés qui répandirent dans la société les principes les plus purs, les plus sacrés de la morale et de la politique. Ces principes étaient proclamés partout, ici à la tribune par des orateurs puissans et par des professeurs distingués du haut de leurs chaires. Ces principes se répandaient par toute la France ; ils se popularisèrent, ils ont fait notre éducation. Le bonheur de la révolution de juillet a été de se faire sous leur influence ; c'est par là qu'elle a été grande, modérée, généreuse. Elle a eu la sagesse d'en faire passer quelques-uns dans nos lois; ils se sont fortifiés, ils ont reçu dans l'opinion une nouvelle consécration. Permettez-moi d'en prendre un exemple dans la loi même qui fait le sujet de cette discussion. Les doctrines d'humanité qu'elle a adoptées étaient depuis longtemps populaires. Eh bien! quatre ans après, les voilà comme tant d'autres qui sont contestées, attaquées, flétries et sans motif. Je le demande, où désormais le pays doit-il chercher ses convictions? Il en avait qui étaient toutes faites ; c'était son symbole politique, c'était sa croyance. Quel courage mettrez-vous à la détruire? Que leur donnerez-vous à la place (1)? »

Il n'était pas seul à ressentir une profonde tristesse. M. Royer-Collard avait inspiré jusque-là un certain groupe soucieux de con-

(1) Discours du 17 août 1835.

cilier l'autorité et la liberté. La discussion des lois de septembre vit se séparer des doctrinaires celui qui, sous la restauration, avait porté si haut le drapeau du centre gauche. En tenant ce langage, M. Dufaure avait à cœur de s'appuyer sur un nom qui était respecté de tous les partis et d'invoquer l'opinion d'un homme dont depuis vingt ans il admirait le caractère et partageait si complètement les opinions.

En quinze mois, M. Dufaure avait marqué sa place et indiqué clairement la voie dans laquelle il entendait marcher et poursuivre librement une politique qui ne relevait de personne.

Il ne se faisait l'allié d'aucun des ministres tombés ni futurs, continuait à étudier passionnément les questions en elles-mêmes et, bien qu'il eût repris sa robe pendant les vacances parlementaires, il trouvait entre ses causes le temps d'examiner à Bordeaux les projets de lois que M. Vivien et lui s'étaient partagés. De retour à Paris, il prit part à plusieurs discussions. Il se montra vif sur les questions, jamais sur les personnes. En relisant l'un de ses discours en faveur de la conversion des rentes, nul ne se douterait que le sort du ministère fût attaché au vote. Et cependant lorsqu'une majorité de deux voix détermina, le 5 février 1836, le duc de Broglie à se démettre, la parole si ferme du député de Saintes n'avait pas été étrangère à la chute.

L'avènement de M. Thiers imposa à M. Dufaure des obligations nouvelles. Le rôle trop facile d'une opposition sans réserve était passé. Le devoir commandait de soutenir le cabinet, de multiplier autour de lui des appuis dans la chambre.

M. Dufaure n'hésita pas à lui apporter son concours. La session finie, le ministère résolut de donner satisfaction aux libéraux et de fortifier le conseil d'état en y faisant entrer celui d'entre eux dont la capacité était le plus reconnue. L'hésitation de M. Dufaure fut grande; il avait une profonde répugnance pour tout ce qui semblait porter atteinte à son indépendance. Mais outre qu'en ce temps les députés pouvaient faire partie du conseil d'état, ces fonctions étaient toutes politiques ; il s'agissait de s'initier aux matières administratives, de préparer les questions de législation ; c'était un moyen d'étude incomparable. Cette considération le détermina. Le jour où l'ordonnance parut (juin 1836), le nouveau conseiller d'état put se rendre le témoignage qu'il ne lui en avait pas coûté une demande, pas même l'expression d'un désir. C'est à M. Thiers que revenait tout l'honneur de l'initiative. D'ailleurs le passage de M. Dufaure au conseil d'état fut de courte durée. Le mandat qu'il avait reçu des ministres, il tint à honneur d'y renoncer le jour où ses amis quittèrent les affaires. Il lui plaisait de ne pas s'attarder dans les fonctions publiques et de se retrouver assis comme simple député sur les bancs de la chambre à l'ouverture de la session de 1837.

Ce fut avec un esprit parfaitement libre de toute arrière-pensée qu'il discuta le projet présenté par M. Guizot pour consacrer la liberté d'enseignement. Il était de ceux qui souhaitaient sincèrement l'entrée dans nos lois de cette liberté promise par la charte. Il avait hâte de voir tenu l'engagement pris en 1830; il prit une large part à la délibération. Comme M. Saint-Marc Girardin, dont le rapport avait exercé sur la chambre une profonde influence, il crut au cours de la discussion que l'instruction secondaire en France allait faire un pas décisif vers l'affranchissement. Cette sage conciliation entre l'Université qu'il voulait maintenir et la liberté qu'il s'agissait de fonder à côté d'elle aurait pris naissance en notre pays quatorze ans plus tôt et serait sans doute entrée dans nos mœurs, si des passions jalouses n'en avaient, au dernier moment, altéré le caractère en inspirant le vote d'un article qui excluait les religieux du bénéfice de la loi. L'ensemble du projet fut voté, mais il était atteint d'un coup mortel. Après les espérances qu'avait conçues M. Dufaure, la déception était rude. Ce n'était pas la dernière que devaient causer aux libéraux les questions relatives à la liberté d'enseignement.

M. Dufaure demeura étranger aux premières attaques contre le ministère Molé. Absorbé par ses travaux parlementaires, membre de toutes les commissions de travaux publics, rapporteur de quelques-unes, il préférait de beaucoup les débats d'affaires aux combinaisons secrètes qui sont dans les assemblées l'unique préoccupation des esprits étroits. Il secondait les grands projets sans se soucier des critiques mesquines de son parti. Avec un profond attachement aux traditions, il était rare de rencontrer une ardeur d'imagination plus aisément prête aux nouveautés. Loin de s'alarmer des découvertes, il aimait à en mesurer l'avenir et se plaisait à prévoir ce qu'elles apporteraient à l'homme de force pour le bien. Aussi fut-il, dès 1837, rapporteur du projet de chemin de fer de Lyon à Marseille. Il commençait ainsi des études qu'il devait mener fort loin.

Ces travaux, qui en apparence l'éloignaient de la politique, loin d'affaiblir son influence, l'avaient en réalité accrue. Réélu aux élections de novembre 1837, pour la première fois membre de la commission de l'adresse, il prit la parole pour définir le rôle de la nouvelle chambre. A ceux qui attisaient les querelles personnelles il répondit en suppliant ses collègues de se dégager des compromissions du passé et de se tourner vers l'avenir. M. Dufaure était sur les confins des deux camps et il employait tous ses efforts à prévenir la rupture en défendant auprès de ses amis la politique de M. Molé. Il avait hautement approuvé l'amnistie, était satisfait de la conversion; la plupart des lois présentées lui semblaient bonnes. Tout au

plus trouvait-il que la part faite à la chambre des députés dans la composition du ministère était insuffisante et qu'il en résultait un défaut de confiance entre les ministres et les députés. C'est ce grief, habilement exploité par les meneurs de la coalition, qui détermina M. Dufaure à lui prêter son concours. Il prit plusieurs fois la parole dans cette mémorable lutte, mais sans prononcer une parole irritante : « Je n'agissais pas alors, eut-il occasion de dire plus tard sans recevoir un démenti, je n'agissais pas alors par une hostilité personnelle; aucun des membres du cabinet n'a pu voir en moi un ennemi, il a vu toujours un adversaire parlementaire, cédant à ses convictions, montant à la tribune pour ce qu'il croyait l'intérêt du pays, ne l'oubliant jamais et redoutant avant tout de blesser les hommes lorsqu'il n'aspirait qu'à défendre les principes (1). »

II.

Lorsque la coalition eut triomphé, les difficultés commencèrent. C'est le périlleux attrait des oppositions de rencontrer des alliances trop faciles; l'honneur du pouvoir, au contraire, et sa supériorité sont de ne pas tolérer les compromis équivoques, de dissiper les obscurités et de rendre à chacun sa place. Dès les premiers pourparlers, M. Barrot et M. Guizot devaient mutuellement s'exclure. Entre eux, à cette époque, tout était différent. Au premier moment, le roi regarda, non sans une malicieuse ironie, les embarras des vainqueurs; mais, en se prolongeant, la crise déconsidérait le gouvernement. Lorsque la pensée vint de former un ministère sans les trois chefs de la coalition, M. Passy, alors président de la chambre, reçut la mission de composer le cabinet et s'empressa de faire appel à M. Dufaure. Il n'entre pas dans notre plan de raconter ici les efforts successifs des hommes politiques, les longues négociations, les susceptibilités, les ruptures qui fatiguèrent pendant cinquante jours les spectateurs les plus patiens.

Les hommes politiques avaient été impuissans à trouver une solution. Ce fut l'émeute qui la précipita. En pleine paix et en plein jour, au milieu de Paris, des forcenés s'étaient jetés sur les postes, avaient désarmé les sentinelles et tenté de soulever une insurrection. Cet acte de criminelle folie fut réduit à l'impuissance par l'accord des troupes et de la garde nationale. Le soir de l'émeute, pairs de France et députés se pressaient dans les salons des Tuileries; une telle audace faisait sentir le prix d'un gouvernement capable de résister à toutes les surprises. Le maréchal Soult eut l'idée de pro-

(1) Discours du 15 janvier 1840.

fiter de ce sentiment pour former dans la soirée un ministère. Il la fit agréer au roi, et à mesure qu'arrivait un des personnages qui devaient entrer dans la combinaison, il était appelé : dans un pareil moment, personne ne refusa. La soirée s'avançait. On avait hâte de terminer la formation du cabinet avant l'heure où s'imprimait *le Moniteur*. Un officier d'ordonnance du roi reçut l'ordre d'aller chercher M. Dufaure, qu'il dut réveiller. « Il fut un peu plus long que les autres à se décider, dit un témoin oculaire, mais la gravité des circonstances triompha de ses doutes (1). » Sans dédaigner les satisfactions que donne le pouvoir à une âme éprise du bien, il répugnait aux ambitions vulgaires. « Ce n'est pas un ministère que j'ai accepté, disait-il à son ami Vivien, c'est un fusil dont je me suis armé pour aider au salut du pays en faisant face à l'émeute. » Du reste, le cabinet où il entrait répondait bien à ses vues. Les esprits chagrins pouvaient penser que le centre droit y était trop fortement représenté. Appuyé sur M. Passy, M. Dufaure ne jugeait pas que le centre gauche eût à se plaindre du concours de MM. Duchâtel et Villemain. Heureux de s'asseoir au conseil près de son voisin de Saintonge, et fier d'y retrouver son illustre professeur, il avait avec eux « des liens de raison et d'intégrité communes et se sentait, suivant la belle expression de M. Guizot, prêt à affronter en leur compagnie toutes les responsabilités. » Pour assurer la majorité, il fallait marcher d'un pas ferme et recueillir des adhésions par d'utiles réformes mûrement préparées et publiquement défendues. A ce point de vue, nul département n'était appelé à jouer un rôle plus fécond que le ministère des travaux publics.

A la crise commerciale et financière de 1830 avait succédé une période de prospérité prodigieuse ; le gouvernement comprit qu'il devait seconder cet essor de l'activité nationale et, de bonne heure, il se montra prêt à y consacrer de grandes ressources. En formant un ministère nouveau avec les travaux publics, qui avaient fait partie jusque-là du ministère de l'intérieur, il signalait l'importance croissante de ce service et reconnaissait publiquement l'influence politique qu'il avait conquise dans l'état. Développer le réseau des routes, les améliorer ou en créer de nouvelles, étendre et relier les canaux, creuser le lit des rivières, attirer le commerce du monde en offrant aux flottes des ports vastes et sûrs, assainir le sol et trouver dans les entrailles de la terre les richesses minières, tels étaient les premiers problèmes qui s'imposaient à l'esprit laborieux du nouveau ministre. Il n'ajourna pas leur examen.

Les immenses ressources que lui offraient les études accumulées des ingénieurs lui permirent de préparer rapidement les élémens

(1) Notes du marquis de Dalmatie, citées par M. Guizot. (*Mémoires*, IV, 308.)

d'un exposé destiné à frapper l'esprit des députés. Quelques jours après la formation du cabinet du 12 mai, M. Dufaure déposa un projet qui consacrait 44 millions à l'amélioration des grands ports de commerce : Marseille, Le Havre et Calais, aussi bien que Nantes, Rouen et Bordeaux, étaient compris dans ce vaste plan. Depuis deux ans, un budget extraordinaire des travaux publics avait été créé pour offrir aux chambres les moyens de recourir à l'emprunt toutes les fois qu'une entreprise serait commandée par un grand intérêt national. A ses yeux, il n'en existait pas de plus impérieux que la protection du commerce maritime. A ceux qui l'accusaient d'avoir préparé avec une hâte fébrile un projet dont les chiffres paraissaient en ce temps hors de proportion, il répondit en discutant pied à pied, avec une compétence technique, les détails des travaux. La fertilité de ressources qu'il déploya dans les deux chambres pour assurer le vote de ce projet ne contribua pas dans une faible mesure à augmenter son crédit.

Toutefois, en présentant ce plan, il n'avait rien créé. Un problème bien autrement compliqué s'imposait à son examen. La construction des chemins de fer languissait. Deux ans avant les Anglais, nous avions ouvert notre première ligne dans le bassin houiller de Saint-Étienne; puis, après dix ans de torpeur, se produisit, lors de l'ouverture de la ligne de Saint-Germain, une période d'engoûment. L'agiotage compromit les nouvelles entreprises, que l'énormité mal prévue des dépenses acheva de décourager. Le ministre des travaux publics ne perdit pas une heure pour proposer aux chambres des mesures destinées à sauver les premières compagnies.

Au cours de la discussion, les systèmes les plus absolus se firent jour. Il se trouva des députés pour soutenir l'exécution et l'exploitation par l'état. Contre un tel abus de la puissance publique M. Dufaure se hâta de protester : « Il faudrait doubler les impôts, disait-il; ils sont assez forts. N'allons pas tarir la source qui est entre les mains des contribuables ; laissons à l'action privée le soin de faire quelque chose; ne « désoccupons » pas, si je puis parler ainsi, nos concitoyens; laissons-leur les moyens en même temps que la responsabilité de faire quelque chose pour le pays. Ne prétendons pas tout donner à l'état. Je représente ici l'état, je ne l'oublie pas; mais je ne veux pas qu'il ait la prétention de tout faire. J'appelle l'industrie privée à concourir avec lui. » (Discours du 6 juillet 1839.)

M. Dufaure avait entrevu des doctrines que son respect de l'initiative individuelle ne tolérait pas et il avait eu à cœur d'en faire justice; mais il avait hâte surtout de marquer son passage aux affaires par un effort visible qui ranimât les courages. Il forma une com-

mission qu'il tint à honneur de présider et qui fut chargée d'examiner sous toutes ses faces ce grand problème. Dès la première séance, il avait fait le tableau de l'impulsion générale sur le continent, comme en Angleterre. « Seuls, disait-il, nous ne pouvons rester immobiles au milieu de ce mouvement. — Comment et par qui se feront les chemins de fer en France? C'est la première question qui vous sera soumise. Sera-ce par l'état ou par les compagnies? S'il convient qu'il y ait concours de l'état et des compagnies, quelle sera la nature, quel sera le mode de ce concours? L'état accordera-t-il une subvention aux compagnies? Leur garantira-t-il un minimum d'intérêts? Viendra-t-il à leur secours par un prêt comme en Angleterre? Se rendra-t-il actionnaire dans l'entreprise comme en Amérique? Ou bien les départemens, les villes même, accorderont-elles une subvention comme en Irlande? »

A ces questions si nettement résumées le ministre joignait l'étude du cahier des charges, la constitution des sociétés et la réforme de la législation sur l'expropriation pour cause d'utilité publique. Pendant trois mois, les séances se succédèrent et le travail commun fut conduit avec une rare persistance. M. Dufaure souhaitait trop vivement le développement de l'association pour hésiter à défendre l'exécution par les compagnies; mais les chances à courir étaient telles, l'expérience si nouvelle qu'il chercha à rétrécir le champ des risques; c'est à lui que revient l'honneur d'avoir imaginé et fait prévaloir une transaction dont la sagesse a été reconnue depuis. Toutes les déceptions, tous les mécomptes avaient porté sur le prix imprévu des terres expropriées et sur la construction des travaux d'art. A coup sûr, avec le temps, l'expérience se formerait, mais il fallait éviter de faire peser les conséquences des faux calculs sur des actionnaires que découragerait la moindre erreur. L'état seul devait s'engager dans cette voie nouvelle pour frayer la route; il exproprierait, ses ingénieurs exécuteraient les terrassemens et élèveraient les travaux d'art, tandis que les compagnies n'auraient qu'à étendre le ballast et à poser les rails. Pour elles, aucune surprise n'était à craindre. Dans le partage des dépenses, l'état se réservait l'inconnu, assumait tous les risques. M. Dufaure eut à vaincre des résistances sérieuses, mais il parvint à triompher des préjugés et à déterminer la majorité de la commission.

Il soutint avec non moins de vivacité un procédé qui offrait aux compagnies le concours de l'état sous une forme nouvelle. Au prêt direct, aux souscriptions d'actions, il préférait de beaucoup la « garantie d'intérêt, » qui devait rassurer les capitaux privés, sans rien enlever aux compagnies de leur indépendance. Il développa les avantages de ce système; il ne put obtenir que la commission lui

donnât la préférence sur toutes les autres formes du concours de l'état. L'avenir devait singulièrement justifier ses prévisions (1).

La revision de la législation sur l'expropriation fut accomplie en même temps. Les inconvéniens de la loi de 1833, les lenteurs de ses procédures appelaient une prompte réforme. La commission pénétra dans le mécanisme de la loi pour en corriger toutes les imperfections. Parmi les innovations, la plus importante était la création de moyens spéciaux pour permettre à l'état, en consignant le prix attribué aux propriétaires, de se mettre, en cas d'urgence, en possession des terrains. A vrai dire, c'était une édition revisée de la législation pratiquée depuis six ans. M. Dufaure tenait pour indispensables ces revisions inspirées par l'expérience et qui, loin d'ébranler l'autorité des lois, servent à les consolider. Il avait été frappé de ce que valaient en Angleterre ces lois d'amendement qui redressent les pratiques tout en maintenant les principes; en présentant le projet à la chambre des pairs, il était heureux de confier à son expérience un tel genre de réformes.

Pendant l'automne de 1839, le ministre des travaux publics ne se borna pas à préparer les projets qui devaient imprimer une si heureuse impulsion à l'activité nationale; il suivait personnellement les grandes entreprises qui se rattachaient à son ministère. Non-seulement il posait la première pierre de l'hospice des Jeunes-Aveugles, achevait la colonne de Juillet, surveillait l'extension de l'hôtel des Sourds-Muets, la construction de l'asile des Aliénés, mais il inspectait lui-même les progrès des grands travaux qu'il avait défendus à la chambre; il ne se passait pas une semaine sans qu'il se rendît sur l'un des chantiers ouverts à Ivry, aux Batignolles et à Asnières, afin d'encourager par sa présence les ingénieurs et de presser l'achèvement des voies de communication qui contenaient en germe toute une révolution.

Ces entreprises, qui satisfaisaient à la fois son amour du bien et l'inclination qu'il avait pour les créations nouvelles, n'absorbaient pas à ce point son esprit qu'il ne fût très mêlé à la politique active du cabinet. Le sentiment de la solidarité ministérielle était trop développé à cette époque pour que les ministres fussent tentés de s'isoler et de s'abstraire dans leur spécialité. Plus d'une fois, il eut à défendre ou à engager la politique du ministère. Il intervint dans les affaires d'Algérie pour déclarer que le drapeau français n'abandonnerait pas la régence, multiplia les projets relatifs à nos possessions africaines, et ne se montra satisfait que lorsqu'il eut fait voter,

(1) Nous devons au dernier survivant de la grande commission de 1839, à M. Valentin Smith, qui en était le secrétaire, la communication de précieux manuscrits dans lesquels revivent des discussions que les procès-verbaux imprimés ont tronquées, abrégées ou obscurcies en omettant les noms des orateurs.

au milieu de l'hésitation de ses amis surpris de sa témérité, un amendement au projet d'adresse portant que la France voulait conserver ses établissemens « sur une terre que sa domination ne quittera plus. » (Discours du 15 janvier 1840.)

Sans pousser le gouvernement dans les voies de la politique belliqueuse que lui conseillait la gauche, M. Dufaure ne voulait pas que la volonté de maintenir la paix en Europe semblât un mot d'ordre imposé aux ministres par une volonté supérieure. Il était prêt à reconnaître l'heureuse influence exercée par l'esprit si ferme et si éclairé du roi, mais il redoutait par-dessus tout que le cabinet parût privé de cette indépendance qui, à son gré, pouvait seule inspirer le respect. Son langage sur les affaires d'Espagne, sur les circonstances dans lesquelles l'ébranlement du trône constitutionnel et l'appel pressant de la reine Isabelle pouvaient déterminer une intervention est net sans cesser d'être politique, et fier sans l'ombre d'une provocation.

La politique intérieure le trouvait non moins résolu. Entré dans le cabinet comme représentant du centre gauche, il y tenait par l'autorité de sa parole toujours prête une grande place. Les membres de la gauche groupés soit autour de M. Thiers, soit autour de M. Barrot, avaient vu, non sans déplaisir, leurs chefs exclus de la combinaison. Ils observaient ceux qui semblaient avoir usurpé leur rôle et ne cherchaient pas à rendre facile la tâche du ministère. M. Dufaure ne s'en alarmait pas. Il ne méprisait pas les petites passions par morgue; il les négligeait par une disposition de sa nature, s'en apercevait à peine et n'aimait pas qu'on les lui fît voir. Aussi n'essayait-il jamais de ramener un homme aigri en exerçant sur lui une action personnelle et directe. Il n'avait de goût pour agir et gouverner que du haut de la tribune. « Ce n'est ni par des sacrifices d'opinion, dit-il un jour, ni par la corruption qu'on peut bien gouverner; c'est par la sincérité, par la loyauté, par le religieux dévoûment à ses opinions qu'on peut obtenir la considération et la force morale dont il est nécessaire d'être revêtu quand on a l'honneur d'être dépositaire du pouvoir. » (9 janvier 1840.)

Il avait une très haute idée du rôle qu'assumaient les ministres entre la royauté et les chambres. A ses yeux, la fiction constitutionnelle de l'irresponsabilité royale devait être absolue, et il dépendait entièrement des ministres qu'elle fût une réalité. « Nous nous sommes dit, déclarait-il au nom du ministère, que les moyens d'éteindre les passions qui menaçaient la personne du roi, de les étouffer, de les prévenir dans l'intérêt de la constitution autant que de la royauté, c'était d'attirer sur nous tous les dangers qui pouvaient résulter de la responsabilité des affaires que nous allions entreprendre; nous avons pensé que notre premier devoir était d'être parlementaires,

non pas pour contrarier la couronne, mais pour la mettre à l'abri, pour la sauver, et quoi qu'il arrive, monter à la tribune et déclarer du fond de notre conscience, en toute sincérité, que ce qui se fait émane de notre volonté et nous appartient. » (28 mai 1839.)

Vis-à-vis du roi, M. Dufaure se montrait non moins jaloux de son indépendance qu'à l'égard de la chambre. Il ne tolérait pas que le caractère de ses relations toutes politiques avec les Tuileries fût l'objet d'une équivoque. Depuis son arrivée à Paris, il n'avait paru chez le roi que dans les réunions officielles, non qu'il s'abstînt par un sentiment d'opposition : il aimait trop la charte pour ne pas respecter le premier des pouvoirs qu'elle avait institués, mais son austérité était ombrageuse ; elle s'alarmait de tout ce qui ressemblait à une faveur et risquait de confondre un visiteur avec un courtisan. Le ministère modifia les habitudes, sans affaiblir les répugnances de M. Dufaure. Lorsque le roi se rendit à Eu, il pressa son ministre de l'y accompagner ; celui-ci résista pendant huit jours, puis il céda. On raconte qu'en partant de Paris, il ne voulut pas monter dans l'une des berlines royales et qu'il fit le voyage dans sa propre voiture. Ce trait de caractère ne blessa que les écuyers de service, mais n'enleva rien à l'estime du roi. Il lui répugnait d'attirer l'attention, il se montrait simple dans ses actes comme dans sa tenue. Sa sincérité dénuée de tout apprêt désarmait les critiques et personne ne songea à attribuer ce fait à la recherche malsaine d'une popularité qu'il ne poursuivait pas.

N'est-il pas piquant d'observer que ce ministère composé d'hommes politiques si éloignés de toute complaisance envers la couronne devait être renversé pour avoir présenté un projet que l'on crut inspiré par le roi ? Nul n'ignore aujourd'hui quel était l'emploi de la liste civile. Le temps a emporté les calomnies, et les pamphlets de M. de Cormenin n'ont plus d'écho. Les satisfactions patriotiques que donnait au roi la création du musée de Versailles charmaient ses heures de repos et le grevaient de telle sorte qu'il avait grand'peine à fournir aux dots des princesses. Le mariage prochain du duc de Nemours réveilla les inquiétudes paternelles. Le maréchal Soult proposa au conseil de soumettre aux chambres un projet d'apanage. MM. Duchâtel, Passy et Dufaure luttèrent longtemps et se soumirent les derniers. Les conseillers les plus éclairés de la monarchie de juillet redoutaient l'effet d'une telle demande. Un projet semblable déposé par d'imprudens amis avait été retiré en 1837 par des ministres clairvoyans. Le cabinet du 12 mai se crut assez fort de son indépendance reconnue pour faire passer une loi équitable en elle-même et qui eût dû être votée si la France avait eu pour la royauté cet attachement héréditaire qui fait, dans une contrée voisine, la force de la monarchie. Malheureusement le pays ne comprenait pas

les conditions de la royauté ; il se plaisait à refuser aux princes des apanages, comme il voulait une pairie sans lui accorder l'hérédité. En ne discernant pas ces contradictions, le ministère alla au-devant d'un échec. De crainte de compromettre la personne royale, les partis convinrent de voter sans débat. Le ministère ne vit pas le péril de cette conspiration du silence, et quand une majorité de vingt-six voix eut rejeté le projet, il ne lui resta qu'à donner sur-le-champ sa démission afin de couvrir autant que possible la couronne en prenant pour lui tout l'échec.

III.

M. Dufaure revenait à son banc de député l'esprit libre et la conscience très nette. Il avait hâte de suivre et de contribuer à mener à bien les travaux qu'il avait entrepris comme ministre. Ce fut la tâche à laquelle il se dévoua, devenant presque aussitôt rapporteur des lois qu'il avait présentées, et ne prenant aucune part aux débats politiques. Plus que jamais il s'affranchissait des coteries. Dans une discussion sur la question d'Orient, il venait de juger tour à tour la politique suivie par M. Thiers, celle adoptée par M. Barrot ou défendue par M. Guizot, lorsqu'élevant la voix : « Je n'appartiens quant à moi, dit-il, à aucune des politiques qui croient se distinguer dans ce débat. Je ne connais aucun parti dans la chambre qui puisse m'imposer son opinion : je dis franchement ce que je crois vrai et national. » — Ce jour-là, M. Dufaure proclamait son isolement : il relâchait certains liens, il en rompait d'autres et se déclarait affranchi de tout joug. Pour qui agit de la sorte, toute ambition est abandonnée, ou du moins de longtemps ajournée. Il y a des âmes qui se plaisent à ces sacrifices. M. Dufaure avait vu de près les jeux changeans de la scène politique; il avait conquis l'influence, exercé le pouvoir, puis l'avait quitté sans regrets. Il n'était ni découragé, ni dégoûté de la lutte, mais il confondait aisément les combinaisons et les intrigues et il mettait une joie secrète à dérouter les unes et les autres par sa rude franchise.

L'année 1841 s'ouvrit par le mémorable débat sur les fortifications de Paris. Ce ne fut pas, à vraiment parler, l'œuvre d'un ministère ou d'un parti politique. Conçu sous l'inspiration du roi, le projet présenté par le maréchal Soult et défendu par M. Guizot eut pour rapporteur M. Thiers, qui parut oublier qu'il était tombé du pouvoir et qui l'y avait remplacé. M. Dufaure ne faillit pas à ce rendez-vous du sentiment national et, s'il différa au point de vue technique, il fit entendre la plus éloquente défense du projet et du patriotisme qui l'avait dicté.

Il n'avait d'ailleurs ni hâte, ni désir de reprendre l'offensive. A

ses yeux, il y avait quatre questions qui présentaient alors un intérêt capital : le rétablissement du concert européen, la réorganisation des forces militaires, la transformation de notre marine, et l'amélioration de nos finances. A ces questions de premier ordre il était résolu à tout subordonner. Il croyait les ministres prêts à les étudier et à les résoudre. Il votait donc pour le cabinet. C'était d'ailleurs vers les travaux publics et vers les lois spéciales qu'une prédilection le ramenait. Les longues discussions sur l'expropriation en 1841, sur les chemins de fer en 1842 l'absorbèrent. Son rapport sur le réseau d'ensemble est un des documens les plus considérables de ce temps. D'une rare lucidité, parfois d'une sobriété éloquente, cet exposé ouvrit les yeux des plus rebelles. L'état entreprenait les travaux, avançait 475 millions en dix ans et ne laissait aux compagnies fermières que le soin de poser le ballast et les rails. M. Dufaure rencontra dans ce débat l'occasion qu'il cherchait toujours de combattre les « passions locales qui abaissaient trop souvent les délibérations de la chambre, et de convier ses collègues aux idées générales qui seules pouvaient les rendre fécondes. » Non-seulement il obtint le vote, mais rapporteur dans les années suivantes de plusieurs lois de concession, il eut la légitime satisfaction de constater le plein succès du plan dont il avait contribué à poser les bases.

Nous ne pouvons le suivre dans toutes les discussions auxquelles il se mêla, soit qu'il réclamât pour les fonctions publiques des conditions d'admissibilité qui assurassent la capacité en restreignant la faveur, soit qu'il professât de son respect envers la magistrature en demandant la réduction par voie d'extinction du nombre des juges et l'élévation de leurs traitemens, soit qu'il obtînt l'établissement du concours pour l'auditorat au conseil d'état. Si nous voulions étudier à sa suite toutes les questions qu'il a traitées, il nous faudrait suivre l'histoire de nos établissemens africains dont il défendait à chaque session l'importance et l'avenir, insister sur le développement de nos relations commerciales qui exigeaient non-seulement des routes aboutissant à la mer et l'extension de nos ports, mais des débouchés lointains et la vigilance d'une force toujours prête à faire respecter le pavillon français. La marine était une des préoccupations les plus vives, une des pensées constantes du député de Saintes; son cœur battait en parlant de nos flottes; du sang de marin coulait dans ses veines. Il faut relire les discours, les moindres observations qu'il eut occasion de faire à ce sujet; elles portent le reflet d'une émotion qui remuait ses auditeurs. Uni par une communauté d'attachement aux plus illustres chefs de nos escadres, lié avec les Duperré, les Roussin, il éprouvait pour les vétérans de notre armée de mer une sympathie qui devint avec le temps la plus solide des amitiés. C'étaient là ses véritables joies. Quand il pouvait éviter un débat

politique, s'épargner une discussion sur une des lois qui excitaient l'esprit de parti, et qu'il avait pu défendre la cause d'une de nos possessions lointaines, attaquer l'esclavage ou montrer ce que nous devions tirer un jour de la France algérienne, il éprouvait un véritable repos d'esprit.

Malgré son activité laborieuse et les succès qu'il avait remportés à la tribune, M. Dufaure n'avait pas trouvé dans la vie parlementaire tout ce qu'il avait rêvé. Ses lettres peignent plus d'une fois son découragement : la chambre n'est pas en nombre ou est inattentive aux discussions sérieuses ; à part une élite, ses membres ignorent la plupart des questions ; les querelles personnelles, les luttes de parti, les espérances d'ambition parviennent seules à la réveiller de sa torpeur. Ni l'influence croissante de l'orateur, ni les travaux féconds d'un ministère de dix mois n'avaient pu effacer cette impression que laisse après elle une grande déception. Il cherchait à secouer cette mélancolie en multipliant ses travaux ; mais il n'arrivait qu'à surcharger une existence triste et solitaire que l'excès du labeur rendait fiévreuse.

C'est vers cette époque que la Providence lui envoya ce qui fit le charme et l'équilibre de sa vie. En s'unissant à la fille du célèbre orientaliste Jaubert, M. Dufaure rencontrait un esprit d'élite qui semblait fait pour le comprendre et l'aimer. Habituée à l'activité et au mouvement de l'esprit, Mlle Jaubert avait un goût inné pour les travaux de l'intelligence et la passion du dévoûment. Elle était de ces natures supérieures qui savent remplir la vie sans absorber ni détourner un seul jour des travaux féconds. Au contact de cette âme dont la vie devait montrer toute l'élévation, le découragement, la fatigue morale, le dégoût de la lutte, disparurent. M. Dufaure trouvait en même temps une famille dans laquelle allait se confondre son existence. Ceux qui ont connu M. Jaubert en ont gardé un souvenir que le temps n'a pas effacé. Il avait été témoin d'événemens qu'il racontait avec un charme incomparable. L'expédition d'Égypte, la mission que lui avait donnée Bonaparte alors qu'il rêvait les conquêtes d'Alexandre, son séjour en Perse, ses souvenirs de voyage mêlés aux légendes d'Orient étaient bien faits pour exciter l'imagination de ceux qui aimaient les projets. M. Dufaure, qui avait passé sa vie à faire des plans de voyages sans jamais sortir de France, ne se lassait pas d'interroger son beau-père. Son esprit curieux trouvait une satisfaction profonde à écouter les longs récits d'un homme qui avait autant d'ardeur d'enthousiasme que de goût pour le devoir. C'est sous de tels auspices que s'ouvrirent pour lui les joies d'un intérieur de famille qu'il était fait pour aimer, qui devint le fond même de sa vie, le refuge et le repos de sa pensée, et dont les plus cruelles séparations ne lui ont jamais enlevé l'image.

Dans les années qui suivirent, la sympathie qu'il avait ressentie pour quelques-uns de ses collègues se changea en une véritable amitié. Là où il voyait de fortes convictions, où il trouvait la fermeté de l'esprit et l'indépendance du caractère, il se sentait invinciblement attiré. A son plus ancien ami, M. Vivien, à M. Hippolyte Passy, avec lequel il marchait en plein accord, s'étaient joints quelques autres députés. Ils n'étaient pas assez nombreux pour former un parti, mais ils suppléaient au nombre par la valeur, philosophes politiques ne poursuivant pas d'utopies, redoutant également de paraître les courtisans du roi ou du peuple, jugeant sévèrement le ministère et la gauche, et regardant les événemens de haut et de loin, en discernant les fautes avec une clarté pour ainsi dire prophétique. Ils avaient grand besoin de trouver un refuge dans leur mutuelle estime, car la chambre se partageait de plus en plus en deux camps qui brûlaient chaque jour d'en venir aux mains. C'est le malheur des luttes qui divisent les hommes de tendre toujours à la formation d'armées adverses et irréconciliables. La discipline des partis est le plus impitoyable des jougs. A certaines heures, tout homme qui veut y échapper pour conserver la liberté de son jugement et de son vote risque d'être appelé transfuge. Il y a des esprits d'une trempe particulière qui n'ont jamais pu se plier, ni dans le gouvernement, ni dans l'opposition, à cette règle toute militaire, qui ont mis leur honneur à n'aliéner à aucun prix et en aucun cas la pleine indépendance de leur volonté. Ne suivant ni M. Guizot, ni M. Thiers, ni M. Barrot, M. Dufaure et ses amis n'étaient aimés d'aucun des groupes de la chambre. On les redoutait moins pour l'appoint de leurs votes, que pour l'influence toujours considérable de leur parole. Il n'y avait chez eux ni dédain du pouvoir, ni dépit d'en être éloignés. Ils croyaient sincèrement que le gouvernement marchait dans une voie funeste qui devait précipiter sa chute. Cette conviction était chez quelques-uns assez ancienne. M. Dufaure, qui avait soutenu pendant deux ans le cabinet du 29 octobre, s'éloignant de ses amis et sacrifiant ses préférences personnelles au rétablissement du concert européen et à la reconstitution de nos forces nationales, pensait qu'il était temps de songer à l'opinion publique. Tous voyaient poindre, entre les 220,000 électeurs qui composaient le pays légal et les influences de toutes sortes qu'excluait la loi électorale, ce terrible malentendu qui devait aboutir à une catastrophe. C'est à l'éviter que servent sous une constitution parlementaire les ministères *wighs* qui prennent à temps les affaires quand le pays est fatigué du bon sens un peu prosaïque des *tories*. Pour favoriser ces relais salutaires, il fallait sortir de la réserve où l'on s'était maintenu. M. Dufaure, qui avait soutenu l'année précédente l'adjonction des capacités, fit connaître en 1843 tout son sentiment. « Nous

croyons, dit-il, que lorsque un gouvernement a duré treize ans, duré plus que l'empire, duré presque autant que la restauration, nous croyons que ce gouvernement doit examiner sérieusement si le moment des réformes prudentes et modérées n'est point arrivé; nous croyons que le mérite des bons gouvernemens est de saisir le moment où des réformes modérées doivent être faites pour empêcher d'arriver le moment où l'on exigera des réformes plus radicales et plus dangereuses. La sûreté du gouvernement dépend essentiellement, selon nous, du choix qu'on fera de l'instant où ces réformes pourront être opérées. Je ne dis pas qu'aujourd'hui, immédiatement, on peut faire ces réformes, mais je dis que ces réformes doivent être dès aujourd'hui annoncées et mises à l'étude. » (1er mars 1843.)

La sévérité de ce langage fit une impression profonde. On s'écria sur les bancs ministériels que M. Dufaure s'alliait à la gauche. Il n'en fut rien, et les sessions suivantes virent le député de Saintes s'attacher avec le même soin à marquer sa ligne et à s'écarter de M. Barrot. Telle était sa crainte de paraître asservi qu'il combattit ouvertement des amendemens ou des propositions de M. Vivien, afin de montrer qu'en face de sa conscience il ne subissait pas plus la pression des partis que le joug de l'amitié.

M. Dufaure ne s'agitait pas pour rallier autour de lui des collègues; il ne cherchait pas à former un parti; il était surtout heureux des adhésions qu'inspirait un souci désintéressé du bien public. A ce titre, il en était peu qui lui eussent inspiré plus de joie que celle de M. de Tocqueville. Dès son entrée à la chambre, le jeune et illustre écrivain s'était senti attiré vers ce député étranger aux intrigues, critiquant les actes sans blesser les hommes, et voulant de si bonne foi l'affermissement dans sa patrie des institutions libres. Il avait trouvé auprès de lui M. Lanjuinais, sorti de la magistrature pour apporter dans les assemblées le poids de sa parole précise et honnête, M. de Corcelles, qui alliait au libéralisme le plus sincère des convictions religieuses dont nul ne songeait alors à faire à un homme politique un grief. C'est au milieu de cette atmosphère d'idées élevées, d'ambitions viriles et pures, de défiances vis-à-vis du pouvoir et de dévoûment profond envers le pays, dont chacun d'eux rêvait d'assurer la grandeur par ses écrits, ses paroles ou ses actes, que M. Dufaure vécut de 1842 à 1847. Ne sachant où classer ces députés, ne pouvant les ranger ni avec les conservateurs ni avec les opposans, les contemporains prirent l'habitude de les désigner sous le nom de tiers parti ou de libéraux indépendans. Les amis du ministère déploraient le rôle de ce groupe. Que de fois depuis ils ont dû regretter qu'il n'ait pas été plus nombreux ! La France eût conservé des institutions libres !

C'est en 1847 qu'il est surtout intéressant d'observer la conduite

de M. Dufaure et de ses amis. Leur clairvoyance les instruit du péril et, en même temps, la modération de leur jugement les écarte des imprudentes campagnes auxquelles se portent les députés de la gauche. Approuvant entièrement les mariages espagnols, mais déplorant à l'intérieur l'aveuglement qui empêchait le gouvernement de voir le flot montant de l'opposition, M. Dufaure prit deux fois la parole dans la discussion de l'adresse. Son langage était plein de tristesse ; il montrait le ministère gouvernant exclusivement pour cette fraction du pays qui avait entrée dans les collèges électoraux, multipliant pour elle les faveurs administratives, et négligeant les avertissemens qui lui venaient de toutes parts.

Dans le débat de l'adresse de 1848, à l'ouverture de la session qui devait être la dernière de la monarchie constitutionnelle, M. Dufaure fit trois discours qui marquent son anxiété croissante. Dans le premier, il adresse des critiques au ministère; dans le second, il parle au pays pour s'efforcer de calmer l'émotion publique; dans le troisième, il supplie ses collègues de faire taire leurs passions, de se respecter entre eux, et de calmer à tout prix l'effervescence de leurs esprits.

Cet appel à la concorde, ce cri de paix poussé au milieu des menaces de guerre fut le dernier mot prononcé par M. Dufaure sur la politique au sein de la chambre. En vain essaya-t-il jusqu'à la dernière heure de s'occuper d'affaires au milieu d'une assemblée affolée. Les bruits du dehors parvenaient à ses oreilles avec une force de plus en plus grande. Il avait suivi depuis l'été de 1847 la campagne des banquets avec une désapprobation qu'il n'avait jamais déguisée. Il avait fait pendant six mois les plus grands efforts pour en détourner ses amis. Il avait refusé de présider le banquet de Saintes et de prendre la moindre part aux banquets de Paris. « Nous ne savions pas, dirent plus tard les auteurs des banquets, combien était miné le sol sur lequel nous marchions ! » M. Dufaure sentait ce péril caché, et s'il appelait de ses vœux la chute du ministère, c'était à la suite d'un débat régulier et non sous la pression de la foule ameutée.

Lorsque le banquet du XIIe arrondissement, devenu le rendez-vous du parti révolutionnaire, eut été interdit, la gauche poussa des cris de fureur et les meneurs résolurent de mettre en accusation le cabinet. L'agitation était générale. Les signataires de la proposition allaient de rang en rang chercher des adhésions. L'un d'eux osa s'adresser à M. Dufaure : « C'est dans le cas où le cabinet n'aurait pas interdit le banquet, répliqua-t-il de sa voix la plus rude, qu'il aurait fallu le mettre en accusation. » Il avait été sévère pour les résistances et les ajournemens qui, selon lui, avaient préparé la crise; mais du jour où les passions populaires étaient soulevées, il

aurait voulu, pour le salut du gouvernement, qu'on fît trêve à la politique pour ne songer qu'à rétablir l'ordre dans les rues.

Malheureusement, la démission du cabinet, qu'il souhaitait quelques jours plus tôt, fut demandée à la veille de la bataille. C'était ouvrir la place à l'ennemi. Du moins aurait-on pu fermer la brèche, si on avait su former en quelques heures un ministère chargé de réprimer l'émeute. Mais les crises ministérielles que peut supporter une nation saine sont des accès de fièvre maligne lorsqu'elles s'attaquent à un corps ébranlé. Pendant que les barricades s'élevaient, que les têtes s'échauffaient, qu'on fondait des balles, on délibérait lentement, on négociait, on cherchait à concilier les amours-propres. Le 23 février, M. Molé avait été chargé de former un cabinet. Il appela MM. de Rémusat, Dufaure et Passy; aucun d'eux n'hésita, mais tous pensèrent que, sans l'appui de M. Thiers, il était chimérique d'espérer une influence dans Paris, une majorité dans la chambre. M. de Rémusat se rendit place Saint-George; la soirée s'avançait; comme il tardait, M. Molé l'y rejoignit. Peu après, MM. Dufaure et Passy le voyaient revenir; il ne s'agissait plus du ministère. En une heure, la situation était changée. Le feu de peloton du boulevard des Capucines avait surexcité les passions; l'insurrection grondait. Le nom de M. Thiers, qu'il aurait fallu appeler dès le premier moment, pouvait seul, si un cabinet sous sa présidence était formé dans la nuit, faire hésiter l'émeute. Aucun des hommes politiques réunis chez M. Molé n'avait assez de présomption pour se croire en mesure de maîtriser les événemens. Ils se séparèrent consternés et convaincus que toutes les combinaisons politiques devaient être écartées. Le salut, c'était l'emploi résolu de la force, c'était le maréchal Bugeaud, puis un cabinet libéral après la victoire.

IV.

La révolution de février n'avait pas surpris M. Dufaure, mais elle l'attrista profondément. Ce n'était pas seulement la chute d'un gouvernement, mais l'échec de tout un système fondé sur l'influence de la classe moyenne, c'est-à-dire de l'élite intellectuelle de la nation. Le triomphe de l'insurrection devait naturellement livrer le pouvoir au peuple. Était-il capable de l'exercer? Depuis 1815, le suffrage restreint avait mis à la tête des affaires bien des nuances diverses de l'opinion publique, mais nul ne pouvait méconnaître, en embrassant d'un coup d'œil ces trente-trois années de notre histoire, que les hommes les plus éminens s'étaient succédé pour représenter tour à tour l'esprit conservateur et libéral. Le suffrage universel aurait-il le même esprit de gouvernement? Le « pays légal, » malgré des vues égoïstes, n'avait pas

manqué de bon sens. Quels n'allaient pas être les défauts, les inexpériences, les folies de la foule devenue souveraine? Quelle assemblée allaient envoyer les électeurs? Assurément les censitaires n'étaient pas assez nombreux, ils constituaient une aristocratie bourgeoise qui ne voyait rien en dehors de ses propres intérêts, mais qu'attendre de l'ignorance et des passions que déchaînait le gouvernement provisoire? Les nouveaux électeurs, pour s'instruire, auraient eu besoin d'entendre des conseils sages, tandis que du ministère de l'intérieur partaient des bulletins qui soufflaient l'esprit de discorde. Dans le désarroi général, M. Dufaure n'hésita pas à penser qu'il devait agir. L'arène politique devenait un champ de bataille; du moment où il y avait péril, l'hésitation n'était plus permise. Les électeurs de la Charente-Inférieure le nommèrent le cinquième sur douze.

En entrant à l'assemblée nationale, sa surprise fut grande. Par une de ces réactions dont il a fourni depuis tant d'exemples, le suffrage populaire, poussé vers la violence, avait envoyé des représentans modérés. Du sein d'une société où, durant deux mois, tout avait été mis en question, sortit une majorité disposée à rétablir l'ordre et ennemie des folles utopies. Son premier soin devait être de donner une constitution à la France. Réunie depuis peu de jours, elle nomma, le 17 mai, la commission de constitution : six membres seulement réunirent la majorité absolue au premier tour. MM. Vivien, de Tocqueville et Dufaure étaient parmi les premiers élus. Malgré cet heureux symptôme, la majorité des commissaires, sans être hostile aux idées modérées, se montra inconsistante et dénuée d'expérience aussi bien que de volonté.

A l'heure où la commission commençait ses travaux, les questions sociales étaient au premier rang des préoccupations publiques. Si on sauva l'inamovibilité de la magistrature, si on organisa fortement un conseil d'état ayant un grand rôle dans l'équilibre des pouvoirs, en revanche on commit la faute de voter l'unité du pouvoir législatif, l'élection directe du président de la république; l'attention était ailleurs; il s'agissait de décider si le droit au travail, qui venait de servir de mot d'ordre à l'insurrection de juin, serait inséré dans le contrat politique comme un gage de révolution. La discussion devait être solennelle et décisive : selon le vote, on saurait si l'assemblée, résolue à dompter l'émeute, serait aussi ferme contre les doctrines anarchiques. M. Thiers fit justice de ces fausses théories dans un mémorable discours où, après les avoir longuement étudiées, il les écrasa, en jetant à la gauche ce dernier mot : « Avec le droit au travail, vous ne ferez qu'une société paresseuse et esclave! » A la surprise générale, ce fut M. Billault qui se leva pour lui répondre. M. Dufaure avait horreur des équivoques. Il

était humilié que cette thèse fût défendue par un de ses anciens amis, membre du centre gauche, qui avait abandonné son drapeau pour se mettre à la poursuite d'une popularité malsaine. Prêt à combattre des théories qu'il jugeait pernicieuses, il saisit l'occasion de lui donner une leçon. Dès le début, il mit en présence de ce droit qui semblait, dans la bouche des réformateurs, la panacée du corps social, le devoir qui incombe à la société de donner aide et assistance aux malheureux. La commission pouvait envisager à deux points de vue les rapports des citoyens avec l'état. Dans la constitution, elle avait préféré, lorsqu'il s'était agi des relations des différentes classes sociales, parler des devoirs que des droits. Après un éloquent parallèle entre l'idée du droit, fière et égoïste, et l'idée de dévoûment et de sacrifice que contenait le devoir, il s'empara d'une allusion faite la veille au christianisme. « C'est l'éternel honneur, dit-il, de la religion chrétienne; elle vous apprend des devoirs et non des droits; elle a produit dans le monde la plus grande révolution sociale qui jamais y ait éclaté, elle a affranchi le sujet de sa subordination aveugle et servile envers le souverain; elle a relevé la femme de l'humiliation dans laquelle elle vivait; elle a brisé les fers de l'esclave, elle a égalé le pauvre au riche. Comment a-t-elle fait cela? Est-ce en parlant au sujet, à la femme, à l'esclave, au pauvre de leurs droits? Non, c'est en parlant au souverain, au chef de famille, au maître, au riche, à tous, de leurs devoirs! » (14 septembre 1848.)

Il était arrivé rarement à M. Dufaure de remuer aussi profondément une assemblée. Le succès fut immense. Jamais, d'ailleurs, il ne s'était moins ménagé. A chaque séance, il avait à défendre l'œuvre de la commission contre une nuée d'amendemens, qui, sous prétexte de constitution, avaient pour but de modifier toutes nos lois. Toutes les chimères et tous les projets s'étaient donné rendez-vous dans cette discussion au cours de laquelle M. Dufaure dut monter trente-trois fois à la tribune.

On était au milieu d'octobre. L'assemblée venait de décider, malgré les ministres, par six cents voix contre deux cents, que l'élection du président de la république se ferait au suffrage universel. Les ministres se retirèrent. M. Dufaure fut appelé par le chef du pouvoir exécutif et il entra avec M. Vivien dans le cabinet reconstitué. En lui confiant le portefeuille de l'intérieur, le général Cavaignac montrait une grande hardiesse. « A huit mois du 24 février, disait, non sans raison *le National*, il est naturel qu'on s'étonne de voir l'ancien adversaire des banquets réformistes devenir le chef de la politique intérieure de la France républicaine. » (15 octobre.) Ces attaques trouvèrent un écho dans l'assemblée. Il eut hâte d'y répondre. « De quoi se plaint-on, en réalité? demandait-il. Soyons

francs! on se plaint de ce que le gouvernement a fait un pas vers des hommes qui n'étaient pas républicains la veille du 24 février, — cela est vrai et je suis forcé d'en convenir, — mais qui ont accepté la république, qui s'y sont attachés, qui se sont voués à la défendre! » Il reconnaissait volontiers qu'il y avait deux groupes dans l'assemblée : « les uns ont de tout temps travaillé à l'établissement de la république ; d'autres s'attachaient au gouvernement qui existait, cherchaient à lui faire produire ce qu'il aurait pu produire et en institutions politiques et en améliorations sociales; ils n'ont pas pu réussir, ce n'est pas leur faute; mais enfin ce n'était pas à l'idée de la république qu'ils recouraient; ils se contentaient de la monarchie constitutionnelle améliorée, agrandie. Eh bien! que reproche-t-on, en réalité, à la composition du cabinet actuel? Une seule chose : c'est que les deux élémens que je viens de définir y sont entrés. » M. Dufaure n'avait pas cherché à déguiser son passé : il y avait mis sa rude franchise; mais cela ne suffisait pas, il fallait un programme.

Ce qui fait le caractère particulier de la république de 1848, ce sont les souffrances profondes des classes ouvrières. Ayant pour point de départ la disette de l'année précédente, la misère avait contribué au succès de l'insurrection. Loin de la guérir, la révolution, qui suspendit partout le travail, en redoubla les rigueurs. C'est ainsi que, quand les salaires se maintiennent à des taux élevés, la question sociale disparaît; au milieu de la prospérité, les étourdis se réjouissent : « Tous nos maux sont guéris, disent-ils. Le peuple est devenu sage. » Vienne une grève ou une crise industrielle, les mêmes utopies et les mêmes périls menaceront la société. Pendant que les rêveurs cherchaient des panacées, M. Dufaure s'appliquait à trouver des remèdes : il y pensait sans relâche et pouvait dire au nom du cabinet : « Sous ce rapport, nous ne connaissons pas de républicains de la veille qui éprouvent pour ces souffrances sociales des sympathies plus profondes et plus sincères que les nôtres. » Il consacrait alors tous ses soins à la préparation d'une loi qui devait embrasser toute l'assistance publique. En la présentant le 27 novembre, il disait à l'assemblée : « Vous avez écrit au préambule de la constitution un mot nouveau dans la langue des lois. Pour la première fois, le précepte chrétien qui a renouvelé la face du monde, il y a dix-huit cents ans, devient la base de tout un code administratif. » Il prenait dans ce projet l'enfant au seuil de la vie, le recevait dans la crèche, l'accueillait dans la salle d'asile, ouvrait aux indigens l'école primaire gratuite, organisait l'éducation des enfans trouvés, créait des écoles professionnelles et des écoles correctionnelles, réorganisait les bureaux de bienfaisance, s'occupait

des malades, étendait le traitement à domicile, réformait les hôpitaux et les hospices, sans oublier les aveugles, les sourds-muets et les aliénés. Le service de l'assistance publique suivait enfin la vie du pauvre depuis sa naissance jusqu'à sa dernière heure pour lui donner sous toutes les formes le courage et les forces dont le dépouillent peu à peu la misère, l'âge ou la maladie.

En vouant tous ses soins à la préparation de ce vaste plan, M. Dufaure éprouvait une des jouissances les plus pures de sa vie politique, celle qui, entre toutes, lui faisait aimer le pouvoir, parce qu'il se sentait alors dans les mains une baguette magique capable d'opérer le bien. Aux discours des représentans qui siégeaient à la montagne il aimait à répondre par des efforts féconds qui mettaient en œuvre cette fraternité qu'il prenait au sérieux. Mais c'était là l'emploi de bien rares heures de repos. Il fallait faire tête chaque jour aux plus violentes attaques : tantôt Félix Pyat et ses amis cherchaient à diviser la société en deux classes pour les précipiter l'une contre l'autre, et le ministre de l'intérieur, faisant le tableau des efforts de l'assemblée pour pacifier les esprits, montrait l'action abominable de ce parti de la haine voulant animer les citoyens à la guerre civile et les enivrant de mauvaises passions pour empêcher à tout prix la concorde de renaître; tantôt il devait repousser des interpellations, l'accusant d'employer les forces gouvernementales en faveur d'un des candidats à la présidence.

La date fixée pour l'élection du président approchait. Tandis que les amis et les collègues du général Cavaignac estimaient qu'en le nommant la France confierait le pouvoir au vainqueur de l'insurrection de juin et à une conscience éprouvée, une autre candidature avait surgi et prenait depuis peu une importance considérable. Avant le milieu de septembre, nul ne pensait au héros des équipées de Strasbourg et de Boulogne. Nommé représentant dans une élection partielle, il vint s'asseoir un jour à l'assemblée, puis s'abstint avec soin d'y reparaître, afin de ne pas s'y trouver compromis dans les querelles des partis. Son nom était le symbole de la force. Cela suffit à lui donner une importance en un moment où la nation, exaspérée par la vue de l'anarchie, était affamée d'ordre. Dans l'assemblée nationale, en majorité favorable au général Cavaignac, le nouveau prétendant n'avait que peu de partisans avoués; mais il y avait sur les bancs de l'extrême gauche des représentans qui étaient prêts, par haine contre le vainqueur de juin, à attaquer à son profit les ministres du général Cavaignac, M. Dufaure eut à réfuter leurs insinuations et leurs critiques, en même temps qu'il repoussait au nom de la liberté une loi d'inéligibilité que proposait un groupe nombreux, afin d'écarter à la dernière heure le membre d'une dynastie déchue.

Si le ministre de l'intérieur mettait le plus grand soin à main-

tenir l'impartialité gouvernementale à l'abri de tout reproche, M. Dufaure ne pensait pas que le citoyen dût cacher ses préférences personnelles. Interpellé par une lettre de M. Odier, rendue publique, il déclara qu'il était très décidé à user, quoique ministre, du droit qu'a tout citoyen d'exprimer librement son opinion. Il se portait garant du général; il n'était pas nouveau dans l'étude des hommes appliqués au maniement des affaires publiques. Il avait pu voir de près depuis quatorze ans tous les hommes d'état de ce temps. Il n'en avait pas connu qui eût la parole plus sincère, le cœur plus droit et plus désintéressé, l'esprit plus juste et plus net. Il le tenait pour le vrai républicain de nos jours, républicain sage, ferme et convaincu; redoutant trop le despotisme pour vouloir la guerre qui imposerait à la France un général victorieux, haïssant trop l'anarchie pour ne pas continuer cette politique de fermeté et de répression qui, depuis les journées de juin, avait rétabli et maintenu l'ordre.

Mais un courant de plus en plus fort emportait l'opinion publique. Il y a des heures de panique où la France réagit avec une sorte de colère rétrospective. Elle s'en prend au pouvoir, quel qu'il soit, des faiblesses ou des fautes qu'elle-même a commises. Elle ne regardait pas le cabinet plein de talent et de scrupule qui entourait, en novembre 1848, la figure si honnête et si pure du général Cavaignac; elle ne songeait qu'aux dangers qu'elle avait courus, aux ruines amoncelées, aux misères souffertes, et surtout à l'effroyable insurrection qui avait versé des flots de sang; pour fuir de telles aventures, elle se précipitait dans les bras d'un aventurier, par ce seul motif que son nom lui rappelait la chute du directoire et lui faisait espérer le renversement de la république.

Le jugement de la France rendu, le ministère se retira, tandis que le général descendait du pouvoir avec une dignité simple en donnant à jamais un exemple aux hommes d'honneur et une leçon aux ambitieux.

M. Dufaure ne se laissa pas détourner par cet échec de ses devoirs envers le pays. Il fallait éviter avant tout le conflit qui menaçait d'éclater entre le nouveau président et la majorité. Les républicains, effrayés de la réaction qui se produisait dans le pays, reculaient devant une dissolution qui éclaircirait leurs rangs. Cette résistance était profondément impolitique et donnait beau jeu au président appuyé contre l'assemblée sur le sentiment vrai de la nation. Il fallait sortir au plus tôt de cette situation fausse. M. Dufaure soutint la proposition de dissolution : « Dans ce pays de droit, dit-il, de discussion légale, vous entendez parler tous les jours, couramment, sans difficultés, de coups d'état, d'idées révolutionnaires, de projets de renverser tantôt un pouvoir, tantôt l'autre, de substituer

au président de la république je ne sais quel président ou quel roi, de substituer à l'assemblée nationale, à l'assemblée législative, je ne sais quelle autre forme de pouvoir législatif. Permettez-moi de le dire, lorsque j'entends ces propos qui sont des propos communs dans la société, je me crois dans ce temps malheureux mêlé de violences et de faiblesses qui a séparé le 9 thermidor du 18 brumaire. C'est là un état dans lequel il n'est pas bon qu'un pays vive longtemps. » (7 février 1849.) La dissolution et les élections furent fixées au mois de mai.

Pendant les derniers mois de l'assemblée constituante, M. Dufaure ne voulut monter à la tribune que pour s'occuper des travaux publics. Il retrouvait là avec ses préférences personnelles le moyen de combattre les souffrances des classes ouvrières. A ceux qui voulaient réduire de 47 millions le budget des travaux publics il jetait cette parole : « Je demande à ceux qui veulent refuser le crédit s'ils aiment mieux payer les 47 millions en aumônes qu'en salaires. » Cette heureuse concision d'une pensée vraie détermina le vote. A son gré, la société qui avait dû refuser le droit au travail était rigoureusement obligée de multiplier partout les travaux utiles et de demander au budget, dans les années malheureuses, d'aller jusqu'aux derniers sacrifices.

Les élections eurent lieu le 22 mai. La réaction contre les troubles de l'année 1848 se prononçait de plus en plus. La majorité de la nouvelle assemblée arrivait à Paris exaspérée contre l'anarchie et résolue à maintenir l'ordre dans la rue et à le rétablir dans les esprits. Le pouvoir se trouvait déplacé : les agitateurs tenteraient peut-être encore des coups de main, mais c'étaient les impatiences de la droite qu'il faudrait avant peu maîtriser. Dans la mêlée électorale, M. Dufaure avait reçu un double mandat : pendant que la Charente-Inférieure le plaçait en tête de sa liste, Paris, qui avait fait le même jour les meilleurs et les pires choix, l'avait élu le septième. En province comme dans le département de la Seine, les électeurs avaient compris avec quelle force il saurait défendre la société menacée. Dès la réunion de l'assemblée, M. Odilon Barrot, qui avait tenu tête depuis cinq mois avec un grand courage au parti avancé, donna sa démission avec le ministère qu'il présidait. Après une vaine tentative pour former un cabinet de droite, le président de la république dut le rappeler ; M. Barrot fit ses conditions : il exigeait que MM. Dufaure, de Tocqueville et Lanjuinais entrassent dans le ministère. Après de vives objections, le président dut céder; mais quand il apprit que M. Dufaure prendrait le portefeuille de l'intérieur, ses antipathies se réveillèrent. Dans une lettre écrite sur-le-champ à M. Barrot, il avoue ses défiances : « Il faut choisir des hommes dévoués à ma personne même, depuis les préfets jusqu'aux commis-

saires de police... Il faut surveiller tous ceux avec lesquels M. Dufaure a été au pouvoir, depuis Cavaignac jusqu'à Ducoux; il faut réveiller partout le souvenir, non de l'empire, mais de l'empereur... Je reconnais l'ascendant de M. Dufaure sur l'assemblée et son mérite. S'il consent à entrer dans un ministère quelconque, j'en serai très reconnaissant; mais sinon, non! » M. Odilon Barrot aurait pu reconstituer un cabinet sans M. Dufaure. Après la lettre du président, son devoir était tracé : il fallait que M. Dufaure fût ministre de l'intérieur. La bonne politique l'exigeait tout autant que la dignité. En face des desseins assez maladroitement révélés qu'on concevait à l'Élysée, ce n'était pas trop des hommes à l'honneur desquels on remettait le pouvoir. M. Odilon Barrot déclara qu'il n'entrerait aux affaires qu'appuyé sur le ministre de l'intérieur qu'il avait désigné.

Les résistances du président eurent un autre résultat peu connu. M. Dufaure hésitait à accepter un portefeuille six mois après l'échec du général Cavaignac : il lui répugnait d'entrer dans les conseils de celui dont il avait considéré le triomphe comme une humiliation pour le bon sens public. Ses amis s'efforçaient en vain de mettre à néant ses scrupules. La lettre du président changea la situation. Il n'était plus appelé par l'Élysée, mais imposé par la majorité, délégué par elle avec les plus intimes compagnons de sa vie pour défendre l'assemblée contre des menées secrètes. Il était moins le ministre du président que le vigilant défenseur et le gardien de la liberté du parlement.

D'ailleurs des jours difficiles se préparaient, et nul ne pouvait accuser les nouveaux ministres de rechercher le repos en acceptant le pouvoir.

Les premières séances de l'assemblée législative mirent la majorité aux prises avec les violences de la montagne. Comptant environ cent vingt membres, l'extrême gauche ne cherchait plus aucun ménagement et ne songeait qu'à choisir l'heure propice à un soulèvement. Le siège de Rome, ordonné par le ministère, qui venait de rompre des pourparlers humilians avec les chefs de la république romaine, donna lieu à des interpellations passionnées. M. Ledru-Rollin, déclarant la constitution violée, eut l'audace de proclamer du haut de la tribune l'appel aux armes. L'insurrection prenait naissance sous les yeux du gouvernement dans la salle même où siégeait l'assemblée. « Et quel moment, s'écriait M. Dufaure, quel moment choisit-on pour essayer ces tentatives, pour anéantir parmi nous tout ce qui est une règle, tout ce qui est une loi, tout ce qui trace à chacun ses devoirs, et la constitution, et la république? C'est le moment où, à l'extérieur, nos frères armés sont engagés dans une lutte qui n'est pas sans périls; c'est le moment où, à l'intérieur,

cette malheureuse population de Paris est frappée du plus épouvantable fléau, c'est le moment où nous sommes entre deux préoccupations d'une action extérieure qui n'est pas terminée, d'un fléau intérieur qui ne nous permet le repos ni le jour ni la nuit, c'est ce moment, dis-je, qu'on choisit pour appeler aux armes, pour provoquer à l'insurrection! Croyez-vous que les membres du gouvernement, irrités dans leurs sentimens les plus intimes, indignés comme hommes et comme citoyens, manqueront à ce qu'ils doivent faire? » (Discours du 12 juin 1849.)

Aucun membre du cabinet ne faillit à son devoir. Dans les quinze heures qui s'écoulèrent entre le cri de guerre poussé par M. Ledru-Rollin et la fin de la nuit suivante, toutes les précautions furent prises. Le général Changarnier joua, à son grand honneur, le rôle qui aurait dû être confié le 24 février au maréchal Bugeaud. L'insurrection fut étouffée en quelques heures; plusieurs représentans de la montagne furent arrêtés au Conservatoire des arts et métiers; les villes qui avaient reçu le signal de Paris rentrèrent dans l'ordre. L'impulsion vigoureuse venue de la capitale prévint ou réprima l'explosion dans les provinces. En peu de jours, le ministre de l'intérieur réclama et obtint de l'assemblée la mise en état de siège de Paris et de plusieurs départemens, ainsi que l'interdiction des clubs pendant un an. Chaque jour, il avait à répondre à des interpellations, à se mêler à des incidens que soulevait l'extrême gauche en faveur de la liberté de la presse. Six journaux avaient été suspendus à Paris en vertu de l'état de siège. L'opposition faisait grand bruit de ces mesures. « Je vous défie, disait M. Dufaure, de citer un journal qui ait été supendu et qui, le matin même, n'ait pas contenu un appel odieux à l'insurrection. Les discussions, nous ne les avons jamais défendues, mais l'appel aux armes, mais la provocation continuelle à la révolte, mais toute une société obligée de se tenir continuellement comme sur un champ de bataille, parce qu'au milieu d'elle il y a six journaux provocateurs dont les voix sont bruyantes, qui se répandent partout! vous n'y pensez pas! Vous vous prétendez les défenseurs exclusifs de la république, mais vous la tueriez. C'est nous, et je m'en fais honneur, qui la défendons. Vous, vous ne la comprenez pas! vous n'en avez pas l'intelligence! La république doit être un grand gouvernement régulier; les principes qu'on m'oppose en feraient une insurrection continuelle. La république est un gouvernement de libre discussion, et l'exemple qu'on donne ici est celui d'une liberté perpétuellement troublée et comprimée. (10 juillet.) » Au milieu de ces débats, que ravivaient sans cesse les souvenirs récens de l'insurrection, on imagine aisément ce que devait penser M. Dufaure quand il entendait quelques-uns des placides rêveurs de la gauche défendre à la tribune la liberté illimitée. Un jour, au

cours de la discussion de la loi de presse, un chef du parti eut la malencontreuse pensée de l'interroger, à la fin de son discours, sur ce qu'il pourrait faire de plus funeste à la république : « L'orateur qui descend de cette tribune, dit-il avec ce ton grave et pénétrant que sa voix prenait en certaines circonstances, vient de m'adresser une question : il me demande ce que je ferais si j'étais l'ennemi de la république. Je lui dirai très sincèrement que, si j'étais l'ennemi de la république, j'adopterais ses prétendus principes républicains, qui, en laissant à la liberté individuelle toutes ses exagérations, tous ses excès, toutes ses violences, rendraient inévitablement en peu de temps la république impossible en ce pays. » M. Dufaure avait le secret de ces ironies tantôt fines, tantôt rudes, qui écrasaient l'adversaire et dont sa diction mordante doublait par instans la puissance.

Le ministre de l'intérieur ne se lassait pas de combattre le sophisme des républicains qui voulaient par principe énerver toutes les lois. Il soutenait que les nouvelles institutions, en appelant tous les citoyens à participer par l'élection au gouvernement du pays, avaient donné plus de développement aux prétentions individuelles et que, par conséquent, elles devaient rendre plus irrésistible l'autorité légitime du pouvoir social. La fermeté de sa parole était toujours prête à défendre les lois. Lorsqu'il eut fait voter la législation sur la presse et celle relative à l'état de siège, l'assemblée se sépara. Il avait hâte d'employer la prorogation à poursuivre ses études sur l'assistance publique.

C'était la première de ses préoccupations. Dans l'intervalle des troubles, il avait eu le temps de faire nommer une grande commission chargée d'examiner ses projets et de demander un crédit de 500,000 francs pour les œuvres de bienfaisance. Aux souffrances que, depuis plus d'un an, aucun remède n'avait pu guérir ni atténuer s'était ajouté le choléra. Jamais l'assistance n'avait paru un devoir plus étroit. M. Dufaure s'y dévoua entièrement et fit avancer l'examen des questions dont la commission, nommée sur l'initiative de M. de Melun, avait abordé l'étude et qui devait embrasser, suivant la belle expression dont se servit alors M. Thiers, « la longue et douloureuse chaîne des misères humaines, afin de réaliser enfin cette fraternité si souvent annoncée, mais toujours d'autant moins pratiquée qu'elle a été plus fastueusement promise. »

Le ministre de l'intérieur ne bornait pas ses soins à suivre les travaux des commissions nommées par l'assemblée. Il établit un conseil de surveillance des prisons de la Seine ; il voulait faire revivre ces institutions vraiment libérales qui avaient été si fécondes lors de leur première organisation, en 1819, et que l'incurie avait laissées périr. Il présidait cette commission, heureux quand il retrouvait, grâce à elle, quelque abus qu'il lui fût possible de réparer sur-le-champ.

Il y avait une œuvre plus importante à laquelle il rêvait de mettre la main. Président du conseil-général de la Charente-Inférieure depuis plusieurs années, il avait été vivement frappé de l'heureuse influence et de la vie propre de ces assemblées départementales qui accomplissaient sans bruit et avec une réelle efficacité leur mission. Il croyait le moment venu d'étendre leurs attributions. Sous forme de circulaire aux préfets, une longue suite de questions fut adressée aux conseils-généraux qui étaient invités à délibérer sur chacune des réformes parmi lesquelles était comprise l'organisation si longtemps souhaitée des conseils cantonaux.

Au milieu de ces travaux si féconds, la prorogation s'écoula vite, et, avec le retour de l'assemblée, les attaques furibondes de la montagne se renouvelèrent. M. Dufaure et ses collègues étaient toujours sur la brèche. Le 29 octobre, la journée avait été plus rude que de coutume. Les représentans de cinq départemens voisins de l'agglomération lyonnaise s'étaient entendus pour interpeller, le même jour, sur l'état de siège et les violations, suivant eux quotidiennes, de la loi et de la sécurité privée qui en étaient la suite. Aux critiques acerbes, aux assertions hasardées, aux violences de langage, M. Dufaure avait répondu avec cette précision dans les faits, cette logique irréfutable et cette possession de lui-même qui avaient le don d'exaspérer la gauche. Il était monté à plusieurs reprises à la tribune et chaque fois il avait été soutenu dans ses vertes ripostes par les acclamations de la majorité. Il pouvait croire le ministère solidement établi. Le conseil qui se tint peu d'heures après à l'Élysée devait lui ouvrir les yeux. Profitant de l'absence de M. Odilon Barrot malade, le président prit la parole au milieu des affaires courantes, fit allusion aux désaccords qui le séparaient des ministres, adressa de vifs reproches au cabinet, qu'il trouvait sans force et sans énergie. M. Dufaure, au nom de ses collègues, refusa de donner sa démission. Le lendemain, quelques amis personnels du président, ceux qui devaient se faire les serviteurs de son ambition, remplaçaient les hommes d'état dont l'indépendance avait déplu.

V.

M. Dufaure rentrait au milieu de ses collègues de l'assemblée sans avoir à se reprocher pendant les cinq mois de son passage aux affaires, soit une seule concession au pouvoir personnel, soit un acte contraire à la saine politique fondée sur l'ordre et la liberté. Contre lui les clameurs de la gauche se confondaient avec les vaines protestations des accusés de l'attentat du 13 juin; entre l'insurrection et ceux qui se proclamaient les défenseurs de la république s'était nouée alors une criminelle alliance qu'il faut avoir sans cesse

sous les yeux lorsqu'on veut juger l'attitude des partis à cette époque. Les partisans sincères de la république qui composaient le cabinet Barrot avaient contre eux, dans la chambre, tout ce qui se disait républicain et tout le parti de l'Élysée. Les partis monarchiques n'avaient pris aucune part au renversement du ministère Barrot. Ils regrettèrent plus d'une fois ce cabinet honnête et courageux. Du jour de sa chute, M. Thiers aurait pu dire le fameux mot qu'il fit entendre un an plus tard : « L'empire est fait! »

M. Dufaure avait hâte de se détourner des agitations stériles qui ne convenaient ni à son activité, ni à son caractère. Sorti du ministère, il lui fallait une tâche à laquelle il pût se dévouer. L'assemblée venait d'ordonner une enquête sur l'état de notre marine : il devait être élu commissaire, il fut bientôt chargé par ses collègues de diriger leurs travaux. Après de longues études, la commission décida qu'elle se rendrait dans les ports : à la fin d'avril, M. Dufaure partit pour Toulon. Il se sentait heureux d'échapper aux débats et au spectacle d'une impuissance qui l'obsédait. Tout entier aux recherches pratiques que lui inspirait la volonté de relever notre marine, loin de toute intrigue, vivant au milieu des officiers de l'armée de mer absorbés comme lui par le souci de la grandeur nationale, il goûtait la satisfaction la plus pure et se disait qu'il rendait un service à l'état. Aussi accueillait-il fort mal les appels qui lui venaient de Paris. En vain lui écrivait-on que les élections partielles avaient été mauvaises, que la situation était devenue périlleuse, qu'on songeait à changer d'urgence la loi électorale; plus ses amis s'agitaient et plus il se sentait calme. La vie des assemblées, — et c'est leur écueil, — surexcite l'esprit; les grandes applications de l'intelligence comme le spectacle de la nature le calment. A Toulon, entre l'arsenal, la rade et les vastes horizons de la Méditerranée, M. Dufaure ressentait un profond dédain pour les querelles constitutionnelles. Les lettres arrivaient nombreuses, pressantes: il fallait donner un coup mortel au vote populaire; on avait trouvé un moyen de rejeter des millions d'électeurs sans porter atteinte au suffrage universel; il n'y avait pas une heure à perdre pour revenir à Paris et prendre part à la lutte. M. Dufaure était de plus en plus résolu à ne pas se laisser détourner de sa mission : « Nous ressemblons, écrivait-il, à un homme qui s'occuperait sans relâche à arranger la maison qu'il habite, sans songer à manger, à boire, ni à dormir, à entretenir ses forces physiques, ni à éclairer et à agrandir son âme. Pour moi, j'ai besoin d'être soutenu par la conscience que je fais quelque chose d'utile et si je dois passer ma vie de législateur à discuter des lois sur la presse ou sur les élections, j'aime mille fois mieux aller me renfermer à Vizelle. » C'était l'erreur de M. Dufaure de croire alors trop aisément à son impuissance.

Dans les crises violentes, l'emportement irréfléchi des esprits passionnés n'a-t-il pas trop souvent pour cause l'abstention des sages? Il demeura malheureusement étranger à la discussion de la loi du 31 mai qu'il désapprouvait et dont la singulière destinée fut de ne pas atteindre la démagogie et de se retourner contre l'assemblée.

C'est entre un séjour à Brest et une excursion à Cherbourg, pendant qu'il préparait dans le repos laborieux de la campagne son rapport sur la marine que lui parvint l'écho des revues de Satory. Les cris de : « Vive l'empereur! » poussés par des régimens sous les armes étaient l'avant-coureur des violences prochaines. Il revint à Paris en décembre le cœur serré. Il chercha à secouer ces tristes présages en discutant le régime douanier de l'Algérie, dont il aurait voulu par tous les moyens favoriser l'avenir. Pendant vingt jours, il prit une part continuelle au débat. Mais l'année 1851 ne souffrait pas ces pacifiques études : elle s'ouvrait, comme elle devait se fermer, par des cris de guerre.

Les acclamations séditieuses de Satory, provoquées par les amis du président de la république et blâmées par le commandant en chef de l'armée de Paris, avaient amené entre eux une rupture. Fidèle à la constitution et approuvé par l'assemblée dont il annonçait qu'il ferait respecter les droits, le général Changarnier fut destitué; c'était le premier acte du ministère qui venait d'être reconstitué afin de délivrer l'Élysée de ce témoin incommode. L'assemblée se souleva. Dans la même séance, on vit M. de Rémusat demander que les députés se réunissent dans les bureaux pour aviser, M. Berryer soutenir avec éclat la proposition et M. Dufaure répliquer aux ministres. Rarement sa parole avait été plus émue. Avec une vivacité de langage qui ne lui était pas ordinaire, il se demanda par quelle ironie les ministres conviaient en ce jour même l'assemblée à ne pas s'occuper de politique, alors que pendant la prorogation le pouvoir exécutif excitait deux cents journaux à attaquer, à déconsidérer la représentation nationale, en répétant que l'autorité des assemblées était finie, qu'il fallait en revenir au règne d'une volonté unique. « Que veulent dire, s'écriait-il, ces cris séditieux qui n'ont jamais été poursuivis? Pourquoi échauffer ainsi les masses d'un grand souvenir qui ne peut plus se réaliser, qui est en dehors de nos mœurs, et que trente-six ans de gouvernement parlementaire doivent avoir pour toujours relégué dans l'histoire? Comment se fait-il que ce soit le lendemain du jour où il a dit qu'il respectait et qu'il ferait respecter les droits de l'assemblée que le général soit révoqué? » La majorité était tout entière avec M. Dufaure dans cette revendication de sa dignité. Mais que pouvait-elle faire? Réunie dans ses bureaux, elle hésita à engager la lutte. L'armée de Paris, dont elle pouvait espérer la veille encore l'obéissance, ne lui appartenait plus,

elle se borna à renverser le ministère. C'était une mince satisfaction, qui ne changea rien au cours des événemens.

Le pouvoir du président, appuyé sur l'armée et sur l'administration, allait sans cesse croissant et profitait de toutes les fautes, de toutes les imprudences d'une assemblée, réduite à l'impuissance par ses divisions mêmes. Le jour où on comprit qu'en 1852 la France réélirait, malgré la constitution, le prince Louis, la majorité songea à modifier la constitution pour rendre légale une seconde élection. La revision qui appelait une constituante était un appât pour les espérances les plus contraires. Les partis monarchiques entrevirent une solution là ou en réalité il n'y avait qu'un expédient pour ajourner le conflit. M. Dufaure prononça contre la revision son dernier discours politique. Il eut à résister longtemps à l'opinion de ses amis. Après l'échec de la proposition, plusieurs d'entre eux essayèrent de le convaincre et le supplièrent de s'unir à eux pour tenter une nouvelle campagne. Il demanda ce qu'on voulait obtenir, sur quel point la majorité était d'accord, se déclara prêt à apporter l'appoint de ses amis aux groupes légitimiste et orléaniste, si tous les trois étaient résolus à marcher unis pour faire certaines réformes constitutionnelles et lutter à la fois contre l'Élysée et contre l'anarchie. « Mais, vous le dirai-je, écrivait-il à M. de Tocqueville, pour l'honneur de notre pauvre France, j'ai une répugnance profonde à contribuer en quoi que ce soit à continuer le pouvoir de cet homme. Dieu me garde de vouloir le faire plus mauvais qu'il n'est! mais enfin, comme vous me le dites très bien, c'est un aventurier, entouré, et jusqu'à un certain point dominé par d'autres aventuriers. Dites-moi à quels bons sentimens il s'est adressé. » Et après un tableau des misères morales de l'Élysée, il ajoutait : « Le peuple pourra être assez fou pour continuer un tel pouvoir ; mais il m'est impossible d'y donner la main. »

Quelques semaines plus tard, le coup d'état entrevu, annoncé, décrit tant de fois, était fait ; les députés réunis pour une protestation suprême étaient arrêtés, conduits par les rues de la ville, enfermés dans la cour d'une caserne ; les uns étaient menés dans un fort, les autres à la prison de Mazas. Après quelques jours de détention au milieu de cinquante de ses collègues, M. Dufaure sortait avec eux du Mont-Valérien et rentrait dans Paris l'âme triste et le cœur ferme, fidèle à la liberté et détestant plus que jamais la licence qui, cette fois comme toujours, avait jeté la France dans les bras du despotisme.

GEORGES PICOT.

PORTRAITS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

M. AMBROISE THOMAS.

(FRANÇOISE DE RIMINI.)

I.

Mignon fut donné à l'Opéra-Comique pour la première fois le 19 novembre 1866; six mois plus tard, cet ouvrage atteignait sa centième représentation, et depuis il n'a pour ainsi dire jamais quitté l'affiche. C'est donc, avec *la Dame blanche* et *le Pré aux Clercs*, le plus grand succès que l'Opéra-Comique ait rencontré, succès de pièce en même temps que de musique et témoignant, une fois de plus, en faveur de ce vieux genre national, si plaisanté, si décrié et cependant toujours vivace. *La Dame blanche* était née sous les auspices de Walter Scott, *le Pré aux Clercs* procédait directement de Mérimée, et *Mignon* empruntait à Goethe sa raison d'être: trois succès ayant fait époque dans la musique et dont la littérature réclame pour le moins moitié. Quels exemples plus démonstratifs que ceux-là? Peut-être regretterez-vous que Scott, Mérimée et Goethe en personne n'y aient point mis la main; pense-t-on que ce soit un mal? Je croirais plutôt le contraire. Quelqu'un qui serait venu demander à Goethe de lui découper un poème d'opéra dans son *Wilhelm Meister* l'eût assurément fort embarrassé : cependant l'opéra comique y était, le poète l'y avait mis et ne s'en doutait

pas; l'eût-il même aperçu qu'il n'aurait point consenti à déranger l'économie de son œuvre. Il fallait à ce métier un abatteur de bois, un de ces librettistes experts habitués aux coupes sombres et dont le talent consiste à jeter par terre la forêt pour mettre en lumière un certain arbre. Ici, l'arbre ou plutôt l'arbuste, s'appelait Mignon et, le terrain déblayé des richesses qui l'encombraient, on n'avait qu'à tendre la main aux personnages. L'opéra s'offrait à vous, Mignon d'abord, la plaintive Mignon, aux cantilènes mélancoliques, le joueur de harpe aux ritournelles monotones, ayant pour contraste la coquette Philine avec ses cavatines à roulades, et le sentimental Wilhelm, ténor léger; puis comme figures humoristiques de second plan, Frédéric, l'amoureux des onze mille vierges, Laërte, le comédien frivole et bon enfant, tous modelés par Goethe d'une main plastique et par cela seul, très faciles à reproduire, à grouper dans un paysage et des situations d'opéra. Et quelle variété dans les chœurs! des bohémiens acrobates et des comédiens ambulans; la danse des œufs et le théâtre de Shakspeare! que de piquans détails psychologiques: les charmes impérieux de Philine, le dévoûment silencieux de Mignon, Wilhelm combattu entre les deux et cédant de plus en plus à l'attrait de la donzelle jusqu'au moment que la passion étouffée de Mignon et sa jalousie éclatent! Mais n'en disons pas davantage, car nous touchons à la frontière où le musicien prend congé du romancier et poursuit sa route à ses risques et périls.

« Il y a dans *Wilhelm Meister* plus de tragédie que l'esprit de votre œuvre n'en comporte. » Cette critique de Schiller, dans sa correspondance avec Goethe, devait naturellement sauter aux yeux d'un poète d'opéra comique. Mignon, cette première fois du moins, ne mourut pas et la chose finit comme d'habitude par un mariage. Il est vrai que, de l'autre côté des Vosges, les professeurs d'esthétique en poussèrent les hauts cris; pour M. Ambroise Thomas, peut-être n'eût-il pas demandé mieux que de rester fidèle au texte de Goethe. Convaincu que le public de l'Opéra-Comique n'admettrait jamais un dénoûment de tragédie comme la mort de Mignon, il eut un moment l'idée d'aller au Théâtre-Lyrique, mais il fallut se résigner à l'évidence et reconnaître l'incompatibilité d'une catastrophe finale avec le ton général de l'ouvrage; mieux valait donc ne pas se démentir, et persévérant dans la couleur claire, écrire une exquise partition, toute française, un de ces opéras de conversation et de concert où la chanson fleurit, la romance soupire et l'air de bravoure secoue ses grelots, où, quand il y a lieu d'assombrir la situation, une phrase de prose instrumentale suffit, où des fragmens d'inspiration, des bouffées mélodiques, tout un assortiment miraculeux de lieds, de plaintes, de complaintes, de styriennes et de polonaises remplacent l'unité de style.

Heureux jours dont M. Ambroise Thomas doit se souvenir! Ce n'était déjà plus la jeunesse, mais c'était le succès et la renommée, et quelle interprétation, disons mieux, quelle figuration : M. Achard, avenant, sympathique, bien mis, comédien adroit, chanteur parfait dans Wilhelm, la brillante Cabel dans Philine, — je la vois encore, au début du second acte, costumée en Titania du *Songe d'une nuit d'été* et minaudant à sa toilette avec Wilhelm qui, déjà sous le charme, oublie à la contempler la pauvre Mignon blottie au coin de la cheminée et se mourant de jalousie, — situation, musique, virtuoses, rien ne se pouvait de plus charmant, si l'on pense que la Galli-Marié faisait Mignon avec son grand œil noir intelligent, ses épais cheveux sur un front bas bruni au soleil d'Orient, maigre et chétive, physionomie étrange déjà connue de tous à cette époque, la vivante Mignon d'Ary Scheffer! Le premier acte est charmant; le chœur des bourgeois endimanchés buvant et fumant sous la tonnelle, la marche annonçant l'arrivée des bohémiens, la valse dont la voix de Philine brode le thème, les questions de Wilhelm à Mignon, les réponses de la jeune fille en *mélodrame*, la romance, tout cela respire la grâce et l'émotion. La note dominante est bien toujours celle de l'opéra comique, mais vous sentez un art plus relevé; quelque chose comme un souffle du pays de Mendelssohn et de Schumann, de la rêverie dans la chanson, beaucoup de rêverie et de plus un travail d'orchestre inusité, le fin et le surfin dans le tissage des filigranes! Le second acte me plaît moins. En dehors de la scène citée plus haut je le trouve maniéré, tantôt faisant retour à l'ancien jeu avec la cavatine de Mignon devant la glace, tantôt d'un pathétique pleurard avec l'éternel bonhomme à la harpe, et quant au troisième, l'intérêt musical y manque absolument, soit que le compositeur ait dépensé tout son génie, soit qu'il ne s'embarrasse plus de son problème psychologique et dramatique. Sérénades et barcarolles, ne sommes-nous pas en Italie? Mignon foule du pied le sol du palais natal : souvenirs du passé qui se réveillent comme dans *la Dame blanche*, trio de la reconnaissance, duo d'amour qu'interrompt une fusée de trilles. C'est Philine qui se promenait là par hasard au clair de lune sur le lac de Garde; elle entre au bras de Frédéric son futur, et Mignon un moment troublée se rassure, et tout le monde se marie, tout le monde chante et jubile. Ainsi, dans l'origine, l'ouvrage se terminait; plus tard, il y eut l'autre version qu'on appela le dénoûment allemand; ce fut, je crois, Mlle Nilsson qui, pour se ménager à l'étranger une sorte de droit de *création* dans la *création* de Mme Galli-Marié, obtint des auteurs ce changement. On eut alors un *Mignon* d'un nouveau genre, le *Mignon* pour l'exportation. L'anecdote y tournait au tragique, notre héroïne, entendant revenir sa rivale, tombait en syncope et rendait l'âme. On profita aussi de l'occasion pour

travestir en récitatifs le dialogue parlé. Peut-être M. Ambroise Thomas, cédant à cette influence, s'imaginait-il élargir son œuvre et mieux la mettre en rapport avec le roman de Goethe? C'était se méprendre; les jolies choses ne gagnent rien à se grandir hors de leurs proportions. Les scrupules d'ailleurs venaient trop tard; l'intégrité de la composition du poète n'était plus à sauver, et l'on endommageait gravement un modèle d'opéra comique. Aussi l'erreur a-t-elle peu duré et voyons-nous que, sur les scènes étrangères, — même en Allemagne, — la forme primitive a prévalu.

M. Ambroise Thomas appartient à cette race d'artistes convaincus et laborieux qui s'avancent lentement, par étapes, et c'est parce que *Mignon* représente à nos yeux une de ces étapes, et la plus caractéristique peut-être, que nous avons pris plaisir à nous y attarder. Né à Metz en 1811, M. Ambroise Thomas avait vingt-six ans lorsqu'il débuta par *la Double Échelle*, un de ces petits actes qui déjà, du temps de Monsigny, de Dalayrac et de Méhul, faisaient les délices des habitués de l'Opéra-Comique et dont la vogue s'est depuis continuée avec *le Chien du Jardinier*, *Gilles ravisseur*, *les Noces de Jeannette* et tant d'autres bluettes signées Maillard, Grisar et Victor Massé. Aujourd'hui, nos prix de Rome ne montrent plus guère qu'ironie et dédain pour ce vieux droit d'avènement que les traités leur assuraient; ils préfèrent courir chez Pasdeloup, qui leur ouvre sa porte à deux battans. Est-ce un avantage? On en peut douter. Pour aider à la fortune d'un compositeur qui se destine au théâtre, — et la plupart de nos jeunes musiciens visent là, — toutes les *suites d'orchestre* ne valent pas un acte d'opéra comique comme *la Double Échelle;* mais le temps est aux grandes escalades, personne ne veut commencer par le commencement, ce qui, n'en déplaise aux maîtres symphonistes de l'heure actuelle, est encore le meilleur moyen d'arriver. L'exemple de M. Thomas l'a bien prouvé.

Un premier succès en amena d'autres : *le Perruquier de la Régence*, *Raymond*, *le Caïd*, *le Songe d'une nuit d'été*. Je cite de mémoire sans trop me préoccuper d'ordre chronologique, mon dessein étant d'insister sur les deux ouvrages qui furent la dominante de cette première évolution : j'ai nommé *le Caïd* et *le Songe d'une nuit d'été*, deux partitions très françaises et dont l'une a même une pointe spéciale d'esprit parisien. Vous me direz que cela touche à l'opérette. C'est une *turquerie*, soit, mais d'un appétissant ragoût et qui se moquait fort agréablement d'un certain donizettisme de circonstance. Ces sortes d'épigrammes à l'adresse de la musique italienne, à force de se reproduire chez nous d'âge en âge, ont fini par devenir un poncif. Méhul dans *l'Irato*, Halévy dans *le Dilettante d'Avignon*, n'ont-ils pas voulu de même parodier Paisiello et Rossini? De *l'Irato*, il nous reste le quatuor; du *Dilettante d'Avignon*, rien

n'a survécu, et quant au *Caïd*, il nous aura valu l'opérette, titre qui suffit à sa gloire. Cette continuelle antithèse du sentimentalisme et du bouffon, ces cavatines surchargées d'ornemens ridicules, le pathos creux de ce finale, tout cela constituait dans le principe un très amusant persiflage dont il aurait fallu ne point s'évertuer ensuite à faire un genre, car les plus courtes parodies, — en musique surtout, — sont les meilleures, et l'imitation du mauvais goût trop prolongée risque souvent de dépasser comme ennui le mauvais goût en personne. Au naturalisme du *Caïd* je préfère de beaucoup l'idéalisme du *Songe d'une nuit d'été*, et je m'y arrête comme à la plus brillante étape avant *Mignon*. Je laisse de côté *Raymond* et *Psyché*, deux partitions qui mériteraient d'être étudiées, l'une pour l'habile mise en scène musicale des situations dramatiques, l'autre pour son orchestre d'un art si délicat, l'abondance des motifs et l'aspiration mythologique devançant M. Gounod et lui traçant la voie de main de maître; mais on ne peut parler de tout, et je vais où m'appelle l'intérêt de ma discussion.

Le Songe d'une nuit d'été se passe en des régions féeriques, et pourtant rien de Mendelssohn, j'ajouterais rien de Shakspeare, car le héros de cette fantaisie n'a du poète anglais que le nom. Otons leur illusion à ceux qui seraient tentés de croire à quelque analogie et qu'ils apprennent que cette pièce tant de fois applaudie ne se réclame aucunement du répertoire dont *le Songe d'une nuit d'hiver* fait partie. Cependant, voyez la rencontre! il semble que le poème et sa musique aient traversé la forêt enchantée. Le second acte a des rosées de clair de lune. La reine Élisabeth, — nommons-la plutôt la reine Mab, — a fait transporter Shakspeare dans le parc de Richmond, et le poète, que nous venons de laisser ivre-mort à la taverne de *la Sirène*, se réveille au milieu des visions et des harmonies d'une nuit d'été fantastique. M. Ambroise Thomas excelle à rendre ces impressions éoliennes. Où les autres ne mettent que des harpes et des violons en sourdine, il introduit un sentiment très particulier de la situation et vous en rend l'esprit avec la lettre. Ainsi, à partir de ce moment, le romantisme ne vous quitte plus; l'intrigue a beau se mouvoir dans le réel, la musique poursuit son rêve jusqu'à la dernière phrase des couplets de la reine à Shakspeare : « C'était un rêve! » Note exquise, tendre et voilée comme un soupir, narquoise comme une épigramme.

II.

Le temps crée les hommes de génie pour qu'à leur tour les hommes de génie aient à créer leur temps. Tout grand esprit est à la fois enfant et père, d'abord disciple de son temps, ensuite

maître. Qui dit époque, dit culture, période de travail, de conquêtes et de transformations dont l'influence s'impose à nous et dont nous devenons partie plus ou moins active selon la mesure et la force de notre individualité. Cela s'appelle marcher avec son temps. M. Ambroise Thomas l'a toujours fait. Boïeldieu, Herold, Auber, Halévy furent ses premiers guides; plus tard, de nouveaux élémens ayant accru son atmosphère, il écrivit *Mignon* sous l'invocation de Schumann, de Mendelssohn, pour en arriver finalement à prodiguer dans *Hamlet* et dans *Françoise de Rimini* de vastes richesses instrumentales et théâtrales acquises dans le commerce de Meyerbeer, de Verdi et de Richard Wagner. Il va sans dire que les noms que je prononce là ne sont point un reproche. M. Thomas, en écrivant son *Hamlet* et sa *Françoise de Rimini,* ne fait pas plus acte de *wagnérisme* qu'il ne se montra jadis *rossiniste* ou *webériste* en composant *Raymond* et *le Songe d'une nuit d'été.* Talent expérimental, il applique tout simplement à sa manière et selon son droit les procédés d'un éclectisme qu'on n'a jamais critiqué chez les abeilles; il prend son bien où il le trouve, et cela ne l'empêche pas d'avoir un style très personnel et de marcher d'un pas toujours plus sûr vers son idéal. S'il est un art qui ne s'adresse qu'aux salons, cet art n'est pas le sien; s'il est des gens qui passent leur vie à piétiner sur place, lui, pousse en avant, vise aux sommets, et s'il n'atteint pas toujours les plus hauts, du moins l'effort mérite-t-il d'être cité. On a dit que le plus beau spectacle était de voir un honnête homme luttant avec l'adversité : la lutte virile, imperturbable, du talent avec son idéal, de Jacob avec l'ange, nous offre bien aussi quelque enseignement, quand on songe que cet acharné travailleur, au lieu de se donner tant de mal, aurait pu, comme tel autre, continuer à vivre aux dépens de son passé et mourir plein d'honneurs dans l'impénitence finale d'un vieux troubadour démodé.

Avez-vous jamais stationné devant le buste de Verdi? Connaissez-vous M. Ambroise Thomas? C'est le même caractère de physionomie : volonté, dignité, persévérance et persistance jusqu'à l'entêtement; aucun attrait, la grâce manque, mais, en revanche, point de rictus satanique, d'ironie ; d'honnêtes gens faisant en conscience tout ce qu'ils font, des promeneurs solitaires plutôt que des misanthropes. Chez l'auteur de *Françoise de Rimini,* la sombre humeur affecte une expression moins ingénue; j'y crois surprendre un air de pose, tandis que, chez Verdi, la nature parle plus librement et prête d'avantage à l'interprétation héroïque, masque brutal où siège une invincible confiance, rusticité superbe, antique, d'un paysan du Latium qui a du génie et qui le sait. Constatons que cette ressemblance n'existe pas seulement au physique et que c'est au moral un égal

besoin d'avancement, d'information, d'évolution, une fièvre de perpétuel devenir dont vous saisirez l'influence dans la *Messe pour Manzoni,* dans *Aïda,* tout aussi bien que dans *Mignon* et dans *Hamlet,* représenté au printemps de 1867.

Je viens de relire à quinze ans de distance mon jugement sur cette partition, et je crains d'avoir été trop sévère. La musique de M. Ambroise Thomas avait alors à mes yeux un tort immense que le temps a, sinon entièrement effacé, du moins atténué; elle me gâtait un de ces chefs-d'œuvre qui sont dans leur forme exclusive et définitive la propriété du genre humain et qu'il n'est permis à personne de chercher à modifier. Depuis, les années ont marché, la réflexion a tempéré certaines flammes et je me suis aperçu que, puisqu'après tout Shakspeare n'en était pas mort, on pouvait user de plus d'indulgence à l'égard de la symphonie. Cessons donc d'envisager l'*Hamlet* du poète, ses divagations philosophiques, sa procédure dialectique enrayant l'action, ses épigrammes, ses sarcasmes, ses monologues; disons-nous une fois pour toutes qu'un tel sujet ne sera jamais du ressort de l'Opéra, et, ces réserves faites, tirons à part diverses scènes où se manifeste le tempérament d'un maître, la scène de l'esplanade, par exemple, d'une introduction orchestrée en toute-puissance, vraie musique de spectres, pleine d'angoisses, d'épouvante et de solennité. Hamlet, Marcellus, Horatio sont à leur poste; le vent du nord qui hurle, les fanfares qui, de la salle du banquet bien éclairée et bien chauffée, répondent à ses gémissemens dans la solitude glacée, tout ce que Shakspeare a mis en son tableau de pittoresque septentrional, la musique le reproduit à larges traits; vous avez la grandeur du spectacle, vous n'en avez pas le côté mystérieux. « Chut! le voilà, tenez, » souffle à voix basse Marcellus, et, en effet, le fantôme est là devant vous sans que vous l'ayez vu venir; mais le diable est qu'en musique les choses ne vont point si simplement; à l'Opéra, jamais un fantôme ne surprend son monde; il vous télégraphie son arrivée un quart d'heure d'avance par des dissonances formidables succédant à des accords de septième non moins formidables. Le moyen, quand on a présente à l'esprit la scène de Shakspeare, quand on se souvient du frisson tragique ressenti à cette apparition instantanée du père d'Hamlet, le moyen de ne pas s'insurger contre un appareil théâtral ennemi né de toute conception métaphysique, et spécialement d'*Hamlet,* la tragédie métaphysique par excellence! Comme si ce n'était point assez des superbes résonances harmoniques de cet orchestre, il faut encore que le beffroi s'en mêle, que le jacquemart du donjon féodal frappe minuit comme dans un mélodrame et qu'au douzième coup le spectre effectue son entrée; pourquoi, dès lors, s'arrêter en si beau chemin et ne pas compléter le cérémonial en faisant précé-

der l'ombre du feu roi par une escorte de valets et de pages portant flambeaux? Ainsi l'ordonne la poétique, ainsi l'exige la pompe symphonique et décorative de l'Opéra, et vous voulez que nous autres, shakspeariens invétérés, nous n'enragions pas à voir profaner de la sorte des chefs-d'œuvre dont la substance nous a nourris depuis l'enfance? — Cela dit, il ne m'en coûte rien de reconnaître que, musicalement, cette scène de l'esplanade est un morceau très fort où se concentrent et s'entre-choquent toutes les curiosités, toutes les audaces de l'art moderne : lignes de Wagner furtivement parcourues pendant les intervalles de travail, souvenirs du *Vampire* de Lindpaitner, rappels de la *Neuvième symphonie*, — l'intérêt spécial ne vous quitte pas, mais l'idée shakspearienne s'en est allée en flûte. Que fait-on de l'adjuration du fantôme disparu, de ce cri suprême sortant des entrailles de la terre : « Jurez sur l'épée! » De cette voix du châtiment, de cette récidive terrible dans les ténèbres, pas une trace, vous l'attendez, vous dressez l'oreille, pas un mot; à la place d'un pareil trait de situation, une phrase pour baryton, une invocation au soleil, à l'amour, à la gloire terminant l'acte. Quand la musique n'apporte pas au drame une aide efficace, un surcroît, mieux lui sied de garder la chambre, et Stendhal avait grandement raison de ne vouloir comme sujets d'opéras que des thèmes originaux ou des pièces empruntées au répertoire du boulevard. Quelle meilleure preuve de cette vérité que la scène dont je parle! La symphonie est magnifique, et l'action, au lieu d'en profiter, y trouve son abaissement; et vous, qui ne pouvez cependant, en présence d'*Hamlet*, oublier Shakspeare, vous qui vous souvenez de l'effet de cette scène à la lecture, au théâtre, vous la guettez, vous la cherchez, et, ne la trouvant pas, vous reniez des beautés dont partout ailleurs l'éclat s'imposerait à votre estime.

III.

Avec *Françoise de Rimini*, le péril n'en était peut-être pas moindre, mais il devait également tenter M. Ambroise Thomas. Le voyez-vous dans cette chasse aux fantômes qu'il poursuit implacablement, — *Psyché, Mignon, l'Ombre du feu roi*, — s'arrêter au bord du nouveau gouffre, s'y plonger, s'y perdre du regard :

> Questo giorno non vi più leggemmo avanti.

Vous me direz qu'une réticence psychologique ne fait pas un opéra. Non sans doute, mais pour un musicien de nos jours, pour un penseur, que d'élémens d'inspiration, quelle fin de récit qu'un tel vers! Voltaire admettait qu'il y avait dans *la Divine Comédie* « une tren-

taine de beaux vers. » Il aurait pu tout aussi bien n'en reconnaître qu'un seul : celui-là. Car, en effet, après de pareilles beautés, il n'y a rien. En six mots, le drame est résumé : Comme ils se penchaient sur le livre, leurs bouches se joignirent toutes frémissantes, un long baiser, l'éclair d'une épée...

Et nous ne lûmes pas ce jour-là davantage !

Est-ce possible d'être plus vrai, de mieux saisir sur le vif la tragédie du moment psychologique? Cette légende d'ineffable mélancolie revivra éternellement; tous les arts se la disputeront; nous savons ce qu'elle vaut en poésie, en peinture; vaut-elle autant pour la musique? est-ce un opéra, est-ce une symphonie? Il me semble qu'à la place de M. Ambroise Thomas j'eusse choisi la symphonie et pris là texte et occasion d'un monument à la Verdi composant sa *Messe*. En des temps de musique expérimentale et d'*impressionnisme* comme les nôtres, l'idée avait de quoi séduire; c'était d'ailleurs se rapprocher de son modèle, la symphonie avec sa symétrie architecturale répondant mieux que toute autre forme au génie absolument mathématique du grand Florentin, toujours préoccupé du nombre Trois et qui veille à ce que chacun des chants de son poème ait sa résolution harmonique sur le mot *stelle*.

Loin de nous les comparaisons disproportionnées. Il n'en demeure pas moins vrai que, chez M. Ambroise Thomas, comme chez l'auteur de *la Divine Comédie*, l'esprit de culture et de science prime l'inspiration et que, s'il y a parmi nos musiciens quelqu'un qui soit fait pour traduire Dante, c'est celui dont nous parlons; son philosophisme rêveur, son goût de la scolastique, son humeur sombre et monacale l'y porteraient. Les dieux d'Homère, lumineux, allègres, rayonnans, n'en veulent qu'à Mozart toujours et quelquefois à Rossini. Richard Wagner s'est attribué l'empire des Walkyries; à nous, les commentateurs, les éplucheurs et les ruminans de la tradition latine, à nous de l'interpréter selon notre art. Comme programme de symphonie, la traversée aux enfers de Dante et de Virgile me représente l'odyssée de l'âme moderne, et pour le musicien, un hymne des ténèbres et de la mort, une sorte de *cantus supra librum*, dont le point de rappel, le motif thématique, serait cette légende même de Françoise de Rimini. Égaré dans la profondeur de la forêt terrestre, le poète voit l'aube rougir la montagne où le Rédempteur est mort sur la croix. Son cœur tressaille et déjà s'élance, quand soudain, spectres menaçans, lui apparaissent la panthère, la louve et le lion, autrement dit, les trois péchés de luxure, d'avarice et d'orgueil qui dévorent l'humanité. Cependant Virgile se montre, messager de salut, envoyé du vestibule de l'enfer par la mystique

dame, *omnis beatitudo nostra*, et tous les deux descendent aux éternels abîmes. Ils s'embarquent sur l'Achéron, Caron les passe, Virgile debout, Dante endormi pour ne plus se réveiller que parmi les ombres qui désormais l'entourent, l'interrogent, l'implorent, lui, parmi ces ténèbres, seul être vivant! Les visions se succèdent, vertigineuses; les tableaux se précipitent, et si variés, — violens, atroces, pathétiques! Farinata, dressant son buste hors du cercueil de flammes et narguant les démons de la fournaise; Ugolin rongeant le crâne de l'évêque de Pise. Quels hommes que ces damnés-là, et comme, en dépit des crimes abominables qu'ils expient, vous lisez la grandeur sur leur front! — Puis, sous le vent de la tempête, la colombe blessée et son ramier tirant de l'aile :

Hélas! d'un noble cœur qu'amour s'empare vite,

la voix de harpe éolienne qu'on écoute encore après qu'elle a cessé; l'étoile tremblotante et fuyante qui se dérobe et qu'on relance. La forme symphonique aurait surtout cet avantage d'offrir au musicien la simultanéité dans l'exposition des scènes et des sentimens, tandis que chez Dante chaque personnage vous raconte invariablement son histoire, puis après quitte la place à un autre qui en fait autant, la musique vous reproduirait d'un seul coup le chaotique tourbillon, des milliers de figures défileraient à la fois sous vos yeux. Voix de l'abîme et des hauteurs, cris de haine, de douleur, de désespérance, blasphèmes et sanglots se croisant et se combinant dans une synthèse prodigieuse ayant pour résolution quelque *Gloria in excelsis* à la Palestrina, telle serait ma symphonie; j'allais oublier qu'il y faudrait le Beethoven de la *neuvième*, et je me souviens à temps que Liszt s'en est passé la fantaisie (1). Il se peut que je me trompe, mais si j'excepte Verdi, nul mieux que M. Ambroise Thomas n'eût rempli les conditions d'une œuvre de ce genre; une autre tâche l'a séduit : il a donné le pas à l'épisode sur le livre, il a préféré le drame à la symphonie. Voyons le drame.

IV.

Quant aux pièces de théâtre sorties de ce motif, nous en sommes à ne les plus compter. En Italie, la tragédie de Silvio Pellico jouit

(1) Liszt, qui fut, à son moment, un virtuose incomparable, aura ce tort pour la postérité, — s'il y arrive, — d'avoir confondu un immense désir qu'il a de produire des chefs-d'œuvre avec la faculté productrice qu'il n'a pas. Si jamais l'idée vous prend d'aller fouiller dans cette espèce d'*humus* poético-musical, vous y trouverez une symphonie de *Dante*, enfouie sous des symphonies de *Tasse*, de *Mazeppa* et sous des ruines d'oratorios, de messes, de mélodies, de psalmodies et de rhapsodies dramatiques et liturgiques.

encore d'un certain renom, et combien d'opéras depuis lors! Les deux années qui viennent de s'écouler en ont vu fleurir et mourir jusqu'à trois. Même affluence de biens du côté de l'Allemagne. Nous parcourions dernièrement un volume d'essais dramatiques de Louis Uhland, publiés après sa mort, et qui contient aussi des fragmens d'une *Françoise de Rimini*. L'œuvre, quoique restée à l'état d'ébauche, m'a semblé curieuse; je l'ai lue et relue, moins peut-être à cause du sujet que l'opéra nouveau remet en discussion que par cet intérêt qui, pour moi, s'attache aux moindres conceptions d'un grand poète. La conception n'est guère ici qu'un plan entremêlé de quelques scènes. Mais, avant de le raconter, disons un mot du fait historique générateur qui devait, à travers les âges, fournir matière à tant de poésie, de peinture et de musique.

Françoise, fille de Guido da Polenta, seigneur de Ravenne, était mariée à Lanciotto, fils aîné de Malatesta, seigneur de Rimini. Lanciotto, de nature ingrate et contrefait, avait un frère, Paolo : la jeunesse, la beauté, la bravoure et la courtoisie en personne. *Elle* et *lui* se plaisaient à lire ensemble le roman doux et triste de Lancelot du Lac; comment il s'éprit d'amour pour la reine, mariée, elle aussi, et comment il fut heureux d'un baiser que la belle Genièvre mit la première sur sa bouche. Hélas! un baiser, eux aussi, les devait rendre heureux; seulement ils ne lurent pas ce jour-là davantage, car Lanciotto, les ayant surpris, les tua. Dante avait habité Ravenne. « Le cœur meurtri de cette flèche dont l'arc du bannissement l'avait frappé, » il s'était réfugié dans la cité des Polenta et de là promenait aux alentours, selon son habitude, ses rêveries de poète et ses haines de gibelin; intempérant et sublime, âme troublée sans rémission : « Que cherches-tu? lui demande un moine qu'il rencontre un soir au coin d'un bois, que viens-tu chercher parmi nous? » Et Dante lui répond : « L'apaisement. »

L'apaisement! qu'en eût-il fait, lui dont l'agitation était la vie? Il errait morne, silencieux, plein de rancunes; pas un bouquet d'arbres, pas un rocher, pas un ruisseau de ces solitudes que sa trace n'ait consacrés. « *Amplius! amplius!* Dante Alighieri, pour toi l'apaisement n'est point ici-bas. Comme une vapeur qui monte vers la nue, l'idéal s'élève en secouant la poussière terrestre et retourne dans l'infini à la Divinité dont il émane; mais toi, tu ne reverras plus Florence. Tu parcourras l'enfer et le purgatoire, tu graviras de ciel en ciel jusqu'à l'empyrée; la rose incandescente dont les âmes des bienheureux forment les feuilles, tu la contempleras, mais Florence et son campanile et la maison de Béatrice, plus jamais tu ne les reverras! »

Ses migrations à travers l'Europe, Boccace nous les a contées; il avait exploré la Bretagne, connu Paris, champ de bataille de la

scolastique. En Italie partout sa marque est imprimée : *vestigia leonis*. Cités, châteaux, cavernes en leurs profondeurs, monastères perchés sur les cimes, nous l'ont conservée : *Hic fuit Dantes*. Ce mot emplit tout le paysage et l'ennoblit. Où ne fut-il pas? A Vérone, chez les seigneurs de la Scala, à Ravenne, chez les Polenta, dans les Marches trévisanes, chez Gherardo de Camino, au pied des Alpes juliennes, chez le patriarche Pagano della Torre. Tous l'accueillaient, l'hébergaient, l'employaient à leur politique en attendant mieux, car ils avaient compris que ce vagabond pythien s'en allait vers la postérité et les y pourrait mettre en bonne ou en mauvaise odeur. C'est ainsi qu'en retour de son hospitalité, Can Grande reçut la dédicace du III[e] chant et devint le lévrier symbolique qui chassera du sol italien la panthère, la louve et le lion. Avant de laisser ses os à Ravenne (1321) : — *Hic claudor Dantes patriis extorris ab oris*, — il avait séjourné à Rimini, chez le petit-neveu de Francesca, de même que dix-neuf ans plutôt (1302), se trouvant à la cour de Bartolommeo della Scala, grand-oncle du jeune prince que je viens de citer, il avait pu jouer son personnage de témoin dans la tragédie de *Roméo et Juliette*.

C'est à ce point de vue de chose *vécue* qu'il faudrait envisager l'œuvre de Dante. On ne s'enflamme d'un si beau zèle que pour ou contre des contemporains. Chaque tercet de l'Inferno trahit la personnalité du poète; ses colères, ses pitiés, ses désespérances. C'est l'histoire de son temps vue à travers ses propres animosités politiques. On dit bien que les sept premiers chants existaient déjà lorsqu'il résidait encore à Florence et que les gens du peuple — âniers et forgerons — les récitaient partout. La légende parle aussi d'une représentation donnée à l'occasion d'une fête publique et pendant laquelle le pont Caraja se serait écroulé sous le poids de la multitude. Nous inclinons à croire que ce livre est un chant de l'exil, un produit des longues années d'épreuves. On ne passe pas ainsi de l'action militante à la pure contemplation. Je le vois, sur le tard, assis à Ravenne, épuisé, délabré et s'y remettant de sa course aux enfers « cause de sa maigreur! » C'en est fait des gibelins; la partie qui se jouait pour lui sur la terre est désormais perdue, rêves de monarchie, appels à l'empereur Henri VII, choses finies. Il ne s'agissait donc plus que d'élever ses yeux vers la lumière et de s'y retremper; de là ce mysticisme qui rayonne aux derniers chants du Paradis et qui, dès l'origine, était dans le plan du poème; de là aussi l'immense compassion dont il se sent repris pour certains êtres qu'il a particulièrement connus et pratiqués de ce côté-ci de l'existence : Brunetto Latini, son maître, et vous aussi, divine Francesca, de qui la voix résonne en son âme et dans la nôtre longtemps après que vous avez passé! Faut-il que cet homme-là soit de son siècle

pour vous avoir logée ainsi parmi les flammes éternelles, lui qui, vous voyant, arrête son discours et renonce au charme de votre présence pour ne pas vous retenir sous les flocons de braise! Homère eût fait de vous une déesse, la renaissance n'eût jamais consenti à vous placer plus mal qu'en purgatoire, mais cet horrible moyen âge n'a point d'entrailles et le grand Alighieri est son prophète. Quiconque a péché rôtira au feu d'enfer; nos ennemis d'abord, cela va sans dire, puis nos amis : Farinata, Sordello, Brunetto et jusqu'à cette pauvre Francesca coupable de quoi? D'avoir aimé! Damner l'éternel féminin, ô barbarie!

On ne conçoit guère une pièce de théâtre sur ce sujet où Dante ne jouerait pas un rôle : lié avec les deux familles de Ravenne et de Rimini, témoin en quelque sorte de l'événement, rien n'empêche qu'un auteur ne l'introduise dans son drame. Uhland n'y a point failli. Dans une note de ses *Fragmens dramatiques*, le personnage est esquissé : « Dante, figure austère et pathétique, confident d'un nouvel ordre, pressentant les choses au lieu de les commenter, nature de poète et d'astrologue, il assiste au dénoûment et résume la pièce. » Dans l'œuvre plus récente de M. Paul Heyse (1), Dante, à la vérité, ne paraît pas, mais cette œuvre est une tragédie psychologique, se préoccupant assez peu de mise en scène et dont pourtant, avec ses instincts de penseur, M. Ambroise Thomas regrettera que son librettiste ne se soit pas informé. Essayons de la faire connaître à nos lecteurs.

Malatesta, seigneur de Rimini, a deux fils : Lanciotto et Paolo; l'un repoussant de corps et d'âme et cherchant dans les tavernes et les tripots l'oubli de sa difformité; l'autre beau, sage et studieux. Un matin, au sortir d'une orgie, Lanciotto, de passage à Ravenne, aperçoit Francesca se rendant à la première messe. Rappelez-vous, dans *Roméo et Juliette*, le coup d'insolation, c'est le même incident, seulement il n'y a d'atteint cette fois que le jeune homme. Lanciotto aime Francesca, et, sous l'action de cet amour, le sentiment de sa propre laideur s'exaspère, il se regarde et se fait horreur. N'importe, il faut que la belle créature soit à lui. La vérité le trahirait, le mensonge l'aidera. Comprenant d'avance que, s'il se présente lui-même, on l'éconduira sur sa mauvaise mine, Lanciotto s'adresse à son frère et par supplications, caresses, menaces, ruses, il réussit à s'en faire un complice. Paolo partira pour Ravenne et demandera, comme pour lui, la main de Francesca; il plaira, le consentement sera enlevé, puis on s'expliquera plus tard. Au théâtre, une invraisemblance est toujours innocentée pourvu qu'elle accouche;

(1) *Francesca von Rimini*, tragödie in fünf acten von Paul Heyse; Berlin, Wilhelm Hertz.

ici, l'invraisemblance est monstrueuse, mais l'effet qu'elle amène est puissant, l'intrigue où Paolo se laisse attirer va de piège en piège l'entraîner jusqu'au seuil de l'alcôve nuptiale, et Lanciotto y guette dans l'ombre la proie qu'une série de mensonges et de substitutions livre enfin à sa convoitise. Ce n'est qu'au lever du jour et quand le mariage est consommé que l'erreur se manifeste. Irrésistiblement on se reprend à penser à la tragédie de Shakspeare, on revoit la scène du réveil, mais poussée au noir et terrible : « Ce n'est pas le rossignol, c'est l'alouette, c'est le jour, Roméo! » s'écriait Juliette : « C'est le jour ! » soupire Lanciotto épouvanté désormais de sa félonie et s'efforçant de retenir sa déesse, qui, frissonnante encore des ivresses de la nuit, s'échappe vers la fenêtre et l'ouvre à toutes les irradiations matinales. A la vue de Lanciotto, la jeune femme pousse un cri et tombe inanimée dans un fauteuil; lui s'agenouille, cachant son visage, puis se relève.

LANCIOTTO, à l'écart et sombre.

Toi-même l'as voulu, la lumière est entrée.
Pourquoi ne m'avoir pas laissé fuir dans la nuit?
Toi que mon repentir de loin eût implorée,
Peut-être ta pitié vers toi m'eût reconduit,
Ou sinon mon poignard de moi t'eût délivrée?
Parle, il n'est point trop tard ; nier mon crime, hélas !
L'atténuer, tu sais que je n'y songe pas ;
Tu le sais, je comprends ton silence : une femme
Daigne-t-elle répondre au suborneur infâme?
Cause-t-on avec un voleur? Car lâchement,
Je t'ai volée? et toi, comme un joyau charmant
Aux mains d'un malfaiteur, le dégoût et la honte
T'indignent...

Cependant, après bien des repentirs et des sanglots, la jeune femme a pardonné; l'héroïne dantesque subira son destin, Paolo et Francesca peuvent s'aimer, ils ne seront jamais l'un pour l'autre que frère et sœur.

L'acte suivant nous les montre pourtant tous les deux dans cette chambre, où d'illusoires projets de mariage les avaient réunis. La scène est très belle et bien dans le ton de l'Alighieri, qui donne, comme on sait, l'initiative au personnage de la femme et maintient l'homme au second plan. Ayons présente la vision du poète : c'est Françoise qui mène le groupe, elle qui parle; Paolo ne vient qu'à la suite : ombre d'une âme forte qui l'entraîne en son vol. Sur ce point, on ne peut que louer M. Paul Heyse, il a interprété, commenté Dante au sens dramatique; son Paolo n'a que faiblesse et gracilité, il appartient à cette race d'amoureux passifs dont George Sand aime à caresser le type; toute volonté le soumettra; nous

avons vu son frère l'enjôler aux scélératesses, voici grandir l'ascendant de Francesca, qui, lorsqu'il voudrait fuir, le force à rester, l'excusant même au besoin :

— Vous m'avez abusée, moi jeune fille, vous m'avez trahie pour servir les desseins d'un autre homme, mais cet homme était votre frère; que vous ayez bien ou mal agi, les sages en décideront, il m'est doux à moi de pardonner et je vous tends la main. Restez, je ne hais personne, pas même *lui*. J'ai prié Dieu, peut-être m'accordera-t-il le courage et la vertu d'être sa femme, mais vous, ne vous éloignez pas... Vous serez mon frère.

On apporte des présens que le vieux Malatesta (une manière de père Capulet, allègre et bonhomme) envoie à la jeune princesse : des bijoux, des nœuds de rubans constellés de pierreries, des étoffes et des parfums d'Orient. Le propos change. Assis autour de la corbeille, Francesca et Paolo en dénombrent les richesses : « Reconnaissez-vous cette agrafe? s'écrie tout à coup la jeune femme en ouvrant un écrin. J'en avais une pareille le jour où nous nous sommes vus pour la première fois. » Parmi les joyaux et les raretés sont des livres : de beaux missels, des romans de chevalerie tout fleuris de sinople, d'azur et d'or sous leur reliure ouvragée. On les admire, on les feuillette : « *Le Roi Arthur et la Table ronde!* dit Francesca, tournant fiévreusement les pages : des larmes, des soupirs, des chagrins d'amour, cela doit ressembler à notre histoire; lisez-le-moi. » Il hésite, elle insiste, sa voix devient nerveuse, impérative : « Sautez sur les commencemens; jetons-nous au milieu des choses, alors que le malheur a pris déjà cent pages pour tisser autour des victimes sa hideuse toile d'araignée. »

PAOLO.

Vous l'exigez, soit, mais soyez indulgente à ma lecture, car mon cœur n'est pas où sont mes yeux. (Lisant.) Le traître Galéhaut a versé l'ivresse dans la coupe du roi pour l'empêcher de surprendre la reine.

FRANCESCA.

Qu'est-ce donc que la reine peut avoir à cacher?

PAOLO.

Vous le saurez plus loin. J'abrège. Le roi dort, Galéhaut prend par la main le page Lancelot, et par l'obscurité de l'escalier le conduit jusqu'à la chambre de Ginevra... Je poursuis : Il entra... L'alcôve était sombre...

FRANCESCA, rêveuse.

L'alcôve était sombre!

PAOLO.

Écoutez :

L'alcôve était sombre, il entra ;
Sous la lampe aux reflets d'opale,
Une dame l'attendait là.
A ses genoux, tremblant et pâle,
Il vint se mettre et l'adora.
Dire ce qu'était cette femme,
Nul ne me croirait, je ne veux.
Sa taille, ses mains, ses cheveux,
Son regard, sa bouche de flamme...

(Il s'arrête, muet, les yeux fixés sur Francesca.)

FRANCESCA.

Pourquoi vous interrompre ?

PAOLO.

Pardonnez, madame, je reprends :

Ils se taisaient se contemplant.
Sur ce visage plein de grâce,
Son regard humide et brûlant
Du dieu d'amour cherchait la trace ;
Trace fugitive et pourtant
Qui d'elle-même aux yeux s'avoue.
Des rougeurs empourprent la joue,
Le regard luit plus éclatant.
La lèvre en un divin sourire
S'épanouit et semble dire,
Dans son trouble et son embarras :
Reste, reste, ne t'en vas pas...

(Un silence ; Francesca baisse les yeux et laisse aller sa main. Paolo s'en saisit et continue.)

Ce sourire, ce trouble étrange,
Ces charmes, cette volupté,
Qui donc alors eût résisté ?
Un jouvenceau n'est pas un ange.
Pas plus qu'à l'heure d'aujourd'hui,
Une reine n'est une sainte.
Il allait donc agir sans crainte,
Quand elle se pencha vers lui ;
Et sur sa lèvre pâle et blonde
Mit un baiser d'un charme tel
Qu'ils en oublièrent le monde
Et virent s'entr'ouvrir le ciel...

(Paolo s'élance au cou de Francesca ; un moment, ils demeurent enlacés l'un à l'autre, mais presque aussitôt Paolo s'arrache à l'embrassement et, se détournant, cède au remords.)

PAOLO, rejetant le livre :

Ce livre est notre Galéhaut (1) !

(1) Galeotto fu il libro, e chi lo scrisse.

(Dante, Inf., cant. v.)

Il s'accuse; Francesca prend sa défense contre lui-même, et, dans un superbe mouvement de révolte, se rappelant l'outrage qu'elle a subi et, s'amnistiant à son tour : « Ce baiser que tu nous reproches, s'écrie-t-elle, ce baiser, moi, je le bénis, car il a vengé les autres dont je fus souillée. Songe au souvenir que laisse au cœur d'une femme une nuit pareille à ma nuit de noces et quel arrière-goût empoisonné avaient gardé mes lèvres de la chose au monde la plus douce ! »

Notre intention n'est pas de pousser plus avant cette analyse; nous avons voulu simplement indiquer à nos lecteurs la tragédie de Paul Heyse : c'est le motif de Dante transcrit pour le théâtre par un poète qui manque peut-être de certaines facultés spéciales, mais qui s'entend à manier les chroniques et possède son Shakspeare à fond. On a vu l'influence de *Roméo et Juliette* planer sur les deux premiers actes, un Iago féminin amènera le dénoûment. La maîtresse de Lanciotto, brutalement congédiée, a surpris le secret des deux amans et souffle la jalousie au cœur du mari de Francesca. D'abord les insinuations perfides; puis, quand le taureau commence à voir rouge, les grands moyens ; ainsi procédera la courtisane florentine dressée à l'école du lieutenant d'Othello. Lanciotto songe à sa laideur et se dit que pour qu'une femme vous pardonne cela, il faut qu'elle ait pourvu d'avance aux compensations. La vengeance n'attendait qu'une occasion, elle s'offre. Après une scène tragique où Lanciotto a publiquement insulté sa femme, Paolo et Francesca se rencontrent la nuit dans les jardins de la villa. On se représente aisément l'entrevue : un suprême duo d'amour que la mort disperse. Au plus doux instant de la mélodie, les feuilles tremblent et bruissent : c'est Lanciotto. Il entre l'épée nue, frappe les deux amans et d'un seul coup les précipite du ciel d'amour dans l'enfer de Dante, où Scheffer il y a quarante ans et M. Ambroise Thomas aujourd'hui les devaient aussi fréquenter.

V.

Voilà certes de bien longs détours, mais Dante n'est point un guide ordinaire et quand il vous tient c'est par les *cercles* et les labyrinthes qu'il vous dirige ; il nous avait promis de nous conduire à l'Opéra, nous sommes maintenant à *Françoise de Rimini*; ne bougeons plus.

Je me tais sur le poème et regrette une fois encore que le musicien n'ait pas traité son sujet en symphonie. En veut-on une preuve? J'invoquerai tout de suite le prologue, une page hors ligne, la plus belle à mon sens que M. Ambroise Thomas ait jamais écrite. Combien de temps s'écoule-t-il des premiers accords de l'introduction

à l'entrée de Dante? Je ne l'ai pas compté, mais je sais que pendant ce long silence de la scène où l'orchestre seul a la parole, l'effet est surprenant. Virgile paraît et le dialogue qui s'engage alors sur un ton digne des deux héros se termine par une phrase que Gluck ne désavouerait pas. Tout cela grandiose, d'une majesté fière quoique procédant par juxtaposition des motifs plutôt que par tableau symphonique et d'un fantastique classique s'inspirant de l'acte des enfers dans *Orphée*. En voyant de pareilles beautés n'émouvoir dans la salle que les artistes et les connaisseurs, on serait d'abord tenté d'invectiver le gros du public qui déjà semble languir et ne se réveillera que plus tard; mais à mesure qu'on y réfléchit on devient moins sévère, et vous finissez par donner raison à ce tout le monde qui décidément a plus d'esprit que Voltaire. Nous autres, gens d'étude, notre amour pour la pensée nous entraîne, nous nous imaginons que toutes ces belles choses qui nous passionnent doivent également enflammer la foule, et de ce que nous avons très légitimement lié commerce avec Virgile et Dante, nous voulons à toute force les mettre en opéra. Erreur immense, dont jadis Berlioz avec ses *Troyens* subit la peine et qui porte préjudice aux endroits les plus remarquables de la nouvelle partition. Virgile et Dante sont des dieux, honorons-les, adorons-les, mais ne forçons point le public d'un théâtre où l'on chante à lire avec nous *l'Énéide* ou *la Divine Comédie*. Qui voulez-vous qui s'intéresse dans cette salle aux rêveries philosophiques du *lacrymæ rerum* et de l'*omnis beatitudo nostra!* Passe encore pour l'anecdote de Françoise de Rimini si vous aviez eu sous la main un librettiste comme Scribe pour en tirer des personnages et des situations, mais ce Virgile joué en travesti, ce Dante qui prend les animaux symboliques pour de vrais tigres et de vrais lions, ces Trônes et ces Dominations qui surplombent, cette Béatrice à la cantonade avec son nimbe d'or et son lys de feu, ces nuages inventés pour rendre un peu plus inintelligible une action qui se déroule dans la confusion et dans les non-sens; à quoi pensiez-vous d'aller supposer que le public de l'Opéra, le monde des *premières*, s'intéresserait à votre fantasmagorie? Votre pièce n'est pas une pièce, c'est une vision, quelque chose d'indécis, de flottant comme un spectacle d'ombres chinoises, les ombres chinoises des Séraphins! Tout le monde y montre la lanterne magique; dans le prologue, c'est Virgile qui tient la baguette, et dans les actes suivans, c'est le page Ascanio, un bien gracieux interprète du reste et que le musicien a comblé de ses trésors. On n'imagine pas un plus utile et plus aimable récitant; il vous explique les allées et venues, vous raconte qui vit et qui meurt; il a le gosier plein de raretés délicieuses qu'il déploie tantôt pour son propre compte, tantôt pour celui des autres comme dans l'épisode du ballet qu'il expose et

commente du plus bel entrain, galant, spirituel, mêlant le persiflage à sa romance et vous faisant avaler cette gondole vénitienne d'où sort une Espagnole avec son Espagnol! Il n'y a pas à dire, c'est un petit chef-d'œuvre d'art tout moderne que la musique de ce ballet, une suite d'orchestre avec *havanaises* et *sévillanes* du pittoresque le plus délicat. Souvenez-vous de l'ancienne méthode, comparez à ce style chorégraphique les airs de danse d'Auber, qui n'en restent pourtant pas moins des modèles, et voyez le progrès ou plutôt l'évolution. Dans *la Muette*, le motif est tout, le travail compte à peine; dans *Françoise de Rimini*, au contraire, le travail, la curiosité prédomine, les arabesques s'enroulent, se contournent et tandis que vous les suivez dans le mirage, tout à coup, de la farandole sonore se détache une phrase accentuée, nette et précise; la *Habañera* par exemple. Vous préludiez avec Chopin, voici Bizet. Remarquez bien qu'il n'est point ici question d'emprunts vulgaires, je veux parler de la variété, de l'abondance des matières, d'une sorte de mainmise sur tous les styles fort à sa place dans un ballet, et vrai jeu de prince. Pendant que nous sommes au chapitre des divertissemens, signalons le joli chœur des pages au troisième acte. M. Ambroise Thomas est d'ailleurs tout à fait maître en ces badinages. Lui qui s'entend comme personne à faire grand n'a peut-être pas son pareil dans les minuties. A la scène de l'esplanade dans *Hamlet*, à ce magnifique prologue que je viens de citer, opposez tant d'impromptus galans, vous serez émerveillé du contraste. On a beau grandir et vieillir, on n'abdique jamais complètement ses origines; il y a de l'opéra comique et même de l'opérette dans *Françoise de Rimini* et j'avoue que cette note de *Psyché* et de *Mignon*, très saisissable dans le rôle d'Ascanio et dans ce qui s'y rattache, ne me déplaît aucunement. L'art et la culture justifient tout. « Si c'est un crime d'aimer le vin d'Espagne, qu'on me pende, » disait Falstaff; m'est avis que Mozart devait penser ainsi de l'opérette, puisqu'il en mettait jusque dans *la Flûte enchantée*. J'ai dit les beaux côtés de la partition, j'en ai fait ressortir les urbanités et les délicatesses, abordons l'argument pathétique.

Le premier acte s'ouvre par le duo du livre, ce qui signifie que, dès le début, la situation capitale est escomptée. N'insistons pas sur cette maladresse, dont a dû sourire l'ombre de Scribe, égarée sans doute par là dans quelques nimbes. Francesca et Paolo lisent ensemble ; le dialogue tendre d'abord, presque dolent, s'anime peu à peu. Ne vous fiez pas à cet archaïsme de fabliau, ces langueurs, ces longs soupirs annoncent l'orage. Leurs bouches se rencontrent; il éclate :

La bocca mi baciò tutto tremante.

Le rideau se lève à peine et déjà le baiser tragique est donné, mais, alors, que devient le dénoûment? Ce qu'il sera, nous le saurons plus tard : la répétition exacte de cette première scène : même décor, mêmes accessoires, encore le manuscrit et l'oratoire, — un oratoire où traînent des histoires de galanterie! — les choses y sont à ce point qu'il semble que les deux amans « le font exprès. » Vous croyez qu'ils lisent? Nullement, ce livre n'a plus rien à leur apprendre, ne l'ont-ils pas mis en action? S'ils lisent, c'est pour se donner une contenance en attendant que Malatesta vienne les tuer, et leur malchance dramatique est telle que l'épée même de Malatesta, au lieu de les frapper au cœur, s'enfonce vaguement dans un nuage.

Cependant, le musicien veille à la situation, et, grâce à lui, s'opère le sauvetage. Le duo du premier acte entre Francesca et Paolo va se relier au quatrième acte par une sorte de fil harmonique dont l'électricité traverse toute la partition. Écoutez, retenez cette phrase du baiser, elle est l'âme de l'ouvrage. Peut-être, à ce titre, l'eussions-nous souhaitée plus entraînante et rappelant davantage pour l'invention le : « Tu l'as dit » des *Huguenots*, n'importe, cet *allegro* suffit largement; passionné avec mesure, un peu gris de ton, et finissant, comme le duo de *l'Africaine*, sur un extatique et voluptueux *morendo*. Cette phrase, déjà saisie au passage dans le prologue, sera reprise par l'orchestre au quatrième acte, et vous l'entendrez même en paradis. Franz Liszt, dans sa symphonie sur Dante, lorsqu'il arrive au *Gloria in excelsis* final, emploie le style à la Palestrina. On s'étonne que M. Ambroise Thomas n'ait pas eu une idée de ce genre. Du moment que les auteurs et le directeur s'étaient mis d'accord sur ce point, très sujet à controverse, que les deux amans que nous venions de voir trépasser en flagrant délit d'adultère, n'en seraient pas moins canonisés d'office, il eût fallu nous peindre, non pas une apothéose quelconque, mais le paradis que Dante a vu. L'auteur de *Françoise de Rimini* pouvait ignorer l'abbé Liszt, mais comment ne s'est-il pas souvenu de Mendelssohn et de la symphonie-cantate? Il y avait là des élémens superbes : un hymne du rituel, le *Magnificat* par exemple, eût servi de thème, et, les harpes avec les flûtes composant le fond d'or du tableau, on aurait eu, le dirai-je? un Giotto musical, et, pour le *Magnum spirare*, l'épilogue alors eût valu le prologue.

Nous touchons au point délicat; une chose manque, en effet, à cette partition : la couleur. En dehors de cette page de l'Enfer, qui, je ne me lasse point de le répéter, ouvre devant vos yeux le vestibule d'un chef-d'œuvre, rien, dans la musique, ne nous avertit ni du pays, ni de l'époque où l'action se joue. La note caractéristique et locale,

quand elle se rencontre, n'est jamais que de convention. S'agit-il d'un triomphateur : les trompettes nous l'annoncent ; d'une apparition céleste? voici les harpes ; mais c'est à peu près tout ce que le compositeur nous accorde. Je me demande s'il n'y aurait point là du parti-pris. M. Ambroise Thomas affectionne la demi-teinte, il aime à faire gris, et puis, que voulez-vous? on a tant abusé de la couleur depuis Weber et Meyerbeer ! Quoi qu'il en soit, l'esprit du temps réclame davantage ; l'entrée de Malatesta, vers la fin du premier acte, est héroïque ; le chant nuptial, au troisième acte, est un morceau d'un art achevé ; mais tout cela compte surtout musicalement, et le beau musical, au théâtre, ne suffit pas. Les personnages marchent dans leurs ombres, Paolo et Malatesta pourraient, en les transposant, chanter les mêmes airs à tour de rôle. Quant à Francesca, nous attendrons, pour juger de sa physionomie, qu'une actrice digne de figurer à l'Opéra nous la révèle. Il n'y aurait donc que le page Ascanio, et l'on sait ce que vaut comme rendement psychologique et comme nouveauté un page d'opéra. La belle voix de Mlle Richard et le talent qu'elle montre font regretter que le personnage de Françoise ne lui soit pas échu ainsi qu'il en avait été question un moment. On réplique à cela que le rôle était écrit trop haut, qu'il aurait fallu transposer. Bienheureuse transposition qui eût amené à l'orchestre quelques dièses parmi tant de bémols dont la forêt est obscurcie! Dénonçons aussi l'invasion de la plante dite : *arioso*. Malatesta seul en a tout un bouquet à sa cuirasse ; trois ariosos pour un seul homme et pour voix grave, y songeait-on? La faute en remonte à M. Massenet, dans *le Roi de Lahore ;* d'autres en accuseront Herold, dans *Zampa*, et cette complicité pour le succès qui se reproduit toujours entre un auteur et son interprète. Cherchons l'effet, mais ne jouons pas au berger fidèle sous le harnois d'un condottière du XIVe siècle ; ouvrons notre âme et notre voix aux grandes mélopées : « Je ne connais qu'un étendard ! » et laissons leur roucoulement aux pigeons. Pénétrer plus avant dans le détail de l'exécution nous conduirait trop loin, mais nous reviendrons sur cette interprétation, qui n'est, en somme, que de second ordre et ne saurait se comparer avec ce que fut l'interprétation d'*Hamlet* sous l'administration de M. Perrin aux beaux jours de Christine Nilsson et de M. Faure. C'était, en vérité, bien la peine de tant se démener et d'aller jusqu'à Moscou recruter des virtuoses de fantaisie quand on avait sous la main la femme du rôle ; à la place de Gabrielle Krauss, je n'oublierais jamais un tel affront, et même j'en voudrais tirer la plus éclatante vengeance. Savez-vous ce que je ferais : j'irais demain trouver M. Ambroise Thomas et je lui dirais : « Maître, accordez-moi une grâce, confiez-moi le rôle de Virgile. » La voyez-vous apparaissant sur cette ritournelle

enchanteresse des violons, l'entendez-vous attaquer l'allegro : « Va, je serai ton guide ! » Musique, geste, accent, ce serait sublime ; Gluck en tressaillerait de joie dans l'Élysée, Ingres aussi !

C'eût été grand miracle qu'à propos de *Françoise de Rimini*, on ne nous parlât pas un peu du *wagnérisme* et que le chef de l'école française n'encourût point à son tour le reproche d'imiter l'homme de Bayreuth. Resterait à s'expliquer là-dessus. Imiter Wagner, que veut-on dire par là ?

C'est imiter quelqu'un que de planter des choux !

Et, par le temps qui court, tout musicien qui fait des *enharmoniques* plante des choux. Autant vaudrait prétendre alors que M. Ambroise Thomas copie Verdi ; car si, pour sa contexture, son accompagnement et ses progressions nerveusement ascendantes, la belle phrase de Francesca et Paolo : « Notre douleur se renouvelle, » pourrait être de l'auteur de *Lohengrin*, il est certain que l'auteur d'*Aïda* aurait également des droits à réclamer sur tel *agitato* superbe d'un rythme passionné résultant d'une suite de quatre doubles croches par temps, avec un silence sur le premier quart de temps. Rien n'empêcherait non plus les mécontens de venir au nom de Weber et de Meyerbeer argumenter contre le dialogue du finale du second acte : « Quelle est votre famille ? » et d'attribuer à l'influence du style chevaleresque d'*Euryanthe* et de *l'Africaine* toute cette noble phrase qui se déploie si largement au-dessus du flot des violoncelles. Supprimons *Euryanthe* et *l'Africaine* et peut-être aurons-nous du même trait rayé ce genre de beautés ; mais ne vaudrait-il pas mieux franchement reconnaître là des acquisitions modernes que chacun est libre d'employer ? On oublie trop d'ailleurs que le wagnérisme est un corps de doctrine, une dramaturgie et non pas un répertoire de citations à l'usage des chercheurs de formules instrumentales. M. Ambroise Thomas peut à l'occasion emprunter à Richard Wagner tel mode d'expression qui se présente, mais il se garde prudemment de toucher à la doctrine et reste imperturbable dans la tradition de l'opéra français. L'horreur du vulgaire le possède bien plus que le besoin d'innover ; vous le verrez s'interrompre net, aimant mieux paraître écourté que symétrique, et s'il manque souvent d'invention, nul comme lui ne s'entend à mettre à profit le trésor commun des idées.

VI.

Ceux-là se trompent qui l'accusent de se tourmenter vers l'effet ; son art, au contraire, est, ainsi que sa personne, d'une très grande

probité. Nature ombrageuse et timorée, il cherche le vrai, mais avec le ferme propos de ne point franchir un certain au-delà ; tandis qu'il interroge l'avenir, la religion du passé l'attache au rivage ; il pourrait aller plus loin, ayant à part lui toute science et toute information ; il n'ose point, et ce double combat pour les grands principes de l'école et pour l'esprit de rénovation me semble fait pour le recommander à toutes nos sympathies. Notons, en outre, l'absence totale de charlatanisme ; tandis que d'autres jonglaient avec la théorie, l'auteur de *Mignon* et de *Françoise de Rimini* s'évertuait à la pratique, dédaignant les vaines simagrées et procédant en philosophe qui sait que le vrai dans l'art, comme le beau, n'est qu'une affaire de relativité et que chaque nation a sa manière à elle de sentir et de comprendre. Jamais la conscience, chez lui, n'est en défaut ; il a ses erreurs et ses défaillances, mais sa probité d'artiste demeure hors de cause, trait distinctif de cette figure que d'illustres physionomistes, M. Ingres et Hippolyte Flandrin, avaient dès longtemps aperçu et *documenté*. Ceci nous amène à des circonstances qui doivent être rappelées pour le plus grand honneur de M. Ambroise Thomas ; nous voulons parler de son séjour à Rome comme lauréat du prix de l'Institut et des sentimens qu'il sut, à cette époque, inspirer partout autour de lui. Les lettres de M. Ingres, celles d'Hippolyte Flandrin portent là-dessus un renseignement à ne pas négliger.

« Rome, 1837.

« Ah ! cher ami, que de choses vous nous avez ravies par votre départ ! Plus rien depuis vous ! Je vis, nous vivons des souvenirs du bon Thomas, dont la personne m'est aussi chère que le beau talent. Le refrain ordinaire et que nous aimons à recommencer avec l'excellent Flandrin et son frère est Thomas et toujours Thomas. Nous avons vu ici vos succès (1), non par vous, qui êtes trop modeste, mais par d'autres. Vous avez du génie, mon brave : ainsi donc un peu plus de confiance en vos propres forces et produisez ; je suis sûr de vous. Allons, mon cher, voilà un bien petit poème, rendez-le grand par votre musique, faites-en un *Cosi fan tutte* qui fasse courir tout Paris et vous mette bien à votre place ; après cela, nous arriverons à *Don Juan*, voilà ce qu'il faut se dire comme émulation. »

Don Juan ! excusez du peu ; mais ce sont là de ces licences qu'on

(1) La première œuvre dramatique de M. Ambroise Thomas, *la Double Échelle*, avait été représentée à l'Opéra-Comique en septembre 1837.

se passe d'un art à l'autre et dont, en ce qui le concerne directement, un maître sait toujours s'abstenir. Je ne vois guère M. Ingres criant de Rome à tel jeune peintre, hier son pensionnaire à la villa Médicis et qui vient d'exposer au Salon : « Bravo, mon cher! après cela, arrivons à *la Transfiguration!* » Les lettres d'Hippolyte Flandrin ont moins de fougue et n'en valent que mieux comme témoignage :

« Rome, 30 avril, 1836.

« Hier, j'étais seul; j'ai été me promener dans les galeries supérieures du Colisée; depuis toi, je n'y étais pas retourné. J'ai pensé à toi et je me suis rappelé ce que tu me disais un jour en remontant le Pincio; que nous serions heureux si notre nom pouvait un jour avoir quelque éclat, si nous pouvions enfin comme artistes mériter quelque estime. Tu disais cela et j'y applaudissais; il faut nous le redire, car cette excitation est bonne... Tu es entré dans la vie active et j'espère avec tous ceux qui te connaissent que tu ne négligeras rien, que tu saisiras les occasions et qu'avant peu nous entendrons parler de toi... Travaille, travaille; je me souviens que tu disais toi-même : « Pour bien écrire, il faut beaucoup écrire. »

. . . .

« ... Hier, au salon, notre bon M. Ingres s'approcha de moi et, me serrant la main, me dit tout bas : « Oh! que je sens mieux que jamais comme il nous manque! » Il ne me disait pas ton nom, mais nous sommes tellement habitués à parler de toi que je l'ai bien compris. Tu lui as fait le plus grand plaisir par ta lettre et ton petit morceau de Beethoven... Courage! mon ami; souviens-toi des beaux projets que nous faisions dans la longue allée de peupliers qui est entre Chambéry et Montmélian; nous les avons depuis renouvelés plus d'une fois sur le Pincio dans nos promenades à l'*Ave Maria*. Eh bien! à Paris, rassemble tes forces, accorde-leur un peu de confiance. Je me rappelle qu'un jour M. de Latour-Maubourg me dit : « Vous devez être fier d'avoir un ami comme Thomas! » En effet, il disait vrai, et je suis sûr d'éprouver toujours ce sentiment. Je ne veux pas te flatter, mais je te comprends comme ça parce que je t'aime et ma foi! je te le dis. Voyons, ne te fâche pas, je parle d'autre chose. M. Ingres continue à aller mieux; lorsqu'il a reçu ta lettre par M. Juge et qu'il l'a eu lue, il n'a pu retenir une grosse larme et l'a baisée avec affection. Je suis heureux que tu le connaisses et qu'il te connaisse si bien. »

Que tout cela est ému, touchant, honnête! S'il écrit à son frère

Auguste, c'est le même zèle qui l'inspire, la noble flamme d'un grand cœur en propagande d'amitié.

« Rome, 26 juin 1834.

« ... Mon cher Thomas me fait connaître les chefs-d'œuvre les plus admirables. C'était une nouvelle porte ouverte aux sensations les plus délicieuses; mais ce bonheur va bientôt cesser. Dans quelques mois, il me faudra dire adieu à l'ami, à son beau talent et à sa musique... Ce bon Thomas, si tu savais quelle naïveté, quelle bonté de cœur et quel sentiment d'artiste! Je serais bien étonné s'il ne produisait pas un jour quelque chose de beau... Tout le monde l'aime, l'estime, M. Ingres par-dessus tous les autres. J'espère que, malgré Paris et son tumulte, il ne m'oubliera pas et que, lorsque tu le connaîtras, tu l'aimeras aussi (1). »

J'emprunte cette correspondance aux divers travaux si remarquables de M. Henri de Laborde sur Ingres et sur Hippolyte Flandrin, et je ne veux pas clore mes citations sans y joindre encore un passage où l'auteur nous montre réunis dans le suprême adieu ces deux noms que la jeunesse et le talent avaient fraternellement rapprochés. « C'est dans son voyage de Lyon à Rome fait en compagnie de M. Ambroise Thomas, qui venait de remporter le grand prix de composition musicale, que Flandrin se lia avec le futur auteur du *Caïd* et du *Songe d'une nuit d'été* d'une amitié bien tendre jusqu'à la fin et à laquelle Flandrin, dès les premiers temps, dut la connaissance et l'amour des plus beaux chefs-d'œuvre de la musique. Que de fois, à la villa Médicis, le soir, après une longue journée de travail, ne se délassa-t-il pas auprès de son ami en écoutant celui-ci interpréter sur le piano les créations des grands maîtres de l'Italie et de l'Allemagne! Hélas! trente ans plus tard, dans l'église de Saint-Germain des Prés, les mêmes chants retentissaient encore, mais ils ne s'élevaient plus qu'autour d'un cercueil. Par les soins de M. Ambroise Thomas, les morceaux de musique religieux qui avaient le plus souvent charmé l'âme du noble peintre composaient la messe funèbre qu'on célébrait pour la recommander aux miséricordes de Dieu, et lorsqu'avant le commencement du service les orgues firent entendre cet andante de la symphonie en *la* de Beethoven que Flandrin avait tant aimé, c'était sous la main pieuse de l'ami des anciens jours que résonnait en face de la mort ce souvenir des chères émotions de la jeunesse et de la vie. »

(1) *Lettres et Pensées* d'Hippolyte Flandrin, 1 vol. in-8°, 1865, p. 32 de la préface.

VII.

De tous les musiciens de ma génération, M. Ambroise Thomas est peut-être le seul avec qui je n'aie jamais échangé une parole; j'aurais donc ici mauvaise grâce à prétendre m'ériger en biographe. D'ailleurs, si j'en juge à vue de pays, l'auteur de *Françoise de Rimini* doit être un de ces hommes qui n'ont pas d'histoire. Il court sur Auber mille anecdotes, dont quelques-unes, — vraies ou fausses, — ont servi et continueront de servir d'appoint au signalement de l'individu; avec M. Thomas, rien de pareil. Il « ne fait pas de mots, » on ne lui connaît pas d'aventures, et si, par son œuvre, il relève de la critique, sa vie échappe aux chroniqueurs. Jamais de lettres dans les journaux, de commentaires personnels, de préfaces aux publications posthumes et autres du prochain, point de gestes, ni de pantomimes pour maintenir le public en haleine pendant les entr'actes ! Tantôt à l'Opéra-Comique, tantôt à l'Opéra, ou dans son cabinet du Conservatoire, il ne sort pas de là, et c'est ainsi qu'il a conquis la première place parmi ceux de son pays et de son époque. Étant, en effet, admise la question de relativité que nous avons posée plus haut, M. Ambroise Thomas est bien décidément aujourd'hui le premier de tous, le chef d'école ; lui seul a fait œuvre organique. Le partie une fois engagée et les tâtonnemens du début surmontés, nous le voyons poursuivre un idéal. Du *Songe d'une nuit d'été* à *Mignon*, de *Mignon* et d'*Hamlet* à *Françoise de Rimini,* l'esprit de tendance est incontestable. Il possède tout ce qui s'acquiert, et si l'invention était chez lui à la hauteur de l'érudition, sa gloire serait sans reproche. Le malheur veut que des deux principes d'où la musique tire ses effets, nous n'en reconnaissions plus aujourd'hui qu'un seul. Les dessins d'orchestre et le culte de l'enharmonique nous causent désormais un tel délire, que nous en oublions tout le reste à ce point que l'on se demande si des choses considérées jusqu'à ce jour comme des merveilles incomparables, le trio de *Guillaume Tell* par exemple, où le sentiment primordial tient tant de place, seraient encore possibles avec cet art de tête systématiquement absorbé par des préoccupations secondaires. Que devient l'âme dans ce jeu d'esprit? Les Florentins n'ont-ils pas eu, vers 1600, une sorte d'esthétique semblable à la nôtre quand ils jetèrent pardessus bord la mélodie et le contrepoint pour introniser une espèce de déclamation pathétique dont émane ce récitatif combiné, fouillé, ciselé, grouillant de vie instrumentale, en qui se résume l'art contemporain? L'habileté dans l'arrangement, voilà surtout ce qui nous distingue. Le génie s'en est allé, mais, en revanche, le talent est à

demeure, la main pleine de richesses et capable, comme cet oncle des anciennes comédies, de payer argent comptant les dettes du coquin de neveu toujours absent.

Que M. Ambroise Thomas ait navigué dans les nouveaux courans, tout l'y invitait, sa nature expérimentale, son flair du public, sa faculté de parler les langues et de les triturer, son orientation; mais il a fait ce que nul autre n'aurait su faire en pareil cas : il est resté Français. Sa manière de concevoir le drame, d'en gouverner l'ordonnance par morceaux, et quand une situation se présente, de l'attaquer de front, nous le montre fidèle aux traditions de notre Opéra national. Pourvu de tout le germanisme nécessaire au musicien de l'heure actuelle, il a ce rare esprit de ne rien abdiquer du passé et de ne renier aucun ancêtre. En ce sens, l'honneur de diriger le Conservatoire lui revenait de droit. M. Jules Simon l'y appelant en 1871, obéissait uniquement à l'opinion, qui, depuis Cherubini, semble vouloir que ce poste soit réservé au chef qualifié de l'école française. Ce que ces sortes de sanctions tant académiques qu'officielles apportent de surcroît à la valeur d'un homme de génie ou de talent, et surtout ce qu'une institution comme le Conservatoire en peut retirer d'utilité pratique, je n'ai point à le discuter à cette place ; disons seulement qu'un tel cadre sied à la figure que nous venons d'étudier. En terminant, une question s'impose à moi, je cherche comment la résoudre et m'aperçois qu'il y faudrait un art particulier de moduler dans la nuance. Quel lettré n'a présente à la mémoire cette formule dont usa beaucoup Sainte-Beuve et même dont il avait fini par abuser : « Qu'en dirait Richelieu? Qu'en dirait Voltaire? Qu'en penserait M. de Valincourt? » Empruntons-la-lui pour une fois et qu'il nous soit permis de nous demander ce que dirait M. Ingres en voyant son ancien pensionnaire de la villa Médicis assis dans le fauteuil de Cherubini ? Comment s'y prendrait-il ? quel serait son premier mouvement pour célébrer selon son art le jeune disciple d'antan devenu maître ? Lui, ce dispensateur des renommées, ce classificateur impertubable qui rouvrait le ciel d'Homère pour y faire entrer Beethoven, quel rang assignerait-il au cher Ambroise ? L'installerait-il en pleine gloire, comme ce Cherubini dont la muse couvre de son bras le front auguste, ou, supprimant la muse et l'idée d'apothéose, ne se contenterait-il pas plutôt de nous peindre simplement le grand artiste ayant avec courage, autorité, vertu, rempli sa tâche et bien mérité de son temps?

HENRI BLAZE DE BURY.

LA RUSSIE

SOUS

LE TSAR ALEXANDRE III

LES RÉFORMES NÉCESSAIRES.

Peu de princes, en montant sur le trône, ont trouvé devant eux une mission aussi vaste et aussi compliquée que le fils d'Alexandre II. Lourd assurément était l'héritage de Nicolas en face des zouaves de Napoléon III et des highlanders de la reine Victoria campés sur les classiques rivages de la Tauride, avec vingt millions de serfs courbés sur la glèbe et le prestige impérial évanoui au dedans comme au dehors. Malaisée apparaissait la tâche de celui que son peuple devait un jour appeler le tsar martyr ; mais, si vaste et complexe qu'elle semblât, on savait au moins par quel bout la prendre. Faire la paix et préparer l'émancipation des serfs, tels devaient à tous les yeux être les premiers actes du nouveau règne. Aujourd'hui, au contraire, plus de paix à signer, plus de serfs à libérer ; tout mis en question par l'opinion, par les bombes révolutionnaires, par le scepticisme général, et aucune réforme initiale nettement indiquée par les circonstances, aucune grande mesure imposée par la logique des faits.

Comme son père, en 1855, Alexandre III a bien, lui aussi, une

guerre à terminer, mais cette guerre contre un ennemi invisible et toujours renaissant, il ne peut la clore par un traité de paix. C'est l'âme de son peuple et de la jeunesse russe qu'il doit pacifier, et cela, il ne peut le faire qu'en réconciliant son gouvernement avec l'esprit du siècle, qu'en transformant les maximes du pouvoir et les procédés de ses agens, œuvre hasardeuse et de longue haleine, qu'il doit conduire en pleines hostilités contre des adversaires irréconciliables, sans se laisser arrêter par leurs menaces ou leurs coups, sans se laisser détourner par l'amour-propre, par la peur, ou par la présomption d'une fausse sécurité.

Ce qu'était la Russie sous Alexandre II, les lecteurs qui ont bien voulu nous suivre ne l'auront pas oublié. Ce qu'ils ne savent peut-être pas assez, ce que je me permettrai de leur rappeler, c'est que, loin d'avoir été une époque de progrès et de réformes, les dernières années de l'émancipateur des serfs ont été, à tous égards, une période de confusion, de réaction, de recul. Jamais peut-être un gouvernement ne s'est montré aussi irrésolu et aussi en désaccord avec lui-même, ne sachant ni achever ce qu'il avait commencé, ni détruire ce qu'il avait ébauché (1).

Durant ces années d'incertitude et d'effarement, le pouvoir autocratique a perdu le bénéfice de ses grandes réformes, d'ordinaire appliquées avec trop de défiance et de restrictions pour porter tous leurs fruits. Après les désappointemens d'un règne, aussi plein de promesses et illustré par tant de grandes mesures, on est contraint de se demander ce que valent désormais en Russie des réformes isolées et partielles, souvent mal combinées et mal agencées ensemble, telles que celles entreprises par Alexandre II. Ce qui paraît incurablement défectueux, ce qui a manifestement besoin d'une refonte radicale, c'est le mécanisme gouvernemental lui-même, dans ses pièces essentielles, dans tous ses rouages et ses ressorts, c'est l'administration impériale prise du haut en bas. Ce qu'il faut par-dessus tout à la Russie, ce qu'elle attend avec impatience d'Alexandre III, c'est une réforme administrative entenduedans le sens le plus large, non des modifications de détail dans la hiérarchie et les privilèges du tchinovnisme, mais des mesures effectives atteignant tous les organes du pouvoir, depuis les ministères de Saint-Pétersbourg jusqu'à l'administration provinciale et municipale, jusqu'à la police du district et aux communes rurales. La libération du servage bureaucratique, déjà deux fois séculaire, telle est, de l'aveu de tous, indépendamment des divergences de points de vue ou de

(1) Voyez *l'Empire des tsars et les Russes*, t. I, Hachette 1881, et la *Revue* du 15 juin 1881.

partis, la tâche dévolue au nouveau règne, et ce qui en fait la principale difficulté, c'est qu'une pareille émancipation ne semble pouvoir s'accomplir qu'en modifiant tout l'organisme politique et en touchant au principe même du pouvoir.

I.

Dans la Russie moderne, au XIXe siècle comme au XVIIIe, tout est parti d'en haut, de l'empereur, de la capitale. Depuis Pierre le Grand, le pouvoir s'est systématiquement appliqué à supprimer tout mouvement spontané dans le pays pour le réduire à l'état d'automate, de mécanisme docile, n'ayant d'autre moteur que le ressort gouvernemental. Toute l'administration a été calquée sur l'organisation militaire; la discipline, la consigne ont été la loi de la vie civile, comme de la vie du soldat, et la consigne s'est étendue à tous les détails de l'existence, avec une minutie et une indiscrétion inconnues ailleurs. D'un bout à l'autre de l'empire, dans l'administration locale comme dans l'administration centrale, tout a dû se faire par ordre. Sous la main de Pierre et de ses successeurs, la Russie a été comme un soldat au régiment, comme une recrue à l'exercice qui marche, s'arrête, avance, recule, lève le bras ou la jambe, au commandement d'un sergent instructeur. Et ce système était la conséquence naturelle de l'entreprise de Pierre le Grand, qui voulait transformer les mœurs du peuple ainsi que les lois de l'état. On sent quels ont été les effets d'un pareil régime appliqué durant des générations. Le pays, patiemment dressé à l'inertie, a perdu toute initiative, et quand sous Catherine II, quand sous Alexandre II, le pouvoir a convié la société à agir par elle-même, dans la sphère modeste des intérêts locaux, la société et les provinces, désaccoutumées de l'action, désintéressées de la vie publique, ont eu peine à répondre à l'invitation du pouvoir. Après avoir si longtemps travaillé à éteindre toute vie locale, le gouvernement ne pouvait tout d'un coup la rallumer à son gré. Le pli de la réglementation administrative était pris par le pays aussi bien que par l'état; et ni l'un ni l'autre, ni la société, ni les agens du pouvoir ne pouvaient à volonté dépouiller les vieilles mœurs. Aussi tous les essais pour substituer l'activité spontanée de la population au mouvement automatique de la bureaucratie n'ont-ils eu jusqu'ici qu'un médiocre succès.

La faute, on doit l'avouer, en a été en grande partie au pouvoir et à ses procédés. S'il a fait appel au concours de la société et à l'initiative locale, il l'a fait avec tant de défiance et de parcimonie, en en limitant les droits avec une si étroite jalousie, qu'il a

découragé lui-même l'initiative individuelle qu'il se piquait de provoquer. Puis, dans tous ses essais de ce genre, le pouvoir impérial a usé d'un procédé aussi défectueux qu'illogique. On a bien voulu décentraliser, frayer la voie au *self-government* local, limiter l'autorité de la bureaucratie et du tchinovnisme; mais dans toutes ces louables tentatives, on n'a touché le tchinovnisme et l'administration que par le bas, par les parties inférieures. Or, pour transformer le régime bureaucratique, pour introduire dans les organes et les veines de l'état une vie nouvelle avec un sang nouveau, c'était par l'administration centrale et le haut tchinovnisme que la réforme eût dû procéder; c'était à la source même de l'arbitraire qu'il fallait refréner les abus.

Rien de plus défectueux que les principaux ressorts du gouvernement russe. En dehors même de l'autocratie qui en reste l'unique moteur, aucun état moderne n'a une machine aussi imparfaite. On imaginerait difficilement quelque chose de plus grossier et de moins pratique que les deux grands agens de l'autorité suprême, les deux organes qui, au nom de l'autocratie, exercent l'un le pouvoir législatif, l'autre le pouvoir exécutif: le *conseil de l'empire* et le *comité des ministres*. Pour se rendre compte des vices de l'administration impériale et de la caducité du régime en vigueur, il n'y a qu'à en examiner la constitution et le fonctionnement.

Le conseil de l'empire, institué par Alexandre I[er] et Spéranski, n'a pas répondu aux espérances de ses fondateurs. Destiné à suppléer à l'absence de parlement, à représenter le pouvoir autocratique en qualité de législateur, il devait en même temps contrôler l'administration des ministres. De ces deux missions il n'a vraiment rempli ni l'une ni l'autre. La faute en est à la fois au mode de recrutement de cette haute assemblée et au règlement qui lui est imposé. Ce conseil, théoriquement investi des plus larges attributions, celles d'élaborer des lois et de contrôler l'administration supérieure, est en grande partie composé de hauts fonctionnaires, les uns en place, les autres en retraite, les premiers absorbés par leurs emplois, les autres souvent hors d'état, par l'âge ou la maladie, de prendre aux travaux du conseil une part sérieuse. A côté de nombreux aides de camp étrangers aux affaires, siègent d'anciens fonctionnaires civils, désireux de rentrer au service actif et plus jaloux de se concilier les ministres que de surveiller leurs actes. Quand on défalque les non-valeurs, on trouve que, sur les soixante membres du conseil, il ne reste, comme force effective, qu'un personnel insuffisant, incapable, par le nombre comme par la situation de ses membres, de remplir le rôle de corps législatif ou de chambre de contrôle. A cette institution, comme à toutes les assemblées russes, manque enfin ce

qui, malgré ses défauts d'origine, pourrait ailleurs lui donner un peu d'indépendance et d'autorité : l'esprit de corps.

Ainsi faite, cette assemblée est fatalement réduite à un rôle tout passif, tout extérieur. Au lieu d'élaborer des lois, elle se contente le plus souvent d'enregistrer des décrets. Aussi, lorsqu'il s'agit de mesures de quelque importance, le souverain, loin d'en confier l'étude à son conseil de l'empire, recourt d'ordinaire à des commissions spéciales dont les projets ne sont guère soumis au conseil que pour la forme. C'est de cette façon, à commencer par l'émancipation des serfs, qu'ont été préparées toutes les grandes réformes administratives, judiciaires, militaires, économiques. Ce système de commissions isolées, temporaires, révocables à volonté, est peut-être, du reste, plus conforme au principe du pouvoir autocratique. Sous Alexandre III comme sous Alexandre II, il y a toujours en train plusieurs commissions ou comités de ce genre, dont beaucoup, après avoir fait quelque bruit à leur naissance, disparaissent silencieusement, sans rien avoir produit que de volumineux rapports, ou s'éternisent indéfiniment après de savantes et stériles dissertations théoriques. A l'aide de ces commissions spéciales, le gouvernement remédie à l'insuffisance de son conseil législatif; mais ce n'est pas sans un double inconvénient. C'est d'abord au prix d'une lenteur désespérante, qui ferait souvent paraître rapide la longue procédure de nos parlemens les moins expéditifs; c'est ensuite en perdant tous les avantages d'une législation uniforme et homogène. Issue de commissions diverses et sans lien entre elles, de comités étrangers les uns aux autres et obéissant parfois à des impulsions opposées, la législation russe garde forcément quelque chose de fragmentaire, d'incohérent, d'inconséquent. Le mode de confection des lois explique le peu d'harmonie et le peu de fruits de beaucoup des meilleures réformes d'Alexandre II.

On ne saurait rendre au conseil de l'empire le rôle que lui destinait son fondateur sans en relever le niveau et en étendre les droits, et cela ne saurait se faire sans en modifier la composition. On y a songé à la fin du règne d'Alexandre II. On a parlé non-seulement d'augmenter le nombre des membres du conseil, mais d'y appeler, à côté des représentans de l'empereur, des représentans du pays, choisis dans le sein des assemblées provinciales, si ce n'est élus par elles. Beaucoup de Russes se plaisaient à voir dans un tel expédient un moyen de faire participer la Russie à son gouvernement sans lui donner de constitution, un moyen d'avoir sans élections politiques l'équivalent d'un parlement. Quelle que soit la valeur pratique de pareils procédés, l'empereur Alexandre II semble n'en avoir pas été éloigné au moment de sa mort, et des projets

analogues pourraient, sous Alexandre III, être remis sur le tapis. En attendant, ce qu'il n'a pas encore osé faire d'une manière régulière et permanente, pour le conseil de l'empire, le gouvernement impérial l'a déjà pratiqué partiellement pour quelques-unes de ses grandes commissions législatives. Comme Alexandre II avait, lors de l'émancipation, appelé, dans les *comités de rédaction*, des membres des assemblées de la noblesse, Alexandre III a déjà en une ou deux occasions fait siéger, dans ses commissions, des membres des zemstvos. En cette modeste mesure, les délégués de la société n'étant même pas choisis par ses représentans élus, on peut dire que le pays est déjà invité parfois à donner son avis sur certaines affaires; mais, de quelque manière que soient composées les assemblées délibérantes, conseil de l'empire ou commissions spéciales, ces assemblées ne sont jamais que consultatives; le pouvoir législatif reste intégralement dans la main de l'empereur.

Comme pour mettre cette vérité plus en relief, pour mieux rappeler au conseil de l'empire l'humilité de son rôle et la vanité de ses délibérations, ce conseil, en droit le premier corps de l'état, ne se prononce même pas, à proprement parler, sur les projets qui lui sont présentés. Afin de mieux constater l'indépendance de la volonté impériale et de n'en point gêner l'omnipotence, on ne soumet pas à l'empereur les décisions prises par la majorité du conseil, mais bien simultanément l'avis de la majorité et l'avis de la minorité, ainsi mises officiellement sur le même rang. Qu'on imagine un pareil système appliqué à des chambres représentatives, et un gouvernement également libre d'opter entre la majorité et la minorité. Si certaines influences ou certaines doctrines venaient à prévaloir près du tsar, c'est pourtant là le spectacle que la Russie pourrait un jour offrir à l'Europe.

Là où les grands corps de l'état ne sont que les humbles agens du pouvoir autocratique, les ministres ne sauraient être autre chose. L'érection des ministères est à peu près contemporaine de la fondation du conseil de l'empire. C'est encore là une création de l'empereur Alexandre Ier qui, ambitionnant la gloire de réformateur, cherchait à donner à ses peuples des institutions plus en rapport avec celles des grands états européens. C'est par un ukase de 1802 que les ministères furent substitués aux *collèges* de Pierre le Grand, lesquels n'étaient guère au fond que les anciens *prikases* moscovites, remaniés sur le modèle des administrations collégiales en honneur chez nous au temps de la régence.

Les anciens *collèges* avaient donné lieu à des reproches inhérens au système collégial même; ils n'en furent pas moins regrettés de quelques hommes d'état, inquiets de l'étendue des pouvoirs confiés

à un seul homme et craignant de rencontrer chez les nouveaux ministres autant d'autocrates. Le comte Vorontsof, dans une lettre à Kotchoubei, l'un des promoteurs de la réforme, s'était fait l'organe de ces appréhensions, au lendemain même de l'institution des ministères. Ce patriote s'élevait d'avance contre le despotisme des ministres affranchis de tout contrôle, tandis que les anciens collèges, qui lui semblaient déjà porter leur garantie en eux-mêmes, avaient été assujettis par Pierre le Grand au contrôle du sénat (1). Si de pareils regrets du passé étaient peu justifiés, les institutions de Pierre le Grand ayant fort mal répondu aux espérances du réformateur, il n'en était pas de même des craintes de Vorontsof pour l'avenir. L'omnipotence ministérielle, en débarrassant l'administration des lenteurs et de la complexité de la procédure collégiale, devait avoir pour premier effet d'exagérer encore la centralisation bureaucratique et la tutelle gouvernementale.

Il semble de loin que la patrie de l'autocratie doive être le pays de l'harmonie des pouvoirs et de l'unité administrative. Vues à distance, les diverses administrations, avec leur forte centralisation bureaucratique, ressemblent à ces nouvelles horloges pneumatiques, dont les aiguilles, mues par le même ressort, marchent toutes à la fois et marquent toutes la même heure. En fait, il n'en est rien : l'unité d'action qui, en théorie, semble l'apanage des régimes absolus, fait souvent défaut à la Russie. Ce gouvernement, où tous les pouvoirs procèdent de la même volonté, où toute l'autorité est concentrée dans la même main, où il n'y a officiellement qu'un seul moteur, est de ceux dont les rouages administratifs donnent lieu au plus de frottemens, et, par suite, à la plus grande déperdition de forces.

La principale raison de cette anomalie est l'isolement des divers ministères, qui forment comme autant d'états indépendans, ayant chacun leur trésor particulier, et leur armée d'employés, toujours prêts à entrer en campagne les uns contre les autres.

Si la Russie a des ministres, elle n'a pas encore de ministère, au sens politique du mot. Entre les chefs des diverses administrations il n'y a aucune cohésion, aucun lien, il n'y a ni solidarité ni direction commune. Les ministres se réunissent bien à certains jours pour se concerter ensemble; mais à ces réunions, impérieusement exigées par les besoins des différens services, la langue officielle refuse le titre occidental de conseil (*sovèt*) et, à plus forte rai-

(1) Lettre publiée en 1881 par le *Rousskii arkhiv*. S. R. Vorontsof faisait part des mêmes sentimens au prince Czartoryski, dans une lettre de la même époque. Voyez *Istoritcheskii Vestnik* (oct. 1880).

son, le titre parlementaire de cabinet. La Russie n'a qu'un comité des ministres *(comitet ministrof)*, et ici les noms ne sont pas sans importance. Les ministres du reste ne sont pas les seuls membres de ce comité; à côté d'eux y siègent, non-seulement le contrôleur de l'empire et le procureur du saint-synode, lequel peut être regardé comme une sorte de ministre des affaires ecclésiastiques, mais les chefs de certaines sections de la chancellerie impériale, les présidens des divers départemens du conseil de l'empire et jusqu'au directeur des haras. Avec un véritable conseil, uniquement composé des chefs des ministères, ce soi-disant comité des ministres deviendrait un rouage inutile. La présidence en appartient à un personnage que l'empereur désigne et qui lui-même n'est d'ordinaire pas ministre. Durant la plus grande partie du règne d'Alexandre II, le président du comité était un homme de cour, sans valeur ou influence politique, un général Ignatief, parent du célèbre négociateur de San Stefano. Lorsque, un an ou deux avant sa mort, Alexandre II avait appelé à ce poste un des plus distingués de ses anciens collaborateurs, le comte Valouief, successivement ministre de l'intérieur et des domaines, on s'était demandé si, entre ces nouvelles mains, cette présidence, jusque-là purement honorifique, n'allait pas prendre une valeur politique. En fait, il n'en a rien été, et Alexandre III a, en octobre 1881, remplacé le comte Valouief par M. de Reutern, longtemps ministre des finances, sans que la présidence du comité ait cessé d'être une sinécure pour un favori de cour ou une grasse prébende pour un ancien ministre dont le souverain veut récompenser les services passés.

Les affaires devraient, semble-t-il, être toujours discutées en comité ou en conseil par les ministres; mais les chefs des diverses administrations se dispensent fréquemment de cette formalité pour frapper directement au cabinet de l'empereur. L'usage est que les ministres présentent leur rapport (*doklad*) individuellement au souverain. Cette habitude seule enlèverait toute solidarité aux différens chefs d'administration. N'étant responsables que devant l'empereur, et n'ayant devant lui qu'une responsabilité individuelle, les ministres ne sont en réalité que les secrétaires, on pourrait dire les commis du tsar, mais des secrétaires qui, seuls au courant des affaires, dictent le plus souvent les résolutions du maître, et des commis tout puissans, s'ils ont l'oreille de l'autocrate.

Les ministres les mieux en cour ne se gênent point pour passer par-dessus la tête de leurs collègues et faire adopter au souverain des mesures inconnues de ces derniers. Les divers organes du gouvernement, au lieu de fonctionner d'accord, se contrarient et se paralysent mutuellement. Le comte Vorontsof avait encore signalé

cet inconvénient avant même que l'expérience l'eût révélé. Il avait prévu, dès la création des ministères, que si les ministres pouvaient communiquer isolément leurs rapports à l'empereur, que s'ils traitaient chacun avec lui, en tête-à-tête, des affaires de leur ressort, on verrait édicter des ukases dont certains ministres ne seraient informés qu'en même temps que le public (1). On comprend les effets d'un pareil système; le ministre des finances n'est averti qu'après coup des projets de dépense de ses collègues de l'intérieur ou de la justice; le ministre de la guerre peut ignorer si la politique des affaires étrangères est belliqueuse ou pacifique.

La première et naturelle conséquence de cet isolement des ministères a été le manque d'unité administrative, le désordre, la confusion. Les ministres ne sont pas unis entre eux et, dans le sein de chaque ministère, les divers *départemens* sont presque indépendans les uns des autres. Les ministres peuvent prendre beaucoup sur eux quand ils ont la confiance du maître; et, au-dessous des ministres, chaque haut fonctionnaire, pour peu qu'il possède la faveur personnelle du souverain, peut agir à sa guise, à l'encontre ou à l'insu de ses collègues ou de ses chefs. On aboutit ainsi, dans la politique intérieure, parfois dans la politique étrangère, à des incohérences et à des contradictions qui vont jusqu'à donner au gouvernement l'apparence de la duplicité. Presque toujours rivaux et fréquemment ennemis, représentant souvent des tendances contraires ou des coteries hostiles, que, comme Alexandre II, le souverain oppose parfois systématiquement les unes aux autres pour ne se livrer entièrement à aucune, les ministres se font sourdement une guerre clandestine et parfois même presque publique (2). Sous Alexandre II, c'était tantôt la justice qui était en lutte avec l'intérieur, tantôt l'instruction publique qui bataillait avec la guerre. Tandis que le ministre de la justice cherchait à déraciner les anciens abus et à garantir la liberté individuelle, son collègue de l'intérieur, partisan du vieil arbitraire bureaucratique, se plaisait, par des poursuites administratives, à rendre illusoire l'action des tribunaux. Les discordes des ministres, qui se combattaient mutuellement à la cour, dans les salons, dans la presse même, se propageaient parmi leurs subordonnés. Toute l'action gouvernementale en était entravée, l'anarchie s'introduisait dans les diverses branches de l'administration, et ce désordre, recou-

(1) Lettre du comte Vorontsof au prince Czartoryski, écrite en 1803. (*Istoritcheskii Vestnik*, oct. 1880.)

(2) J'ai signalé, d'après la correspondance inédite de Nicolas Milutine, de singuliers exemples de ces discordes intestines sous Alexandre II. Voyez dans la *Revue* l'étude intitulée : *un Homme d'état russe contemporain*, 1er et 15 octobre, 1er et 15 novembre, 1er décembre 1880 et 15 février 1881.

vert d'un trompeur vernis d'uniformité, tournait au profit de la propagande révolutionnaire.

Il semble, de loin, qu'un peuple moderne n'ait qu'à souffrir d'un pareil chaos administratif. En Russie, on peut se demander si, sous un régime absolu, les défauts de l'administration n'ont pas, pour l'avenir du pays, presque autant d'avantages que d'inconvéniens. Ce n'est pas là un vain paradoxe. L'anarchie administrative, comme tous les autres vices de la bureaucratie impériale, comme tout ce qui affaiblit l'omnipotence de l'état, n'est pas sans quelques compensations ; les frêles libertés naissantes en ont peut-être éprouvé plus de bénéfice que de dommage. L'esprit de progrès et de libre investigation, qui, dans un état autocratique, eût risqué d'être entièrement étouffé sous l'accord des divers organes du pouvoir, a pu respirer quelque peu à travers les fissures laissées entr'ouvertes par les discordes et la désunion des ministres. Une feuille de Saint-Pétersbourg en faisait un jour la remarque : dans le passé, sous Alexandre II comme sous Alexandre Ier, une direction gouvernementale uniforme eût, aux époques de réaction, toujours fréquentes en Russie, tourné contre les idées libérales, et singulièrement favorisé la victoire de la politique rétrograde; elle eût, par exemple, pu détruire presque entièrement les meilleures réformes d'Alexandre Nicolaiévich. Avec le régime actuel, au contraire, sous le couvert du désaccord et des dissensions des ministres, grâce à l'autonomie des divers services, les idées autoritaires et les tentatives de réaction peuvent triompher dans un ministère sans l'emporter dans tous les autres; les maximes libérales peuvent, aux époques les plus sombres, trouver un refuge dans certains départemens et y attendre le retour d'une heure plus bénigne.

A regarder les choses sous toutes leurs faces, un patriote ne devrait donc souhaiter une plus grande unité administrative que si cette unité de gouvernement était associée à des garanties nouvelles pour le pays. Autrement tout le bénéfice risquerait d'être pour la bureaucratie, pour la centralisation, et la tutelle administrative. A dire vrai, ce danger n'est pas de ceux que les Russes ont le plus à redouter. Le gouvernement aura, sous ce rapport, bien de la peine à sortir de ses anciens erremens. Il s'est beaucoup préoccupé de la question, durant les derniers mois du règne d'Alexandre II et les premières semaines du règne d'Alexandre III, mais jusqu'ici il n'a point su la résoudre. On a parlé de remplacer le comité des ministres par un véritable conseil, pour ne pas dire un cabinet au sens européen du mot, de rendre les ministres solidaires les uns des autres, d'appeler même peut-être l'un d'eux aux fonctions et au titre de premier ministre. Un pareil changement eût, en général, été vu

d'un bon œil par les libéraux. Un cabinet solidaire, collectivement responsable devant le souverain, en attendant qu'il pût le devenir devant la nation, semblerait, non sans raison, à beaucoup de Russes un premier pas dans la voie constitutionnelle. C'était une des réformes qu'on attendait d'Alexandre III, après l'avoir en vain espérée de son père.

Si, pour des motifs différens, presque tous les partis s'accordent à demander plus d'homogénéité dans le ministère, une telle innovation est difficilement conciliable avec les traditions autocratiques. Il est partout malaisé d'avoir un cabinet solidaire et homogène sans un chef effectif et une influence prépondérante, sans un président du conseil ou un premier ministre. Or, à l'inverse d'autres monarques absolus, les empereurs de Russie n'ont jamais eu de premiers ministres. Sur ce point, ils ont, par instinct ou par système, toujours suivi la maxime de Louis XIV, au risque de voir renouveler chez eux, avec plus de dommage pour le bien de l'état, le long duel des Colbert et des Louvois. Pour rester plus sûrement maîtres de leur pouvoir, pour garder, en fait comme en droit, la plénitude de leur autorité, les empereurs ont la prétention d'être leurs propres premiers ministres, et s'ils n'en ont pas eu tous, comme Pierre le Grand ou Catherine II, l'énergie ou la capacité, ils se sont, comme Alexandre II, appliqués avec un soin jaloux à maintenir une sorte de balance entre leurs conseillers, à opposer les influences et les tendances les unes aux autres, veillant à ne laisser à aucune opinion, à aucun personnage, un ascendant prédominant. Il n'a fallu rien moins que les attentats répétés du nihilisme, que l'impuissance avérée de son gouvernement en face des complots d'une bande de jeunes gens, pour décider Alexandre II, dans sa dernière année, à réunir tous les pouvoirs en une seule main et à confier au général Loris Mélikof une sorte de dictature.

Avec le régime autocratique, confessaient naguère les plus importans organes de la presse, il n'y a pas de place pour un premier ministre. A cet égard, Saint-Pétersbourg et Moscou, d'ordinaire en désaccord, semblaient du même avis : « Chez nous, écrivait en mai 1881 l'une des premières feuilles de Pétersbourg, le *Poriadok* (*Ordre*), un premier ministre ne pourrait être qu'un grand-vizir. » Et cela est vrai, les rares hommes d'état, — d'Araktchéief, sous Alexandre Ier, à Loris Mélikof, sous Alexandre II, — qui ont joui d'une influence prépondérante, n'ont guère jamais été autre chose. Un Richelieu ou un Bismarck n'est pas plus possible en Russie qu'un Cavour ou un Robert Peel. L'empire possède un chancelier, mais ce premier dignitaire de l'état est d'ordinaire confiné dans la politique étrangère et n'a d'autre ascendant que son

autorité personnelle. L'autocratie est un soleil qui ne veut point admettre de satellite de peur d'en voir son propre éclat éclipsé ou obscurci.

La Russie n'en sent pas moins le besoin impérieux d'un cabinet homogène, afin d'assurer au gouvernement l'unité de direction, qui lui a fait défaut jusqu'à présent. C'est par là peut-être que commencera la transformation politique de l'empire. Un pareil conseil, avec ou sans présidence officielle, changerait forcément toutes les relations du souverain et de ses ministres. Un ministère solidaire, collectivement responsable, prendrait fatalement vis-à-vis de l'empereur une attitude d'indépendance inconnue jusqu'à présent; il traiterait bientôt avec l'autocrate de puissance à puissance. Pour le conserver au pouvoir, le tsar serait obligé de compter avec lui, de lui laisser le champ libre, parfois même de lui donner carte blanche. Le cabinet se sentirait peu à peu responsable devant la société et le pays autant que devant l'empereur. L'opinion serait pour lui comme une sorte de parlement en vacances dont il s'efforcerait de gagner la confiance. Unis, et agissant de concert en vertu d'un programme commun, les ministres, de quelques restrictions légales qu'on circonscrive leur pouvoir, cesseraient d'être les simples instrumens de la volonté souveraine. Le tsar pourrait se trouver presque réduit au rôle de souverain constitutionnel sans constitution ni parlement. Cette réforme, en apparence si modeste, qui semble la plus urgente de toutes, implique au fond une sorte de révolution; peut-être même qu'une fois adoptée en principe, elle serait aussi difficile à établir et à faire durer qu'une constitution et une représentation politique.

Quoi qu'on imagine, on ne saurait donner plus d'unité à l'administration et au gouvernement sans empiéter indirectement sur l'autocratie, sans marquer une limite aux droits personnels du souverain en même temps qu'à ceux de ses ministres. Pour cela, par exemple, on a proposé d'enlever à ces derniers, et par suite à leur maître, la faculté de décider aucune affaire sans le consentement de tous leurs collègues; on a érigé en principe que les *doklades* ou rapports ministériels ne devraient être soumis à la sanction suprême qu'après une délibération du conseil. Le procédé est des plus simples; mais, s'il n'était accompagné d'aucun autre changement dans l'état, si, en droit, le pouvoir absolu restait entier, il serait difficile d'assurer, dans la pratique, la stricte exécution d'une pareille règle. Comment, en effet, interdire à l'empereur d'arranger telle ou telle affaire avec un ministre favori, et de quelle manière le contraindre à ne rien trancher en dehors de son conseil?

Cette question a déjà été, au printemps de 1881, l'occasion de

la dissolution du premier ministère de l'empereur Alexandre III. Pour rassembler toutes les forces du gouvernement dans la lutte contre le nihilisme, pour mettre fin aux trop fréquentes guerres civiles des administrations entre elles, il avait été décidé, selon le principe posé plus haut, qu'à l'inverse de ce qui se pratiquait sous Alexandre II, les ministres ne présenteraient plus à la signature impériale que les mesures approuvées en conseil par leurs collègues. L'empereur, paraît-il, avait sanctionné cet arrangement, le public en avait été informé; on se flattait déjà de voir la Russie en possession d'un vrai cabinet, lorsqu'une intrigue de cour, comme il en peut toujours surgir en un gouvernement absolu, est venue tout modifier. On avait oublié que la première condition pour qu'un pareil principe pût être respecté, c'était que tous les ministres fussent d'accord et obéissent à la même inspiration. Or il était loin d'en être ainsi du premier ministère d'Alexandre III. On y distinguait, selon les traditions du règne précédent, au moins deux tendances plus ou moins nettement indiquées, car, en Russie, les couleurs politiques sont encore loin d'être aussi tranchées qu'ailleurs. Les partisans des idées soi-disant libérales ou occidentales semblaient l'emporter par le nombre comme par l'influence. C'étaient notamment d'anciens ministres d'Alexandre II, le général Loris-Mélikof, ministre de l'intérieur, le général Dmitri Milutine, ministre de la guerre et M. Abaza, ministre des finances. Ces trois personnages formaient une sorte de triumvirat dont l'ascendant semblait devoir être prédominant. A côté, ou mieux, en face d'eux se rencontraient des hommes appelés au pouvoir par le nouvel empereur et qui passaient pour représenter les aspirations plus ou moins vagues du parti national ou des anciens slavophiles. C'étaient d'abord le général Ignatief, l'ancien ambassadeur à Constantinople, alors ministre des domaines, puis le procureur-général du saint-synode, M. Pobédonostsef, ancien précepteur d'Alexandre III, traducteur de *l'Imitation*, homme avant tout religieux et conservateur, en tout cas mieux disposé pour Moscou et le parti national que pour les idées occidentales en vogue à Pétersbourg. Ce n'était pas un ministère composé d'élémens aussi disparates qui eût pu imprimer à toute la politique une direction uniforme. L'inexpérience russe pouvait seule s'y tromper, mais la déception devait être rapide. Au moment où l'on se flattait déjà de voir la Russie entrer en possession d'un vrai cabinet, éclatait une crise ministérielle sans précédent jusqu'alors. L'empereur Alexandre III avait, en dehors de ses principaux ministres, arrêté les termes de son mémorable manifeste du 29 avril 1881, où, pour la première fois, il devait faire part de sa politique à ses peuples et à l'étranger. Ce manifeste, qui affirmait solennellement

et avec une sorte d'affectation le pouvoir autocratique (1), avait été préparé dans l'ombre par M. Pobedonostsef et le général Ignatief, avec l'appui du grand-duc Vladimir, frère de l'empereur, et avec l'aide de M. Katkof, le hautain rédacteur de la *Gazette de Moscou*, venu à Gatchina pour conférer avec le tsar. Si nous sommes bien informés, comme nous avons tout lieu de le croire, c'est à la fin d'un conseil tenu un jour ou deux avant la grande revue où devait être publié le manifeste, que la plupart des ministres reçurent connaissance de cet important document.

On comprend la surprise des hommes qui détenaient les principaux portefeuilles. Ils n'avaient pas imaginé qu'on pût ainsi, sans les consulter et presque à leur insu, engager devant l'Europe et devant la Russie la politique du nouveau règne. En face d'un tel procédé, la conduite des ministres de l'intérieur, de la guerre et des finances était tout indiquée; ils n'avaient qu'à se retirer: c'est ce qu'ils ont fait à quelques jours de distance. Dans tout autre pays, la démission des ministres en pareille circonstance n'eût étonné personne; en Russie, la retraite volontaire et simultanée des principaux conseillers du tsar a, pour bien des gens, été une sorte de scandale. C'est, en tout cas, un fait nouveau dans les annales du gouvernement russe; cela seul implique un progrès dans les idées et les mœurs politiques.

On raconte qu'un des ministres du bey de Tunis lui ayant un jour offert sa démission, le bey répondit avec colère à cette velléité d'indépendance : « Un esclave n'a pas le droit de quitter le poste où l'a placé son maître. » Le tsar eût pu naguère tenir à peu près le même langage à ses conseillers. Sous ce rapport, les mœurs de la cour de Pétersbourg étaient restées fort orientales. Les ministres n'étant que les humbles instrumens de la volonté impériale, n'avaient pas à juger les ordres du maître, et encore moins à en décliner l'exécution. Toute démission volontaire implique un désaveu, un sentiment d'indépendance et de responsabilité; à ce titre, c'est un acte que peut difficilement se permettre le sujet d'un autocrate. Avec les mœurs bureaucratiques en vogue, bien peu de ministres étaient, du reste, tentés de s'arroger une pareille liberté; presque tous étaient heureux de rester aux affaires aussi longtemps qu'il plaisait au souverain de les y maintenir; la plupart n'avaient d'autre souci que de prendre le vent qui soufflait à la cour. Si la Russie pouvait encore citer quelques démissions isolées, elle ne connaissait pas les démissions collectives, déterminées par un acte de politique

(1) Dans les traductions de ce document, publiées à Saint-Pétersbourg, on a quelque peu atténué le texte original, en substituant aux mots autocrate ou autocratique les mots d'autorité ou de pouvoir suprême.

générale. C'est sous Alexandre III, en 1881, que Pétersbourg a pour la première fois assisté à un pareil spectacle, et pour faire admettre des démissions aussi insolites, les ministres, qui se retiraient simultanément, ont dû les échelonner à quelques jours de distance et mettre presque tous en avant leur mauvaise santé, comme si une subite épidémie eût frappé les hôtels ministériels.

La retraite volontaire de trois ou quatre ministres du tsar, en 1881, restera, dans l'avenir, comme un exemple et un précédent significatifs. C'est la marque de la révolution qui, en dépit de tous les obstacles, s'accomplit peu à peu dans les mœurs gouvernementales. On sent de plus en plus que les différens ministères ne peuvent demeurer isolés, qu'ils doivent cesser de former un état dans l'état et d'agir chacun pour leur compte. Parmi les plus conservateurs des personnages politiques, comme parmi les plus enclins aux nouveautés, se restreint chaque jour le nombre des hommes disposés à gouverner sans s'inquiéter du choix et des vues de leurs collègues. Quoi qu'on fasse, en effet, de quelque esprit et de quelques conseils que s'inspirent les successeurs d'Alexandre II, il importe que le gouvernement ait une direction. Or, avec des ministres désunis, sans solidarité entre eux, il ne saurait y avoir ni plan de gouvernement ni direction suivie, ou, ce qui revient au même, il y en a plusieurs à la fois. En Russie comme ailleurs, un ministère sans programme commun sera toujours un gouvernement sans programme.

La chose est si claire que, pour mettre fin aux difficultés présentes, j'ai entendu un Russe, fort au courant de son pays, — ce qui n'est pas si fréquent qu'on le pense, — soutenir que l'empereur Alexandre III n'avait qu'une chose à faire : appeler un des hommes d'état les plus en vue, mort depuis, le général Milutine, le général Loris-Mélikof, le comte Ignatief, ou tout autre à son choix, et lui confier la mission de former un ministère en lui laissant carte blanche, sauf au tsar, si l'expérience ne semblait pas en bonne voie, à remettre bientôt le pouvoir à un autre personnage. « De cette manière, me disait mon interlocuteur, le pays serait sûr d'avoir un gouvernement homogène, et l'empereur, cessant d'avoir la responsabilité de tous les actes du gouvernement, ne verrait plus retomber sur lui toutes les fautes de ses agens. Les ministres resteraient face à face avec la nation, les mécontens et les révolutionnaires n'auraient plus de raison de s'en prendre au souverain. » L'idée est ingénieuse, et, sur toutes les panacées proposées, elle a l'avantage de se prêter à divers systèmes de gouvernement et aux tendances les plus différentes. En réalité, cependant, un tel procédé impliquerait toujours une demi-abdication de l'autocratie, une espèce de consti-

tutionnalisme latent. Aussi est-il douteux qu'il soit employé franchement, bien que l'empereur Alexandre III paraisse comprendre la nécessité de donner au gouvernement plus de cohésion, et semble, par suite, disposé à laisser la direction des affaires à une influence prédominante comme aujourd'hui celle du général Ignatief.

II.

Non moins grands sont les défauts de l'administration locale, non moins urgent le besoin de réforme. On sait quels sont les vices invétérés de la bureaucratie russe, l'ignorance, la paresse, la routine, l'arbitraire, la vénalité surtout. Pareille à un venin ou à un virus répandu dans tout le corps social, la corruption administrative en a empoisonné tous les membres, altéré toutes les fonctions, énervé toutes les forces. La vénalité a fait des meilleures lois une lettre morte ou une menteuse étiquette, elle a tari dans ses sources le développement naturel de la richesse publique, elle a préparé au gouvernement et à la nation d'humilians mécomptes sur les champs de bataille et facilité aux conspirateurs l'exécution des plus invraisemblables attentats.

Je ne veux pas refaire ici la triste peinture des vices secrets du tchinovnisme et des honteux ulcères de l'administration impériale (1). C'est là un sujet trop répugnant pour s'y appesantir volontiers; ce que je suis obligé de constater, c'est que, sous ce rapport comme sous bien d'autres, le long règne d'Alexandre II n'a point tenu les espérances qu'il avait suscitées à son aurore. S'il y a eu progrès dans la première moitié du règne, il y a eu plutôt recul dans les dernières années. La guerre, qui partout ouvre une ample carrière aux intrigans et aux spéculateurs, a, durant la double campagne de Bulgarie et d'Arménie, livré un vaste champ aux tripotages, aux exactions de toute sorte. Les souffrances du soldat, mal nourri et mal vêtu, ont enrichi de nombreux aventuriers et, avec les fournisseurs infidèles, de hauts personnages civils et militaires, si bien qu'en dépit des réclamations de l'opinion publique le gouvernement a été longtemps sans oser faire de procès aux contractans les plus compromis, de peur de laisser dévoiler de trop nombreuses et trop hautes complicités (2).

(1) Voyez, par exemple, la *Revue* du 15 décembre 1877. Le lecteur trouvera bientôt de nouveaux détails à cet égard dans le deuxième volume de *l'Empire des tsars et les Russes*.

(2) Nous devons dire que récemment on s'est décidé à poursuivre devant les tribunaux quelques-uns des intendans accusés d'actes coupables.

La guerre étrangère terminée, la guerre intérieure du gouvernement et des conspirateurs n'a pas été plus favorable à la moralité publique. Les mesures de répression et toutes les rigueurs dirigées contre les révolutionnaires ont indirectement favorisé les abus administratifs et la vénalité,

L'extension des pouvoirs de l'administration et de la police, les restrictions apportées à la libre activité de la justice, de la presse, des institutions locales, ont forcément diminué le faible contrôle de la société, clos les lèvres des bouches encore ouvertes, et encouragé sans le vouloir l'audace des spéculateurs et la cupidité des exactions bureaucratiques en leur assurant l'impunité avec le silence. Dans une pareille lutte avec la révolution, ce qu'on demande avant tout aux fonctionnaires, c'est moins de la probité que de la vigueur. En face des coups dirigés contre l'autocratie par les complots nihilistes, toute attaque contre les hommes en place, toute révolte contre la rapacité de ses agens risque d'être considérée par le pouvoir comme une rébellion et punie comme un acte de trahison ou de forfaiture. La vénalité a pu ainsi librement fleurir à couvert des mesures de salut public, édictées en faveur de l'autorité et des fonctionnaires.

Un des caractères de la corruption russe, c'est qu'elle n'a de limites ni en haut ni en bas. Il n'est si mince employé qui ne se permette des profits illicites, il n'est si haut personnage qui ne daigne au besoin en grossir son revenu. Le rouble peut ouvrir les portes des palais impériaux comme les bureaux des derniers employés de province. Les grands-ducs, placés à la tête de l'armée ou de la marine, n'inspirent guère plus de confiance à l'opinion que de vulgaires tchinovniks. L'intégrité et le désintéressement sont presque toujours regardés comme une exception dont on est porté à douter. Ni le rang ni la naissance ne mettent au-dessus du soupçon ; l'entourage même du souverain n'en est pas toujours à l'abri.

A la corruption bureaucratique s'ajoute, en effet, dans les hautes sphères du pouvoir, ce que l'on pourrait appeler la corruption de la cour. La Russie n'est pas, sous ce rapport, sans ressemblance avec la France monarchique des XVIIe et XVIIIe siècles. Au-dessous des rouages officiels, il y a dans Pétersbourg, comme autrefois à Versailles, les ressorts secrets ou cachés, qui sont les plus dispendieux comme les plus puissans. A la cour et dans les ministères, les favoris et les favorites ont fréquemment un crédit dont l'emploi est loin d'être toujours gratuit. Les femmes, les liens illicites ou les liaisons galantes jouent souvent encore un grand rôle dans ce gouvernement d'ancien régime. Honnêtes ou non, les femmes savent parfois acquérir un ascendant considérable dans ce pays, sur lequel leur

sexe a si longtemps régné, et cela d'autant plus aisément que la femme russe est plus intelligente, plus cultivée, plus séduisante et que, dans les hautes classes, elle est d'ordinaire moins embarrassée de religion, de scrupules ou de préjugés. De tous les états contemporains, la Russie est peut-être le seul où la chronique scandaleuse conserve encore un véritable intérêt pour l'historien. A la fin du règne d'Alexandre II, par exemple, comme à Versailles dans les dernières années de Louis XV, toute la cour était divisée en deux camps : les partisans et les adversaires de la favorite impériale, et les premiers n'étaient ni les moins nombreux ni les moins puissans. C'est là, on le sent, un sujet délicat que nous n'abordons qu'avec répugnance et sur lequel il nous déplairait d'appuyer. On comprend de reste, sans que nous ayons besoin d'insister, combien de telles mœurs sont propices à la vénalité et aux abus de toute sorte.

Avec de pareilles influences, alors que de semblables exemples ne restaient pas sans imitateurs à la cour et dans le haut personnel administratif, on imagine ce que pouvait être parfois la distribution des places et des pensions. A Saint-Pétersbourg, de même encore qu'à Versailles avant la révolution, les pensions, les faveurs, les grâces de toute sorte sont toujours fort en honneur et, comme jadis dans la noblesse française, presque personne n'est assez fier pour avoir honte d'en recevoir sa part. Outre les pensions en argent, forcément limitées par la pénurie du trésor, qu'elles contribuent à obérer, la cour russe a gardé jusqu'à Alexandre III, comme sous les vieux tsars, la précieuse ressource des *arendes* et des distributions de terre. A tel haut fonctionnaire qui se retire du service ou que l'on veut gratifier d'une récompense, on donne, pour sa vie durant ou à perpétuité, au lieu d'une pension, une certaine étendue de terre prise sur les immenses biens de la couronne. Les domaines de l'état, accrus en Pologne et dans les provinces occidentales de propriétés confisquées, sont une mine abondante où, sous Alexandre II, comme autrefois sous Catherine II, la faveur a puisé à pleines mains. De 1871 à 1881, on calcule qu'on a ainsi distribué aux principaux fonctionnaires et à leurs créatures un demi-million de désiatines, soit une moyenne annuelle de 55,000 hectares attribués au tchinovnisme de la capitale, et cela, d'ordinaire, non point dans des régions désertes, non dans les inaccessibles forêts du nord-est, mais dans les plus fertiles contrées de la Pologne, du Caucase, de l'Oural. Dans les derniers mois de l'empereur Alexandre II, au plus fort de la lutte contre le nihilisme, ces allocations immobilières ont été si considérables, sur les terres des Bachkirs notamment, qu'à Pétersbourg et à Moscou les railleurs disaient que le vaste

gouvernement d'Oufa s'était subitement perdu. Ce gaspillage, ou mieux, ce pillage du domaine public restera une des taches du règne de l'émancipateur des serfs.

Les *arendes* et toutes ces distributions de terres de l'état, à quelque titre que ce soit, ont pour ceux qui en bénéficient l'immense avantage que, d'ordinaire, le profit qu'ils en tirent est bien supérieur à l'importance apparente de la libéralité dont ils sont l'objet. D'habitude, en effet, la valeur des terres ainsi concédées dépasse singulièrement les estimations officielles, de façon que celui qui en est gratifié reçoit en réalité infiniment plus qu'on ne semble lui donner. Une modeste rente nominale de 5,000 ou 6,000 roubles, par exemple, peut rapporter à son heureux titulaire un revenu quadruple, parfois même décuple, en certains cas, prétend-on, un revenu centuple.

Une chose explique cette anomalie; il n'y a le plus souvent aucun rapport entre la valeur effective du sol et les évaluations officielles des domaines ainsi concédés. Tantôt le concessionnaire s'entend avec l'administration impériale pour faire officiellement avilir les biens qui lui doivent être abandonnés; d'autres fois, l'état ne connaît pas lui-même la valeur et le rendement des terres dont il se dessaisit, ou mieux, il est incapable d'en tirer un revenu normal. Je m'étonnais une fois, en Pologne, qu'un fonctionnaire russe pût tirer annuellement 40,000 ou 50,000 roubles d'un domaine qui lui avait été alloué comme en rapportant 6,000 seulement. « Rien de plus simple, me dit un voisin; une terre peut donner 50,000 roubles de revenu à un particulier et n'en rapporter que 6,000 à l'état, et cela en dehors même de ce qui reste toujours entre les doigts des employés et des intermédiaires. »

Les ventes et aliénations des biens de la couronne donnent souvent lieu à des abus analogues. Avec des protections et du savoir-vivre, un acquéreur peut obtenir de l'état, pour quelques milliers de roubles, ce qui en vaut dix ou cinq fois plus. Un certain nombre des ventes ou des baux ainsi consentis dissimulent de véritables cadeaux accordés à des favoris. Pour couper court à de telles pratiques, on a proposé d'interdire toute aliénation des domaines de l'état et de n'en autoriser la location que sur enchères publiques; mais avec les mœurs actuelles, les intéressés sauraient peut-être encore découvrir un biais pour déjouer pareilles précautions (1).

(1) Dans l'automne de 1881, une enquête à ce sujet, prescrite par Alexandre III, a entraîné la démission de plusieurs hauts fonctionnaires et la retraite du président du comité des ministres, le comte Valouief, longtemps ministre des domaines, bien que ce personnage fût resté personnellement étranger aux abus signalés, et que, pour les terres de Bachkirs spécialement, la responsabilité en retombât surtout sur les autori-

Les rapines administratives ont plus d'une fois attiré l'attention et les colères du gouvernement sans que jamais il ait su mettre à leurs débordemens une digue effective. En 1880 et 1881, sous le ministère du général Loris-Mélikof, on a procédé dans différens centres provinciaux, à Kazan et à Kief notamment, à une enquête administrative confiée à quatre sénateurs d'une intégrité reconnue, car il est encore des hommes qui savent se préserver de la contagion générale. Cette revision sénatoriale, à laquelle le gouvernement semble s'être repenti d'avoir donné tant de publicité, a révélé des désordres que n'osait même pas soupçonner la défiance publique. Durant quelques semaines, la presse a pu librement stigmatiser l'arbitraire, l'avidité, parfois même la cruauté de quelques pachas de province. L'urgence d'une refonte de l'administration est devenue plus évidente que jamais, et en novembre 1881, Alexandre III a chargé une commission de hauts fonctionnaires d'en formuler les règles. En attendant cette lente et problématique réforme, plus malaisée à mettre en pratique qu'à inscrire dans les lois, les investigations des commissaires sénatoriaux ont mis à nu des plaies secrètes que le gouvernement ne sait comment guérir. La destitution ou la mise en jugement de quelques-uns des fonctionnaires les plus compromis a été le seul fruit immédiat de cette consciencieuse enquête, et le tardif châtiment de quelques coupables a moins rassuré l'opinion que leur criminelle audace et leur longue impunité ne l'ont inquiétée.

L'empereur Alexandre III s'est, en montant sur le trône, donné pour première tâche de déraciner les abus administratifs dont son père ni son grand-père n'avaient su purger le sol de l'empire. Si l'on pouvait juger du succès, en pareille matière, par la loyauté des intentions et la droiture du caractère, jamais souverain n'eût été mieux préparé à semblable besogne. De tout temps ennemi des abus et des hommes corrompus, profondément honnête et ne pouvant tolérer la malhonnêteté autour de lui, peu accessible aux séductions féminines, si puissantes sur son père, joignant, à l'inverse de ce dernier, les vertus de l'homme privé aux nobles aspirations du prince, incapable de toute faiblesse et de toute basse compromission pour des favoris ou des favorites, scrupuleusement économe des deniers de l'état et tout plein de la sainteté de sa mission, Alexandre III semble, personnellement, plus capable qu'aucun de ses prédécesseurs de délivrer l'empire du hideux cancer qui le

tés locales. Conformément aux vœux du pays et d'une commission d'experts, convoquée en 1881-1882, les domaines de l'état doivent, sous Alexandre III, être réservés à la colonisation des paysans.

ronge; mais, quand il devrait longtemps échapper aux bombes et aux mines des « nihilistes, » que peut un homme, si résolu et si puissant qu'il soit, dans un état de plus de 20 millions de kilomètres carrés? Un pareil empire n'est pas de ces domaines où l'œil du maître peut tout voir et suffire à tout. Quelle que soit son énergie, le souverain est condamné à l'impuissance; après quelques efforts, faits d'ordinaire avec une ardeur et une ingénuité de novice, le plus confiant finit presque fatalement par se décourager, par se fatiguer, et se résigner au mal qu'il ne saurait empêcher. Le souverain, en effet, ne peut gouverner, ne peut administrer surtout, que par les mains et les yeux d'autrui, et l'administration centrale, la cour et le haut tchinovnisme sont précisément les plus intéressés au maintien des abus et des anciennes pratiques. Déjà, s'il faut en croire la voix publique, les spéculations et les prévarications, l'agiotage et les tripotages ont recommencé silencieusement autour et à l'insu de l'honnête Alexandre III.

En prenant possession du ministère de l'intérieur, le général Ignatief avait fait, au nom de l'administration impériale, une sorte de confession officielle (1). Le ministre rejetait solennellement une bonne part de la responsabilité des attentats qui ont troublé la Russie, sur la négligence de la plupart des fonctionnaires, sur leur indifférence au bien de l'état, sur leur improbité. Rappelant à leur devoir tous les serviteurs du tsar, le comte Ignatief promettait, au nom d'Alexandre III, de poursuivre toutes les malversations, d'extirper partout la corruption et de châtier d'une manière exemplaire les coupables. Malgré certains actes de louable sévérité, on ne saurait dire que ce programme du nouveau règne ait encore été rempli, on ne voit même guère comment il pourrait l'être tant que durera le régime en vigueur. Le gouvernement, en effet, n'a d'autre instrument que son administration, et, ainsi que nous le disions plus haut, toutes les mesures de défense et de protection, prises en faveur de l'autorité et de ses agens, tournent d'une manière inévitable au profit des abus administratifs, ainsi protégés officiellement contre toutes les attaques et les poursuites du public.

Une des choses qui m'ont toujours le plus frappé en Russie, c'est le peu d'ascendant moral de l'administration et des fonctionnaires. Les vices de la bureaucratie russe expliquent ce phénomène, inattendu en un pareil pays. Le Russe, le *moujik* ou le citadin, si longtemps victime d'abus séculaires, croit toujours que, dans la sainte Russie, l'or est une clé qui ouvre toutes les portes. Des agens du pouvoir et des instrumens de la loi, la méfiance populaire s'élève

(1) Circulaire aux gouverneurs de provinces du 6 mai 1881 (ancien style).

jusqu'à la loi même. De là, chez un peuple en général si respectueux de l'autorité, le peu de respect des autorités, le peu de respect des lois.

Le culte à demi religieux que les masses professent encore pour le tsar ne s'étend point à ses représentans et aux détenteurs de sa puissance. Pour ces derniers elles n'ont que de la méfiance et de la suspicion. Tandis que la loi semble faire de l'empereur le chef de l'immense armée bureaucratique, le peuple n'admet point d'ordinaire la solidarité de l'autocratie et de l'administration; il a presque autant d'aversion pour l'une que d'amour et de vénération pour l'autre. A cet égard, le sentiment politique du moujik est analogue à son sentiment religieux. Il sépare, dans sa pensée et ses affections, le tsar des tchinovniks, comme il sépare Dieu du clergé, gardant pour le maître le respect qu'il n'a point pour ses agens. Grâce à cette distinction, la popularité de l'autocratie a persisté à travers toutes les souffrances et les déceptions du peuple, pour lequel le tchinovnisme reste seul responsable de tous ses maux.

Cette disposition du moujik et de l'artisan des villes a un inconvénient qui, à certaines heures, peut devenir un péril. La méfiance envers l'administration est telle que les masses ne croient pas toujours à sa parole, quand elle leur communique les ordres du tsar. Le moujik aime à se persuader que les fonctionnaires s'entendent pour le tromper. Le peuple est porté à douter de l'authenticité des volontés impériales telles qu'elles lui sont transmises par les voies légales; par suite, il peut devenir quelquefois la dupe des plus grossiers imposteurs. Ainsi s'expliquent certains des phénomènes les plus curieux et les plus inquiétans de la vie russe. L'été dernier, lors du pillage des juifs du Midi, comme vingt ans plus tôt, lors de l'émancipation des serfs, on a vu le bas peuple des villes et des campagnes s'autoriser de prétendus ordres secrets du tsar pour rester sourd à la voix des représentans attitrés de l'autorité, accusant l'administration et la police d'être vendues aux juifs, de même que, sous Alexandre II, il les accusait d'être vendues aux propriétaires (1). Aujourd'hui comme au temps du servage, il n'y a pour le paysan, selon la remarque de G. Samarine, d'autre garant ni d'autre preuve des volontés souveraines que la force armée et le déploiement des troupes (2) : une décharge de mousqueterie reste à ses yeux la

(1) Voyez *l'Empire des Tsars et les Russes*, t. I, liv. VII, chap. II. Dans certaines bourgades on a vu, en 1881, les paysans, qui avaient commencé le pillage des maisons juives, demander ingénument aux autorités la permission d'achever le lendemain ce qu'ils n'avaient pu faire le jour même. Ils croyaient à l'existence d'un *papier*, condamnant les Israélites à pareil traitement.

(2) Lettre inédite de G. Samarine à N. Milutine du 19 août 1862.

seule confirmation et, pour ainsi dire, le seul sceau authentique des ordres impériaux.

Faut-il montrer combien cette défiance invétérée envers les agens réguliers du pouvoir met d'intervalle entre le moujik et le tsar, entre le peuple et l'autocratie? Faut-il montrer le parti que, à une heure critique, pourraient tirer de ce soupçonneux et naïf scepticisme villageois des agitateurs sans scrupules, toujours disposés à répandre dans les foules crédules des rumeurs mensongères? De tous les peuples contemporains le peuple russe est encore le plus dévoué à son souverain; mais son peu de foi dans l'administration le rend à certains instans capable d'émeute et de rébellion par obéissance, capable de se faire par ignorance l'aveugle instrument des pires ennemis du pouvoir qu'il vénère.

III.

Quel est le moyen de rendre au peuple confiance dans l'administration et dans les représentans attitrés du pouvoir? Quel est le moyen de lutter contre les abus, de refréner l'arbitraire et de déraciner la vénalité? Il n'y en a qu'un, c'est de ne plus mettre toute sa foi dans la bureaucratie et la police, c'est de compter moins sur le tchinovnisme et davantage sur le pays, c'est en un mot d'obtenir le concours actif de la société. En dehors de là, Alexandre III, tout comme ses prédécesseurs, restera impuissant contre les abus administratifs; la bureaucratie, véritable souveraine de l'empire, continuera à gouverner à son profit, au détriment du trône et du pays.

Alexandre II, dans ses années les mieux inspirées, a, il est vrai, essayé sans succès de ce remède nouveau. Il a créé des assemblées provinciales (*zemstvos*), il a donné de libres municipalités aux villes et aux communes, il a tenté d'implanter dans le vieux sol moscovite le *self-government* local; mais tout cela, il l'a fait malheureusement, comme il faisait toutes choses, d'une manière incomplète, sans esprit de suite, sans continuité de volonté ou d'énergie, s'effrayant de ses propres œuvres et les laissant mutiler ou annuler dans la pratique par les mains qui en avaient la garde. Puis, en créant les assemblées provinciales et les conseils municipaux, Alexandre II les avait jetés au milieu de l'ancienne organisation administrative et de l'ancienne hiérarchie, sans modifier les fonctions et les droits des tchinovniks qui possédaient seuls l'autorité effective et gardaient seuls la responsabilité. En faisant appel au *self-government*, il avait laissé presque intact le vieux régime bureaucratique sans vouloir s'avouer leur incompatibilité. Des deux forces ainsi mises en présence, il fallait que l'une se subordonnât l'autre, et, au rebours des

premières espérances, c'est le tchinovnisme qui a tenu les assemblées électives sous sa dépendance (1).

Le pouvoir, depuis la création des *zemstvos*, semble n'avoir eu qu'un souci, les enfermer dans l'étroite enceinte des affaires locales et les y assujettir à l'autorité de ses gouverneurs. Aussi ne saurait-il être surpris s'il n'a trouvé dans les nouvelles assemblées ni une barrière contre les abus administratifs ni un appui contre les entreprises révolutionnaires.

Quand, avec une inconséquence expliquée par le trouble de ses conseillers et la terreur des conspirations, l'empereur Alexandre II, dans l'effarement de la crise nihiliste, fit un solennel appel au concours du pays et des différentes classes de la nation, la plupart des *zemstvos* ne répondirent que par de banales et stériles protestations de dévoûment. Deux ou trois assemblées seulement osèrent indiquer discrètement les réformes qui pouvaient aider à triompher de l'esprit de rébellion. Le *zemstvo* de Kharkof eut seul la courageuse franchise de répondre que, la loi interdisant aux *zemstvos* toute discussion sur les affaires générales, ils ne pourraient offrir leur appui au gouvernement, dans la lutte contre la révolution, que si leurs attributions étaient légalement étendues.

En dépit de leurs déceptions, les *zemstvos* ont longtemps gardé l'espoir que tôt ou tard les circonstances contraindraient le gouvernement à réclamer leur concours. Plusieurs fois déjà, au milieu de la guerre de Bulgarie, lors des irritantes défaites de Plevna, — entre le traité de San-Stefano et le traité de Berlin, lorsqu'on redoutait un conflit avec l'Angleterre, — durant la crise nihiliste, lorsque, avec le général Loris Melikof, Alexandre II semblait enclin à revenir à une politique libérale, — depuis la mort de ce prince enfin et l'avènement d'Alexandre III, on s'est flatté à plusieurs reprises de voir le souverain, désireux de se mettre ostensiblement en communication directe avec ses peuples, s'adresser sous une forme ou sous une autre aux *zemstvos*, leur demander pour telle ou telle mesure une sorte de ratification ou de consécration nationale. Pour obtenir une représentation du peuple russe, il n'y aurait guère, en effet, qu'à réunir une délégation des divers états provinciaux. En de graves conjonctures, en cas de guerre malheureuse, par exemple, ou en cas de minorité turbulente et de régence contestée, le gouvernement pourrait, sans charte ni constitution, sans élections même, improviser une assemblée de mandataires du pays. Il suffirait à la rigueur de convoquer à Saint-Pétersbourg ou à Moscou les commissions de permanence des *zemstvos* des diverses provinces.

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet 1878.

Depuis la guerre de Bulgarie, j'ai rencontré plus d'un Russe qui se flattait de voir ainsi sa patrie mise indirectement en possession d'une sorte de représentation nationale. Il faudrait un péril imminent pour décider le pouvoir autocratique à transformer de cette façon les états provinciaux en états généraux, le *zemstvo* en *zemskii sobor*. Cette expérience, qui répugnait manifestement à Alexandre II, semble n'être pas davantage du goût d'Alexandre III. Au lieu de convoquer des délégués des *zemstvos* plus ou moins en droit de se targuer d'être les représentans du pays, le gouvernement impérial préfère réunir de temps en temps, dans l'une de ses nombreuses et inoffensives commissions législatives, quelques membres isolés des états provinciaux ou des municipalités, pris à son choix dans les diverses assemblées locales et hors d'état de se considérer comme représentans de la nation. C'est ce dont Alexandre II avait déjà donné quelquefois l'exemple. C'est ce qu'il semble avoir été près de tenter, sur une plus grande échelle et pour des questions plus brûlantes, au printemps de 1881, au moment même où il allait succomber sous les coups répétés des révolutionnaires. C'est ce qu'Alexandre III a déjà exécuté plusieurs fois, notamment dans l'automne de 1881, et ce qu'on espérait lui voir désormais ériger en pratique de gouvernement.

En septembre dernier, Alexandre III a, en effet, réuni à Saint-Pétersbourg une commission de trente-deux personnes, pour la plupart membres des *zemstvos* ou des municipalités, avec mission d'étudier deux questions bien souvent débattues en Russie et naturellement aussi étrangères à la politique l'une que l'autre : la question des cabarets et de la vente de l'alcool et celle des migrations de paysans. Les membres de cette commission, officiellement désignés sous le titre modeste d'*experts* (*svêdouchtchye lioudi*) comptaient parmi eux des maréchaux de la noblesse et des présidens des délégations provinciales, à côté desquels on remarquait un paysan, simple *ancien* de bailliage. Ce qui distinguait cette commission de tout ce qu'on avait vu jusqu'alors, c'est qu'elle était uniquement composée de représentans de la société, que le tchinovnisme en était entièrement absent et qu'elle dirigeait ses délibérations en dehors de l'intervention de tout fonctionnaire. Ce qui était nouveau aussi, c'est que, au lieu d'être condamnées à l'obscurité du huis-clos, ses discussions pouvaient être librement reproduites dans les journaux. Pendant des semaines, la presse russe a été remplie des dissertations des divers orateurs sur les débits d'eau-de-vie et les meilleurs moyens de mettre un frein à l'ivrognerie. Durant des semaines, la Russie a eu de cette façon l'illusion d'une sorte de parlement au petit pied, mais d'un parlement dont les débats et la

compétence ne dépassaient guère les murs du cabaret, bien que la fin tragique d'Alexandre II semblât mettre à l'ordre du jour d'autres problèmes que ceux discutés dans les sociétés de tempérance. Les sujets du tsar sont, en général, modestes dans leurs vœux; il n'en a pas fallu davantage pour en satisfaire un grand nombre et ranimer parmi eux d'anciennes espérances (1).

Si borné que nous en paraisse le domaine, l'inauguration de pareilles assemblées est un manifeste progrès pour l'empire autocratique. Il faut se garder cependant d'en grossir l'importance. A part la nature restreinte des objets soumis à leurs études, à part le manque de sanction de leurs délibérations, de semblables commissions ont le défaut de ne pas être réellement un corps représentatif. Ces conférences d'experts auraient une toute autre valeur si leurs membres, au lieu d'être choisis arbitrairement par le gouvernement, étaient désignés par les *zemstvos*, comme ces derniers en ont eux-mêmes exprimé récemment le désir. Il est vrai que, d'après les théories néo-slavophiles aujourd'hui en vogue, ce mode de désignation par le pouvoir d'hommes choisis parmi les représentans de la nation est plus conforme au caractère national et à la tradition slave: c'est une manière de réaliser l'union tant vantée du tsar et du peuple. A en croire même certaines spéculations, c'est de cette façon, par le choix du tsar et non par élection directe, que devrait être composé le *zemskii sobor*, la représentation légitime de la nation, le jour où il plairait au souverain de consulter ses sujets (2).

Quoi qu'il en soit, quand, le gouvernement persisterait dans cette pratique nouvelle, quand selon la promesse du général Ignatief à la

(1) Entre les résolutions recommandées par cette conférence d'experts, la plus importante à tous égards est celle qui touche les israélites. La commission a voté, à la presque unanimité, l'interdiction à tout israélite de tenir un débit d'eau-de-vie et même de participer en aucune façon au commerce des spiritueux en gros ou en détail. Le fait est d'autant plus caractéristique qu'il n'y a de cabaretiers juifs qu'en Pologne et dans les provinces de l'Ouest ou du Sud, provinces où l'ivrognerie ne commet pas que nous sachions plus de ravages que dans le reste de l'empire. Selon une tendance trop fréquente aujourd'hui chez les Russes, plus enclins que jamais à chercher en dehors d'eux-mêmes le principe de leurs maux, le résultat le plus clair de cette fameuse commission aura été une nouvelle mesure d'exception contre une partie des sujets russes. Il est douteux que ce soit avec de pareils procédés, en constituant dans l'empire une classe de parias, qu'on puisse résoudre la question « sémitique. »

(2) Le gouvernement d'Alexandre III a du reste, en cette circonstance, fait preuve de largeur d'esprit. Il a généralement désigné des hommes distingués, de tendances souvent fort différentes. Parmi ces experts on remarquait leur doyen, M. E. Gordéienko, principal auteur de l'adresse du *zemstvo* de Kharkof à l'empereur Alexandre II, adresse qui, sans l'appui du général Loris-Mélikof, alors gouverneur de Kharkof, eût pu valoir à ses signataires un voyage en Sibérie.

conférence d'experts de l'automne dernier (1), les questions vitales seraient dorénavant toutes résolues, avec le concours « d'hommes du pays, » de pareilles assemblées, aussi souvent réunies et aussi libres qu'on les suppose, ne seraient jamais que des commissions consultatives, et, dans toutes les questions traitées par elles, le dernier mot resterait comme par le passé à l'administration et au tchninovnisme. Aussi, indépendamment même de leur composition et de l'absence d'élection, ne saurait-on voir dans ces conférences une sorte de parlement embryonnaire et comme la menue monnaie de chambres législatives. Le principal avantage de ces réunions, c'est que si elle ne sont pas systématiquement épurées, elles peuvent permettre à la voix de ses sujets de monter de temps en temps aux oreilles du tsar autocrate.

Au moment où la conférence d'experts de 1881 terminait ses séances, l'empereur Alexandre II instituait en novembre dernier une autre commission chargée d'une besogne bien autrement vaste et difficile, la réforme de l'administration. A l'inverse de la conférence sur les boissons et les cabarets, cette nouvelle commission était uniquement composée de fonctionnaires; les membres des états provinciaux n'y avaient accès qu'à titre de déposans. Cette commission qui doit prendre pour base l'enquête sénatoriale de 1880-1881, est chargée de proposer la revision de toutes les institutions locales de l'empire, des provinces, des districts, des municipalités urbaines, des communes rurales. C'est un remaniement général de toute l'œuvre de son père que semble se proposer Alexandre III. Dans cette vaste réorganisation administrative les *zemstvos* doivent naturellement tenir la première place. Le gouvernement en devra de nouveau définir la compétence; en précisant les attributions respectives des représentans des intérêts locaux et des délégués du pouvoir central. Ce que l'opinion réclame pour les *zemstvos*, ce que plusieurs d'entre eux ont timidement demandé depuis deux ans, ce sont moins des facultés nouvelles que la restauration des droits et des libertés qui, après leur avoir été reconnus par les lois, leur ont été enlevés ou contestés par la bureaucratie. Tout montre combien le gouvernement impérial a eu tort de tenir en suspicion les états provinciaux. Ce n'est pas de ce côté qu'est pour lui le danger. La bureaucratie, le tchinovnisme et la centralisation ont seuls à redouter le développement de pareilles institutions. Les défiances du pouvoir vis-à-vis des corps élus, vis-à-vis des assemblées provinciales ou municipales, paraissent enfantines et chimériques; ce

(1) Discours du général Ignatief, ministre de l'intérieur, à l'ouverture de la conférence des experts, 24 septembre 1881.

ne sont point les *zemstvos*, ce ne sont pas les assemblées électives des provinces ou des villes qui serviront d'organe ou d'instrumens à la révolution. Sous ce rapport, l'attitude des corps élus est constamment demeurée irréprochable. Loin de se complaire à une opposition systématique ou à des taquineries déplacées, loin de provoquer des conflits d'aucune sorte, les états provinciaux, comme les municipalités, n'ont cessé de montrer vis-à-vis de l'administration et des fonctionnaires une prudence, une circonspection, une retenue singulière. S'il y a eu excès, l'excès a été plutôt dans le sens de la soumission, de la docilité, de l'obséquiosité. En aucun pays, à aucune époque, des assemblées élues ne se sont aussi généralement, aussi patiemment appliquées à ne point porter ombrage au pouvoir et à ses agens. Par là ces nouvelles institutions n'ont cessé de mériter la confiance du souverain. Si l'esprit révolutionnaire a fait en Russie d'incontestables ravages, ce n'est point dans les assemblées électives qu'il a son siège et qu'il se propage; c'est dans des réunions d'hommes sans mandat, dans des sociétés secrètes, dans des conciliabules occultes qui, sur les jeunes têtes et les imaginations exaltées, ont d'autant plus de prestige que les assemblées régulièrement élues ont moins d'autorité. En Russie, plus que partout ailleurs peut-être, la meilleure arme contre l'esprit révolutionnaire serait l'esprit libéral. Veut-on dégoûter la jeunesse et les âmes honnêtes des trames ténébreuses et des agitations souterraines, que l'on permette aux hommes épris du bien public de s'y consacrer au grand jour sans crainte et sans entrave.

Pour l'empire du Nord, les libertés provinciales sont aujourd'hui un besoin physique autant qu'un besoin moral, une nécessité économique non moins qu'une convenance politique. Si la centralisation a créé l'état russe, la décentralisation et le *self-government* local peuvent seuls le faire vivre, le développer matériellement et moralement, lui permettre de faire valoir ses ressources naturelles, de porter sa richesse et sa civilisation au niveau de sa grandeur territoriale. Les dimensions même de l'état, la variété des populations qui y sont renfermées, les différences du sol et du mode de tenure de la terre, y rendent le règne de la bureaucratie centraliste plus intolérable et plus stérile que dans des états moins étendus, à population plus dense et plus également répartie. Dans un pareil empire, il est souvent malaisé de légiférer à la fois pour toutes les provinces, impossible de leur appliquer à toutes les mêmes règles; quelle que soit la complexité de ses lois et règlemens, le pouvoir central ne saurait prévoir toutes les exceptions et se conformer partout aux besoins locaux. Au lieu de surcharger le code de l'empire d'innombrables dispositions et distinctions, souvent mal appropriées aux localités et aux faits, le législateur devrait laisser une certaine

latitude aux autorités locales, et sous peine de favoriser l'arbitraire, cela ne peut être fait qu'au moyen de représentans de la société, au moyen des assemblées électives.

De la Baltique à la Caspienne, presque tout le monde le sent aujourd'hui. La centralisation bureaucratique, qui, durant deux siècles, a présidé à l'éducation européenne de la Russie, est presque universellement rendue responsable de la lente croissance et des faibles progrès de son élève. Comme un précepteur qui prétendrait s'imposer éternellement à un jeune homme et le maintenir en dépit des années sous son étroite tutelle, le tchinovnisme excite la haine et les révoltes du pupille qu'il prétend gouverner comme un enfant, sans plus rien avoir à lui apprendre. Pour la plupart des Russes la bureaucratie est l'ennemie. Ils n'ont qu'un désir, s'émanciper de son joug. Selon une métaphore scientifique, devenue chez eux un axiome banal, il faut substituer à l'impulsion mécanique du tchinovnisme l'action organique du pays. Vis-à-vis de la bureaucratie, les deux partis, ou les deux tendances, qui se disputent la Russie sont par extraordinaire unanimes. Saint-Pétersbourg et Moscou semblent là-dessus d'accord. Libéraux à l'occidentale, ambitieux de voir entrer leur patrie dans la carrière des libertés constitutionnelles, et néo-slavophiles, prôneurs convaincus du régime autocratique, s'entendent au profit du *self-government* local. Les premiers y voient la meilleure préparation à la difficile épreuve des libertés politiques; les derniers y découvrent l'équivalent et comme la rançon de ces périlleuses libertés qu'ils repoussent pour leur pays. Au lieu d'être, comme trop souvent, tiraillée en sens opposé par deux forces contraires, la Russie et son gouvernement sont ainsi poussés dans la même voie par les deux esprits rivaux qui se partagent la direction de l'opinion. En cédant à cette double impulsion le gouvernement est sûr de céder au vœu général de la nation.

Rien de plus curieux, à cet égard, que l'attitude des conservateurs nationaux de Moscou. Ce sont peut-être les plus décidés contre la bureaucratie, les plus ardens en faveur des *zemstvos* et du *self-government* provincial. Autant ils professent d'aversion et de dédain pour les fallacieuses et stériles libertés politiques de l'Occident, autant ils affectent de zèle pour les humbles et fécondes libertés locales. A leurs yeux, là est l'avenir de la Russie et l'idéal russe. C'est par là que peut être conciliée l'apparente antinomie de la liberté du peuple et de l'autocratie tsarienne. Pour réaliser leur dogme favori de l'union et, pour ainsi dire, de la communion du souverain et du peuple, il n'y a qu'à faire disparaître le bureaucrate qui se place entre le trône et le pays, qui les empêche de se voir et de se sentir qui les rend étrangers l'un à l'autre. S'ils réclament le *self-government* local, ce n'est point par défiance du pouvoir, comme une

concession ou une diminution de l'autorité impériale, c'est par amour pour l'autocratie, pour la fortifier en la débarrassant de ce qui la souille et la compromet, en la délivrant d'une ingrate besogne et de vulgaires soucis, en la ramenant dans son domaine naturel, la sphère des intérêts généraux, pour laisser aux populations, aux provinces, aux villes, aux communes le soin des intérêts locaux.

Le pays (*zemlia*) s'administrant lui-même sur place (*mèstno*) avec un tsar autocrate à sa tête, telle est la formule de l'école, aujourd'hui plus puissante que jamais, qui prétend personnifier les traditions et les aspirations nationales. Pour elle, les libertés provinciales et communales, loin d'être un empiétement sur l'autocratie, peuvent seules la consolider et la faire durer (1).

Je ne chercherai pas ici ce qu'il peut y avoir d'inexpérience et d'illusion dans cette théorie moscovite. Une chose certaine, c'est qu'elle a des partisans sincères, intelligens, zélés, et dans l'intérêt du pays comme du souverain, il est désirable qu'elle soit une bonne fois mise à l'épreuve des faits. Si chimérique que nous puisse sembler une pareille combinaison, de liberté et d'absolutisme, c'est la dernière chance de l'aristocratie, l'unique moyen de prolonger son existence, en s'accommodant aux besoins du pays.

Les incertitudes, les lenteurs du pouvoir sont pour lui plus redoutables que les conjurations de ses ennemis. Il lui faut à tout prix sortir de la crise actuelle, et, pour en sortir, il doit porter la main simultanément au faîte et à la base de l'administration impériale. En dehors de réformes, atteignant en haut les organes supérieurs du gouvernement pour y mettre au moins de l'ordre et de l'unité et renouvelant en bas les ressorts usés de l'administration bureaucratique pour leur substituer l'initiative locale et le contrôle de la société, il ne reste aux Romanof que deux alternatives : — le maintien plus ou moins déguisé, plus ou moins honteux d'un *statu quo* énervant, universellement décrié, manifestement condamné, qui mine sourdement l'état et la dynastie et qui finirait par rendre inévitable ce qui, hier encore, semblait le moins vraisemblable, une révolution; — ou bien une grande diversion extérieure pour laquelle la Russie n'est prête ni diplomatiquement, ni financièrement, ni militairement, une héroïque aventure au bout de laquelle l'empire pourrait rencontrer le démembrement, sans peut-être échapper à la révolution ou à une période de confusion et d'anarchie analogue aux grands troubles du XVI[e] siècle.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

(1) Cette thèse a été naguère soutenue avec un incontestable talent, dans la *Rous* de Moscou, par M. Aksakof et ses amis.

UN

HUMORISTE ITALIEN

SALVATORE FARINA.

Voici un écrivain qui, depuis une dizaine d'années, a publié une dizaine de volumes (1), sans compter les brochures, tous réimprimés plusieurs fois et reproduits à l'étranger. L'un d'eux : *Oro nascosto*, a paru en allemand avant de paraître en italien; un autre : *Amore bendato*, a été traduit en cinq langues et on le traduit maintenant en tchèque. Les critiques les plus autorisés, M. Bersezio, en Italie; M. Benfey, en Allemagne, l'ont placé très haut parmi les conteurs; d'autres l'ont appelé le Dickens italien; un libraire, trouvant cette comparaison injurieuse, a déclaré que M. Farina valait mieux que Dickens. Hâtons-nous d'ajouter que l'humoriste italien a ri le premier de ces superlatifs : à son avis, la critique, en Italie, n'existe

(1) *Romanzo d'un vedovo, Fiamma vagabonda, Tesoro di Donnina* (1873). — *Un Tiranno ai bagni di mare, Amore bendato* (1875). — *Capelli biondi, dalla Spuma del mare* (1876). — *Oro nascosto, Mio Figlio* (188[illegible]). — *Il signor Io* (1882). — Nouvelles : *la Famiglia del signor Onorato, Fante di picche, una Separazione di letto e di mensa, un Uomo felice, Due Amori, un Segreto, Frutti proibiti*, etc., etc. Ces ouvrages ont été publiés par divers éditeurs, les plus récens par MM. Roux et Favale, de Turin, et imprimés en caractères très élégans, quoique très lisibles. — M. Farina dirige de plus une *Rivista minima*, petite revue in-18, qui paraît depuis douze ans tous les mois.

pas : « On n'y pratique que la réclame menteuse, éhontée, au service des éditeurs puissans. » C'est beaucoup dire : il existe dans la péninsule (nous les nommerons peut-être un jour) des critiques pleins d'érudition et de sagacité; seulement, ils dédaignent un peu le roman (et ce mépris ne date pas d'hier) : quand Manzoni publia ses *Fiancés*, on lui reprocha d'écrire pour les femmes. Quoi qu'il en soit, il est rare de voir un auteur se fâcher contre ceux qui le flattent. Nous sommes toujours portés, dit un sage, à reconnaître beaucoup de goût à ceux qui nous attribuent beaucoup d'esprit. Et comme M. Farina, sans vouloir être un Dickens, a pourtant tous les droits du monde à notre attention, nous allons tâcher de le faire connaître. Un seul de ses romans a été traduit dans notre langue; il importe donc avant tout, non de peser l'écrivain, mais de le montrer.

Quand nous l'appelons un humoriste, nous rendons au mot de *humour*, qu'il ne faut pas définir trop subtilement, son sens le plus facile à comprendre et le plus généralement accepté : une originalité facétieuse, une sentimentalité souriante, ou, si l'on veut, une gaîté toujours prête à s'émouvoir et à s'attendrir. Inutile de chercher plus loin, d'évoquer Rabelais, Shakspeare, Swift et Sterne, Hofmann et Jean-Paul, nous y perdrions la tête; les choses les plus claires deviennent troubles quand on les regarde de trop près. Il est vrai qu'ainsi compris, le *humour* est français; nos aïeux disaient humeur, et Voltaire, il y a plus de cent ans, avait trouvé ce mot dans Corneille. Nous avons donc aussi, nous avons eu de tout temps nos humoristes. Il y a pourtant entre eux et la plupart des étrangers cette différence que ces derniers sont des penseurs ou plutôt des pensifs ayant des idées non générales, mais personnelles, relevant non du sens commun, mais de leur sens particulier, et que ces idées, justes ou non, mais franches, ils les expriment pour se faire plaisir à eux-mêmes, non pour flatter ou choquer le public. Il y a donc chez eux beaucoup de vie intérieure, un esprit qui remue en dedans; aussi, quand ils écrivent des romans et tâchent de créer des êtres humains, les créent-ils à leur image, pensifs comme eux, conduits dans la vie moins par le tempérament que par la réflexion, égarés moins par des vices que par des sophismes, détraqués non par la vanité, qui est le souci de la galerie, mais par des lubies et des dadas qui, nés de leur fantaisie solitaire, ne sont qu'à eux et pour eux. Ces personnages nous semblent en même temps plus naïfs et plus compliqués que les nôtres; plus naïfs, parce qu'ils s'inquiètent moins du qu'en dira-t-on; plus compliqués, parce que les mobiles de leurs actions sont très divers et multipliés par les subtilités de la prémé-

ditation. Notre culture nous porte à tout simplifier, à ébrancher les bois pour y voir clair, à y tracer des routes qui aillent tout droit; aussi avons-nous beaucoup de parcs et point de forêts vierges. Pour composer une figure, il nous suffit d'un seul trait, un vice ou une passion, tout le reste nous paraît de trop. Sainte-Beuve était plus curieux, il demandait bien des choses avant de juger un homme : quel est son régime, sa façon de vivre journellement; s'il est riche ou pauvre, ce qu'il pense en religion, comment il est affecté du spectacle de la nature, comment il se comporte sur l'article d'argent, sur le chapitre des femmes. Ce dernier chapitre est le seul qui intéresse nos romanciers (nous ne disons pas tous). M. Salvatore Farina nous paraît avoir toutes les curiosités de Sainte-Beuve et beaucoup d'autres encore : les personnages de son invention ont des idées qui les mènent; c'est par là qu'ils nous frappent au premier regard.

Cela s'explique aisément, du reste : la plupart des humoristes furent des hommes d'étude et de méditation. M. Farina ne fait pas exception à la règle. Né à Sorso (île de Sardaigne) en 1846, fils d'un magistrat qui fut procureur-général à Milan et qui est maintenant à la retraite, il étudia sérieusement le droit à Pavie, puis à Turin, et prit son doctorat en 1868. Aussitôt après, il s'est marié, à vingt-deux ans : ce n'est donc pas dans les tripots qu'il a fait ses humanités, appris le monde et la vie. « Ma femme, écrit-il à un ami, m'a donné trois consolations de sexe divers, bons enfans à qui je dois les meilleures pages de mon livre. Après mon mariage, ma vie s'est passée et se passe encore à Milan, où je vis seul, presque étranger à la vie politique et mondaine, dans ma maison et avec peu d'amis. » Indications déjà précieuses; complétons-les par cette photographie à la plume, œuvre d'un journaliste napolitain : « Belle figure, haute taille bien proportionnée, épaules larges, thorax ample et saillant comme une armure de cuirassier. C'est un homme robuste, pas encore gras; le visage est ovale, brun, d'un brun chaud, méridional, non le brun olivâtre de Naples, mais le brun doré des Espagnols. Il a des yeux noirs, et ses lunettes de myope n'ôtent rien à la beauté de son regard, aiguisé au contraire par l'obligation de regarder fixement ce qu'il veut bien voir. Ses cheveux se dressent en touffe sur le front, et il porte une barbe à la Dickens. Cette coiffure lui donne un air martial, mais ne le croyez pas belliqueux : on ne l'a jamais provoqué et il n'a jamais provoqué personne. Il vit trop dans les nuages pour descendre sur le terrain. Non qu'il manque de cœur, mais *la logique de son esprit* (notons ce point) ne peut prendre au sérieux cette idée biscornue de se battre pour savoir qui a raison. Les duellistes le font rire, il y a beaucoup de choses qui le font rire : l'acharnement des partis politiques, les polémiques

littéraires, son titre de chevalier, la fureur des radicaux contre lui. D'ailleurs très timide : la compagnie, la présence d'une seule femme le fait rougir comme un adolescent. Il paraît souvent discourtois : c'est la timidité qui l'étrangle. Et pourtant chez ce jeune solitaire ennemi de la société, il y a l'étoffe d'un Sybarite. Il adore le beau dans toutes ses formes, les objets d'art, les beaux meubles (celui de son salon, nous apprend un visiteur espagnol, est en bois d'ébène incrusté d'ivoire), les étoffes précieuses, les grands salons resplendissant de lumières, les tables servies avec élégance, les enfans, la musique et les fleurs. Tout cela, il le décrit bien, avec amour et avec talent, en artiste. Les figures les moins réussies de ses livres sont les femmes, parce qu'il ne les connaît pas bien; dans les hommes qu'il peint il met toujours quelque chose de lui. » Ces traits paraissent pris sur le vif et ce sont bien des traits d'humoriste : la vie solitaire, intérieure, à la maison ou dans les nues, l'insouci et l'ignorance du monde, ce quelque chose de soi qu'on voit ou qu'on met partout, la logique de l'esprit dirigeant la conduite, le rire enfin, le rire tranquille provoqué par toutes les fureurs et toutes les folies du pauvre genre humain. Tel doit bien être M. Farina; nous sommes orientés dans son œuvre.

Les lettres l'avaient pris dès l'enfance, au lycée, où il suivit les leçons d'un écrivain élégant et fécond, M. Ferdinando Bosio. Plus tard, il subit une autre influence, moins heureuse au dire des critiques, celle d'un romancier misanthrope, nommé Tarchetti, qui mourut dans ses bras. Ainsi préparé, M. Farina prit la plume et publia plusieurs romans qui firent peu de bruit : il imitait encore et cherchait sa voie. Le premier livre qui attira sur lui l'attention fut *le Trésor de Donnina* (*il Tesoro di Donnina*), qui parut en 1873, œuvre un peu touffue pour des lecteurs français : il y passait trop d'événemens, trop de figures, et à ces figures manquait encore ce que nous appelons la vie de relation. Mais parmi cette végétation un peu trop vierge, il y avait déjà des éclaircies où entrait le jour, où l'air jouait librement. Le roman s'ouvrait, dans un hospice d'aliénés, par une scène que l'auteur devait avoir vue; des notes gaies y produisaient une musique triste. Aussitôt après commençait un de ces cliquetis d'idées qui excitent et amusent la réflexion. Un vieillard a un fils d'adoption qui ne l'aime pas; aussi ne croit-il plus à la reconnaissance des hommes :

« Je n'y ai jamais cru, lui dit son ami le médecin, qui ajoute : La faute n'en est pas à celui qui a reçu le bienfait. — Non, mais au bienfait lui-même.— Ou au bienfaiteur. » Et, comme le vieillard ne comprend pas, le médecin continue : « Le bienfait, comme l'entendent la plupart des gens, est un capital dont on voudrait tirer

usure ; dans le plus grand nombre de cas, le mécanisme d'une bonne œuvre s'explique ainsi : quelqu'un qui dépense une partie de son superflu pour acheter l'indépendance de quelqu'un qui n'a pas le nécessaire... — Et celui qui ferait le bien pour le seul plaisir de le faire? — A celui-là suffirait le plaisir de l'avoir fait; mais c'est une exception. La règle est l'usure. Je m'explique mieux. En toute rigueur, la reconnaissance comprend l'avoir, la vie, la pensée, la conduite, la parole, la liberté, la conscience. Avec quelques sous en monnaie de bienfait on voudrait s'assurer une redevance perpétuelle en monnaie de gratitude. L'impôt est si lourd et si déplaisant que le plus sage est de ne le pas payer. Et on fait banqueroute... Je parle de la plupart des bienfaiteurs (mais il peut y avoir des exceptions). — Laisse les exceptions et dis ce que tu penses; l'ingratitude est l'absence d'un vice, bien mieux, c'est une vertu. Pour avoir le cœur ouvert à la reconnaissance, il faut être né pour servir, faible et pliant comme un roseau : les chênes humains doivent se révolter contre la servitude du bienfait et trouver la force de se montrer librement ingrats. Voilà ce que tu penses. »

Voilà du moins ce que pensait le fils adoptif du vieillard, une âme fière, de celles qui cassent, mais ne plient pas. Il s'est longtemps tenu sur la réserve, mais quand le docteur lui arrache son secret, le cœur éclate et crie : « Je n'ai point de père. Dites que je suis un ingrat, l'ingratitude est ma seule vertu. On m'a donné une maison, un nom, une profession, choses excellentes que je ne demandais pas, et que j'ai acceptées avec joie, mais on veut me faire payer cela trop cher ; on exige que je porte le bienfait écrit sur mon front, que je m'acquitte en humiliation, en bassesse. C'est impossible; si je ne peux éteindre ma dette, j'aurai montré au moins que mon cœur ne se vend pas. Je suis un misérable, je le sais, mais je ne suis pas un lâche. »

Ainsi parle le jeune Mario, qui a pourtant toutes les vertus. Orgueil réfléchi, obstination de tête, un parti-pris, un dada moral. Au fond, ce n'est qu'un malentendu ; les meilleurs romans de M. Farina pourraient être intitulés : *Faute de s'entendre*. Le vieillard et le jeune homme ne se comprennent pas : ce sont deux fiertés qui se regardent de travers et ne se disent rien, chacune attendant l'autre : le bienfait se dresse entre elles comme un mur. Pour qu'elles aillent l'une à l'autre et se tendent la main, il suffira d'une rencontre imprévue sur un terrain neutre. L'affaire peut s'arranger et elle s'arrangera.

Après *le Trésor de Donnina* (cette Donnina est une jolie fille élevée dans une école de village, et qui, elle aussi, a toutes les vertus) parut *Amore bendato* (l'Amour aux yeux bandés) : ce petit roman a

fait fortune. Il s'agit ici d'une jeune femme qui fait ses confidences à un esprit familier : « Tu sais, lui dit-elle, comment sont allées les choses. Maman était morte, je restai seule au monde : l'oncle Rinucci, la tante Rinucci et la cousine Rinucci m'ouvrirent les bras à leur manière, c'est-à-dire me reçurent chez eux les premiers jours... L'oncle dressa l'inventaire de l'héritage et l'accepta en mon nom, la tante essaya de me distraire en me donnant son linge à ravauder, la cousine s'attribua quatre ou cinq bagues, un médaillon et un petit châle de soie bleue, fait exprès, à son avis, pour s'assortir à ses cheveux blond d'étoupe. Un jour... Mlle Virginie (la cousine) me fit savoir que mon nez ne lui plaisait pas ; ne pouvant le changer à sa convenance, je la priai de ne pas mettre le sien dans ce qui ne la regardait pas et de se regarder au miroir. Depuis ce jour, la guerre fut déclarée... L'autorité de l'oncle Rinucci intervint, on m'enferma dans un pensionnat. C'était un peu tard, j'avais dix-neuf ans sonnés, mais je n'étais pas fâchée de quitter mon tuteur; je passai là deux années assez bonnes. Une fois ou deux par mois, je retournais aux embrassemens de l'oncle Rinucci ; je trouvais toujours chez lui quelque ravaudage qu'on avait mis de côté pour ma distraction et quelque nouvelle amabilité de ma petite cousine. J'y trouvai aussi Léonard. J'avoue qu'il me parut joli garçon : je ne m'arrêtai pas à remarquer qu'il était trop long, trop myope, trop complimenteur, trop frivole ; je ne vis en lui que de l'élégance, de la désinvolture, un air un peu indolent, mais comme il faut. Je prêtai l'oreille à sa conversation, d'où ne sortait pas une idée, et il me semblait que ce moulin à paroles me révélait un monde que je n'avais pas encore vu de près : un monde où les femmes sont habillées de soie et de velours et où les hommes portent le lorgnon sur l'œil. A dire vrai, je n'aurais point voulu y vivre toujours, mais y entrer au bras d'un mari long, élégant, désinvolte et myope, y passer seulement en tirant derrière moi une traîne de velours et cent œillades indiscrètes, et puis en sortir bien vite pour regagner une petite maison bien tranquille, où je retrouverais le chat, la cage des canaris, la robe de chambre, le feu allumé, la causerie à deux, le dernier roman publié, la fête de tous les jours, — ah! oui, cela me séduisait. M. Léonard était très aimable avec tout le monde, et particulièrement avec moi ; je ne m'en serais pas aperçue si ma petite cousine n'avait pas eu la naïveté de me montrer son dépit ; je devins donc avec M. Léonard un peu plus coquette qu'il n'eût fallu, si bien qu'il me crut folle de lui, je le crus en retour fou de moi, dont Virginie enrageait, et cette rage me rendait très fière... Je gagnai ainsi mes vingt et un ans, et mon premier acte d'émancipation fut de déclarer que je ne voulais plus rester à l'école ; je revins donc aux taqui-

neries et aux ravaudages de la maison Rinucci. Une semaine après, la vie me parut si insupportable que je trouvai la force d'acheter mon premier code et de déclarer à mon oncle que je voulais m'en aller. Mon oncle resta muet de stupeur. Ma tante essaya de parlementer : « Vivre seule, une jeune fille! Et le monde? » Je répondis que la loi le permettait, et que la loi avait ses raisons. — « Mais l'esprit de la loi?.. » dit mon oncle. Je répondis que je m'en tenais à la lettre. Ce fut alors que M. Léonard, pour arranger les choses, me demanda ma main. Je les lui donnai toutes les deux en riant, il les prit en riant, et nous nous mariâmes en riant. Ce fut un véritable enfantillage. J'étais allée à l'autel comme on va à la campagne, avec la certitude que je m'ennuierais un peu, mais heureuse de la liberté qui m'attendait, des horizons nouveaux qui m'étaient promis; puis maîtresse de maison, quelle puissance! Hélas! on revient de la campagne, mais du mariage, non. Je n'y pensais guère, et si j'y pensais en courant, je faisais à part moi un raisonnement boiteux qui concluait ainsi : C'est à Léonard de me rendre heureuse. Comment il s'y est pris? tu vas le voir. »

La confidence continue. D'abord le voyage de noces fut assez heureux, mais, au retour, l'ancien Léonard reparut plus désœuvré que devant, plus frivole : rien au dedans, sinon le contentement de soi. Il reprit sa vie de garçon, passa la moitié de sa journée au café, l'autre au cercle. En face de cet être ennuyé, la jeune femme, Erneste, devint ennuyeuse. Elle résista longtemps, puis se rendit à l'évidence : elle le trouva fade, bientôt insipide, et finalement odieux. Elle ne put s'empêcher de le lui faire comprendre, une explication devint nécessaire : — « Ecoute, lui dit-elle, je mène une vie que je ne peux plus, que je ne veux plus supporter. La loi admet la séparation pour incompatibilité d'humeur, et nos humeurs sont incompatibles. » Sur quoi elle lui montra un second exemplaire du code qu'elle venait d'acheter. Il se mit à rire. — « Pour Dieu, s'écria-t-il, tu dis que nos humeurs ont incompatibles? Pour ma part, je suis disposé à compatir à tes idées romanesques, spiritistes, philosophiques, sentimentales; tâche aussi de compatir aux miennes et nous vivrons comme Philémon et Baucis. » Erneste alors s'échauffant, Léonard reprit son sourire imperturbable : « Tu feras ce que tu voudras, es-tu contente? Mais pas de scandale, pas de code, pas de tribunaux; si tu ne veux pas vivre avec moi, tu vivras seule. Penses-y cette nuit. » Et il courut au café, puis au cercle. Le lendemain, il consulta son médecin, pendant qu'Erneste écoutait l'aube et les oiseaux du jardin, notamment un étourneau qu'elle croyait comprendre. Le médecin fut chargé de négocier la rupture amiable, et il resta convenu que Léonard vivrait à Milan quand Erneste irait à la campagne, et qu'il

voyagerait en Europe, quand il plairait à Erneste de revenir à Milan.

Or ce médecin, nommé Agénor, était un philosophe matérialiste, et les philosophes matérialistes sont sujets comme les autres aux faiblesses de l'humanité. Seulement il avait sa théorie. — « L'adultère est une chose très simple; la physiologie ne l'interdit pas, bien plus, elle le conseille, car c'est le seul remède indiqué par la nature pour cette maladie sociale qui est le mariage, à la condition pourtant que le mari n'en sache rien. S'il le sait (fragile et imparfaite comme est toujours notre organisation), il en aura du chagrin, chagrin égoïste si vous le voulez, mais sacro-saint, et celui qui sciemment cause du chagrin à l'un de ses semblables, celui-là commet une gredinerie. » Telle était la doctrine du docteur Agénor, et voilà comment dans le pays du *humour*, on n'a pas besoin d'être mauvais sujet pour faire des sottises; on y arrive par le raisonnement : matérialiste, par une opinion physiologique; spiritualiste, par la rhétorique de l'idéal. Tout chemin mène à Rome, aussi le docteur résolut-il d'y aller, convaincu qu'il ne ferait aucune peine à Léonard.

Il trouva Erneste à la campagne, en train de donner la becquée à des pigeons. La conversation s'engagea sur les oiseaux et sur leur langage. — « Croyez-vous, demanda Erneste, que l'homme seul parle pour se faire entendre et que les oiseaux ne crient que pour s'assourdir mutuellement? Je gage que non. — La gageure est gagnée, répondit le docteur. Les hommes et les oiseaux sont des scories animées par leur mère commune, et la nature, même quand elle paraît marâtre, est une mère impartiale; le poulpe même, qui vit cloué sur son écueil, doit trouver dans sa vie contemplative de vives satisfactions qui ne sont qu'à lui. Il a réduit toute la science à cette formule unique : Accroche tout ce qui passe à la portée de tes bras et jette-le dans ta bouche. Observez le sens profond de cette maxime qui, en peu de mots, résume le but de la vie et le moyen d'y arriver. Le poulpe a les habitudes du philosophe casanier, mais malheureusement le philosophe casanier n'a pas autant de bras que le poulpe. » Partant de là, le docteur navigua en pleine eau sur ses idées : l'homme n'est pas le roi de la création, la nature s'inquiète peu de cette royauté, tous les êtres sont égaux devant elle. Philosophie, science ou art, lubies phosphorescentes, nous ne sommes pas ici pour cela. — « Pourquoi y sommes-nous donc? demanda Erneste. — Pour un motif occulte qui vous échappe, et pour un motif avoué qui est... qui est... l'amour. » Dans une autre occasion, le docteur aurait dit : la reproduction de l'espèce, mais ici le mot n'était pas en situation. C'est ainsi que tout chemin mène à Rome. L'entretien continua sur ce ton, le docteur s'échauffa un peu, devint pressant, lança la maxime qui suffisait à sa moralité : « jouir sans faire de

peine aux autres. » Erneste étourdie, muette, fondit en larmes : — « Qu'avez-vous? dit le docteur. — C'est votre faute, répondit-elle tristement, c'est votre théorie, c'est votre science. Ah! si le monde, si l'homme et la vie étaient ce que vous dites, mieux vaudrait cent fois mourir... Je suis folle, presque autant que vous. » Elle ajouta, essayant de sourire : « Ce n'est rien, un engorgement des glandes lacrymales; je vais en effacer les traces avec de l'eau fraîche, après quoi je vous montrerai le jardin, le potager, le pigeonnier. »

Quand elle revint, Erneste avait changé de toilette et portait une robe noire au tissu transparent; le docteur, sûr de son fait, concéda un armistice et se laissa montrer patiemment les fleurs, les légumes et les lapins; à table, il mesura ses bouchées; après dîner, il changea de tactique, offrit son bras et un tour de promenade, puis dans une allée mystérieuse, il poussa un long soupir. — « D'où vient qu'on soupire après dîner? demanda Erneste. — Ah! répondit le docteur avec une petite voix de flûte, ne me mortifiez pas, je m'en veux de vous avoir mis en tête certaines idées... — Vous ne m'avez mis aucune idée en tête, j'ai déjà tout oublié. — Vous avez bien fait. » Pause. — « Que je serais heureux moi-même, si je pouvais accepter les fantaisies qui logent dans cette jolie tête! Quelquefois... je sens comme un besoin indéfini, comme un délire impuissant.... Alors mes maximes me font peur, ma science me répugne; moi aussi je rêve les yeux ouverts... Ah! si je pouvais croire!.. croire que notre individualité si précieuse ne peut se perdre, que le *moi* ne se détruit pas, qu'il demeure avec la conscience du passé et des mystères de la vie, qu'il flotte, âme légère, au-dessus et au-dessous des nuages, que la vie présente est une épreuve, et que l'autre, la vraie est ailleurs! — C'est cela! c'est cela! s'écria la jeune femme rouge de plaisir. Si vous le pensez, mon ami, pourquoi ne pas y croire? »

Bien joué, docteur! Le meilleur moyen de pervertir une honnête femme, c'est de l'engager à vous convertir. Erneste conduisit le néophyte sous un magnolia, et, l'ayant fait asseoir, se mit à lui parler du périsprit, du pressentiment, des esprits familiers, de la transmission de pensée entre les vivans et les morts. Agénor feignait de prendre feu, puis de s'éteindre; alors pour le rallumer, l'apôtre sermonnait avec ferveur le mécréant, lui serrait les mains, le forçait à frémir dans toutes ses fibres. — « C'est ignoble, ce que je fais là, » pensait le docteur de temps à autre, et il reprenait aussitôt : « Mais quoi? je ne fais de peine à personne... » Erneste elle-même, dans ses élans de mysticisme, s'oubliait; il lui venait des idées de traverse : « Que dois-tu à ton mari? Rien, rien, plus rien. Tu es belle! cherche un cœur sain; dans cette foule de bam-

bins, de sots et de nigauds, cherche un homme et crie au monde entier, sans rougir : « C'est lui ! » Pour la première fois, les yeux d'Erneste se rencontrèrent, avec une certaine trépidation, avec ceux du docteur, qui continuait à sourire, comme un pauvre qui demande l'aumône et qui attend. Mais une voix aiguë, plutôt un coup de sifflet qu'une voix, partit tout à coup du haut du magnolia, deux fois, trois fois, avec insistance. Et là où le docteur ne perçut que le cri répété d'un étourneau, Erneste entendit distinctement : « Ce n'est pas lui ! ce n'est pas lui ! — Ce n'est pas lui ! » répétait l'étourneau qui prit son vol pour rejoindre la caravane ailée de ses compagnons, tournant comme un nuage. — « C'est singulier, » dit Erneste, qui avait entendu la même voix à Milan. Une heure après, elle congédiait très gentiment son docteur, en lui recommandant de hâter le pas pour arriver avant minuit à la ville. Ce qui tendrait à prouver que les matérialistes sont moins sages et moins forts que les étourneaux.

Hélas ! cela ne prouve rien, sinon que l'auteur est un galant homme et que le fruit défendu ne l'allèche pas. Erneste revient à Milan, et Léonard, fidèle à son engagement, va voir le temps qu'il fait en Allemagne. Aux eaux de Spa, il perd la vue ; menacé depuis longtemps d'une cataracte pas assez sénile peut-être au gré de la science, il a hâté le mal par les excès de l'oisiveté. Il rentre donc chez lui, tout à fait aveugle. On devine la suite : Erneste, dans un bon mouvement de cœur, va le soigner. La réconciliation est indiquée : elle se fait jour à jour, en scènes très touchantes et très charmantes qui retiennent l'attention, bien que ce soit fini. Le malade est opéré, l'opération réussit, la cure morale a suivi pas à pas la cure physique : la cécité des yeux était moins cruelle que la cécité de l'esprit. Léonard n'ira plus au cercle, pas même au café ; Erneste est heureuse, et l'étourneau chante. Le docteur le couche en joue et le manque : c'est signe qu'il a perdu la fermeté du bras et la sûreté de l'œil. En ce cas, on n'a plus qu'un parti à prendre, on se marie ; le docteur épouse Virginie, la petite cousine ; c'est bien fait.

Après *Amore bendato*, l'auteur fut classé : on le déclara idéaliste et puritain pour l'opposer à un jeune conteur sicilien, nommé G. Verga, qui s'essayait dans le naturalisme. Fut-ce pour protester contre ce classement que notre humoriste fit une excursion dans le demi-monde italien ? On peut le croire, et quelques-uns l'en blâment ; il tâche de se justifier dans une préface qui pourrait servir même chez nous. Il dit en résumé à Caïus, son contradicteur : « J'ai fait cette fois-ci comme les autres : ayant une idée en tête, j'ai voulu la rendre en acceptant les personnages, les scènes et les cou-

leurs qu'elle exigeait. Quant au réalisme, c'est un mot qui ne m'égaie pas; je n'ai d'ailleurs jamais pu le comprendre et ce qui me console, c'est que ceux qui en ont plein la bouche le comprennent aussi peu que moi. Dans mon opinion, un seul art existe, et cet art a les bras aussi larges que la miséricorde de Dieu. Dans l'embrassement de cet art, il y a l'idéalisme, qui, lui aussi, est une forme du vrai, car l'homme est moitié mathématicien, moitié rêveur. Il y a de plus l'école de l'art utile, il y a aussi celle de l'art pour l'art, il y a encore le sentiment, la poésie, la satire, en un mot l'homme entier. En revanche, l'affectation, l'exagération, le parti-pris de trouver tout beau ou tout laid, de chercher toujours le parfait ou de chercher toujours le pire, voilà seulement ce qu'il n'y a pas. » M. Farina parle d'or. Il avait donc une idée en tête : il songeait à prouver que, pour réussir une bonne action, il ne suffit pas de la vouloir, il faut encore être digne de la faire. Maxime un peu dure peut-être, mais nous vivons dans un temps où il est nécessaire de frapper fort. Pour mettre cette morale à la portée de tout le monde, l'auteur a imaginé un roman intitulé : *Cheveux blonds* (*Capelli biondi*). Ces cheveux blonds appartiennent à une jeune fille, nommée Grazietta, qui va les livrer à un perruquier pour payer un médicament à sa mère mourante. Un passant se trouve dans la boutique, juste à point pour empêcher le marché; il achète les cheveux de la jeune fille et les lui laisse, n'en coupant pour lui qu'une mèche qu'il gardera. Grazietta retourne donc, avec sa chevelure intacte, ou à très peu de chose près, au chevet de sa mère. Mais le passant, touché au cœur, veut revoir la pauvre fille; il la cherche longtemps, la retrouve et, séduit par son innocence, il se promet de la protéger chastement, sans lui demander rien. Hélas! le passant est un viveur qui frise la quarantaine et qui a sali sa vie dans les mauvais lieux : il ne mérite pas la bonne action qu'il veut faire. Il y a encore une sœur de Grazietta qui veille et cherche à l'éloigner des tentations; mais cette sœur, indigne aussi de bien agir, est une courtisane : en voyant le viveur chez la jeune fille, que fait-elle pour la sauver? Elle se donne à lui. La pauvre enfant, déjà malade, meurt de phtisie, de chagrin peut-être! Tout cela est navrant : l'idée logique est suivie avec une inflexible rigueur. On sent toutefois que l'auteur ne connaît pas bien le vilain monde où il nous mène : il le décrit par ouï-dire, et on ne lui a pas tout dit. Peut-être ne l'a-t-il regardé qu'en se voilant la face. La courtisane qu'il nous montre ne ressemble au métier qu'elle fait ni par son langage, ni par ses allures, ni même par ses sentimens, car elle en a de très nobles : on dirait que toute cette mauvaise compagnie se gêne un peu devant l'auteur qu'elle ne veut pas scandaliser. La lai-

deur de la pensée hésite à entrer dans l'expression, qui reste décente. On dirait une débauche colletée jusqu'au menton, une orgie de thé ou de mauve. Nous ne nous en plaignons pas, au contraire, nous en félicitons M. Farina, qui ne connaît que les honnêtes gens et ne sait pas bien comment sont faits les autres. On peut l'engager seulement, de peur qu'il ne nous égare et qu'il ne s'égare lui-même, à ne plus nous conduire où il n'est jamais allé.

C'est ce qu'il a fait, du reste. Dans le roman qui suivit, *dalla Spuma del mare*, il y a bien un faux ménage, mais d'une incorrection si vertueuse, qu'on se ferait scrupule d'y rien changer. *Oro nascosto* (*Or caché*), scènes de la vie bourgeoise, reprend la situation de Léonard et d'Erneste : il y a là aussi deux rêveurs très malheureux, faute de s'entendre; ils s'aiment sans le savoir, en se croyant l'un à l'autre antipathiques, et, comme ils ne sont pas mariés, le désespoir peut les mener loin. Frédéric, le jeune premier, qui cherche un trésor caché dans ses terres, finit par découvrir de l'or dans le cœur de la jeune fille qu'il croyait haïr, mais il a laissé passer le temps, et la jeune fille est promise à un autre; alors il veut se suicider, mais il s'y prend mal : il s'asphyxie en plein jour, dans une villa pleine de monde; on le sauve, et il épouse Amélie, « la plus belle fille de l'univers. » Mais ici la fable n'est rien, ce sont les figures et les détails qui intéressent. Le père d'Amélie est un docteur Roch qui, dans sa jeunesse, a été blessé en duel par un nommé Joachim; quelque trente ans après, les deux adversaires se rencontrent à Milan, dans la fameuse galerie. Ils se reconnaissent, et le docteur présente à sa femme le pauvre Joachim, en termes assez bizarres : « Sais-tu? c'est ce monsieur qui m'a coupé le bras. » Mais Roch est bon diable et n'a pas de rancune : il n'en veut qu'à la Providence. « Vous ne sauriez croire, dit-il à Joachim, le plaisir que vous me faites; il me semble que je suis encore en face de vous sur le terrain, avec un bras de plus et la goutte de moins, parce que j'ai aussi la goutte. La Providence, on le sait, est très gaie; quand elle est en humeur de rire, elle se conduit avec nous tout à fait gentiment. N'est-ce pas un tour plein d'aménité que d'ôter les jambes à un brave homme après lui avoir fait couper un bras? C'est sur moi, messieurs, qu'est tombée cette espièglerie providentielle.» Les colères périodiques du docteur contre le Père éternel étaient une théorie, bien plus, une religion. C'est surtout après dîner qu'elles le prenaient; il montrait alors le poing au plafond avec un air féroce. Il sentait le besoin d'accabler de son impuissance un être tout-puissant auquel il ne croyait pas cependant, car il faisait profession d'athéisme et il écrivait *dieu* avec une initiale minuscule, pour être désagréable à ce Père éternel qui n'existe pas. Voilà le

dada du docteur Roch, qui n'en était pas moins galant homme. Il y a aussi dans ce monde un ingénieur qui croit à l'atavisme et cherche parmi ses aïeux des originaux qui lui ressemblent, afin d'excuser ses fredaines. Il les trouve décidément, car on trouve tout ce qu'on veut. — A coup sûr, dit le docteur, parmi ses ascendans en ligne naturelle il y eut quelqu'un qui prit logement dans un hospice d'aliénés et qui a passé, avec armes et bagages, dans ce maniaque. — Il veut rire, sans doute, objecte Joachim. Il ne fait qu'exagérer certaines théories modernes qui ont beaucoup de vrai, mais rien de précis. — Tous les fous, riposte le docteur, ne font qu'exagérer des choses très sensées. » On voit que le bonhomme a du jugement, quand il n'est pas emporté par son dada.

M. Farina excelle surtout dans les scènes de famille. Son avant-dernier livre, *Mio Figlio* (Mon Fils), est un recueil de nouvelles qui se suivent : l'avocat Placide raconte l'histoire de son fils qu'il prend avant la naissance et qu'il conduit jusqu'au mariage, dans une succession de tableaux et de récits très vivans, d'une gaîté saine et d'une franche émotion. C'est de la poésie intime, domestique, celle que rêvait Sainte-Beuve et qu'avaient trouvée les Anglais avant la morale évolutionniste. Tâchons de reproduire, en l'abrégeant, la première de ces nouvelles : elle est intitulée : *Prima che nascesse* (Avant qu'il naquît).

« Nous ne l'attendions plus, nous ne l'avions jamais attendu, pour mieux dire. Nous nous étions mariés uniquement pour nous marier, sans rien voir au-delà, sans imaginer d'autre joie que d'aller bras dessus bras dessous, nous deux, dans la vie. Je dis *nous*, parce qu'Évangéline, elle aussi, m'aimait beaucoup, sans quoi elle n'eût jamais voulu être Mme Placide : c'est mon nom, ne vous déplaise. J'avais de plus et j'ai encore un prénom grotesque, Épaminondas. Elle l'abrège et m'appelle Onde. Quant à mon étude d'avocat, ce n'était encore qu'une bonne intention. Au retour du voyage de noces, nos parens, nos amis, tous ceux qui nous attendaient à la gare nous reçurent avec certains sourires qui m'auraient mis dans l'embarras si je ne m'étais pas préparé à m'en divertir. Mais mon Évangéline, pauvre femme, était sans défense, et plus je riais, plus elle rougissait. C'est ce que voulaient les parens et les amis ; on eût dit qu'il ne manquait plus rien à leur béatitude. — L'auras-tu? l'aurez-vous? » — Et ils regardaient ma pauvre femme dans les yeux, la soumettant à un interrogatoire plein d'allusions, puis tournaient leurs regards sur moi en se donnant l'air de complices... Mon beau-père, un petit homme vif et gai, ne faisait que tourner autour de sa fille en lui demandant : « Me l'as-tu apporté? » — Comme si elle devait l'avoir dans sa malle! Un professeur d'arithmétique, abusant de sa profes-

sion, faisait devant mon Évangéline un calcul hardi d'où il résultait que, nous étant mariés au mois de juillet, nous l'aurions avant les premières violettes, au mois de mars. — Puis vint la question du sexe. — « Ce sera un garçon, un ingénieur, » annonçait mon beau-père, mais la tante Simplicie, qui s'offrait pour tenir l'enfant sur les fonts baptismaux, voulait que ce fût une fille et insinuait que cette fille aurait toutes les grâces de sa marraine. — « Ni l'un ni l'autre, » disais-je pour les mettre tous d'accord. Je le disais en riant sans me douter de la torture infligée à tous les pères en expectative d'adorer pendant plusieurs mois un enfant sans sexe. Nous nous serions moqués de bon cœur, entre quatre yeux, de ces bonnes gens, sans un scrupule qui nous arrêta. Il nous parut que c'était pour nous un devoir de l'attendre, le pauvre petit être qui devait venir avec les violettes et d'en parler quelquefois comme si nous y croyions, pour ne pas avoir l'air de le repousser. Vinrent les violettes, puis les muguets et les cerises et, à chaque mois qui passait, la mine du beau-père, de la tante Simplicie, des amis, des amies, nous disait, en s'allongeant avec toutes les gradations de la pitié et de la miséricorde, que nous n'étions que deux bons à rien. — Cet enfant, qui ne se décidait pas à naître, troublait notre paix. Je surprenais souvent ma femme penchée sur son ouvrage, mais sans faire un point, les yeux fixés à terre; je m'approchais doucement et je l'embrassais sur le cou; elle, frissonnante, me disait : « Méchant! » parce que je lui avais fait peur, puis levait sur moi un sourire, mais elle avait beau dire et beau faire, je devinais une larme dans ses yeux si bons. Un jour, elle me confessa tout bas qu'elle craignait de ne pas suffire à mon bonheur, qu'elle avait honte et chagrin de ne pas savoir me donner un bébé couleur de rose. Je lui fermai la bouche avec un baiser, je la forçai de faire un tour de valse. Il m'arriva même de la prendre dans mes bras comme un enfant et de la porter dans toutes les chambres du logis (il y en avait quatre et un cabinet pour la bonne). Elle finit par rire, et, comme elle n'était pas de plume, je lui dis en la déposant à terre que le poids d'une femme comme elle me suffisait bien, je la suppliai même en grâce de ne pas me mettre sur les épaules un marmot que je ne connaissais pas. Bien plus, j'osai me moquer de ma progéniture à venir; il ne m'eût point déplu de paraître un père dénaturé, ne fût-ce que pour me montrer à elle ce que j'étais bien réellement, un mari exemplaire.

« Est-ce bien vrai, me dit-elle un jour, que tu ne l'as jamais désiré? — Qui? — Ton fils? — Jamais! » répondis-je solennellement. Elle fit pour rire un geste d'horreur, puis elle reprit : « — Je m'étais mis en tête que tu l'attendais, que tu ne pourrais te passer de lui, que tu l'aimais plus que moi; j'en étais jalouse. — Allons donc!

m'écriai-je ; puisqu'il n'existait pas même en rêve, comment pouvais-je l'aimer? — C'est ce que je pensais aussi : comment fait-il de s'attacher si fort à un nouveau-né futur qui ne veut pas naître, par l'unique raison qu'en naissant il serait son fils? Et pourtant je te regardais à la dérobée, je te voyais pensif, et je me disais à part moi : Il n'est pas tranquille. » Pauvre Évangéline! elle m'aimait bien.

« Elle aimait aussi l'ordre et quelque chose de plus, la symétrie : l'ordre n'est qu'une habitude, la symétrie est un sentiment. Et elle l'obtenait, bien que nous fussions plus pauvres l'un que l'autre. Je lui dis un jour : « Regarde un peu ces six chaises si bien rangées : deux au bout de la table, quatre se faisant vis-à-vis contre les murs. N'ont-elles pas l'air d'avoir une intention et d'obéir à une intelligence muette? Bouges-en une, et l'intelligence s'en ira, les chaises redeviendront simples chaises. Passe encore si elles étaient en bois précieux et recouvertes en damas! Mais ce n'est que du noyer et de la paille! » Évangéline riait parce qu'elle était contente, et je continuai : « Si ce gamin qui devrait être au monde se décidait à arriver, sais-tu la belle prouesse qu'il apprendrait avec le temps? Il apprendrait à bouleverser la symétrie, à la chasser de la maison. — Tu y penses encore? fit-elle avec cette petite moue qui lui va si bien. — Non, non, m'écriai-je, au contraire... » Je l'avoue à ma honte : non-seulement je ne désirais rien, mais il me semblait qu'un fils me causerait plus d'ennui que de plaisir. Que faire d'un héritier quand l'héritage est encore dans les brumes? Les cliens ne venaient pas, nous vivions de lésine et tous les jours nous offensions Dieu dans son dernier commandement qui prescrit de ne rien convoiter. « Les enfans, disais-je en philosophe, viennent tout nus et pleins d'appétit. — Un fils, ajoutait-elle, serait peut-être une belle chose, mais il faudrait ne plus aller au théâtre ni au café. — Quant à cela, répondais-je, il suffirait de ne plus fumer... C'est un sacrifice, mais je le ferais pour mon enfant!.. » J'y pensais chaque fois que j'allumais un cigare et je me trouvais héroïque. Nous avions pris l'habitude de dîner chez le traiteur, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, pour varier nos plaisirs. « La bonne chose! disait ma femme ingénûment. Je ne m'ennuie pas à faire le marché, je ne me fâche pas parce que la bonne a payé trop cher les primeurs ; je n'ai pas l'angoisse de souffler sur un fourneau qui ne s'allume pas quand j'ai faim ; la nappe est mise à toute heure du jour; l'hiver, on va dans une belle salle où danseraient nos quatre petites chambres, on choisit une petite table à côté d'une fenêtre pour voir la rue et les passans; l'été, on est au frais dans le jardin, et il suffit de frapper son verre avec son couteau pour avoir tout ce qu'on veut, comme

dans le palais des fées. — Pourvu qu'on paie la carte à la fin, » notai-je en riant. Mais Évangéline me prouvait comme deux fois deux font quatre que le dîner du traiteur nous aurait coûté beaucoup plus à la maison. Je ne pouvais que m'incliner devant sa science et la prier avec un sourire de pardonner à un gros ignorant la félicité qu'il ne méritait pas. Nous avions choisi pour modèle de notre bonheur le plus éloigné un couple de petits vieux pleins de bonne humeur et de rides. Ils venaient chaque jour au restaurant; elle ôtait un petit chapeau qui avait l'air d'un entonnoir; il se hâtait de le pendre à la patère par les rubans, puis ils s'asseyaient en montrant leur canitie intacte. Il fallait les voir se consulter à voix basse et longuement avant de se décider à demander le même plat, puis ils le commandaient d'un cœur léger, le voyaient venir en souriant et le mangeaient avec conviction en se félicitant du coin de l'œil, ravis du choix judicieux qu'ils avaient su faire. Quand ils sortaient bras dessus bras dessous, la gaîté s'en allait avec eux. Nous les regardions en silence et l'un de nous disait à l'autre : « Nous aussi nous donnerons un jour ce spectacle : n'ayant ni enfans ni autre embarras, nous viendrons tous les jours chez le traiteur. »

« Enfin nous nous aimions bien et nous étions persuadés tous les deux que le monde commençait et finissait avec nous. Quand nous sortions du cabaret, moi le cure-dents aux lèvres et la poitrine saillante, elle souriante et tranquille, joyeux l'un et l'autre du soleil couchant, de l'orage qui nous chassait au logis, de la neige qui nous couvrait d'hermine, nous devions être charmans à voir. Nous allions où nous voulions, qu'importait notre absence? Pas d'enfans qui pussent rouler sur l'escalier, ou se gourmer en bons frères, ou voler une allumette à la cuisine pour mettre le feu à leurs draps. Nous marchions allègrement, des cris aigus nous font lever la tête. Est-ce un *bambin*, est-ce une chanteuse? C'est un bambin, et il n'est pas à nous. Tendres mères, bénissez le ciel; c'est lui qui vous envoie ces petits anges! — Un peu plus loin, on rencontre un autre mioche qui fait ses premiers pas. Qu'il est bijou! Il titube, trébuche à tout mouvement; il vous vient envie de lui courir après avec un coussin pour le jeter à ses pieds avant qu'il tombe. Mais voici qu'il se plante au milieu de la rue et n'en veut plus bouger; son père, sa mère, sa bonne s'évertuent à lui faire entendre raison, ils n'arrivent à rien. Si l'un d'eux veut le prendre par la main, le petit bonhomme pousse de tels cris qu'il éteint du coup ceux de son compagnon, le bambin du troisième étage. Les passans s'arrêtent : qu'est-il donc arrivé? Rien d'extraordinaire, un phénomène naturel; mais la pauvre mère est devenue toute rouge, le père effaré cherche autour de lui un abîme où s'engloutir, la bonne enlève l'enfant et

file droit, la petite famille presse le pas pour s'en aller, l'attroupement rit un peu et se disperse. Voilà les premières joies qu'un enfant bien élevé donne à son papa et à sa maman. « Et ce n'est rien, dit Évangéline, en comparaison de celles qu'il réserve à leur vieillesse. — Quand il sera, poursuivis-je, à l'université de Pavie et qu'il fera la connaissance d'une certaine Mme Rose, amie des étudians, et des braves gens qui prêtent au 20 pour 100 par mois! — Et quand, pour deux mots lancés trop fort dans un café, il ira sur le terrain avec un compagnon d'école! — Ah! si ce pauvre père pouvait voir dès maintenant tous les chagrins que lui promet ce morveux, il lui donnerait pour sûr du pied au... Non, il prendrait mal son temps, dis-je en y pensant mieux. — Pourquoi prendrait-il mal son temps? » demanda Évangéline. Je ris, elle comprit, et je ris de plus belle, si fort que les passans se retournèrent pour nous regarder. Nous en entendions qui disaient : « Ce sont de nouveaux mariés, ils sont heureux. » Je me retourne à mon tour, je les regarde avec indulgence et il me prend une vive tentation de leur dire : « Oui, mes amis, c'est mon Évangéline; il n'y a pas longtemps qu'elle est ma femme, et nous sommes heureux. »

« Dans notre égoïsme, nous nous étions choisi un compagnon, mais nous l'avions choisi avec jugement : c'était un ami discret qui chantait tous les jours notre épithalame, prenait part à nos joies sans jamais prétendre à plus que nous ne pouvions lui donner. Il s'appelait Merle, sans être positivement un merle; ce n'était pas non plus un étourneau ni un passereau solitaire ; il chantait comme un ténor et sifflait comme un abonné. En tout cas, il vécut et mourut en portant ce nom de Merle qui ne lui appartenait pas et dont il faisait le meilleur usage. Rien ne m'ôtera de l'esprit qu'il se donna volontairement la mort pour se soustraire à un monde plein d'injustice et d'ignorance, vu que la portière, en faisant son autopsie, découvrit que le défunt avait avalé une aiguille à coudre qui lui avait percé le ventricule de part en part. La perte de ce petit être inconnu qui chaque matin nous saluait à gorge déployée, nous becquetait amoureusement les doigts et ne nous avait jamais causé le moindre déplaisir, me fit de la peine. Pendant assez longtemps, je ne pus voir une cage vide sans songer au compagnon de notre nid stérile et heureux. Il est vrai que, voyant mon Évangéline attendrie, je tâchai de la consoler en lui représentant que, grâce à la transmigration des âmes, son merle devait être pour l'heure un petit chien et peut-être, avec le temps, mériter de devenir un petit homme, fils de Mme Évangéline, femme de l'avocat Placide. L'idée était baroque, mais produisit son effet, celui de nous mettre en bonne humeur. « Pense un peu, me dit-elle une fois, si, au lieu de perdre un merle, nous

avions perdu un fils! » J'y pensais, et je me rappelais dix mères désespérées, un père poussé à la folie, un autre au suicide par un malheur pareil, et je concluais avec le plus grand sérieux que, pour ne pas voir mourir un fils, la seule précaution conseillée par l'expérience était de ne pas le voir naître. Et je me frottais les mains, et je riais, et j'étais content, et je sentais que je rendais contente aussi la compagne de ma vie en ne mettant entre nous et notre bonheur qu'un désir vif, un désir modeste : le premier client. — O le premier client!.. Je l'attendais du matin au soir, je compulsais mon code pour être prêt à tout événement, je pliais mes papiers en dossier, je plaidais en rêve; je voyais le patient, à chaque mot du métier, ouvrir des yeux comme des fenêtres, et je le traînais de tribunal en tribunal, et j'accumulais devant lui, pour alléger sa bourse, des liasses de papier timbré. Un incident me tira tout à coup de ce somnambulisme extatique.

« Mme Évangéline souffrait : depuis une semaine, elle ne mangeait presque plus et se plaignait d'un certain malaise. « Ce ne sera rien, » disait-elle, et je répétais pour la consoler : « Ce ne sera rien. » Mais un matin, elle s'éveilla tout à fait malade. « O Dieu! pensai-je, si elle allait *me* mourir! » et je descendis pour appeler un médecin célèbre qui roulait carrosse et gagnait en un jour tout mon revenu d'un mois. Pendant qu'il montait, je pensais qu'il faudrait le payer; mais bah! pour le moment, il s'agissait de sauver mon Évangéline. Avant d'entrer, je fus tenté de dire à cette illustration : « Par charité, sauvez-moi mon Évangéline! » Ce qui me retint, ce fut une certaine dignité virile que je voulais garder, même dans le malheur. Le médecin examina ma femme, lui fit certaines questions auxquelles elle répondit en balbutiant; enfin, il se mit à rire et déclara que ce n'était rien. « Il n'y a pas de danger? demandai-je d'une voix tremblante. — Non, monsieur, au moins pour le moment. » Et le docteur me tira dans un coin pour me dire avec un certain air malicieux : « C'est à vous de donner la nouvelle à madame... — Serait-il possible? — Effectivement. » Au lieu de reconduire le médecin jusque sur le palier, comme c'était mon intention, je crois bien que je le jetai à la porte; après quoi, sans même la fermer, je courus au chevet de ma malade : « Sais-tu comment s'appelle ta maladie? Le sais-tu? Veux-tu le savoir? — Comment? dis-le-moi. — Elle s'appelle Auguste. » Évangéline me jeta ses deux bras autour du cou et me couvrit de baisers en me disant entre ses larmes : « Je comprends pourquoi je me sentais t'aimer davantage. C'est que nous étions deux à t'aimer. »

Est-il encore en France beaucoup de cœurs assez frais pour goû-

ter de pareilles choses? Nous l'espérons et, pour leur faire plaisir, nous allons encore résumer, réduire à leur usage, en le décharnant le moins possible, le dernier livre de M. Farina : *il Signor Io* (*Monsieur Moi*). C'est M. Moi qui parle :

« Il était si grand que, pour entrer par la grande arcade, dans la galerie Victor-Emmanuel, il fut obligé de se plier en deux et d'appuyer ses grosses mains sur ses genoux formidables; il ne put se redresser que sous la coupole, mais, ayant mal pris ses mesures, il donna du front contre les vitres, qui volèrent en éclats. Puis il sortit par une arcade latérale et, arrivé sur la place Cavour, sans prendre garde à la foule qui le suivait, il jeta un regard énorme sur les toits de Milan, puis se pencha sur le groupe de jeunes acacias plantés par le conseil municipal pour ombrager les générations à venir, en prit un délicatement et le mit à sa boutonnière. — Qui était celui-là? Le personnage de mon rêve, et mon rêve était une allégorie. Vous reconnaissez ce sentiment qui marche seul dans sa grandeur démesurée, ne regarde personne en face et ne s'inquiète pas des arbres plantés pour nos petits-fils : c'est l'égoïsme. Égoïste, moi, je ne le suis pas. J'ai peut-être beaucoup de défauts que je ne connais pas, mais, ne pouvant souffrir une grande partie de mes semblables, je sens que je me haïrais moi-même si j'étais égoïste comme eux, et il y aurait contradiction dans les termes. Je me suis étudié et je me veux du bien, je l'avoue ingénument; dites seulement que je suis un peu vaniteux, mais égoïste? Fi donc! A d'autres!

« A la veille de prendre une grande détermination, je me place en face de moi-même et je sonde encore une fois mon cœur, où j'espère ne trouver aucun remords. Avant tout, qui suis-je? Marc-Antoine Abate, professeur de philosophie en deux lycées privés; j'ai dix lustres accomplis, je suis veuf depuis quinze ans, et j'ai, je ne sais où, une fille ingrate. Laissons ma fille; je ne suis pas encore arrivé à n'y plus penser, mais je ne me reproche rien, on le verra plus tard. Séraphine, — je l'avais comblée de bienfaits et je lui avais donné même un beau nom : peine perdue! — Séraphine a trahi toutes mes espérances; elle est partie et je suis seul. Mais qu'on ne s'apitoie pas sur moi : ce n'est pas pour rien qu'un homme a enseigné pendant vingt-sept ans la philosophie. La science n'est pas de nature humaine et ne me refuse jamais les consolations qu'elle me doit. Quand je dis : « seul, » je ne comprends pas la grosse Anne-Marie, qui fait mon ménage; elle le fait depuis vingt ans, mais à la diable; me voyant taciturne, elle me croit affligé, et son égoïsme lui conseille de ne pas tenir compagnie à ma tristesse. Autrefois, elle faisait aussi le marché, puis s'oubliait dans la cuisine

à bavarder avec ma fille et probablement aussi à recueillir les reliefs de table; je fais chaque jour cette amère réflexion quand je vois entrer la vieille un peu embarrassée, les yeux en l'air et les mains dans ses poches et qu'elle me dit : « J'ai fini, commandez-vous quelque chose? Puis-je m'en aller? » Je ne commande rien et Anne-Marie s'en va, sortant de sa poche une main, puis l'autre; en traversant la cour, elle gambade allègrement, parfois même elle se sauve au galop.

« Mes habitudes d'aujourd'hui sont celles d'il y a trente ans; je m'habille au petit jour, ayant remarqué qu'avec le temps les gens matineux arrivent toujours à voir leur lit fait par ceux qui se lèvent tard. J'ouvre ma fenêtre, et comme, à cette irruption du jour dans la chambre, ma pauvre femme, hélas! ne se frotte plus les yeux, un peu ensommeillée, un peu gémissante, mais heureuse au fond, j'allume de mes propres mains la cafetière à esprit-de-vin, qui est toujours restée sur la table de nuit entre les deux lits... Le café bu, j'abandonne le marc à la vieille Anne-Marie, qui le jette par la fenêtre, à ce qu'elle dit; je sais bien qu'elle l'utilise pour sa propre consommation, mais je me laisse tromper de bonne grâce, n'ignorant pas combien la reconnaissance est une lourde charge au cœur de l'homme civilisé.

« Pendant qu'Anne-Marie fait son service, je vais me promener et je rencontre un de mes vieux amis, philosophe d'instinct et mendiant de profession. « Bonjour! » me dit-il. Je lui réponds : « Bonjour! » et je passe mon chemin; mais quelquefois je m'arrête à causer avec lui. Je ne lui ai jamais donné un sou et je ne lui donnerai jamais un liard, non par avarice, mais par principe. Il le sait et ne m'en veut pas. Quelquefois je m'assieds sur un banc, il s'adosse à un marronnier et je l'interroge : « Avez-vous beaucoup gagné aujourd'hui? — Hélas! les temps sont durs et les hommes ne croient plus à l'enfer. — Mais les femmes? — Les femmes, répond-il avec un petit rire malin, font quelque chose pour sauver leur âme. — Mais la charité, mais le cœur?.. » Il m'explique alors sa théorie, fruit mûr de trente années de pratique. La charité, selon lui, n'est qu'une secrète terreur de la misère : « Supprimez, me dit-il, la superstition, et tout le monde fera comme vous, ne me donnera plus un liard. — C'est un pénible métier que le vôtre, lui dis-je un jour. — Il l'était au commencement, maintenant il ne l'est plus. » Quand, jeune encore et sans expérience, il courait partout comme un possédé, boitant peut-être plus que ce n'était nécessaire; quand il se collait à un mur et perdait le souffle à crier aux passans sa détresse, alors, oui, le métier était dur. Mais, petit à petit, il avait appris à boiter avec méthode; il jugeait sa clientèle au visage et à l'allure;

maintenant il ne se trompait presque plus. Tandis que nous causions, bien des gens de toute sorte défilèrent devant nous, il n'y prit point garde; mais, tout à coup, le voilà qui tronque l'entretien et me plante là pour traverser une allée et faire sa quête; à son retour, il me dit, toujours avec son rire malin : « Il m'a donné deux sous; il avait l'air heureux, ce jeune homme. Ce doit être un amoureux; les amoureux sont de bons cliens, je ne sais pourquoi. »

« Je le sais bien, moi. L'amour est un moment égoïstique. Les amoureux sont les gens les plus égoïstes qui soient au monde, mais ils font l'aumône par irréflexion, ou encore parce qu'ils sentent en eux-mêmes une fausse grandeur, un étourdissement qui les pousse à des générosités fastueuses; le moins qu'ils puissent faire pour se prendre au sérieux, c'est de donner deux sous à un mendiant. Plaignons ce pauvre genre humain, à la fois enfant et décrépit! Mais je reviens à moi-même. Après la promenade, je m'en vais, sans hâte, à l'école, où j'arrive attendu, mais non désiré, par une vingtaine de garçons point affamés de ma science. C'est donc entendu entre nous que l'être crée l'existence (théorie de Gioberti). Combattue par ce mensonge énorme, notre amitié n'est pas bien cordiale et ne durera pas longtemps. A peine en chaire, je lis sur le visage de mes écoliers, sans en excepter un seul, une grande espérance déçue, l'espoir d'un coup de froid ou d'une grosse fièvre, ou d'un accident quelconque qui m'eût cloué au lit, au moins pour une leçon. L'heure se passe; j'interroge quelquefois les plus attentifs pour m'assurer qu'ils n'ont rien compris, sur quoi nous nous séparons avec plaisir. Je m'en vais, emportant avec moi mon secret contraire au programme d'enseignement: ils me regardent la bouche ouverte, étonnés de la conformation de mon crâne, où a pu se loger une philosophie si ténébreuse. Je pense à part moi : « Si un jour seulement j'annonçais du haut de la chaire que c'est l'existence qui a créé l'être pour son avantage particulier, quel sens dessus dessous et quelle lumière! Je crois que la froideur de mes élèves cesserait par enchantement et que ma doctrine se ferait jour jusque dans les crânes les plus rebelles. Mais le programme ne le veut pas. »

« Entre ma leçon du matin et celle de l'après-midi, je déjeune à la brasserie Trenk; j'ai expérimenté que la bière allemande est comme la philosophie allemande : il faut l'avaler non à petites gorgées, mais à grandes ondes et les yeux fermés. Je dîne avec de jeunes officiers qui supportent leur commensal silencieux; à leur âge, on a tant de bonheur et si peu de réflexion qu'on oublie d'être égoïste. Au dessert arrive régulièrement le professeur Jérôme, mon collègue et ami, le plus médisant des hommes; il m'emmène à la campagne et me dit en sortant : « As-tu un cigare? — Je n'en ai qu'un. — Il

faudra que j'en achète. » Cela se répète tous les jours; il sait bien cependant que je me suis imposé pour règle de n'acheter qu'un cigare avant dîner. Quand le professeur Jérôme a de quoi fumer, il commence à mordre, son cigare d'abord, puis le prochain : ses collègues en premier lieu, puis les auteurs, puis le public. — Le public? Quel public? En Italie, il n'y a pas de public. Quand il m'ennuie trop, j'écoute les grillons et ma journée est finie.

« Mes tribulations datent du jour où mourut Faustine : c'était ma femme depuis quatorze ans. Elle était descendue jusqu'au fond de mon cœur, m'appréciait dignement, compatissait à mes faiblesses. Entre elle et moi, la parole était devenue presque inutile : elle accourait à mon regard, comprenant ce que je voulais. Elle était arrivée à se lever souvent avant moi, et sans ouvrir les volets, s'habillait à tâtons, marchait sur la pointe des pieds pour ne pas troubler un repos dont je devais avoir tant besoin, disait-elle. Je ne la contrariais point, parce qu'il est doux de s'abandonner sans résistance aux attentions des gens, et quand ces gens sont faibles et délicats, ce n'est pas doux seulement, c'est méritoire. La nature caressante de Faustine était constante, la mienne aussi. C'était le bon temps. Dans les derniers mois qu'elle fut au monde, elle était d'humeur triste et se cachait souvent pour pleurer à l'aise; en ma présence, toutefois, elle souriait toujours, quelquefois même elle riait. Un matin, elle me fit venir à son chevet pour m'annoncer qu'elle ne se lèverait pas ce jour-là, ni jamais plus; elle m'en demandait pardon, comme si c'était sa faute.

« Comment feras-tu? dit-elle. — Comment je ferai? répondis-je; voici comment je ferai. » Et j'allumai la cafetière. « Bravo! » me dit-elle mélancoliquement. Et je lui recommandai de ne pas se mettre en peine, de penser seulement à guérir vite pour me tirer d'embarras. « Comme tu es bon! » murmura-t-elle. Elle le dit positivement. La nuit, ces quatre mots sonnent encore dans l'air enfermé de ma chambre. Je les entends avec plaisir parce qu'ils ne mentent pas; bien que les hommes et la destinée aient tout fait pour me gâter, je suis bon. Faustine mourut en me recommandant de ne pas me laisser abattre par le chagrin, de ne point tomber malade, de vivre pour le bonheur de ma petite fille, qui avait alors douze ans. Les dernières volontés de ma pauvre femme me furent sacrées; je fis tout ce qu'elle avait désiré; je résistai au chagrin, je ne tombai pas malade et je vécus. Ma nouvelle vie commença quasi-monastique : voilà quinze ans que je la supporte bravement. Séraphine était un grave embarras pour un homme seul; il fallait la mettre en pension, et j'obtins pour elle une demi-bourse dans une école de mon pays, à Bergame. Elle partit en pleurant. « Pense à ta

mère, lui dis-je, elle ne pleurait jamais, elle traversa la vie avec un sourire; souris comme elle à ton père abandonné. » Séraphine, à ces mots, pleura de plus belle. Je fus forcé de la laisser dans les bras de la directrice pour ne pas manquer le train de midi; je comptais lui écrire de Milan, mais elle me prévint, et quatre jours après je trouvai à l'école une lettre de sa main, quatre pages baignées de larmes. Cette lettre, qui m'arrivait en retard de trois jours parce qu'elle était adressée à M. Abbate (l'abbé), professeur Marc-Antoine, me donna fort à penser : j'y notai une précoce abondance de phrases et de romantisme. Ma fille, si timide, si réservée, si respectueuse, trouvait dans l'absence un répertoire tout nouveau pour elle de tendresses littéraires adressées à son auteur. Elle aussi, comme sa pauvre mère, me disait : « Tu es bon, tu as l'âme généreuse » et autres choses semblables. Le cas me parut grave, et je lui écrivis de prendre garde à ses lectures, d'éviter la rhétorique et le pathos. La manie épistolaire de ma fille était telle qu'il devint nécessaire de l'enrayer, ne fût-ce que pour économiser les timbres-poste. Je retardai mes réponses et j'attendis les congés de Pâques pour lui parler cœur à cœur. Je lui avais promis étourdiment d'aller la chercher à son pensionnat; après mûre réflexion, je m'avisai que je ne pouvais la recevoir chez moi sans me déranger beaucoup, je ne voulais pourtant pas lui dire non tout net, ce qui eût paru dur à cette petite tête pleine de phrases; il m'eût plu seulement qu'elle-même, quoique enfant encore, comprît quel embarras elle devait apporter dans ma maison. Elle n'y comprit rien, et, dans son égoïsme de petite fille, elle voulut à tout prix que je quittasse mes occupations pour penser à faire une valise et que j'allasse jusqu'à la gare, jusqu'à Bergame, pour la chercher. En me voyant, elle battit des mains et me sauta au cou comme me l'avait promis sa littérature, puis elle se calma d'une façon tout à fait inattendue : à la maison, tout le long des vacances, elle réussit à me tromper entièrement; on eût dit la personne la plus raisonnable de la création. Je craignais qu'elle ne s'ennuyât près de moi, car je ne m'étais jamais exercé à divertir les petites filles; quant à ma bibliothèque, il n'y avait qu'un livre pour elle, *les Fiancés* de Manzoni. Elle se mit à le relire par désespoir, mais dès qu'arrivait Anne-Marie, Manzoni était oublié sur un meuble, et Séraphine, avec des sauts de joie, courait faire les lits. Mon cœur de père en fut touché; je ne cachai pas mon approbation à la petite.

« Vois-tu, lui dis-je, la lecture est une bonne chose, mais il faut faire son choix et savoir lire, sans quoi tous les livres sont dangereux. A côté des facultés intellectuelles, les jeunes filles doivent... de bonne heure... cultiver... le développement de ces autres facul-

tés... qui... (avec ce *qui* la phrase n'allait pas; je repris :) de ces facultés au moyen desquelles... (mais la phrase n'allait pas encore.) — Au moyen desquelles on fait les lits, » dit Séraphine. Et elle dit bien. Sur quoi elle s'écria avec un retour de lyrisme épistolaire : « Père, il faut que je reste avec toi pour soigner la maison. Au lieu d'aller dîner chez le traiteur, nous dînerons ici ensemble; Anne-Marie fera la cuisine et je l'aiderai. Je sais déjà cuire les œufs, j'apprendrai le reste. » Je la baisai au front pour la remercier; elle répéta : « Veux-tu? — C'est encore trop tôt; tu n'as que douze ans... — Et demi. — Tu dois achever au moins ton instruction primaire, mais je te promets que, plus tard, quand tu seras grande, je ne te refuserai pas ce bonheur; tu prendras la place de ta maman. » Je ne sais où diantre j'avais pris l'idée d'exhumer les morts. Voilà Séraphine en pleurs comme une fontaine.

« Quand ma fille fut partie et que je me retrouvai seul au logis, il me parut que cette épreuve difficile de la paternité m'avait réussi mieux que je n'eusse pu m'y attendre et que l'idée de Séraphine avait du bon. J'y pensai sérieusement : il était certain que je dépensais trop, que mon logement était trop grand pour moi seul, que le prix du pensionnat, malgré la demi-bourse, mangeait entièrement l'un des traitemens de professeur de philosophie, que, pour manger l'autre à moi tout seul, il n'eût pas fallu un grand appétit et que, si je dînais à ma faim, c'était grâce au petit revenu qu'avait bien voulu me léguer ma femme. Certes ma fille devait ressembler à sa mère : elle serait vigilante, affectueuse, attentive à mes désirs, habile à les deviner. On dépenserait moins et on vivrait mieux, elle et moi, surtout elle. Ce beau rêve ne me sortait pas de l'esprit. La tentation fut longue parce qu'il fallait regarder la chose de tous les côtés et attendre à tout le moins la fin de l'année scolaire pour donner cette vive joie à mon enfant. Enfin je pris mon parti; ce fut un jour où, au moment d'allumer le feu de ma cafetière, je m'aperçus que l'esprit-de-vin manquait et qu'il n'y en avait plus même à la cuisine. Je me promis d'éprouver encore aux prochains congés les vertus de ma Séraphine et si tout allait bien... Cette enfant était née avec les clés de la dépense et du buffet dans sa poche! A treize ans, elle paraissait avoir passé la quinzaine et ne pouvait voir un grain de poussière sur un meuble sans le sentir sur son dos. Elle était toujours les yeux en l'air comme si elle épiait l'ennemi. Cette guerre à la poussière me semblait excessive. « Prends garde, lui dis-je un matin, tôt ou tard la poussière se venge. » Mais elle ne comprit pas la profondeur de cette pensée; du reste, elle tenait mes comptes avec une parfaite exactitude et savait par cœur ce que nous dépensions. Mais si je lui demandais qui était Sésostris ou Démé-

trius Poliorcète, elle devenait toute rouge et, après un effort désespéré pour me répondre, elle avouait qu'elle n'en savait rien. « Elle ne sait rien, absolument rien ! » pensai-je avec désespoir. Absolument rien si ce n'est les quatre règles, le système décimal et les fractions. Que faire? En lui mettant en main de bons livres, en lui imposant des conditions claires et strictes, peut-être était-il encore possible de combiner mes désirs avec mes devoirs paternels et de la rendre heureuse? qui sait? Je la regardais et je ne lui disais rien. Ainsi regardée, Séraphine s'évadait, craignant quelque nouveau piège historique ou géographique. Resté seul, je pensais aux choses que les jeunes personnes doivent savoir et je trouvais que, tous comptes faits, il n'y en a guère; il y en a beaucoup plus qu'elles doivent ignorer. Quelqu'un me dit un jour : « Les filles en savent toujours trop pour un mari avisé. » Je répétai à part moi, avec une petite variante : « Les filles en savent toujours assez pour un père indulgent. » J'annonçai donc ma résolution à Séraphine; elle était montée sur une chaise pour nettoyer le cadre d'un tableau et tomba dans mes bras en me serrant si fort que j'eus peine à me dégager de son étreinte. « Seulement, lui dis-je, tu apprendras l'histoire, la géographie, le français... » Elle promit tout. « Et mets-toi bien dans l'esprit, ajoutai-je, que, si je fais ce sacrifice, je le fais pour ta mère, à qui j'ai promis de te rendre heureuse; tu prendras sa place à la maison. Le promets-tu? » Elle fondit en larmes. « Tu dois aussi me promettre que tu ne pleureras plus si fréquemment; ton père travaille à ton bonheur et tu le récompenserais mal de ses peines en lui montrant des larmes quand il rentre le soir chez lui. » Alors elle essuya ses yeux et se mit à rire.

« Là-dessus coururent dix années de paix et de joie. Ma fille grandissait, devenait jolie, ressemblait à sa mère; je pensais avoir retrouvé ce temps de ma vie où, nouveau professeur et nouveau marié, j'étais également content de ma femme et de ma chaire. Plus tard, ma femme était devenue sombre, malade, ma philosophie aussi; plus tard enfin, ce fut le tour de ma fille. L'accident lui arriva tout à coup, un beau soir de mai, pendant qu'elle traversait à côté de moi la galerie Victor-Emmanuel. Elle reçut alors quelque chose comme un coup de soleil à l'ombre. Quand elle m'avoua la chose en pleurant, je n'en pus croire mes oreilles et je la priai de répéter son aveu; elle pleura plus fort et se sauva dans sa chambre. Je restai là les bras croisés à regarder sur le carreau mon hochet brisé. Séraphine avait donc le cœur pris à dix-neuf ans à peine! Elle songeait déjà, la malheureuse, à quitter son père, et pour qui? Pour un petit jeune homme qu'elle ne connaissait pas : moustache en pointe, lorgnon sur l'œil, brun, court et gras, — peut-être un ténor ou un baryton

sans ouvrage domicilié dans la galerie Victor-Emmanuel. Ce monsieur avait vu ma fille et ma fille l'avait vu, et je n'y avais vu goutte. Il nous avait suivis jusqu'à notre porte et se promenait depuis lors sous nos fenêtres; je ne pouvais sortir sans l'avoir dans mes jambes; un jour même il eut l'audace de me sourire et de me saluer. J'espérai d'abord que ma fille entendrait raison : chimère! Elle époussetait toujours avec acharnement, mais se mit à chanter des romances, moi qui n'en ai jamais chanté! Et elle pleurait plus que d'habitude. Je craignais que l'intrigant n'eût écrit et qu'elle n'eût répondu, je la savais fort épistolière. Ayant donc confessé la vieille Anne-Marie, j'appris qu'un petit commissionnaire, toujours le même, était venu deux ou trois fois. J'entrai chez ma fille.

« Elle était debout devant son lit, les yeux enflés et rougis; on voyait encore sur le coussin l'empreinte de son visage et la trace de ses larmes. « Ne suis-je pas ton père? lui dis-je sans me fâcher. Est-ce que je ne vis pas pour ton bonheur? N'as-tu pas promis de me regarder comme ton meilleur ami? — O père! mon père! » s'écria-t-elle en tendant les bras vers moi sans bouger. Je vis dans l'œil de Séraphine une espérance déraisonnable. Les espérances déraisonnables, tout comme les autres, brillent dans l'œil. Je repris aussitôt : « Est-il bien possible que ma fille se soit oubliée au point de recevoir les lettres d'un jeune homme et d'y répondre? » Elle baissa la tête, elle ne niait rien. « Sais-tu au moins qui est cet étranger que tu as ramassé dans la rue pour le mettre entre ton père et toi? Sais-tu que c'est un comédien, pis encore, un chanteur, un ténor léger peut-être, qui, hier encore, faisait le perruquier ou le boucher et paradera demain sur un théâtre de province? » Séraphine secouait la tête, mais ne répondait pas : « Où sont les lettres qu'il t'a écrites? » Je n'espérais pas qu'elle me remît ces papiers : elle le fit pourtant en les tirant de son corsage; cet acte romantique, mais loyal, me coupa la parole, et, détournant la tête pour ne pas voir le regard suppliant de la pleureuse, je sortis tranquillement comme j'étais entré.

« J'allai m'enfermer dans ma chambre. Il y avait trois lettres : dans la première, Iginio Curti se demandait à lui-même s'il avait eu le bonheur d'être aperçu par ma fille ; dans la troisième, il demandait à elle si elle se laisserait épouser. Elle n'avait répondu par écrit qu'à cette dernière; je compris qu'aux deux autres elle n'avait tâché de répondre que par la langueur des yeux, quand elle se promenait avec moi dans la galerie et que je buvais ingénûment la bière de Vienne au café Gnocchi; c'est précisément alors qu'elle trahissait la confiance de son père. Il résultait aussi de ces lettres qu'Iginio Curti n'était ni ténor, ni baryton, mais basse-taille et qu'il jouait les

bouffes. De bonne famille, à ce qu'il disait, fils d'avocat, il n'était monté sur les planches que par amour de l'art; sans être riche, il possédait quelque bien, qu'il mettait aux pieds de ma fille; il y mettait surtout les choses futures ; il disait : « Mon avenir. » Il avait déjà chanté à Vigevano et à Lecco, avec un succès étourdissant (il était forcé de l'avouer, surmontant sa modestie); les engagemens ne lui manquaient pas; il devait « faire » *le Barbier de Séville* et *les Faux monnayeurs* à Taganrog, au printemps. C'est là qu'une fois marié, il comptait passer la lune de miel. J'interdis à ma fille de recevoir d'autres lettres. Que font-elles toutes, quand elles ne veulent dire ni oui ni non? Elles pleurent. Ainsi fit Séraphine et je m'y fiai, parce que ces larmes me semblaient versées par le repentir. Deux jours après, Iginio Curti m'écrivit à moi-même. Il était pressé, parce qu'il devait aller à Taganrog. Il ne demandait pas si ma fille avait une dot, se déclarant plein de confiance dans sa voix qui devait nourrir le bouffe, la femme du bouffe et les futurs enfans du bouffe. Il paraissait sûr de son fait et faisait la chose la plus sérieuse du monde en style vif et gai. Ma réponse fut courte, mais prompte.

« Séraphine, dis-je au bouffe, n'a que dix-neuf ans et ne pense pas encore au mariage; elle sait que son pauvre père n'a qu'elle au monde et elle ne voudra jamais le quitter pour suivre son mari dans des pays lointains, par exemple à Taganrog. Ma fille, continuai-je, prendra un mari quand le temps sera venu, elle le prendra à son goût, avec le consentement de son père, et le choisira parmi ceux qui ne voyagent pas. Avec mille regrets, etc. »

« Je n'avais rien touché à ma fille de cette correspondance, voulant nous épargner des larmes, à elle et à moi, et je me flattai d'en avoir fini avec le bouffe. Complète erreur. Ce bas comique revint à la charge avec quatre pages bien serrées, où il se permettait de me dire que « peut-être je me trompais sur les dispositions de Séraphine, mais que certainement les pères doivent se résigner un jour ou l'autre à sacrifier leurs propres affections et leurs propres commodités. » Il concluait par une sentence : « L'excès de zèle à préparer à sa façon le bonheur d'une fille, c'est quelquefois de l'égoïsme ou du moins c'en a l'air. » Je crus tenir sous ma main la destruction du bas comique. « Lis, dis-je à ma fille, et apprends quel était l'homme que tu osais me préférer. » Elle lut et pleura; après avoir lu, elle pleura encore. — « Est-ce vrai, ce qu'il dit, que tu irais à Taganrog? » — Pas de réponse. — « Est-ce vrai que tu quitterais ton vieux père pour suivre un inconnu aux antipodes? — Pas de réponse encore. — « Je savais bien, repris-je, que ce n'était pas vrai. » Sur quoi je sortis en déclarant que je ne voulais plus entendre parler de cette histoire. On n'en parla plus, mais je vis

bien que ce n'était pas fini. La veille de son départ, le bouffe, à qui je n'avais rien répondu, se permit de m'envoyer sa carte. Un bon mois après, je reçus une gazette théâtrale, m'annonçant le succès d'Iginio Curti à Taganrog, où il triomphait, surtout sous le chapeau de don Basile. Ma fille ne fut point informée du fait, et parfaitement tranquille, elle époussetait avec sa verve ordinaire; seulement elle chantait des airs bouffes et précisément ceux du *Barbier : Ma se mi toccano dov'è mio debole.* Quand une autre gazette vint m'annoncer qu'Iginio Curti s'était couvert de gloire dans le rôle de Crispin, je notai que, depuis une semaine, Séraphine fredonnait du matin au soir : *Se trovasti una comare, io trovar saprei un compare.* Sauf ces indices, qui au fond ne prouvaient aucune faute, je ne sus rien découvrir. Ma maison était bien tenue; je craignais seulement le retour du cabotin chargé de lauriers exotiques, et pour le prévenir, j'eus l'idée de trouver à ma fille un mari de mon choix, qui ne lui déplût pas, bien entendu, parce que je ne voulais pas sacrifier mon sang; un mari qui n'eût point à voyager et qui fût de la maison, j'entends un professeur de lycée.

« Il y avait justement le président des instituts où je donnais des leçons; un homme bien conservé, plus valide assurément que tant de jouvenceaux sans cervelle; il pensait depuis quelque temps au mariage, et, comme il enseigne aussi les mathématiques, il m'avait parlé un jour, avec un petit rire étrange, d'une x inconnue qui marche à côté de nous toute sa vie et nous prend un beau jour inopinément. L'allusion était évidente, mais comme il était mon supérieur, je devais lui abréger le chemin. Le président Martini, diantre! Un parti superbe : il avait peut-être quarante ans, peut-être quarante-cinq ans, mais pas davantage, gagnait avec ses emplois cinq mille francs, tout ronds, était chevalier des deux saints, chevalier de la couronne d'Italie, membre de trois ou quatre académies scientifiques: bel homme au demeurant, de haute taille, robuste, un peu chauve, mais plein de dignité. Ah! si ma fille avait eu pour trois sous de jugement! Mais elle se mit à pleurer et me dit qu'elle ne pensait pas au mariage. — « J'y pense, moi, déclarai-je péremptoirement; je ne suis pas éternel et je ne peux te laisser seule au monde. » — Savez-vous ce qu'elle me répondit ? Que le président Martini non plus n'était pas éternel, en quoi elle n'avait pas tort. Poussée au coin du mur, elle finit par m'avouer qu'elle avait juré d'être au bouffe ou de rester fille. — « Tu resteras fille! » m'écriai-je. Elle baissa la tête et je tournai le dos pour ne pas la voir pleurer.

« En ce temps-là, le bruit courut que le choléra sévissait en Russie. — « Diable! pensai-je; les théâtres vont se fermer et le bouffe va revenir. » Mais la nouvelle avait aussi son bon côté. Puisque le

choléra faisait chaque jour à Taganrog une centaine de victimes, et que je ne portais aucune affection spéciale au nommé Curti, je pouvais fort bien, sans souhaiter le mal du prochain, faire des vœux pour que le nommé Curti prît la place d'un homme sérieux, d'un chef de famille ayant à soutenir plusieurs enfans, voire un vieux père octogénaire. Mais le choléra est une épidémie sans jugement; il dépeupla Taganrog, y fit fermer les théâtres, envoya dans l'autre monde quantité d'hommes ayant père, femme et enfans, et laissa intact Iginio Curti, qui, quinze jours après, dans un café de Milan, tout en frisant sa moustache, racontait ses triomphes à Taganrog et ceux du morbus asiatique en style de chanteur et de survivant. Je reçus bientôt une nouvelle lettre. Mon persécuteur me pressait de donner mon consentement au mariage, parce qu'il allait partir pour les îles Açores, où il était engagé pour six mois. « Réponse immédiate. » Je pliai la lettre en quatre et je la mis avec les autres dans un coffret. Que fit alors Iginio Curti? Il osa se présenter chez moi, sans dire son nom à la porte. A première vue, je sentis que la philosophie m'abandonnait et que j'étais sur le point de commettre une grosse sottise. Il la prévint, en portant ses deux mains devant lui. « Je vous prie, dit-il, de ne point vous mettre en colère; » et comme je ne répondais rien, il ajouta: « Veuillez me laisser parler, après quoi je m'en irai de moi-même. » Là-dessus il chercha une chaise, ce qui me parut exorbitant; par bonheur, toutes les chaises de mon cabinet étaient couvertes de livres et il fut forcé de parler debout. Il m'exposa que son intention n'était pas de vagabonder toute sa vie, qu'il n'avait pas sauté, comme tant d'autres, du parterre sur la scène, qu'il avait fait de bonnes études au conservatoire de Milan, et que, s'il eût voulu donner des leçons de chant à l'étranger, il aurait gagné plus d'argent qu'au théâtre. » Cela dit, sans attendre ma réponse, il s'en alla tranquillement. Aussitôt un frisson me prit: s'il allait rencontrer ma fille dans l'antichambre! Je le suivis donc à pas graves; j'arrivai juste à temps pour voir la malheureuse qui se sauvait. Je ne dis qu'un mot, mais sévèrement: « Séraphine! » Iginio Curti, qui se dirigeait vers la porte, s'arrêta court. — « J'appelle ma fille, » lui dis-je simplement, et il s'en alla.

« Séraphine s'était réfugiée à la cuisine et jetée à plat ventre sur la caisse à bois comme pour l'embrasser. Je m'appuyai au fourneau et je lui demandai solennellement: « Qu'as-tu dit tout à l'heure à cet homme? » Et comme elle ne me répondait que par sanglots, je repris avec une lenteur calculée: « Qu'as-tu dit tout à l'heure à cet homme? » Elle souleva son visage en larmes et chuchota d'une voix éteinte: « Je lui ai juré de l'aimer toujours. » Cette obstination

aurait mis en colère un saint. — « Et je jure, moi, repris-je, toujours solennellement, que si tu épouses cet homme contre mon gré, tu cesseras à jamais d'être ma fille! — Ne le jure pas, ne le jure pas! » murmurait-elle. Je fis un mouvement pour sortir; elle se traîna derrière moi jusqu'à la porte : « Père, ne le jure pas!.. »

« J'ai souvent pensé à ce mélange insensé de pleurnicherie et d'obstination dont ma fille était faite; elle m'adorait, je n'en doutais pas, mais elle avait promis d'être à ce bouffe, et, parce qu'elle l'avait promis, il fallait que cela fût. Elle m'aurait tué en pleurant, après quoi elle serait morte de chagrin, mais elle n'aurait pas manqué à sa parole. Je les connais ces âmes molles, toujours vaincues, toujours invincibles; leur faiblesse même les pousse à toutes les témérités. Deux jours après, je reçus ce billet du bouffe : « Dans neuf mois, votre fille sera majeure et maîtresse d'elle-même, en vertu des lois civiles qui nous gouvernent. Elle a juré d'être mienne, et je jure que je saurai être pour elle époux, père, ami, tout. Décidez. » Je ne répondis point à cette lettre et j'attendis du temps des jours meilleurs. Le temps me rendit la paix d'autrefois; ma fille se calma quand le bouffe fut parti pour les îles, et joua sur le piano *le Barbier* et *Crispin* en apprenant les triomphes de son bien-aimé. Un jour enfin, elle vint à table avec des yeux plus rouges que d'habitude, ce fut le jour où elle eut vingt et un ans accomplis. Un mois après, Iginio Curti, de retour de Milan, emmenait ma fille pour en faire sa femme. Brutalité inouïe commise par excitation du code civil! Je donnai mon refus par écrit et je quittai la maison pour quinze jours; à mon retour, c'était entendu, je la trouvai déserte. Une lettre de Séraphine, laissée sur ma table, implorait mon pardon et me donnait son adresse à l'étranger. J'écrivis au bas de cette lettre un seul mot : « Je n'ai plus de fille, » et je l'envoyai, sauf erreur, à Bucharest.

« Cela fait, j'eus quelque peine à m'habituer à ma vie nouvelle : le café où je prenais autrefois le vermouth avait fait faillite, le bouillon du traiteur était trop gras, son vin sec me brûlait la gorge, et je ne savais que faire le soir. La comédie, à Milan, coûte cher; quant à l'opéra, je l'avais pris en grippe. Cependant j'étais moins affligé que je ne l'aurais cru. Mon cœur est fort contre l'ingratitude et mes affections ont tant de délicatesse, qu'il suffit de les blesser pour les tuer. Je reçus des lettres de Bucharest, puis de Barcelone; je les renvoyai sans les lire au bouffe Iginio Curti. Pour me tromper, sur une épître timbrée de Pavie, il fit écrire l'adresse par une autre main, mais je déjouai le stratagème. Il y avait sur l'enveloppe : « A M. Abbate, professeur Marc-Antoine. » Ma fille se dénonçait elle-même par l'étrangeté de la suscription. Je renvoyai cette missive,

comme j'avais renvoyé les autres, et depuis lors, moi qui étais né pour l'amour, je vis seul. Le spectacle de l'égoïsme humain a fermé toutes les portes de mon cœur. Heureux ceux qui ne pensent pas! Moi je pense, et je crains la goutte. Je peux l'ajourner par le régime, mais elle me prendra tôt ou tard, comme elle a pris mon père et mon aïeul; c'est une maladie de famille. Aussi me suis-je regardé dans mon miroir. J'y ai vu que je pourrais me faire illusion à moi-même; je ne porte pas plus de quarante-cinq ans; les cheveux qui me restent sont presque noirs; la barbe, il est vrai, serait blanche, mais je la raserai tous les matins. Je sens que je pourrais faire encore le bonheur d'une femme. Après tant d'années de veuvage, on ne m'accusera pas de frivolité sentimentale : il me faut une femme qui ait mission de m'aimer. J'entends que mon choix soit déterminé par une complète indifférence de cœur. Juger, choisir bien réellement, voilà le difficile. Dans un premier mariage, c'est presque impossible; on s'aventure alors dans un jeu de hasard. Mais à la seconde épreuve, on est plus sage. Je connais plusieurs jeunes filles, mais toutes ont dans la tête un petit roman où je ne saurais jouer le rôle principal. Quant aux veuves que je connais, elles sont laides et vieilles. Ma femme sera jeune et belle; pour qu'elle m'aime avec le temps, il suffira que je devienne aimable. j'apprendrai des vieillards cet art inconnu aux jeunes gens... »

Ici s'arrêtent les notes empruntées au journal de Marc-Antoine, et l'auteur continue le récit que nous allons suivre en hâtant le pas. Le professeur se fit raser, acheta des bottines vernies et passa chez le tailleur, puis il envoya aux journaux l'annonce suivante : « *Invito al talamo :* Invitation au mariage. Un monsieur d'âge convenable (*di buona età*), à son aise, de bonne santé, de figure non déplaisante, s'unirait en mariage avec une demoiselle ou une veuve qui n'aurait point passé la trentaine, qui fût de bonne famille et d'humeur modeste; on ne réclame aucune dot. Adresser les demandes à I. O. (*Io*, moi, d'où le titre de la nouvelle), poste restante à Milan. » Très fier de son idée, — parce que la femme qui accepte un mari d'un journal doit être une femme sûre, point romanesque, sans araignée dans le cerveau, apportant en dot un jugement solide, — Marc-Antoine, rasé, coiffé, verni de frais, attendit impatiemment les sollicitations. Elles se firent attendre; enfin, le lundi suivant, il en vint trois à la fois et, de plus, un journal. Le professeur s'enferma chez lui à double tour avec le journal et les trois lettres. Le voici dans son harem. La première lettre portait des conditions : on ne voulait pas d'un mari vieux, impotent, sourd ou bigle, ayant de fausses dents ou une perruque. La deuxième lettre, qui pouvait

être une mystification, proposait un rendez-vous dans un café. La troisième demandait une photographie. Le journal portait une annonce marquée au crayon rouge : Une demoiselle de vingt-deux ans, à son aise, de bonne santé, d'humeur égale, de figure non déplaisante, s'offrait en mariage à un veuf de cinquante ans. Que faire entre ces quatre postulantes? — « Qu'elles attendent, » dit majestueusement le professeur. Il se rendit pourtant au café, mais se tint à l'écart pour voir sans être vu l'inconnue qui devait y entrer vers neuf heures, vêtue de noir et un bouquet au corsage. Plusieurs entrèrent à l'heure dite; elles portaient toutes un bouquet au corsage et toutes, adoptant la couleur à la mode, étaient vêtues de noir.

Le lendemain, nouvelle lettre, celle-ci disait : « Je suis jeune encore, je suis veuve, je suis malheureuse, je ne possède que mon cœur et mon art. Vivre pour le bonheur d'un honnête homme, voilà ma mission. Je demeure au n° 64 de la rue de Turin, deuxième étage. Demander Mme Marina, *comprimaria* (cantatrice doublant les premiers rôles). » Marc-Antoine lut quatre fois ces lignes, puis les répéta par cœur en balbutiant, se serra la tête entre les mains, regarda droit devant lui, marcha, s'arrêta, marcha encore, puis se laissa tomber dans un fauteuil à roulettes qui, épouvanté, recula jusqu'au mur. Qu'était-il donc arrivé? Dans cette lettre, qui gisait sur le carreau, M. Moi avait reconnu l'écriture de Séraphine.

Ici le cœur se serre et l'on pressent un drame; le bouffe était un drôle : après avoir maltraité sa femme et mangé tout son argent, il est mort dans le vice en la laissant pauvre, pis que pauvre, doublure de théâtre, sur le pavé. Quelle étude pour un peintre de mauvais lieux! Cette fille aux abois s'offrant sans le savoir, — mais avec un peu d'audace et de modernité, on eût pu s'arranger de façon qu'elle l'eût su, — s'offrant à son père! Fort heureusement M. Farina ne se complaît pas dans les mauvaises mœurs. Cette chute eût d'ailleurs donné raison à M. Moi ; l'égoïsme paternel eût joué le beau rôle. Rassurons-nous donc : Séraphine n'est pas veuve, n'est pas malheureuse, possède autre chose que sa voix et son art. Son mari, le bouffe, un cœur d'or, sans alliage, comme on n'en trouve qu'au théâtre, a quitté les planches et donne des leçons à Milan ; il a perdu son père, l'avocat, qui lui a légué une fortune. Ainsi rendu à la vie sédentaire, Iginio Curti depuis longtemps n'a plus qu'une idée en tête : réconcilier Séraphine avec le vieux professeur. Une indiscrétion d'Anne-Marie, la vieille bonne, lui a dénoncé l'auteur de la fameuse annonce nuptiale; alors, ayant sous la main une cantatrice sur le retour en quête de mari, le vertueux Iginio lui a proposé de répondre à cette annonce, et comme la can-

tatrice n'est pas bien sûre de son orthographe, c'est Séraphine qui, de sa blanche main, a écrit pour elle les six lignes destinées à M. Moi. On comprend le reste; en reconnaissant l'écriture de sa fille, Marc-Antoine a eu un bon mouvement de pitié, aussitôt combattu par des considérations personnelles ; enfin le cœur a pris le dessus; d'ailleurs Anne-Marie, à la brune, a vu monter une araignée au plafond de la cuisine. *Ragnodi sera, spera* (Araignée du soir, espoir) dit la superstition de tous les pays. Marc-Antoine écrit donc à sa fille pour la rappeler et la trouve chez lui le lendemain en rentrant de l'école. — *Sono qua*, lui dit-elle (je suis ici). Tout s'explique et tout s'arrange; le vieux professeur va s'établir chez ses enfans et ses petits-enfans, car il y en a deux, mais à son premier réveil dans ce nouveau lit qu'il ne connaît pas, il est assailli de remords et se trouve indigne de tant de joie. Il voudrait bien se lever et s'en aller, mais il est trop faible, et ne peut se décider à sortir du lit. Marc-Antoine est trop faible, voilà son excuse. Peut-être était-il bon, mais il n'eut pas la force de secouer son égoïsme, et il en accusa tout le genre humain. « Oui, Marc-Antoine, il y a l'égoïsme des faibles, composé de beaucoup de vertus qui n'ont pas eu de succès. Toi, comme tant d'autres, tu avais fermé ton cœur, non pour l'empêcher d'être blessé par les choses laides que tu pouvais voir dans le monde, mais parce qu'il te plut de ne pas croire aux vertus qui ne t'avaient pas réussi. C'est là aussi une forme de l'égoïsme, mais console-toi, c'est la plus commune, c'est la moins cruelle, celle dont on peut guérir avec l'amour. »

Marc-Antoine n'en persistait pas moins à vouloir s'en aller, honteux de cette vie large et heureuse qui lui était offerte et qu'il ne croyait pas avoir méritée. Pour le retenir, il fallut que le bouffe Curti, qui n'avait pas cessé d'être jovial, lui posât une question philosophique. Il lui dit : « Parmi les diverses formes de l'égoïsme humain, n'en est-il pas, ou du moins n'en pourrait-il pas être une qui fût... comme qui dirait... l'égoïsme de la pénitence? » Marc-Antoine ouvrit la bouche en signe de stupéfaction. — « Toi, poursuivit le bouffe, si tu renonces à tes occupations pour venir chez nous, tu donneras une grande joie à ta fille, tu me contenteras aussi, moi, qui, après tout, suis le père de tes petits-enfans, enfin, ces petits-enfans, tu les rendras heureux par tes caresses. C'est clair comme le jour. Mais si tu t'obstinais à déclarer que tu veux te repentir et à nous refuser ce bonheur, ne te semble-t-il pas que tu serais un égoïste? »

On connaît maintenant le mérite et le talent de M. Farina, qui a

les défauts de ses qualités comme tous les humoristes. Il est bon de penser par soi-même et de résister à la mode, ou, comme on dit aujourd'hui avec cinq lettres de trop, à la modernité, mais, en cessant d'être banal, on risque de glisser vers le maniérisme. Il est bon de vivre chez soi, avec peu d'amis, mais on renonce alors à connaître beaucoup de monde. Il est bon d'être myope : on regarde de près et on voit plus distinctement les détails, mais on ne voit pas si nettement la distance et l'ensemble; le champ de l'observation est limité. Ne prenons pas cependant les limites pour des lacunes. Pour bien juger un auteur, il ne faut pas trop chercher ce qui lui manque, il vaut beaucoup mieux (ce qui est plus difficile peut-être) apprécier ce qu'il a. Un reproche plus sérieux qu'on pourrait adresser à M. Farina, c'est de désobéir, sur un point, à sa propre esthétique. Ne nous disait-il pas tout à l'heure : « Voir tout beau ou tout laid, chercher le parfait ou le pire, voilà ce que l'art n'admet pas. » Dans sa théorie, cette règle s'appliquait à l'étude de la société en général, mais il convient de l'appliquer aussi à l'étude de chaque individu : il n'y a de perfection chez aucun homme et ce qui fait notre physionomie, c'est toujours un signe particulier qui ne peut être qu'une imperfection. On ne nous reconnaît qu'à nos bosses. La tête de Jésus, disait un disciple de Lavater, est la seule qui n'en eût pas. Or, il y a dans tous les romans de M. Farina, une ou deux perfections sans la moindre bosse : la vérité en souffre et la moralité n'y gagne rien. Dans *Monsieur Moi*, c'est le bouffe Iginio Curti qui ne montre pas un pauvre petit vice, ce qui nous humilie, nous agace à la longue par l'interminable litanie de ses bonnes actions. Nous aimons cent fois mieux M. Moi, qui, du moins, est un homme et nous ressemble. Ces réserves faites, on ne peut qu'encourager l'humoriste italien, l'engager à poursuivre, à dépenser toujours, sans trop le dissiper, dans les tableaux d'intérieur où il excelle, son riche fond de gaîté, de malice, de philosophie, de fine observation, de saine émotion. M. Farina, naturaliste à sa manière, cherche le document humain chez les honnêtes gens : c'est une excentricité, même en Italie. Si le peu que nous avons cité donne à quelques-uns l'envie de tout lire et à quelqu'un l'envie de tout traduire, nous ne nous repentirons pas d'avoir fait de la critique à notre manière, en montrant l'auteur et en nous effaçant derrière lui.

MARC-MONNIER.

POÉSIES

LA FILLE DU CYGNE.

Lorsqu'Hélène, maudite, errait par les dédales
D'Ilion, où pleuraient la veuve et l'orphelin,
Les vieux chefs, dans leur cœur aux colères enclin,
Sentaient couler l'oubli des deuils et des scandales.

Lorsque par les chemins pavés de larges dalles
Elle menait son pas ondulant et félin,
Sur ses beaux talons nus aux muettes sandales
Laissant battre les plis de sa robe de lin,

Ils se levaient tous : — Lente, en inclinant la tête,
La fille de Léda sous les regards en fête
Passait dans un rayon du printemps éternel :

Et quand ils la voyaient, s'éloignant toute blanche,
Porter son col charmant comme une fleur qui penche,
Les grands vieillards songeaient au cygne paternel.

PLAGE ANTIQUE.

C'étaient d'étranges nuits que ces nuits où Misène
Sentait ses vieux rochers haleter de désirs,
Où Baïa présentait comme une coupe pleine
Son golfe à qui voulait épuiser les plaisirs;

Où les dauphins suivaient sur la mer de Tyrrhène
Des nefs pleines de chants, de fleurs et de soupirs,
Qu'abandonnaient au gré des vagues de saphirs
Les avirons dormant aux flancs de la carène.

Des souffles énervans, par la rose embaumés,
Qui de Pæstum venaient baiser les fronts pâmés,
Faisaient la vierge folle, et l'épouse adultère :

Tandis que, sur la grève où s'égaraient leurs pas,
Dans une brume astrale, en se parlant tout bas,
Les enfans se montraient le rocher de Tibère...

LUSTRATION.

Bas-relief : — La génisse est mère; on la conduit
A l'autel de Palès faire ses relevailles.
Encore tout moiré du pli de ses entrailles,
D'un pas un peu heurté son nourrisson la suit.

L'homme, — un Sabin, — qui porte un couple de volailles
Au bout de son bâton, — frappe au sacré réduit :
Le temple est clos, le prêtre absent; près des murailles,
Un vase, tout rempli d'eau lustrale, reluit.

On attend. — Le petit sous la mère se glisse;
Il tette éperdument; et la brave nourrice, —
— Sacrilège innocent! — boit au bassin d'airain; —

La paix s'étend sur eux large, naïve, honnête,
Et, les enveloppant d'un regard souverain,
La Nature sourit doucement, — satisfaite.

SOUS LES LIS.

Sous les lis, les grands lis, — par l'arrêt du destin, —
La Princesse dormait son long sommeil magique ;
Les clochettes d'azur, de leur douce musique,
La berçaient tout le jour et du soir au matin.

Elle rêvait d'un Prince; et leur timbre argentin
Chantait avec son âme en phrase mélodique,
Et le songe avivait son visage mutin
D'un petit ton rosé plein de grâce pudique.

Et voilà que, vainqueur des mauvais sorts divers,
Déjouant les périls ou passant au travers,
Le beau prince apparut, à cheval, dans l'aurore :

Et le vent agita les grands lis doucement,
Et son souffle éveilla la « Belle aux lis dormant : »
Tout bas les fleurs chantaient pour la bercer encore...

IL NEIGE.

Là-haut, dans l'air jauni frissonne une pâleur,
Et, flocon à flocon, s'émiette l'avalanche;
Sous le jour tamisé d'un soleil sans chaleur,
Pas d'ombres : — tout est neige ou découpure franche.

Abritant à son pied des restes de couleur,
Le mélèze se dresse en pyramide blanche,
Tandis que, sur l'ormeau, la plus petite branche
Semble sous les frimas une aubépine en fleur.

Et la neige descend, droit et dru, cotonneuse,
Assourdissant le sol à grands plis nivelé;
Nul bruit ne vient troubler la paix silencieuse :

Tout au plus un moineau piaille, désolé,
Qui, tout bourru de plume et bientôt envolé,
Imprime sur le givre une patte frileuse...

LES BŒUFS DU MORT.

Lorsque le vieux bouvier sera mort, le cœur gros
De s'en aller avant la semaille prochaine,
Dans le sapin léger couchez-le sur le dos, —
Puis, attelez ses bœufs pour traverser la plaine.

Par la coulée étroite et d'ombre toute pleine,
Joyeux du peu de poids que pèseront ses os,
Ceux qu'il a tant menés dans le champ de la peine
Le mèneront enfin vers le champ du repos.

Dans l'ornière où l'essieu grince comme une meule
Ils iront prudemment, de leur pas doux et veule,
Étonnés de celui qui tiendra l'aiguillon : —

— Faites la croix bien haute, afin qu'un nouveau maître
Au-dessus du mur bas l'aperçoive peut-être,
Et la donne pour guide à leur premier sillon.

BORRELLY.

UNE EXCURSION

DANS

L'OUED-RIR

Dès qu'on prononce le mot de Sahara, on s'imagine un immense désert de sable, brûlé par les rayons d'un soleil ardent, sans végétation, sans habitans, sans culture. C'est là assurément une idée assez fausse, au moins pour le Sahara algérien. Peut-être, au-delà d'Ouargla, est-il des espaces déserts où l'on chemine pendant cinq, six, huit jours, sans rencontrer d'autres traces de vie et de civilisation que quelques puits où vont boire les chameaux des caravanes. Mais dans le Sahara algérien il n'en est pas ainsi. Dans cette vaste région se trouvent de place en place, et à des distances relativement peu considérables, des oasis fertiles et peuplées.

Nous ne prétendons pas assurément que le Sahara est une terre féconde, qu'on peut y planter des arbres, y appeler des colons, y construire des villages. Nous disons seulement que cette région, qui dans l'opinion de beaucoup de Français est condamnée par la nature à une stérilité fatale, contient des parties extrêmement fertiles, et dont la fertilité, grâce aux courageux efforts de quelques-uns de nos concitoyens, militaires ou civils, peut très rapidement devenir supérieure à celle des plus belles contrées de l'Algérie.

Si l'on jette les yeux sur une carte de l'Algérie, on verra que la région septentrionale de l'Afrique peut être divisée en trois zones parallèles. Une première zone est celle du littoral méditerranéen. Puis, soit tout près du littoral, comme à Bougie et à Bône, soit à quel-

ques kilomètres au-delà, comme au sud d'Alger, s'élèvent des montagnes de hauteurs diverses, plus ou moins parallèles à la mer. Ces massifs montagneux sont interrompus par des plaines situées à une forte altitude, et qu'on appelle les hauts plateaux. Ces hauts plateaux à leur tour se terminent par des montagnes dont la pente est dirigée vers le centre de l'Afrique, c'est-à-dire vers le Sahara. Il suit de là que les fleuves ou rivières qui prennent leur source dans les hauts plateaux et dans la région montagneuse, descendent, les uns au nord dans la région méditerranéenne, les autres au sud dans la région saharienne.

Une autre conséquence de cette disposition du sol est que le climat, la faune et la flore diffèrent dans les trois régions. Le voyageur qui traverse l'Algérie du nord au sud rencontrera d'abord la zone du littoral, avec son caractère essentiellement méditerranéen; des oliviers, de la vigne, des orangers, des aloès, comme à Blidah, Alger, Oran. Là les palmiers sont rares et les dattes mûrissent mal. Un climat doux et chaud y règne, même en hiver. Au contraire, dans les hauts plateaux, dans les montagnes de la Kabylie, de l'Aurès, etc., comme à Saïda et à Batna, l'olivier et la vigne poussent mal; dans les hivers rigoureux, comme celui de 1882, il tombe beaucoup de neige, et le froid y est parfois extrêmement vif. Au-delà de ces montagnes, l'aspect du pays, le climat et la faune se transforment presque subitement. La température y est, en été, par suite de l'extrême chaleur, difficilement supportable pour l'Européen, alors qu'en hiver elle descend plus bas que celle des régions méditerranéennes. La vigne et l'olivier sont remplacés par le dattier. Nulle végétation ne couvre le sol dénudé; et on n'observe, à part quelques maigres touffes de lentisques, de verdure que dans les oasis, qui, de place en place, interrompent l'implacable monotonie des pierres et du sable.

Quelquefois la transition entre les deux zones est lente; quelquefois elle est très brusque. On pourrait citer à cet effet l'exemple bien connu des gorges d'El-Cantara. Du côté de Batna, des ifs, des oliviers, quelques maisons européennes, abritées au pied de la montagne. Mais, si l'on suit la route qui entaille profondément le massif montagneux, fissure naturelle entre des blocs énormes, le spectacle change tout à coup. C'est une vaste étendue de sable qui s'offre au regard, alors que, pour se reposer de cette vue désolante, on a sous les yeux, tout près de soi, une oasis verdoyante hérissée de beaux palmiers. Il n'y a pas cent mètres de distance entre ces deux paysages si différens, et ce qui rehausse encore le contraste, c'est qu'au milieu de l'oasis est un village arabe, composé de maisons bâties en troncs de palmier et en boue, comme sont les villages du Sahara et probablement ceux du centre de l'Afrique.

Qu'il s'agisse d'El-Cantara, de Biskra, de Laghouat, d'El-Oued ou d'Ouargla, l'aspect d'une oasis est toujours le même; et il n'y a que les oasis où puisse croître une végétation quelconque. Sous le soleil ardent de l'Afrique, alors que, pendant de longs mois, nulle goutte de pluie ne vient imbiber le sol, il faut, pour qu'une plante vive, que ses racines soient irriguées par une eau abondante. Il semble que la meilleure définition qu'on pourrait donner de l'oasis serait de dire que c'est un marécage. L'oasis est un marécage au milieu d'une région aride, et cette humidité, qui dans nos climats serait funeste à la vie des plantes et ne permettrait que le développement des espèces aquatiques, est absolument nécessaire à la prospérité des dattiers.

On connaît le dicton arabe : « Les pieds dans l'eau et la tête dans le feu. » Il faut, pour qu'un palmier porte des fruits, une quantité d'eau considérable. On a calculé que, pour suffire à l'irrigation de dix palmiers, il fallait environ trois litres d'eau par minute. Plus la quantité d'eau dont on dispose est considérable, plus les palmiers prospèrent, plus les dattes sont sucrées et abondantes. Si les dattes de l'Oued Souf sont si succulentes et préférables assurément à toutes les autres, c'est que, dans l'Oued Souf, à quelques mètres au-dessous du sol, se trouve une nappe d'eau dans laquelle sont constamment plongées les racines des arbres. L'eau, pour le palmier, est une condition d'existence indispensable, et dans toute l'Afrique septentrionale, il n'est de végétation que dans les oasis. L'Égypte, dont la fertilité est presque miraculeuse, n'est à vrai dire qu'une longue oasis, placée à droite et à gauche de son fleuve bienfaisant. Cette admirable contrée n'est qu'un don du Nil, comme l'avait si bien dit le vieux Hérodote. Dans la Tripolitaine, en Tunisie, au Maroc, dès qu'on a dépassé le littoral, c'est toujours sous le même aspect que se présente la végétation. Au milieu du désert, dès qu'il y a de l'eau, il naît une végétation, et cette végétation est d'autant plus puissante que la quantité d'eau qu'elle trouve est plus abondante.

Ainsi, ce qui fait la stérilité du désert, ce n'est pas l'absence de terre végétale ni l'abondance du sable ou des pierres; c'est le manque d'eau. Dans ce Sahara qui semble maudit par la nature, dans cette étendue désolée, mer de pierres et de sables brûlans, dès qu'une petite source apparaît, aussitôt, comme par miracle, la verdure naît alentour; des oiseaux viennent y boire; des arbres croissent et fournissent une ombre protectrice. Mais bientôt la petite source, s'infiltrant dans le sable, absorbée par les rayons du soleil, disparaît. De nouveau renaissent la stérilité et l'impuissance. L'eau est nécessaire à la vie, et dès que cette eau cesse de couler, toute vie s'éteint.

Il suffit d'avoir voyagé quelques jours dans le Sahara pour comprendre cette toute-puissance de l'eau. Ce sont les sources et les puits qui marquent les étapes. Souvent même ces puits ne sont pas sur la

ligne directe. Aussi la route des caravanes fait-elle d'ordinaire d'assez longs détours, qui lui sont, pour ainsi dire, imposés par l'existence de tel ou tel puits, de telle ou telle source.

L'Oued-Rir, parmi les autres régions du Sahara, est recommandable par la grande quantité d'oasis. Tout se passe comme s'il y avait, d'Ouargla au chott Melrir, un fleuve souterrain dont les eaux vont s'écouler dans le grand chott, et qui, s'échappant de place en place des entrailles de la terre, va porter à la surface la fécondité. De là peut-être cette succession d'oasis qui, à peu de distance l'une de l'autre, suivent la route directe qui va d'Ouargla à Ourir. D'Ourir à Biskra, c'est le désert dans toute sa sécheresse et sa stérilité. D'Ourir à Ouargla, sur une étendue de près de 250 kilomètres, le désert est interrompu par des puits ou des sources, autour desquelles viennent croître les palmiers.

Quelques-unes de ces sources sont naturelles; d'autres, au contraire, et les plus nombreuses, ont été creusées par la main de l'homme. Ici nous touchons à une des questions les plus importantes, la plus importante même de la civilisation européenne dans le Sahara, c'est-à-dire à la création des puits.

Depuis longtemps les populations clair-semées qui vivent dans le désert ont su utiliser une des plus merveilleuses propriétés de leur sol. Cette terre, dont la surface est si aride, contient dans ses profondeurs des nappes d'eau considérables. Il suffit de déchirer la croûte plus ou moins épaisse qui les recouvre pour faire apparaître cette eau bienfaisante. Ces nappes d'eau souterraines ne sont pas spéciales au Sahara. On les retrouve dans les autres déserts. Il est probable qu'autrefois, à des époques extrêmement reculées, les habitans de la haute Égypte avaient su creuser le sol pour en faire jaillir l'eau. Comme le dit avec raison M. Charles Martins, dans un travail excellent qui a paru ici même (1er août 1864), la légende de Moïse faisant, dans la péninsule de Sinaï, sortir l'eau en frappant le rocher avec sa baguette, n'est qu'une fiction poétique créée par l'imagination orientale pour expliquer quelque chose comme le creusement d'un puits. « Vous frapperez la pierre, dit le Seigneur à Moïse, et il en sortira de l'eau, afin que le peuple ait à boire. »

De nos jours, ce miracle biblique se répète incessamment, et il suffit de frapper la pierre pour qu'il en sorte de l'eau. Avant l'invasion française, les Arabes avaient institué une sorte de compagnie d'ouvriers mineurs qui savaient piocher dans le sable, protéger les parois de l'entonnoir ainsi formé avec des troncs de palmier, et arriver enfin jusqu'à la limite où coule la nappe souterraine. Ce n'étaient là que des moyens grossiers; car, dans ces conditions, bientôt le sable retombe et comble le puits, et l'eau ne jaillit jamais, ni aussi limpide, ni aussi abondante que lorsqu'on emploie les procédés perfectionnés que

l'industrie européenne sait mettre en usage. C'est au colonel Desvaux, qui, au mois de novembre 1854, pénétra au sud de Biskra, dans l'Oued-Rir et à Tougourt, que revient l'honneur d'avoir le premier entrepris la création des puits artésiens. Un an et demi à peine après que l'armée française fut entrée dans la ville principale de l'Oued-Rir, un puits avait été creusé. C'est dans l'oasis de Tamerna que le premier puits artésien français a été établi, et c'est à la date mémorable du 17 juin 1856 que, pour la première fois, l'eau d'un puits français a fécondé une des oasis du Sahara.

Mais ce n'était que le commencement d'une grande œuvre. Depuis cette époque, grâce au zèle persévérant de quelques officiers, M. Lehaut, M. Zickel, M. Auer, M. Lillo, M. Bourotte, M. Genvot, et bien d'autres encore, grâce à l'activité de M. Jus, ingénieur civil, qui, depuis 1856, a été le directeur de la plupart des sondages effectués, il y a maintenant, dans tout l'Oued-Rir, quantité de puits artésiens qui débitent des masses d'eau considérables, et qui, par conséquent, y apportent la fécondité. On peut admirer la fertilité naturelle de certains pays qui produisent sans que l'homme ait d'autre effort à faire que de semer et récolter; mais je ne sais si cette fertilité saharienne, due uniquement au génie de l'homme, n'est pas plus admirable encore. L'homme a pu, en effet, par sa science et sa patience, donner la vie au désert aride, créer des oasis et des forêts, là où il n'existait que le sable.

Que de journées de travail, que de labeurs, que d'efforts, souvent stériles en apparence, ont été nécessaires ! Ceux-là seuls qui ont dirigé de pareils travaux peuvent le savoir. Tantôt c'est le sable qui, retombant sans cesse, comble le puits à mesure qu'il est formé, tantôt c'est une roche, qui, par sa résistance, n'est que difficilement entamée par les appareils forateurs. Et si quelque instrument nécessaire est brisé ou mis hors d'usage, il faut attendre longtemps, par suite des distances énormes et des difficultés de transport, pour qu'il soit remplacé par un appareil nouveau envoyé de la métropole. Ici, à Paris, au milieu des facilités de vie qu'une longue civilisation nous a données, il sera bon parfois de penser qu'il est des hommes dévoués, consacrant, loin de leur pays et pour leur pays, toutes leurs forces à cette œuvre ardue, mais féconde. Quelques soldats, dirigés par un officier et un ingénieur, vont, pour de longs mois, s'établir loin de tout centre civilisé, et, malgré les rigueurs d'un climat quelquefois glacé et plus souvent torride, travailler sans relâche à faire jaillir à la surface l'eau cachée dans les profondeurs de la terre.

Quelques chiffres indiqueront (1) mieux que toute considération les

(1) Ces chiffres sont empruntés à un mémoire intitulé: *les Oasis de l'Oued-Rir en 1856 et en 1880*; Paris, Challamel, 1881.

progrès qui ont été réalisés. En 1856, il y avait, dans l'Oued-Rir, 282 puits artésiens arabes. En 1880, il y avait 434 puits artésiens arabes et 59 puits artésiens français. Les puits artésiens de 1856 donnaient 250 hectolitres d'eau à la minute, tandis que la totalité des puits artésiens de 1880 donnait 1,776 hectolitres à la minute.

En même temps que l'eau, on voit se développer des plantations de palmiers. En 1856, il y avait 360,000 palmiers dans l'Oued-Rir : il y en avait 518,000 en 1880. Encore faut-il faire remarquer qu'aujourd'hui, dans beaucoup d'oasis, les plantations de palmiers sont toutes récentes, de sorte qu'elles n'entrent pas dans le calcul. On peut prévoir pour les années qui suivront une augmentation beaucoup plus considérable que celle que nous indiquons ici.

Comme la moyenne de la production annuelle d'un dattier est d'environ 15 kilogrammes de dattes, on voit que le fait de la création des puits artésiens a porté la production annuelle des dattes de l'Oued-Rir de 5,400,000 kilogrammes en 1856 à près de 8 millions de kilogrammes en 1880. Il est probable que les années qui vont suivre, moins sèches que les années 1880 et 1881, seront plus prospères encore, et tout fait espérer que, dans quelques années, la production annuelle sera le double de ce qu'elle était il y a un quart de siècle.

Les Français n'ont pas seulement apporté dans le Sahara ces bienfaits de l'industrie : ils ont amené la pacification de ces régions déchirées, il y a quelques années à peine, par des guerres civiles incessantes. Aussi la population, grâce à la paix qui n'a cessé de régner depuis 1854, a-t-elle augmenté dans des proportions considérables. Elle a presque doublé, puisqu'elle s'est élevée de 6,572 habitans en 1856 à 12,827 habitans en 1880.

Ce chiffre étonnera sans doute ceux qui s'imaginent que le Sahara est privé d'habitans. En réalité, il y a dans le Sahara des villes et des villages, villes et villages qui ne sont autres que les oasis. Malgré la rigueur du climat pendant l'été, l'homme vit très bien dans le Sahara, ainsi que le prouve l'existence des grands villages de cette région de l'Afrique.

Celui qui serait désireux de connaître le caractère de cette partie de l'Algérie, aussi intéressante que peu connue, doit assurément se hâter de faire ce facile voyage, car dans peu d'années il y aura une véritable transformation de l'Oued-Rir et des régions voisines. La grandiose conception du chemin de fer transsaharien ne sera peut-être pas exécutée avant bien longtemps, mais bientôt l'Oued-Rir sera traversé par une voie ferrée. Il est douteux que les hommes de notre génération puissent voir un chemin de fer aller de la Méditerranée au Niger; mais il est certain qu'ils pourront bientôt aller de la Méditerranée à

Ouargla en chemin de fer. Dans quelques mois, la voie de Constantine à Batna sera ouverte; dans deux ou trois ans, le chemin de fer de Batna à Biskra sera construit, et enfin les études de la ligne transsaharienne allant de Biskra à Tougourt et à Ouargla, sont assez avancées pour qu'on puisse admettre que, dans cinq ou six ans, il y aura une ligne non interrompue d'Alger ou de Constantine à Tougourt.

Pour donner une idée de la facilité que la création d'une voie ferrée donnerait aux transactions commerciales, il nous suffira d'indiquer le prix actuel des transports. Les transports se font à dos de chameaux. Or le poids le plus lourd que puisse porter cet animal disgracieux et utile est de 150 kilogrammes, et il ne peut faire plus de 40 kilomètres par jour. Ajoutons qu'il faut un chamelier, et qu'un conducteur de chameaux, si habile qu'on le suppose, ne peut guère conduire plus de cinq ou six de ces êtres indociles. Eh bien! le prix minimum d'une journée de chameau est de 3 francs. Si la distance est, par exemple, de 400 kilomètres, il en résulte que le transport d'une tonne de marchandise coûtera 200 francs, somme énorme et bien supérieure le plus souvent, à la valeur même de la marchandise qu'on transporte. Il faut songer que nous ne tenons compte ici ni des difficultés de l'arrimage, ni des ennuis et des dépenses de toutes sortes que nécessite l'emploi du chameau. Ajoutons que ce prix de 3 francs par journée est à peine rémunérateur. Actuellement, pour la guerre de Tunisie, quantité de chameaux ont été réquisitionnés, et font les transports à raison de 3 francs par jour; mais c'est à contre-cœur que les indigènes se livrent à ce commerce, et ils cherchent par tous les moyens possibles à soustraire leurs chameaux aux réquisitions de l'autorité militaire.

Supposons le transport d'une tonne de sel marin, par exemple. Elle paiera comme transport, de Batna à Ouargla, 200 francs. Et que de difficultés! que de lenteurs! Tandis qu'avec le chemin de fer, cette même opération s'effectuera presque sans frais.

Mais la démonstration des avantages d'un chemin de fer est inutile à entreprendre. Chacun sait là-dessus à quoi s'en tenir. La question est de savoir si le trafic sera suffisant pour couvrir, en tout ou en partie, les frais de l'exploitation. A coup sûr, s'il restait dans les limites actuelles, le trafic serait médiocre et peu rémunérateur. Un indigène à qui je demandais son opinion sur les marchandises du Sud me disait avec une naïve admiration qu'à Ouargla se trouvait un grand magasin rempli tout entier de cornes de gazelles. Il faudrait assurément songer à d'autres produits; car les cornes de gazelles, si nombreuses qu'on les suppose, n'alimenteront pas le trafic d'un chemin de fer. Mais le chemin de fer qu'on va construire n'aura pas seulement pour objet de faciliter le trafic actuel, il fera naître un trafic qui n'existe pas. Il servira non pas seulement à développer le commerce, mais à le créer. Nos

contemporains n'en profiteront peut-être pas. Ce sera pour nos petits-enfans que nous aurons travaillé.

Les Berbères, laborieux cultivateurs des oasis de l'Oued-Rir, comprennent les bénéfices qu'ils retireront de la présence d'un chemin de fer, et ils s'intéressent avec une véritable passion à tout ce qui concerne l'établissement d'une voie ferrée. Le cheik d'une de ces oasis m'exprimait toutes les craintes qu'il avait de voir le chemin de fer passer à quelque distance de son domaine, et, en manifestant ses craintes, il avait presque des larmes dans les yeux.

Ces habitans de l'Oued-Rir méritent d'être respectés et protégés. Ils semblent avoir réuni les qualités des deux races; plus intelligens que les nègres, ils sont plus laborieux et plus dociles que les Arabes. Au point de vue anthropologique, on serait tenté de croire qu'ils résultent de croisemens entre les Arabes et les nègres. Leur teint est beaucoup plus foncé que celui des Kabyles et des Arabes du littoral, mais ils n'ont pas les cheveux laineux et les lèvres épaisses comme les nègres de l'intérieur. Propriétaires du sol et d'un jardin qu'ils cultivent, ils sentent les bienfaits de la paix, et redoutent la guerre, qui, chez eux comme chez nous, est synonyme de destruction et de pillage. Comme jusqu'ici il n'y a pas eu de colonisation européenne, et que l'autorité française s'est bornée à leur assurer la paix et à diminuer la somme énorme d'impôts qu'ils payaient à leurs anciens maîtres, ils se sont attachés à l'autorité française, qui ne les a encore qu'incomplètement délivrés de l'oppression des nomades, et qui leur paraît juste et bienfaisante.

Certes, il ne faudrait pas exagérer leurs qualités ni leur attribuer des vertus dont ils sont à peu près dépourvus. Leur qualité principale est la patience. Mais n'est-ce pas une vertu inférieure, quand elle n'est pas fécondée par l'activité? Quant à leur fidélité, elle est subordonnée à leur intérêt et ne persistera que tant qu'elle leur paraîtra plus avantageuse que la rébellion. Avant tout, ils sont attachés, par suite d'une incurable routine, aux traditions séculaires dans lesquelles ils ont vécu. Nul esprit de progrès, nul désir de mieux faire, de chercher à réaliser une amélioration, nulle tentative pour sortir de l'ornière où se sont traînés leurs ancêtres depuis des siècles. Leur esprit n'est pas dépourvu de finesse; mais il manque de ces deux grands moyens d'action qui sont comme l'apanage des nations européennes, la curiosité et l'audace. Tels ils sont aujourd'hui, tels ils étaient sans doute autrefois au temps d'Abraham ou d'Omar. Aussi ne voit-on nulle diversité; les mœurs sont toujours les mêmes. Qui a vu une oasis peut se faire une idée exacte de ce que sont toutes les autres oasis. Mêmes plantations, mêmes jardins, mêmes costumes, mêmes mœurs; on serait presque tenté de dire, mêmes hommes.

Il y a cependant un intérêt étrange à parcourir ces régions, et quoique l'oasis de Biskra présente à peu près le même aspect que les diverses oasis de l'Oued-Rir, une excursion dans l'Oued-Rir est aussi intéressante qu'elle est facile. On peut ainsi, en quatre ou cinq jours, atteindre Tougourt. De Tougourt, il ne faut guère plus de trois à quatre jours pour arriver à Ouargla, c'est-à-dire à l'extrême limite méridionale de la domination française en Algérie. Ou bien on peut encore aller en trois jours à El-Oued et de là à la frontière tunisienne. Toutes ces pérégrinations n'offrent pas l'ombre d'un danger au point de vue de la sécurité ou de la santé, et il est assez surprenant qu'il se trouve si peu de personnes pour les entreprendre.

Il est vrai qu'on ne trouve ni diligences, ni hôtels. On est forcé de voyager à cheval ou sur des mulets, d'emporter avec soi toutes les provisions nécessaires, de faire route au grand soleil pendant des journées entières, et de n'avoir, la nuit, pour tout abri que les bordj, plus ou moins ruinés, échelonnés le long du trajet, ou l'hospitalité des cheiks. Mais, à vrai dire, il importe assez peu, et ce n'est pas pour trouver les raffinemens du luxe qu'on s'éloigne de la France.

De crainte qu'on ne s'exagère ce que nous entendons par le mot : « hospitalité des cheiks, » nous dirons qu'elle consiste seulement en un abri donné aux voyageurs. Dès qu'on arrive dans un village, on demande la maison du cheik, et il n'est pas besoin de recommandation spéciale ou de lettres d'introduction pour être accueilli. Ces pauvres diables de cheiks sont d'assez bonnes gens en somme, qui sont trop heureux de faire valoir, pour être exemptés de quelque impôt, le souvenir d'une assistance donnée à un voyageur français. On entre dans la hutte de palmiers et de boue. Toute la famille (sans les femmes bien entendu) est accroupie sur des nattes, humant silencieusement le café; et quand l'étranger vient, on se contente de se ranger pour lui faire place. On lui offre une tasse de café, une galette de pain sans levain et quelques dattes. On lui demande d'où il vient, où il va, qui il est. On l'interroge sur les événemens récens qu'il a appris, et qu'il peut raconter; et, le soir venu, on lui donne asile au milieu de la famille, pour qu'enveloppé dans son burnous ou sa couverture, il puisse se reposer des fatigues de la journée. Certes, ce n'est pas là cette hospitalité orientale dont on parle dans les contes arabes; mais à tout prendre, ces pauvres cheiks offrent ce qu'ils ont, et ce n'est pas leur faute si ce qu'ils offrent est peu de chose.

La capitale de l'Oued-Rir, c'est-à-dire Tougourt, n'est, pas plus que les autres oasis, une ville où le luxe soit développé. Il y a beaucoup de palmiers, beaucoup de huttes, quelques maisons, un marché assez important et une mosquée. Voilà à peu près tout ce qu'est Tougourt. L'autorité militaire française a fait bâtir une caserne, et quelques mai-

sons européennes sont en voie de construction. On peut prévoir que des négocians européens s'y établiront bientôt, car, par sa position tout à fait centrale dans l'Oued-Rir, au milieu d'une oasis considérable, Tougourt est un point extrêmement important, qui sera, comme l'a été autrefois sa voisine Temassinin, une ville de commerce très florissante. Ce qui empêche peut-être les Européens de s'y établir, c'est qu'en été la fièvre y est assez fréquente et assez grave. Cette fièvre est due probablement à la présence des lacs marécageux situés dans l'oasis. Mais il n'est pas douteux que par des digues, des dragages, et surtout par le développement de la culture, on parviendra à rendre le climat de Tougourt aussi sain que celui des autres oasis du Sahara.

Notons aussi qu'à Tougourt il y a déjà, depuis deux ans, une école française arabe. Ces écoles sont un excellent moyen de pacification et de colonisation. Les jeunes enfans apprennent, grâce aux soins d'un maître dévoué, les élémens, et, jusqu'à un certain point, l'usage de notre langue. Les services que peut rendre cette institution sont plus importans qu'on peut le supposer tout d'abord. Nous citerons comme exemple l'école de Biskra. Là, en effet, depuis près de trente ans, il s'est trouvé un homme dont le zèle ne s'est jamais démenti. M. Colombo s'est adonné tout entier à cette tâche généreuse de l'instruction des indigènes. Aussi a-t-il fait un grand nombre d'élèves qui parlent plus ou moins bien le français et qui sont répandus à Biskra et dans les environs. C'est pourquoi le nom de M. Colombo est, à juste titre, vénéré par tous les habitans de l'oasis. Ils réunissent dans une commune admiration M. Colombo et M. Jus; l'un leur donne les bienfaits de l'instruction, l'autre sait creuser les puits qui seuls peuvent assurer la fertilité des palmiers.

Ce que M. Colombo a fait à Biskra, on a projeté de le faire à Tougourt, et il n'est pas douteux qu'on réussisse comme il a réussi, c'est-à-dire qu'on parvienne à répandre l'usage de la langue française. En effet, les petits enfans arabes sont doués d'une facilité très grande pour apprendre notre langue, et au bout d'un an ou deux de fréquentation de l'école, ils finissent par la parler avec assez de correction. Voilà, certes, un excellent moyen de répandre l'influence française. C'est une belle idée, bien démocratique et patriotique, que de mettre les écoles au rang des moyens de colonisation. L'idée d'établir l'enseignement français dans une ville arabe et de faire que la première maison française construite soit une école, est une idée audacieuse, mais féconde, et qui dans un avenir très prochain donnera d'excellens résultats.

Les écoles, les puits, le chemin de fer, ce n'est pas cela seulement qui dans un bref délai va développer et civiliser l'Oued-Rir. Une autre grande entreprise sera peut-être réalisée. Les lecteurs de la *Revue* connaissent le magnifique projet du commandant Roudaire. Si l'on

perce les montagnes qui se trouvent entre Gabès et Sfax, la mer se précipitera dans les chotts de la Tunisie et de l'Algérie. Elle pénétrera ainsi de chott en chott jusqu'au grand chott Mel-Rir, qui forme les limites orientales de l'Oued-Rir. Les oasis de cette région seront alors sur le littoral même, ce qui entraînera évidemment des facilités beaucoup plus grandes pour le commerce. Quoi qu'on en ait dit, les palmiers croissent très bien sur le rivage marin, comme l'indiquent les exemples de Gabès, de Sfax, de Tripoli, etc. Mais je renvoie pour plus amples détails au mémoire que vient de publier M. Roudaire sur ce sujet, dans les *Archives des missions scientifiques* (1). Qu'on sache seulement que les indigènes de l'Oued-Rir en ont entendu parler, qu'ils questionnent les voyageurs à ce sujet, qu'ils fondent sur cette idée d'une mer intérieure des espérances peut-être exagérées. Assurément ce serait leur donner une grande idée de la puissance et de l'industrie françaises que d'exécuter cet admirable projet.

Quoi qu'il arrive, grâce aux efforts de la France, dans peu de temps l'Oued-Rir aura pris un tout autre aspect. Des puits nouveaux, donnant des quantités d'eau énormes, apporteront la fertilité et la richesse. Les écoles permettront aux Arabes de parler les élémens de la langue française, et enfin le chemin de fer, reliant les oasis les unes aux autres et à la côte méditerranéenne, permettra l'échange facile des produits de la terre et diminuera dans des proportions énormes les frais de transport. Le voyage de Philippeville à Tougourt, qui ne peut guère maintenant durer moins de huit à neuf jours, pourra, sur la voie ferrée, être accompli en moins de vingt-quatre heures. Je ne doute pas que ces belles choses seront. Mais, pour qu'elles soient, il faut que tous, Français soucieux du développement de l'Algérie, nous réunissions nos efforts pour réaliser des progrès qui intéressent non-seulement l'Algérie, mais la France.

CHARLES RICHET.

(1) Voir aussi le travail de M. Roudaire dans la *Revue* du 15 mai 1874.

REVUE LITTÉRAIRE

A PROPOS DE *POT-BOUILLE*.

Pot-Bouille, par Émile Zola; Paris, 1882, Charpentier.

Il faut convenir que le public, et la critique même, ont parfois, en France, de singuliers accès de pharisaïsme et de pudibonderie. L'une, en effet, il n'y a pas si longtemps encore, a loué *l'Assommoir* jusque par-dessus les nues, et l'autre, comme pour ne pas demeurer en reste, a bravement poussé *Nana* jusqu'à la cent-seizième édition; cependant *Pot-Bouille* paraît; et c'est aussitôt, de tous côtés, un déchaînement d'indignation, où sans doute nous ne pouvons qu'applaudir, l'attendant pour notre part, et même y travaillant, depuis déjà plusieurs années, mais dont nous avons bien aussi quelque raison de nous montrer étonné.

Car enfin, qu'y a-t-il et que s'est-il passé? Les mots seraient-ils plus gros dans le roman de mœurs prétendues bourgeoises que jadis dans le roman de mœurs soi-disant populaires? ou les choses plus malpropres aujourd'hui, dans ce *Pot-Bouille,* qu'elles n'étaient autrefois dans cette *Nana?* et M. Zola, par hasard, aurait-il enfoncé plus avant que jamais dans l'ignoble ? Je ne le crois pas, quoi qu'on en ait dit. Les Boche, de *l'Assommoir*, valaient bien, à mes yeux, les Gourd, de *Pot-Bouille*, et je ne vois point, pour ma part, que le marquis de Chouard ou le comte Muffat le doivent céder à l'oncle Bachelard

ou son neveu Gueulin. On a souffert que M. Zola, de sa plus belle plume et de sa meilleure encre, nous sténographiât la conversation des bouges du boulevard extérieur, on n'a pas à se plaindre maintenant que, poursuivant ce qu'il appelle ses études philologiques, il nous fasse entendre les propos de la cour intérieure et de l'escalier de service. Il ne fallait pas le louer de l'exactitude avec laquelle il avait copié dans un *Manuel de pathologie* quelconque la description d'un accès de *delirium tremens,* si l'on ne voulait pas qu'il allât piller un jour dans quelque *Traité d'obstétrique* le détail d'un accouchement. *Pot-Bouille* et *Nana*, c'est tout un : qui a fait l'un a fait l'autre; *l'Assommoir* et *Pot-Bouille*, c'est bien incontestablement la même marque, et c'est bien le même produit. M. Zola ne s'est pas surpassé dans ce dernier chef-d'œuvre; il n'y a fait vraiment que s'égaler lui-même. Et c'est pourquoi, si ceux qui, depuis dix ans, ont constamment protesté contre les succès que l'on a voulu faire à M. Zola ont le droit de continuer, ceux-là ne l'ont pas de commencer aujourd'hui qui ne sauraient rien trouver à reprendre, ou presque rien, dans *Pot-Bouille*, qu'ils n'aient admiré jadis dans *l'Assommoir*.

Ils l'ont même d'autant moins que, s'il faut tout dire, ils sont assurément pour beaucoup dans la perpétration de la chose. M. Zola n'est de ses romans que le principal auteur, mais il a pour complices tous les imprudens fauteurs de sa réputation; et tel maintenant le prend à partie qui n'a pas l'air de se douter qu'à travers *Pot-Bouille*, si je puis ainsi parler, c'est soi-même et surtout soi qu'il atteint. Si lorsque parurent, en effet, il y a de cela dix ou douze ans bientôt, les premiers volumes de cette *Histoire naturelle et sociale d'une famille sous le second empire*, il n'y avait eu tout d'abord, contre des romans de l'espèce du *Ventre de Paris* ou de *la Curée*, qu'un seul cri de réprobation; si le peu qu'il y a de critiques, sans méconnaître d'ailleurs ce qu'il pouvait y avoir là de talent, avait discerné cependant où allait cet art, comme le qualifiait M. Zola lui-même, « tout expérimental et tout matérialiste; » si l'on n'avait pas enfin salué, depuis lors, dans l'écrivain qui fait aujourd'hui, je ne sais en quel jargon, « fumer les vertus bourgeoises dans la solennité des escaliers, » un maître, car on l'a dit, de la prose française; à coup sûr, je n'imagine pas que M. Zola se fût pris à réfléchir, ni qu'il eût renoncé surtout à cette grossièreté de facture où il sent bien qu'est attaché le meilleur de son originalité, mais il ne fût pas devenu ce qu'il est, ce qu'on l'a fait, ce qu'il n'est pas près enfin de cesser d'être : *une force*, avec les excès de qui la critique, bon gré mal gré, doit et devra longtemps compter, puisque ses théories ont fait au moins cinq disciples, je pense, et l'exemple de ses succès trois ou quatre notables victimes. Mais quoi! nous étions trois ou quatre alors, pour essayer de barrer le courant. Et quand, ici même, nous affections tant d'audace que d'admirer modérément *la Conquête de Plas-*

sans ou *la Faute de l'abbé Mouret*, les mêmes gens criaient à l'impertinence, qui, changeant aujourd'hui d'avis avec la foule, parlent couramment dans leurs journaux, avec cet aplomb qu'ils ne perdent jamais, de « *l'horrible* roman de *Pot-Bouille*. » Horrible? je le veux sans doute, et c'est bien dit; mais en quoi plus horrible que ceux qu'ils ont vantés? c'est ce qu'ils oublient de nous démontrer. Ce sont aussi les journaux où l'on ne se faisait faute, vers le même temps, de prendre publiquement contre les tribunaux la défense des éditeurs qui réimprimaient l'Arétin, mais où l'on se lamente aujourd'hui quotidiennement sur cette honteuse gangrène, qui gagne en effet et s'étend tous les jours, de la littérature pornographique. Tant il est extraordinaire, à ce qu'il paraît, de récolter ce que l'on a semé!

C'est ici surtout que M. Zola, quand il voit s'élever furieusement contre lui ceux-là mêmes qui lui fournissent, en quelque sorte au jour le jour, la matière de ses *Pot-Bouille* et de ses *Nana*, si sa philosophie, comme je l'espère, lui défend de se fâcher, a le droit au moins de s'étonner. Car après tout, que fait-il donc qu'il ne voie faire? et de quoi se plaint-on s'il met en œuvre ce que ses journaux, chaque matin, lui apportent? Nous savons comment se confectionne un roman naturaliste, et quand M. Paul Alexis ne nous aurait pas raconté la cuisine de *l'Assommoir* ou de *Nana* (1), nous devrions cependant assez la connaître. Ce sont des notes, de simples notes, lentement amassées, soigneusement classées, dûment étiquetées; on les coud ensemble dès qu'il y en a de quoi faire un juste volume; et, au besoin, tant bien que mal, car ce point n'est pas nécessaire, on les fait entrer dans un semblant d'action. L'observation, dit-on, en suggère quelques-unes; les livres, la conversation, les amis en apportent leur part; mais ce sont les journaux qui donnent la plus ample moisson.

Or, est-il vrai qu'il existe aujourd'hui toute une armée de *reporters*, nuit et jour à l'affût de ce qu'ils appellent l'événement parisien, qui sans doute n'est pas les omnibus versés ou les chiens écrasés, mais bien, et sans tant tourner autour du mot, l'aventure scandaleuse? Est-il vrai que s'il éclate quelque vilaine affaire, de celles sur qui, comme un tribunal ordonne le huis-clos, il serait à souhaiter que la presse entière fît le silence, les *courriéristes*, au contraire, s'empressent de lui donner d'un bout de la France à l'autre tout le retentissement qu'elle puisse avoir? Est-il vrai que s'il s'élève quelque lamentable ou honteux procès, les *chroniqueurs*, à leur tour, s'en emparent comme d'un thème pour leurs variations, et que s'il se rencontre dans l'espèce quelque détail particulièrement inconvenant, ce soit celui-là qu'ils soulignent, qu'ils détachent, qu'ils ramènent avec une insis-

(1) *Émile Zola. Notes d'un ami*, par M. Paul Alexis, Paris, 1882; Charpentier.

tance qui, précisément, est le fin de leur art? Qu'ils se révoltent donc tous ensemble contre *Pot-Bouille*, et puisse enfin leur public se dégoûter un jour avec eux de cette sorte de littérature! c'est bien. Mais qu'ils commencent par confesser qu'eux-mêmes ne sont pas tout à fait innocens de ce qu'ils reprochent à M. Zola! ce sera mieux. L'action d'un écrivain sur son temps n'est jamais égale à la réaction de son temps sur l'écrivain. Ce sont de certains journaux qui, lentement, mais sûrement, depuis quelques années, ont créé l'atmosphère factice où se meut l'imagination de M. Zola, comme ils ont insensiblement constitué le milieu où nous avons vu réussir des romans tels que *l'Assommoir* et tels que *Nana*. L'une des prétentions de M. Zola que l'on trouve le plus exorbitante, c'est quand il se pose en moraliste et censeur des vices de son temps. On a cent fois raison. Mais si c'est, comme on le prétend, remplir un devoir qu'étaler tout au long, dans les colonnes d'un journal, le compte-rendu de tel procès d'assises que je ne veux pas autrement désigner, pourquoi donc M. Zola, quand il nous introduit à son tour dans les secrets du ménage Campardon, ferait-il autre chose que s'acquitter aussi, lui, d'une mission?

Il semble, en vérité, que l'on ignore par quelle accoutumance inconsciente, insensible, des yeux et de l'oreille, par quelle corruption de l'imagination, par quelle contagion, enfin, de l'exemple, successive mais infaillible, le goût public en arrive à ne s'effaroucher plus seulement du plus grossier cynisme et de la pire obscénité. Mais il faut rendre à chacun ce qui lui appartient. Quoi que l'on dise de *Pot-Bouille*, nous y souscrivons, et nous pouvons nous vanter de n'avoir pas attendu *Pot-Bouille* pour le dire; mais que l'on fasse de M. Zola maintenant une espèce de bouc émissaire, ce n'est, pour quiconque y voudra réfléchir, ni généreux, ni loyal, ni juste. Le roman naturaliste, en général, et les romans de M. Zola, plus particulièrement, ont profité de cette fâcheuse évolution du goût public; je crois que l'on peut dire, non pas pour leur excuse, mais pour la confusion du public, qu'ils ne l'ont assurément ni déterminée, ni provoquée.

Je conviens d'ailleurs qu'à l'inconvenance du fond M. Zola, par surcroît, s'applique à joindre la grossièreté de la forme. Encore bien qu'il ne soit pas du tout vrai que ce qui est obscène ou libertin au fond cesse de l'être parce qu'il est enveloppé d'une forme gracieuse ou spirituelle, j'aime donc à croire que cette grossièreté de la forme est la grande et bonne raison du soulèvement de l'opinion contre *Pot-Bouille*. On peut dire, en effet, que *l'Assommoir* était un roman de mœurs populaires ou, plus exactement, populacières, et qu'après tout le langage qui s'y parlait, nous en avions de ci, de là, du côté de la Villette et du boulevard des Gobelins, entendu les mots bourdonner à notre oreille. Il y avait d'ailleurs accord de la forme et du fond, et

la brutalité des procédés y convenait très étroitement à la vulgarité des mœurs. Que ce fût là fidèlement le peuple, et que M. Zola nous eût donné la physionomie vraie de l'ouvrier parisien, on en pouvait discuter, mais enfin on eût dit quelque chose de vivant, et il y avait là tout au moins des apparences de nature et de réalité. L'action se déroulait dans un milieu que l'écrivain, ou le peintre, avait l'air de connaître : et c'était quelqu'un que Coupeau, et c'était quelqu'un que Gervaise. Toute la question, mais une question capitale, d'où dépendait l'estime à faire de la vraie valeur de M. Zola, n'était que de savoir ce qu'il adviendrait de ces illusions de talent quand il changerait de milieu. Il en est advenu *Pot-Bouille*, et c'est presque assez dire. La discordance a éclaté. Nous avons compris ce que signifiaient ces grossièretés inutiles et, si l'on veut bien me permettre une fois la seule expression qui convienne, ces ignobles coups de gueule de *l'Assommoir* et de *Nana*. Ce M. Zola est moins naïf que ne le croit M. Paul Alexis : il savait bien ce qu'il faisait, et que, s'il criait fort, c'était faute de pouvoir dire juste. Le contrôle, ici, nous était facile. Si nous n'avons pas tous connu des Campardon et des Bachelard, des Josserand et des Duveyrier, nous avons tous rencontré des magistrats et des architectes, des négocians et des caissiers, leurs *analogues*, sinon tout à fait leurs *pareils*. Je ne me suis point enquis comme ils vivaient derrière leurs « belles portes d'acajou luisant, » mais, quand ils ouvraient la bouche, je me porte garant qu'ils ne parlaient point la langue tour à tour prudhomesque et cynique de M. Zola.

Et la maladresse est aussi lourde qu'il se puisse : car, dans une société comme la nôtre, où presque toutes les conditions sont comme confondues sous l'uniformité de l'apparence extérieure, s'il y a quelque chose qui mette une différence entre les hommes, c'est le langage précisément, et la façon diverse de traduire les mêmes pensées. L'accent seul que l'on donne aux banalités de la conversation courante est une déclaration de l'état des personnes, mais les mots, à plus forte raison, et la manière de les associer, qui trahissent l'éducation, les habitudes, le milieu. Lorsque les vaudevillistes veulent obtenir un effet certain du gros rire, ils font parler les duchesses du Palais-Royal comme des cuisinières, et les valets de chambre des Variétés comme des ambassadeurs. Faire parler les mères de famille et les agens de change de *Pot-Bouille*, — et c'est ce que fait M. Zola, — comme parlaient les zingueurs et les blanchisseuses de *l'Assommoir*, c'est donc faire la caricature du bourgeois, ce n'est pas en faire le portrait.

Encore y a-t-il des caricatures qui ne sont que l'exagération de la vérité même : les caricatures de M. Zola, tout à fait prodigieuses, en sont proprement la contradiction. Ce que l'auteur de *Pot Bouille* ignore, ou ce qu'il fait comme s'il l'ignorait, c'est que le fond même et, en

quelque sorte, le principe intérieur de notre bourgeoisie française, et à Paris comme en province, est le besoin de la considération. Si l'on ne se respecte pas soi-même, on fait, on agit, on parle comme si l'on se respectait. La décence du langage, le choix prétentieux des termes, la respectabilité de la phrase, poussée jusqu'à la solennité ridicule de M. Prudhomme, voilà le propre du bourgeois, et le signe où les philistins, comme on disait jadis, se reconnaissent entre eux. C'est aussi pourquoi l'hypocrisie, par-dessus tous les autres vices, est le vrai vice des bourgeoisies, en Angleterre comme en France, le vice de Tartufe et de M. Pecksniff. Le grand seigneur ne se donne pas la peine de cacher ses vices; ils lui sont un signe de race et souvent même des moyens de séduction : ce que la vertueuse Clarisse aime en son Lovelace, qu'est-ce autre chose que le plus brillant des roués? Un ouvrier se garderait de dissimuler les siens; ils lui sont l'affirmation de son indépendance et qu'il a le droit de se gouverner comme il veut : lorsque Coupeau *s'absinthe*, il se prouve à lui-même qu'il n'a pas peur de Gervaise. Le bourgeois a besoin de l'estime et de la déférence du bourgeois. Les autres sont capables, ou même coutumiers, d'en dire plus qu'ils n'en font : celui-ci, sa pente habituelle est d'en faire plus qu'il n'en dit. C'est ce qui achève de me rendre ici le procédé de M. Zola tout-à-fait incompréhensible. Car on ne va pas plus aveuglément à l'encontre du but que l'on se proposait. Ce qu'il voulait nous montrer dans *Pot-Bouille*, et j'emprunte fidèlement les expressions de M. Paul Alexis, c'était « le pot-au-feu bourgeois, le train-train du foyer, la cuisine de tous les jours, cuisine terriblement louche et menteuse sous son apparente bonhomie, » tout ce qui se passe enfin dans ces maisons d'aspect décent et respectable qui sont, à ce qu'il paraît, les repaires de la bourgeoisie parisienne. Mais au moins fallait-il qu'il y mît des bourgeois, dont le langage et l'action fussent bourgeois, bourgeoises les mœurs et bourgeoises les manières, au lieu que, justement, tous ces Bachelard et tous ces Campardon, tous ces Mouret et tous ces Trublot, tous ces Duveyrier et tous ces Gueulin n'ont rien de si remarquable que le parfait cynisme avec lequel ils sont ce qu'ils sont; et rien au monde n'est moins bourgeois.

Je le regrette pour moi d'autant plus vivement que, peut-être, en reprenant ici l'une des idées qui lui sont évidemment chères, peut-être M. Zola tenait-il un beau roman. L'irréconciliable ennemi du naturalisme, c'est le romantisme, et parmi les sujets favoris du romantisme, s'il en est contre qui le naturalisme ne se lasse pas de renouveler l'assaut, c'est la glorification de l'adultère. Et nous aussi, comme si nous étions un simple naturaliste, nous en avons assez de ce mari toujours bête et brutal, de cette femme toujours incomprise et victime, de cet amant toujours noble et beau, nous en avons assez, et par-dessus la tête.

C'est le mensonge, — la vérité est ailleurs, — et nullement poétique. Elle est dans l'abdication du respect et de la dignité de soi-même; elle est dans ces compromissions humiliantes : les valets dont il faut payer les insolentes complaisances et subir les familiarités ironiques; les rencontres furtives, au loin, dans quelque coin écarté de Paris, dans une chambre banale d'auberge; les rendez-vous donnés, repris, de nouveau convenus et manqués sous la perpétuelle menace de la surprise; elle est dans la catastrophe finale et le dénoûment prévu, toujours et partout ridicule, même quand il tourne au tragique. Voilà le roman que je voudrais lire, et voilà le roman que l'auteur de *Pot-Bouille* a manqué. C'est qu'une plume telle que la sienne, d'où les gros mots coulent naturellement et comme sans qu'il y pense, ne pouvait attraper un sujet, où, d'autant que la réalité est plus crue, il faudrait que la plume fût plus délicate et plus chaste. C'est à ceux qui veulent moraliser qu'on ne pardonne pas d'employer les mots qui éveillent trop vivement les idées de ce qu'ils veulent proscrire. Et parmi beaucoup d'autres lois de son art, c'en est une que je doute, pour plus d'une raison, que M. Zola comprenne.

C'est comme encore, dans ce même *Pot-Bouille*, quand il a voulu nous montrer quelques-unes de ces vilenies que l'argent fait commettre. Il s'y prend de telle manière, il met de tels mots dans la bouche de ses personnages, il leur prête enfin de telles façons qu'il est permis de croire que, dans une société de fripons partageant entre soi les dépouilles d'une dupe, on n'agirait, en vérité, ni ne parlerait autrement. Dans la caverne où Gil-Blas, né laquais cependant, fit sa seconde expérience des réalités de la vie, le capitaine Rolando, qui ne mâche pourtant pas ses mots, n'eût pas osé se servir du vocabulaire de M. Zola. Comme je me garderais bien de donner à personne le conseil de lire *Pot-Bouille*, je suis fort empêché de renvoyer au volume. Mais si j'accorde volontiers qu'il n'y a rien de moins bourgeois que le désintéressement, peu de choses aussi sont moins bourgeoises que l'improbité positive et l'indélicatesse consciente d'elle-même. L'argent, qui est le tout du bourgeois, parce qu'en effet, où manque la naissance et où fait défaut le mérite personnel, il est le solide fondement de la considération, fait commettre plus de vilenies peut-être au bourgeois qu'à tout autre homme. Mais presque jamais il n'a claire conscience de les commettre, et bien pourvu qu'il est de toute sorte de sophismes qui lui cachent la vue de ses véritables motifs, il n'a garde, comme le croit M. Zola, d'arborer ses principes au vent et de s'en faire un panache. Nous en revenons toujours à la même conclusion. Toutes les intentions de M. Zola, bonnes ou mauvaises, louables ou condamnables, sont gâtées par le vice de l'exécution. Ainsi, — quand il faisait campagne dans les journaux, lui arrivait-il quelquefois, assez souvent même, de commen-

cer juste, mais tout à coup on le voyait qui tournait court, et pour ne pas savoir qu'une idée fausse est presque toujours extrêmement voisine d'une idée vraie, il finissait régulièrement aussi mal qu'il avait bien commencé. Mais pourquoi faut-il qu'en art l'exécution soit presque tout ?

Empressons-nous d'ajouter, car on sait si nous voudrions livrer l'art aux virtuoses de la phrase, que les vices de l'exécution, dans la plupart des cas, procèdent, pour peu qu'on y regarde assez près, d'un vice d'organisation. Quiconque manque par telle ou par telle partie du métier, c'est assurément, au point où en est maintenant arrivé M. Zola, qu'il manque de ce qu'il faudrait pour acquérir le métier. Quand un peintre manque par le coloris, la chance est pour qu'il ne possède pas l'œil d'un coloriste, comme quand il manque par le dessin, il se peut sans doute qu'à force de patience et de temps il apprenne à dessiner, mais il est infiniment plus probable, et d'abord, qu'il n'a pas le sens de la ligne. J'attaque ici l'auteur de *Pot-Bouille* et de *Nana* sur les vices de son exécution; c'est plus avant qu'il faut pousser, et jusqu'aux lacunes de son intelligence. On ne tarde pas alors à lui découvrir trois ou quatre défauts, des plus graves, et de ceux à qui, quand bien même son obstination consentirait un jour à chercher un remède, il est probable qu'il ne le trouvera pas.

Il manque de goût et d'esprit tout d'abord, et ce manque-là ne se répare guère. Manquer de goût, c'est ne pas sentir qu'en toute chose, de quelque matière que l'on traite et dans quelque intention que l'on écrive, il est un point à ne pas dépasser. Ai-je besoin, si la définition, comme je crois, est conforme à ce que l'on entend d'ordinaire sous ce mot, d'ailleurs si discuté, qu'il est peu d'écrivains à qui l'application en convienne mieux qu'à M. Zola? Mais manquer d'esprit, c'est satisfaire ses rancunes ou défendre ses théories littéraires de la façon que fait M. Zola. Ainsi quand il fait du *Jocelyn* de Lamartine l'instrument de la perversion des cuisinières ou quand il le met aux mains de Mme Josserand vomissant contre ses filles et contre son mari des injures telles que l'auteur de *l'Assommoir* était seul capable de les trouver. Ainsi encore, quand il fait de l'*André* de Georges Sand l'entremetteur, — je ne puis pas vraiment dire des amours, car ce serait trop abaisser le mot, — mais du contact d'Octave Mouret avec Mme Pichon, sa voisine. On n'intervient pas comme cela de sa personne dans un récit dont la grande prétention est d'être impersonnel. Et lorsque l'on n'aime pas Lamartine (ce que je conçois quand on est l'auteur des *Vers inédits* que nous a révélés M. Paul Alexis, le biographe décidément attitré du grand homme de Médan), comme si l'on n'aime pas George Sand (ce qui serait difficile, en effet, quand on est l'auteur de *Pot-Bouille*), du moins n'associe-t-on pas leurs œuvres aux descriptions où M. Zola les

mêle, ni n'essaie-t-on de salir leur nom en pareilles circonstances. Je n'insisterai pas davantage. On peut manquer d'esprit et de goût, n'avoir pas plus d'égards à la patience du lecteur qu'aux convenances littéraires, ne savoir enfin ni se borner ni se retenir, et faire cependant de bon roman naturaliste.

Au moins y faut-il de l'observation, et, — comme nous avions eu déjà l'occasion d'en faire la remarque à propos de *Nana*, — les qualités de l'observateur vont de roman en roman s'affaiblissant chez M. Zola. Sans doute qu'ayant maintenant l'expérience qu'il a du monde et de la vie, la science des choses et la connaissance des hommes, il n'a plus que faire d'observer. Le chicanerai-je pourtant sur des détails? Quelqu'un s'étant avisé le premier de s'égayer aux dépens de cette maison de la rue de Choiseul, ou plutôt cette espèce de caravansérail, dont tous les locataires se connaissent et *voisinent*, tout le monde a suivi, comme de juste, et l'immeuble de *Pot-Bouille*, avec ses faux marbres et ses zincs dorés, est devenu déjà quasi célèbre. N'a-t-on pas oublié qu'il y avait un locataire au moins qui vivait à l'écart des autres; et représente lui seul, parmi tous ces bourgeois corrompus, l'honneur, la probité, la vertu même? C'est le locataire du second, heureux père, heureux époux; il fait du roman naturaliste. Mais, outre qu'on ne peut pas disputer à M. Zola, tout naturaliste qu'il soit, le droit d'employer ce moyen, puisqu'il n'en a pas pu trouver un meilleur pour concentrer et composer son action; s'il y a des maisons, à Paris comme à Plassans, où l'on ne voisine pas, il y en a peut-être, il peut y en avoir où l'on voisine, et M. Zola les a découvertes. Je ne suis pas autrement ému, non plus, de voir des conseillers de cour d'appel, hommes d'âge, hommes posés, hommes graves, emmener en partie chez Clarisse Bocquet, leur maîtresse, les jeunes commis en nouveautés : je crois seulement que ce n'est pas l'usage. Et pourquoi m'étonnerais-je, après tout, de voir des fractions d'agent de change, « semblables à de jeunes dieux indiens, » traverser les salons à la course pour se hâter vers les cuisines, et sans prêter plus d'attention aux demoiselles Josserand, honorer de leurs faveurs alternatives les bonnes à tout faire et les écureuses de vaisselle? Mais j'avoue qu'on ne m'avait point dit que ce fussent leurs habitudes. Ce qui me surprend plutôt, et, si j'étais des admirateurs de M. Zola, ce qui m'inquiéterait davantage, c'est de voir comme tous ses personnages, indistinctement, obéissent à des impulsions mécaniques.

C'est où je reconnais que M. Zola n'observe plus. Son siège est fait. Il sait ce qu'il voulait savoir. Ses romans futurs sont déjà tout tracés : il ne lui reste plus qu'à les écrire. Il doit faire un « roman scientifique, » il doit faire un « roman socialiste, » il doit faire un « roman militaire. » C'est toujours à M. Paul Alexis que j'emprunte ces renseignemens, à qui je me reprocherais de ne pas ajouter celui-ci que, quand

M. Zola sera sur le point d'écrire son roman militaire, « *il étudiera* la vie militaire, telle qu'elle est, *au risque de passer pour un mauvais patriote.* » Si M. Paul Alexis a bien compris les paroles du maître, et si je comprends bien à mon tour les paroles de M. Paul Alexis, cela veut dire que M. Zola, quoique ne l'ayant pas *étudiée*, n'a pas moins des idées sur la vie militaire, et que ses *études* ne réussiront pas à l'en faire changer. Il n'avait pas non plus *étudié* la bourgeoisie parisienne quand il conçut *Pot-Bouille*, mais il commença par se faire une certaine idée de la bourgeoisie parisienne, et s'étant mis alors à l'*étudier*, il n'en changea pas. C'est bien ainsi que je l'entendais. M. Zola n'est pas un homme d'imagination, mais c'est un homme de logique. Il n'invente pas; mais il n'observe pas davantage : il déduit. « Un tel fait cela. Qu'est-ce qui découle ordinairement d'un fait de ce genre? Cet autre fait. Est-il capable d'intéresser cette personne? Certainement. Il est donc logique que cette autre personne réagisse de cette manière... Je cherche les conséquences immédiates du plus petit événement; ce qui dérive logiquement, naturellement, inévitablement du caractère et de la situation de mes personnages. » Et c'est comme cela qu'à mesure que l'on avance dans la suite des déductions, et que l'on s'éloigne du point de départ, c'est justement de la nature, de la réalité, de la vie enfin que l'on s'éloigne. Tant s'en faut que le secret de la vie soit dans la simplicité qu'au contraire il est dans la complexité même; et la logique, pour ainsi dire, est institutrice de sophismes autant que l'imagination est maîtresse d'erreurs. C'est là précisément ce qui rend l'observation si longue et l'imitation de la vie si difficile. Il n'y a pas de volonté si souverainement maîtresse d'elle-même de qui les combinaisons et les calculs ne soient à chaque instant de la vie contrariés par l'imprévu, comme il n'y a pas de passion, si violente soit-elle, dont le développement logique ne soit à chaque instant dérangé par quelque subite intervention du hasard. Et c'est pourquoi les personnages de M. Zola, logiquement gouvernés par l'espèce de mécanisme intérieur que M. Zola leur a donné, sont moins poétiques assurément, mais non pas moins faux que les héros du drame romantique.

L'observation ne consiste pas seulement à savoir ouvrir les yeux, comme on le croit à Médan, sur le monde extérieur. C'est même peu de chose, quoi qu'on en pense et quelque mal que l'on s'y donne, que de rendre « vivant et palpable le perpétuel transit d'une grande ligne entre deux gares colossales, avec stations intermédiaires, voie montante et voie descendante. » Mais c'est l'intérieur qu'il faudrait atteindre. Je ne défie pas seulement M. Zola, dans ce roman de *Pot-Bouille*, de me dire en quoi ses Bachelard et ses Duveyrier sont humains, je le défie de me dire en quoi même ils sont de leur condition, pourquoi l'un est un magistrat et pourquoi l'autre un commissionnaire, à quels traits

on retrouve en eux les hommes de leur profession! et s'il croit qu'il suffise à nous les caractériser d'avoir mis dans la bouche de Duveyrier quelques phrases bêtement solennelles sur « la nécessité d'opposer une digue à la débauche qui menace de submerger Paris, » ou de nous avoir montré Bachelard traitant son monde dans « des dîners à trois cents francs par tête, dans lesquels il soutenait noblement l'honneur de la commission française? » L'intérieur, c'est justement ce qui échappe à M. Zola. S'il n'y a rien de si grossier que sa physiologie, il n'y a rien de plus mince que sa psychologie. Cependant, de la conception naturaliste du roman, ôtez la psychologie, qu'en reste-t-il? Rien.

Cette impuissance d'observer a ses causes, et j'arrive au dernier reproche que l'on doive adresser à M. Zola, celui qui contient, en réalité, tous les autres et dont nous n'avons fait jusqu'ici que signaler des conséquences. Si M. Zola manque de goût et d'esprit, comme s'il manque de finesse psychologique, c'est que M. Zola manque de sens moral. Je n'en voudrais pour preuve, (à prendre le mot dans son acception ordinaire), que cette scène de *Pot-Bouille* où les demoiselles Josserand, sous l'œil commandant de leur mère, enivrent leur oncle Bachelard pour lui arracher une pièce de vingt francs. On s'est récrié, non sans raison, sur vingt autres endroits de *Pot-Bouille;* si j'avais cependant une scène ignoble à désigner entre toutes, c'est encore celle-ci que j'indiquerais. Mais plutôt que de traîner l'imagination du lecteur sur de semblables pages, il vaut mieux essayer d'élever un peu la question et dire que nous oublions cette scène et tant d'autres quand nous avançons que M. Zola manque de sens moral.

Le sens moral, pour nous, c'est proprement le sens humain ou, pour parler plus clair, le sens de ce qu'il y a dans l'homme de supérieur à la nature. L'homme fait bien moins partie de la nature qu'il ne s'en sépare et qu'il ne s'en distingue. Et M. Zola lui-même ne peut pas nier qu'il faille qu'un tel sens existe, puisque, s'il n'existait pas, la seule excuse que M. Zola puisse donner de ses excès de plume, — qui est que présenter aux hommes la face la plus hideuse du vice, c'est leur apprendre à le détester, — tomberait, et ne serait plus qu'une mauvaise plaisanterie. Mais s'il soupçonne ou s'il suppose, pour l'avoir entendu dire, qu'il existe en effet un tel sens, il n'est que trop certain qu'il ne le possède pas. Je ne sais quel humoriste a prétendu que, quand nous disions d'un homme qu'il est « cruel comme un tigre, » ou « têtu comme un âne, » « vicieux comme un singe, » ou « lascif comme un bouc, » c'était l'animal qu'en réalité nous insultions. Le tigre, en effet, ou le singe, ne font que suivre leur nature; ils ne sont ni vicieux ni cruels; l'un est singe et l'autre est tigre. Le vice ne consiste pas du tout, comme le croient beaucoup de gens, à poursuivre la satisfaction d'un instinct, mais à chercher la satisfaction de cet instinct aux dépens

de quelqu'un ou au détriment de quelque chose. La cruauté n'est un vice qu'autant qu'elle est destructrice de ce sentiment de respect de la vie humaine qui fait le lien social. La débauche n'est un vice que parce qu'elle est destructrice de ce sentiment de respect de soi-même qui fait la dignité de l'individu. Mais les héros de M. Zola ne sont pas vicieux, ils ne sont qu'en dehors de l'humanité. Leur inconscience d'eux-mêmes, leur placidité dans l'ignominie, leur continuité d'intempérance ou de grossièreté les marquent au signe de la bête. Quiconque est la proie d'une passion sans intermittence ni sursaut, ou seulement l'esclave d'une habitude sans interruption ni réveil, est une brute. Et le romancier manque de sens moral, en même temps que de sens psychologique et de sens littéraire, qui ne le comprend pas. Car c'est le sens moral entendu de la sorte, — c'est le sens moral considéré comme un pouvoir intérieur qu'il s'agit de détruire, — c'est le sens moral envisagé comme un ennemi dont il faut que la passion triomphe pour arriver à ses fins, — c'est le sens moral traité comme un adversaire qui ne peut être vaincu que par la volonté, — qui donne à la représentation du vice sa valeur esthétique. L'immoralité dans l'art, comme on l'entend d'ordinaire, prise du côté de l'objet, c'est-à-dire du côté du modèle et de la nature de l'œuvre, n'est guère pour nous qu'un mot : c'est du côté de l'artiste qu'il faut la prendre, et mesurer ce qu'il a personnellement de sens moral, c'est-à-dire d'intelligence du rôle de la *moralité* dans la vie humaine.

Je souhaiterais à M. Zola d'acquérir ce sens qui lui manque. Mais je doute fort qu'il s'en soucie, et je doute, s'en souciât-il, qu'il réussît à l'acquérir. En attendant, c'est bien à ce manque de sens moral que tiennent ce manque de psychologie, comme ce manque de goût et d'esprit, comme ce manque d'indulgence, comme ce manque de finesse qui le caractérisent. Il a, d'ailleurs, — et je n'hésite pas plus à le reconnaître après qu'avant *Pot-Bouille*, — la simplicité de l'invention et même quelquefois l'ampleur, il a la force, et quoi qu'on ait insinué, je crois qu'il a la foi. Ce sont encore bien des choses. Mais ne craignez-vous pas qu'en cela semblable à tant d'autres, et si l'on regarde en quel temps nous vivons, ce soit surtout à ses défauts qu'il doive ses succès, *l'Assommoir* ses quatre-vingt dix-sept, et *Nana* ses cent seize éditions ?

F. BRUNETIÈRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mai.

Un jour, — on dirait qu'il y a de cela un siècle et il y a tout au plus six ou sept ans, — M. Gambetta, dans un discours du genre persuasif, mettait le zèle le plus édifiant à convertir les libéraux, les conservateurs de l'assemblée nationale. Il se gardait bien de les effrayer en se montrant comme il le disait, « excessif, exclusif, rebelle à tout compromis, à toute transaction; » il s'efforçait, au contraire, en tacticien habile, de les rassurer, de leur prouver que, n'ayant pu rétablir la monarchie, ils n'avaient rien de mieux à faire que d'organiser la république où ils auraient leur place, dont ils auraient la direction. Il offrait vraiment de capituler entre leurs mains, c'était son mot, s'ils voulaient faire un « gouvernement modéré et conservateur, » et comme on riait à droite en l'entendant parler avec insistance de la république conservatrice, il ajoutait aussitôt: « Il vous plaît de rire à ces mots de république conservatrice. Eh bien! soyez convaincus que, lorsque vous aurez épuisé toutes les combinaisons qui hantent encore l'esprit de certains de nos collègues, lorsqu'il aura bien fallu finir par remettre à la France le dépôt de sa souveraineté et que, conformément à son génie, elle aura un gouvernement républicain, alors vous ne rirez plus de la république conservatrice; *vous la demanderez et vous aurez raison.* » L'histoire ajoute qu'à ces mots la gauche applaudissait. Voilà qui est au mieux! Ceux qui demandent aujourd'hui la république conservatrice ont donc raison, au dire de M. Gambetta, et ils ont d'autant plus raison que, depuis le jour où l'assemblée entendait ce langage, on a fait du chemin, avec l'aide de M. Gambetta lui-même, qui a sans doute oublié ce qu'il disait autrefois.

Oui certes, on a fait du chemin et on en fait tous les jours sans trop regarder où l'on va. On ne se défend plus d'être exclusif. On n'offre

plus aux libéraux et aux conservateurs une place en proportion des intérêts qu'ils représentent. On ne parle plus d'un gouvernement modéré. On prétend créer une république nouvelle avec de vieux préjugés et de vieilles passions de parti, en ajoutant quelques grands mots plus retentissans que sérieux, et récemment encore, il n'y a plus sept ans de cela, il n'y a que quelques jours, M. Gambetta disait sans sourciller dans un banquet : « Il y a une politique qui domine et surpasse toutes les politiques parlementaires, c'est la politique du suffrage universel, c'est-à-dire d'une démocratie militante, vivante, agissante et souveraine. » Qu'est-ce que peut bien être cette politique que M. Gambetta a si clairement définie à la satisfaction de ses auditeurs qui se sont empressés d'applaudir? Est-ce la politique que quelques-uns des ministres et des sous-secrétaires d'État du 14 novembre sont allés dernièrement promulguer en province, dans leurs discours des vacances? Est-ce la politique qui s'est traduite depuis le 26 janvier par cette multitude de propositions qu'on connaît sur l'armée, sur la magistrature, sur les associations, sur le concordat, sur les chemins de fer, sur tout cela et sur bien d'autres choses encore? Il serait pourtant intéressant de savoir ce qui en est, quelle est en définitive cette république nouvelle qu'on prétend substituer à la république conservatrice dont M. Gambetta disait, par un pressentiment trop justifié : « Vous la demanderez et vous aurez raison! »

Ce n'est point sans doute qu'on doive toujours s'arrêter à des mots et que la république cesse d'être un régime suffisamment rassurant parce qu'elle tend sans cesse à se développer, parce qu'elle comporte un certain mouvement, une certaine activité, un certain goût des innovations et des expériences. Qu'on veuille marcher, essayer des réformes, réaliser des progrès ou ce qu'on appellera des progrès, soit. Les chambres, qui viennent de se réunir et qui ont recommencé leurs travaux, sans beaucoup de bruit, sont faites pour cela. Elles vont avoir probablement à s'occuper d'ici à peu de toutes ces propositions, de tous ces projets qui sont demeurés en suspens ou que le gouvernement prépare, de la loi militaire et de la loi sur la magistrature, d'une réorganisation municipale et du budget. Elles y joindront, selon toute apparence, un certain nombre d'interpellations sur quelques affaires sérieuses, et sur bien des banalités. Sous quelle influence s'accomplit ce travail qui touche réellement à tout, qui est censé être l'expression de la politique républicaine dans la phase nouvelle où l'on est entré depuis quelques années? C'est là précisément la question. Il faut aller au fond des choses. Le danger aujourd'hui est l'esprit même qui préside à tout ce mouvement, qui tend à dénaturer la république par les fantaisies révolutionnaires, qui confond l'activité féconde et l'agitation stérile, les réformes vraies et ce qui n'est que la subversion des institutions et des intérêts,— qui fait de la politique avec les plus vulgaires

calculs de parti et les fanatismes de secte; c'est l'esprit qui, sous prétexte de démocratie et de progrès républicain, s'attaque aux croyances, à l'indépendance des juges, à la discipline de l'armée, et sans agitation trop criante, si l'on veut, use par degrés, dissout les forces morales de l'état. C'est la source, le principe du mal qui apparaît sous toutes les formes.

On se remet en ce moment même plus que jamais à s'occuper de cette réforme judiciaire qui, depuis quelque temps, par une sorte d'habitude, est dans tous les programmes, et naturellement tout le monde est à l'œuvre. Le ministre de la justice du cabinet du 14 novembre avait déjà son projet; le nouveau garde des sceaux a le sien. La commission parlementaire, nommée pour examiner ces propositions et bien d'autres encore, a enfin elle-même son projet qu'elle a déposé il y a peu de jours, et c'est vraisemblablement sur ce dernier projet, plus ou moins définitif, que la discussion s'engagera. — On veut réformer l'ordre judiciaire, c'est fort bien, et pour un tel objet, certes très digne de fixer l'attention des hommes sérieux, la première pensée a été apparemment de fortifier la magistrature dans son origine, dans ses conditions de recrutement! On a dû se préoccuper sans doute de préparer pour les cours de justice, pour les tribunaux de tout ordre, un personnel digne par ses lumières, par les garanties de capacité et d'indépendance qu'il offrira, de la mission qu'il doit remplir. C'était là, à ce qu'il semble, la partie la plus importante de la réforme. Pas du tout, ce n'est pas l'essentiel. Une loi ultérieure fixera le mode de nomination des juges, on s'occupera plus tard des garanties de capacité, des conditions de recrutement; ceci est ajourné, on y songera quand on pourra. Pour le moment, tout se borne à la suppression de quelques cours qui rencontrera sûrement la résistance des régions dépossédées et des députés intéressés, à cette création des assises correctionnelles qui disparaîtra infailliblement dans la discussion à la chambre ou au sénat, et en définitive la question capitale, dominante, c'est l'inamovibilité. C'est là toujours le dernier mot, le grand secret de tous les projets de réforme judiciaire; c'est aussi, il faut l'avouer, le grand embarras. M. le ministre de la justice, il est vrai, a jusqu'ici quelques scrupules; il voudrait qu'on n'allât pas trop loin, qu'on se contentât d'une suspension de l'inamovibilité pour quelques mois. La commission, quant à elle, entend aller jusqu'au bout, elle propose la suppression complète. La commission est vraiment un peu dure, un peu tranchante dans ses jugemens. Elle trouve que la suspension proposée par le ministère n'est qu'un assez misérable expédient qui ne résout rien. Elle prétend que suspendre l'inamovibilité, c'est la détruire, que M. le garde des sceaux manque de logique, et elle ne s'aperçoit pas que si M. le garde des sceaux n'est pas logique, elle ne l'est pas plus que lui, qu'elle est inconséquente à sa manière, que dans la voie où elle entre

par la suppression définitive de l'inamovibilité, il n'y a plus qu'une chose logique, l'élection des juges. Sans cela c'est la justice tout entière mise à la discrétion du gouvernement. Ainsi, voilà où en viennent tous ces projets, qui sous une forme plus ou moins accusée, plus ou moins radicale, menacent l'indépendance de la magistrature. Livrer la justice aux mobilités populaires par l'élection ou l'abandonner à l'arbitraire du gouvernement par la suppression de l'inamovibilité, c'est là, on en conviendra, une étrange façon d'entendre le progrès républicain, de résoudre le problème que le ministre de l'intérieur du 14 novembre résumait ces jours passés en ces mots : « assurer aux citoyens une justice prompte et éclairée et à l'état républicain la loyauté du juge. » On n'aura rien du tout, on n'aura que le désordre.

La vérité est que, faute d'accepter résolûment ce qui est la plus sérieuse, la plus efficace garantie d'une justice indépendante, on se débat dans les impossibilités, et malheureusement, pendant ce temps, pendant qu'on se livre à tous ces débats confus, l'organisation tout entière de la justice ne peut que se ressentir cruellement de ces irritantes incertitudes. On ne sait plus à quoi s'en tenir dans ce grand corps judiciaire français, qui, après tout, a été jusqu'ici un des plus éclairés du monde. Les magistrats qui se sentent menacés se découragent, et on finit par n'avoir plus ni l'ancienne magistrature ni une magistrature nouvelle. C'est là justement ce qu'on peut appeler l'agitation stérile mise à la place de la saine activité et la subversion de toute chose mise à la place des vraies réformes.

Notre temps si rapide, si fertile en révolutions et en métamorphoses a déjà vu passer et se succéder des générations d'idées comme des générations d'hommes; il a vu plus d'une fois se reproduire les mêmes combats dans des conditions incessamment modifiées, et les contemporains qui peuvent être consultés avec le plus de fruit sur les mêlées de leur siècle sont ceux qui, après avoir été à l'occasion des acteurs éminens dans le grand drame, sont restés toujours des témoins supérieurs. Les *Discours et Mélanges politiques* que M. le comte de Falloux recueille aujourd'hui sont sous ce rapport un des meilleurs documens du temps. Ils donnent la mesure de ce qu'on a voulu, de ce qu'on a espéré ou poursuivi à certains momens, du chemin qu'on a parcouru ; ils racontent les luttes qu'un esprit net et fier a eues parfois à soutenir, dans lesquelles il s'est trempé et il a grandi. Il y a trente-six ans déjà que M. de Falloux entrait dans la vie publique; il venait d'être élu député, et de quoi pensez-vous qu'il s'occupait pour son début? Il défendait une réforme qui semble bien simple aujourd'hui, qui rencontrait alors de vives résistances, la réforme postale, et il faisait cette profession de foi qui n'avait certes rien de rétrograde. « Dans le domaine politique, je crois que ce sont les abus qui sont révolutionnaires, les réformes qui sont conservatrices... » Par le fait, M. de Falloux n'a

eu qu'une carrière assez courte comme homme public. Il entrait dans le parlement en 1846, presque à la veille d'une révolution, et en 1851, il quittait les assemblées pour n'y plus reparaître; mais, dans cet intervalle de quelques années, il avait eu le temps d'être mêlé à tous les évenemens, de marquer par l'action et par la parole. Était-ce un ennemi de la république? Il défendait du moins la république légale, régulière contre les républicains qui l'attaquaient ou la mettaient en péril, et il précisait le point vif lorsqu'il disait : « Il y a un débat qui longtemps vous causera des difficultés, ce débat est entre la république modérée et la république qui l'est moins... » C'est encore le même problème qui s'agite aujourd'hui. Ministre dans le premier cabinet présidentiel avec M. Odilon Barrot, représentant à l'assemblée nationale, M. de Falloux se signalait par quelques-uns de ces discours qu'il reproduit maintenant, qui sont pour ainsi dire sa part dans l'histoire de 1848, et où il laissait tomber de ces mots décisifs : « La France ne veut ni des hommes qui ne sont capables de rien ni des hommes qui sont capables de tout... Le peuple ne veut ni des trembleurs ni de ceux qui font trembler... »

De ces temps éloignés de 1848-1851, où il a eu un rôle parfois décisif, dont il ne parle que comme d'une époque offrant pour le temps présent « un contraste instructif et des exemples salutaires, » M. de Falloux a gardé pour ainsi dire la marque indélébile. Il n'a été qu'un instant au pouvoir, mais il y a été pour l'action; il a, comme ministre, coopéré du conseil, de la décision à quelques-uns des principaux actes de la politique de ces années agitées, à l'expédition de Rome commencée par le général Cavaignac, à la loi sur la liberté de l'enseignement, dont le principe était inscrit dans la constitution de la république. Les discours qu'il recueille aujourd'hui sont peu nombreux; mais ils suffisent pour montrer dans cette fine et ferme nature d'orateur le nerf, la distinction, l'à-propos, la passion habilement dirigée, le trait allant droit au but. Il avait ce qui donne l'autorité dans les assemblées, et cette autorité conquise par la parole, par la résolution, il l'a gardée jusque dans la retraite où il s'est réfugié depuis longtemps, où il est resté un conseiller interrogé et consulté, quoique pas toujours écouté dans son parti.

Ce qu'il y a de curieux, de caractéristique en effet, c'est que hors du parlement comme dans le parlement, dans cette carrière de libre activité prolongée au-delà des années de vie publique, M. de Falloux a eu affaire à des adversaires de plus d'un genre. Par sa fidélité aux traditions monarchiques, par sa foi religieuse qu'il ne cache pas, il devait nécessairement être en guerre avec ceux qui prétendent faire de la république la destruction des croyances, des mœurs, des intérêts traditionnels de la France : c'était tout simple ; mais il n'a pas rencontré une opposition moins vive, des hostilités moins acerbes parfois dans

un autre camp. Il a été, il est encore traité presque en ennemi par des catholiques, par des royalistes, et plus d'une de ces pages reproduites aujourd'hui est le bulletin d'une bataille qui n'est même pas finie, qui ne finira peut-être jamais. Cela tient tout simplement à ce que M. de Falloux est essentiellement un politique, un homme d'état, et comme homme d'état, comme politique, il ne poursuit que ce qui est possible. Il vit dans son temps et dans son pays, s'efforçant de concilier dans ses opinions le respect des traditions de la France et l'attachement à la société moderne. Il n'est ni pour la révolution, ni pour la contre-révolution, et s'il est persuadé qu'il y a des républicains qui perdent les républiques, il croit aussi qu'il y a des royalistes qui perdent les royautés, comme il y a des catholiques qui perdent la religion. C'est là ce qu'on ne lui pardonne pas. En réalité, c'est un constitutionnel, un libéral qui tient à ne pas se séparer du pays, et il l'a montré le jour où, ayant à se prononcer dans une réunion de royalistes sur le drapeau, il disait : « La France s'effraie de l'ancien régime jusqu'à la monomanie, et c'est là ce qu'elle personnifie dans le drapeau blanc. » M. de Falloux parle en modéré, et si à rester dans la modération entre les partis contraires, comme il le dit, « on court le risque de tomber victime des feux croisés, » il reste la ressource de demander aux ultras de tous les bords ce qu'ils ont fondé, ce qu'ils ont réussi à faire vivre avec l'absolutisme de leurs rêves et de leurs passions. C'est là encore, après tout, un genre d'enseignement à l'usage des républicains d'aujourd'hui qui ont leurs ultras, auxquels ils ne savent pas toujours résister, — qui ont à choisir plus que jamais, plus qu'en 1848, entre « la république modérée et la république qui l'est moins. »

La république modérée a l'avantage de laisser la France libre dans ses affaires extérieures comme dans ses affaires intérieures, et cette liberté de la politique nationale n'est peut-être pas de trop dans un moment où il peut y avoir de délicates négociations à poursuivre, des mesures à prendre. Ce n'est point sans doute que la situation générale de l'Europe paraisse menacée, qu'il y ait sur le continent des signes de prochains orages. Les peuples de l'Occident sont pour la paix, les gouvernemens sont trop occupés pour perdre leur temps en mauvaises querelles; mais il reste toujours une question certainement grave parce qu'elle peut faire renaître toutes les complications orientales, parce qu'elle met en jeu tous les intérêts d'influence : c'est cette question égyptienne qui, depuis quelque temps, semble prendre d'heure en heure des proportions plus inquiétantes, qui en est venue dans ces derniers jours à provoquer les délibérations des gouvernemens. Ce qui arrive en Égypte depuis plus d'un an est la suite de ces agitations, de ces insurrections militaires qui ont pris rapidement le caractère d'une véritable révolution, qui ont fait d'un simple colonel un ministre de la guerre, une sorte de dictateur se servant d'une chambre des notables

jusqu'ici docile, dominant le vice-roi Tewfik-Pacha et préparant peut-être aujourd'hui des usurpations nouvelles. Or si la crise qui est manifestement ouverte désormais va jusqu'au bout, si les conditions de la vice-royauté viennent à être brusquement altérées, les puissances européennes, la France et l'Angleterre particulièrement, ne peuvent échapper à la nécessité d'intervenir sous une forme ou sous l'autre. Voilà justement la question telle qu'elle apparaît dans cette phase aiguë où elle vient d'entrer.

Les révolutions ont leur logique en Égypte comme partout, et les incidens ne manquent jamais pour les précipiter. L'incident, cette fois, est une conspiration militaire qui aurait été tramée contre un gouvernement né lui-même de la sédition, de ce qu'on a appelé l'insurrection des colonels. Cette conspiration a-t-elle jamais existé réellement? N'a-t-elle pas été une fable imaginée pour offrir au dictateur un moyen de se débarrasser de quelques rivaux, de briser toute résistance dans l'armée après s'être élevé par elle? Toujours est-il qu'Arabi-Bey, devenu Arabi-Pacha, s'est empressé de faire saisir quelques chefs militaires, pachas, officiers supérieurs plus ou moins suspects; il les a livrés à une cour martiale choisie par lui et il les a fait condamner aux peines les plus sévères. Ici la question s'est compliquée. Le malheureux khédive, qui n'avait pas été consulté et qui est depuis longtemps réduit à ne savoir que faire, à tout subir, le khédive n'a osé d'abord ni ratifier ni désavouer l'acte de la cour martiale. Il a cru se tirer d'embarras en s'adressant à la Porte, qui s'est hâtée d'accepter l'arbitrage, de prendre fait et cause pour les condamnés; il s'est adressé aussi aux agens européens, aux représentans de la France et de l'Angleterre, qui se sont efforcés de le soutenir, et avant la décision définitive de la Porte, dans un mouvement tardif d'énergie, Tewfik s'est décidé à annuler la sentence de la cour martiale, tout au moins à commuer la peine des condamnés. C'était une sorte de coup de théâtre; mais aussitôt le cabinet, probablement sous l'inspiration d'Arabi-Pacha, s'est mis en révolte ouverte contre le khédive. Il n'a voulu ni se soumettre à l'acte du prince ni se démettre, et, de son autorité propre, il a convoqué la chambre des notables pour lui proposer la déposition du khédive. La question est de savoir si les notables pousseront la docilité jusqu'à se soumettre à toutes les volontés d'Arabi-Pacha: c'est au moins douteux. Ce qu'il y a de plus grave, c'est qu'au moment même où ces faits révolutionnaires se passent au Caire, la domination égyptienne est menacée d'un autre côté dans le Soudan par une insurrection redoutable qui a grandi à la faveur de l'impuissance du gouvernement et de la désorganisation de l'armée. C'est là l'état des choses devant lequel les puissances sont appelées, par leurs intérêts comme par leurs droits, à prendre un parti.

Il y a quelques points qui semblent dès ce moment admis. Le pre-

mier est qu'il n'est pas possible d'abandonner indéfiniment la vallée du Nil à l'anarchie qui l'envahit, qui menace tous les intérêts européens. La seconde idée sur laquelle on semble d'accord, c'est qu'on ne peut pas laisser la Porte intervenir seule et exclusivement en Égypte; ce serait se prêter au rétablissement de la domination turque à Alexandrie et au Caire, au risque des éventualités qui en résulteraient et qui ne tarderaient pas à entraîner l'Europe dans d'inextricables complications. Le troisième point enfin, c'est que, du consentement même des autres puissances, la France et l'Angleterre auraient un rôle particulier à jouer. Les cabinets de Paris et de Londres se seraient déjà mis en communication pour s'entendre sur ce qu'ils peuvent avoir à faire pour sauvegarder leur propres intérêts en même temps que les intérêts européens : c'est du moins ce qui résulte d'une réponse de M. le président du conseil de France à une interpellation récente, aussi bien que de quelques mots de sir Charles Dilke dans le parlement anglais. Assurément la paix est dans les désirs du pays, et la manière dont a été engagée l'expédition tunisienne a mis l'opinion française en défiance. Tout ce qui pourra être fait pour éviter les compromissions inutiles, les interventions dangereuses, répondra au vœu public; mais en même temps, il n'est pas douteux que ces affaires d'Égypte ont un lien intime avec les événemens qui agitent depuis quelque temps l'Afrique et que la France ne peut se désintéresser d'un mouvement qui lui impose aujourd'hui des sacrifices, — qui peut un jour ou l'autre menacer sa sécurité.

La vie des nations a des accidens foudroyans qui bouleversent tous les calculs, et l'Angleterre en fait aujourd'hui l'expérience par cet attentat de Dublin, qui révèle un désordre moral si étrange en Irlande, qui met certes le cabinet de Londres dans une situation difficile. Jusqu'ici le meurtre n'atteignait en Irlande que les propriétaires qui se hasardaient dans leurs domaines, les tenanciers qui osaient payer leurs fermages, ceux qui ne craignaient pas de contrarier la ligue agraire. Maintenant le crime s'est enhardi, il s'est attaqué à un membre du gouvernement, lord Frederick Cavendish, et à son sous-secrétaire d'état, M. Thomas Burke, qui ont été l'un et l'autre assassinés en pleine promenade publique avec l'audace et par les procédés qu'emploient les nihilistes russes dans leurs sinistres exécutions. Ce qui s'est passé, on le sait. Lord Frederick Cavendish et M. Thomas Burke venaient d'arriver depuis peu à Dublin. Ils étaient à sept heures du soir dans Phœnix-Park; ils allaient ensemble chez le nouveau vice-roi, lord Spencer, lorsque quatre hommes sont descendus d'une voiture et se sont jetés sur leurs victimes, qu'ils ont impitoyablement massacrées à coups de poignard. Puis les assassins ont disparu sans qu'on ait pu encore les découvrir ni même, à ce qu'il semble, se

mettre sur leurs traces. Ce crime est assurément effroyable, et il prend encore, s'il est possible, plus de gravité, ou une signification plus saisissante, par les circonstances dans lesquelles il est accompli, par les conséquences qu'il peut avoir pour l'Angleterre comme pour l'Irlande.

Quelle était en effet la situation à la veille de la catastrophe de Dublin? Elle était certes des plus singulières, des plus délicates. Depuis un an, on a employé tous les moyens à l'égard de l'Irlande. On a usé des mesures libérales par le *Land-Act*, on a eu recours aux mesures répressives par le bill de coercition, par l'incarcération des principaux chefs de la ligue, M. Parnell, M. Dillon, M. O'Kelly et bien d'autres. On n'a réussi à rien, et récemment le premier ministre d'Angleterre, M. Gladstone, avouait devant le parlement l'échec de la politique qu'il avait suivie. Non-seulement il faisait cet aveu avec l'ingénuité d'audace qui est dans sa nature; il allait bien plus loin, il donnait spontanément le signal d'une évolution complète de politique. Puisque tout ce qu'on avait fait n'avait pas réussi, il fallait essayer autre chose, pensait-il, et il l'essayait effectivement. Il se disposait à étendre les mesures agraires au-delà de toutes les espérances des Irlandais. Il mettait en liberté les chefs de la ligue momentanément emprisonnés, M. Parnell, M. Dillon et tous les « suspects, » comme on les appelait. Il faisait tout cela sans craindre de paraître se désavouer lui-même, au risque d'avoir à se séparer de quelques-uns de ses collègues, notamment de celui qui était le plus engagé, du secrétaire pour l'Irlande, M. Forster, qui après avoir pris depuis un an toutes les responsabilités, n'a pas voulu se prêter à un changement de front qu'il n'approuvait pas. M. Forster s'est retiré, et il n'a point hésité à déclarer devant le parlement que, s'il se retirait, c'est qu'il ne croyait pas le moment des concessions venu, c'est qu'il ne jugeait pas opportun de mettre en liberté sans conditions les chefs de l'agitation irlandaise. En un mot, M. Forster est resté jusqu'au bout fidèle à la politique de forte vigilance, même de coercition qu'on abandonnait, tandis que M. Gladstone s'engageait de plus en plus dans une expérience qui n'a pas laissé de surprendre ou d'inquiéter beaucoup de ses partisans. Le premier ministre, en mettant en liberté M. Parnell et ses amis, n'avait point évidemment exigé d'eux des engagemens publics auxquels ils ne se seraient pas d'ailleurs prêtés; il est bien clair cependant qu'il connaissait leurs dispositions, qu'il croyait pouvoir jusqu'à un certain point compter sur eux pour l'accomplissement de ses nouveaux desseins, et pour le reste il se fiait à la générosité de ses intentions. C'est comme représentant de cette politique de conciliation et de paix que le frère de lord Hartington, lord Frederick Cavendish, venait d'arriver à Dublin, et c'est justement à cette heure qu'a éclaté

la catastrophe de Phœnix-Park, comme pour montrer dans une lueur sinistre que M. Forster pouvait avoir raison, que M. Gladstone se laissait peut-être entraîner sans garanties suffisantes dans une dangereuse évolution.

La question est maintenant de savoir ce qui résultera de cet odieux attentat, quelle influence cette sanglante aventure va exercer sur la direction des affaires irlandaises. Il est certain que la politique à laquelle M. Gladstone paraissait vouloir se rattacher, qui pouvait passer simplement pour généreuse avant le crime, se trouve singulièrement compromise et qu'elle sera tout au moins ajournée. Pour le moment, il n'y a point à y penser. La seule préoccupation est de décourager une agitation qui peut engendrer de tels forfaits, d'employer toutes les forces du gouvernement à déjouer les complots, à combattre les fauteurs de meurtre, et c'est là précisément l'objet d'un bill que le cabinet vient de présenter pour tâcher d'avoir raison des sociétés secrètes, pour organiser de nouveaux moyens de répression. Le bill avait été annoncé par le premier ministre, il est maintenant connu ; il est plus sévère que tous les autres bills qui ont été présentés jusqu'ici, et il a été adopté sur-le-champ, à la première lecture. Le gouvernement, dans le premier moment d'émotion, était certain d'avance de rallier tous les partis. Il faut bien cependant en convenir : les mesures nouvelles peuvent être une nécessité, elles ne sont pas une solution, et ce n'est pas avec l'état de siége, avec les actes de justice sommaire, avec le droit d'interdire les réunions publiques ou de suspendre les journaux qu'on résoudra cette malheureuse question irlandaise. Elle reste entière, cette terrible question ; elle se reproduira sans cesse, et il n'est point impossible que le cabinet actuel, par les tergiversations dont il a offert le spectacle, par ses oscillations entre les concessions démesurées et les procédés de la force, n'ait perdu un peu de son ascendant pour dominer les difficultés. Aujourd'hui M. Gladstone a encore tout pouvoir; demain naîtront peut-être pour lui les embarras suscités par des adversaires qui lui demanderont compte de ce qu'il aura fait, et de ce qu'il n'aura pas fait.

Les pays les plus paisibles de l'Europe, qui ont la bonne fortune de n'être point exposés à des tragédies comme celle qui émeut en ce moment l'Angleterre, ne laissent pas d'avoir eux-mêmes parfois leurs affaires quelque peu troublées ou embarrassées. Ils n'ont pas les sombres et poignantes diversions des états où se livrent de grands combats; ils ont dans une mesure plus modeste leurs incidens parlementaires, leurs difficultés de gouvernement, leurs problèmes économiques, leurs crises ministérielles. La tranquille et sage Hollande en est là ; elle vient de voir sombrer un cabinet dans une discussion des chambres, et, par une curieuse particularité, la crise néerlandaise s'est produite

à l'occasion du traité de commerce signé avec la France. Ces négociations commerciales qui traînent depuis des années entre les gouvernemens ne sont pas décidément heureuses. Elles ont été dix fois suspendues ou reprises sans arriver à un dénoûment avec l'Angleterre. Ce n'est pas sans peine que le traité de commerce franco-italien vient d'être approuvé à Rome. A Madrid, une convention du même genre a passionné pendant quelques jours les cortès et a suscité une certaine agitation dans les régions industrielles de la Catalogne. A La Haye, le cabinet n'a pu obtenir des chambres l'approbation d'un traité qui n'était lui-même qu'une seconde édition après l'insuccès d'un premier projet. A la vérité, le traité de commerce avec la France n'a été peut-être que le prétexte ou l'occasion d'une crise qui, sans être absolument prévue, était cependant toujours possible dans une situation parlementaire affaiblie par les divisions ou la confusion des partis. La Hollande en cela ressemble à plus d'un pays de l'Europe aujourd'hui.

Le roi et la reine étaient allés récemment en Angleterre pour assister au mariage d'un fils de la reine Victoria, du duc d'Albany, avec une princesse de Waldeck, sœur de la jeune souveraine néerlandaise; ils ont trouvé à leur retour les affaires ministérielles assez embrouillées, près de se gâter tout à fait. Ce cabinet qui vient de tomber à La Haye était depuis trois ans au pouvoir où il représentait une politique de libéralisme modéré. Le danger pour lui n'est jamais venu précisément de l'opposition, qui n'est qu'une coalition d'opinions différentes, d'ultra-protestans, de protectionnistes ; sa faiblesse n'a cessé d'être dans sa propre majorité toujours peu forte ou peu sûre, par suite des divisions des libéraux hollandais dans le parlement comme hors du parlement. L'existence de ce cabinet, présidé par M. le baron Van Lynden, n'a pas laissé d'être laborieuse. Déjà, l'an dernier, le ministre des finances, qui était un savant homme, M. Vissering, se voyait obligé de donner sa démission pour n'avoir pas pu faire accepter par les chambres un impôt sur la rente destiné à couvrir des déficits du budget ou à suffire à des dépenses de grands travaux. Depuis, le ministre de l'intérieur, M. Six, s'est vu harcelé à son tour, et, soit impatience, soit fatigue de santé, il s'est retiré, il n'y a pas longtemps. Plus récemment, c'est le ministre des colonies, le baron Van Golstein, qui a eu à soutenir toute sorte de luttes aussi vives que confuses, tantôt à propos de la substitution du régime civil au régime militaire à Atchin, tantôt au sujet d'une question de propriété agraire qui est depuis longtemps pendante à Java, qui a été l'objet d'une multitude d'enquêtes et de contre-enquêtes. Il n'y a que quelques semaines, une commission de la seconde chambre, pour trancher la question, a proposé sur cette affaire de Java une motion que le ministre des colonies n'a pas voulu accepter, dans laquelle il a cru voir un blâme, et M. le

baron Van Golstein s'est immédiatement retiré. Puis enfin, entre bien d'autres difficultés, est venu ce traité de commerce franco-hollandais qui, après avoir été présenté et repoussé une première fois, a été remanié, amendé et soumis de nouveau au parlement. Dès le premier instant, il était clair que le malheureux traité trouvait peu de faveur, qu'on ne lui faisait pas bonne figure. Vainement le ministre des affaires étrangères, M. Rochussen, et quelques députés, ont mis tout leur zèle à le défendre, à rappeler que l'industrie et le commerce avaient été les premiers à le demander, afin que la Hollande ne tombât pas sous la loi du tarif général français. L'opposition ne s'est pas montrée satisfaite. Protectionnistes et libre-échangistes se sont alliés; ils ont fait campagne contre le traité, sous prétexte qu'il n'offrait pas beaucoup plus d'avantages que le tarif général et que la Hollande aliénait, sans compensation suffisante, la liberté de modifier ses propres tarifs. La durée de dix ans, assignée au traité, a été surtout un des griefs allégués par l'opposition. Bref, au scrutin, le traité n'a obtenu que trente-sept voix; il a été repoussé par quarante-trois voix. Le gouvernement en a été pour un échec de plus.

On a dit, probablement pour faciliter le succès de l'opposition au dernier moment, qu'il fallait écarter la politique de la discussion, qu'il n'y avait pas de question ministérielle en jeu, et dans le fond c'est peut-être la politique seule qui a dicté le vote contre un cabinet dont les partis ne sont pas contens. C'est la politique qui a prévalu sur l'intérêt économique. Il s'ensuit que provisoirement cet intérêt est sacrifié, que la Hollande va être soumise au tarif général français, et les députés qui ont repoussé le traité ne tarderont pas à s'apercevoir qu'ils ont médiocrement servi l'industrie et le commerce de leur pays. Dans tous les cas, le résultat le plus clair, le plus immédiat du vote de la seconde chambre de La Haye, c'est que le ministère tout entier a cru devoir donner sa démission. Il reste à savoir comment cette crise va finir, comment le ministère Van Lynden sera remplacé. Le roi trouvera-t-il dans la confusion des partis les élémens d'une administration assez forte pour avoir une majorité, pour exercer le pouvoir avec autorité? Se bornera-t-on à remanier encore une fois l'ancien cabinet en écartant les ministres qui se sont le plus engagés dans l'affaire du traité de commerce? La question ne laisse pas d'être difficile, même dans un pays où il est rare que le dernier mot ne reste pas au bon sens et à la modération.

Ch. de Mazade.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La première moitié du mois de mai ne s'est distinguée des quinzaines précédentes ni par une animation plus grande du marché ni par de plus larges fluctuations de cours. Les affaires sont extrêmement limitées, aussi bien au comptant qu'en spéculation. On pourrait citer telle valeur de premier rang sur laquelle des ordres de vente au mieux ne peuvent être exécutés qu'avec beaucoup de peine et après plusieurs journées. La spéculation, rendue prudente par les événemens, ne s'aventure plus aisément, et réalise aussitôt qu'elle peut recueillir quelques bénéfices, que ce soit en hausse ou en baisse; ses rangs sont d'ailleurs fort clair-semés, et son action ne se fait sentir que par suite de l'abstention presque complète des capitalistes grands ou petits opérant avec titres et argent.

Aussi les cours se tiennent-ils à peu près en équilibre; mais on sent que cet équilibre est instable et que le moindre incident pourrait déterminer un mouvement dans un sens ou dans l'autre. Le marché a subi une première émotion lorsqu'est arrivée la nouvelle de l'assassinat à Dublin de deux membres du gouvernement anglais. Si le Stock-Exchange avait seulement manifesté un peu d'hésitation, le découvert, ici, aurait tenté un coup de réaction. Mais nos voisins ne se sont pas laissé déconcerter; toutes les valeurs sont restées immobiles, et les consolidés ont atteint 102, le cours le plus élevé qu'ils aient jamais obtenu. Devant tant de sang-froid et de raison politique, notre place ne pouvait que se piquer d'émulation; après quelques instans de faiblesse, la fermeté a repris le dessus, et le 5 pour 100 aurait peut-être été porté de nouveau vers le cours de 118 si la question égyptienne n'était venue causer de nouveau quelque émoi dans les rangs du public financier. Les deux 3 pour 100 ont reculé de quelques centimes, et le 5 pour 100, qui avait été compensé à 117.30, reste à 117 francs. Les acheteurs sur ce dernier fonds n'en perdent pas moins 30 cent. plus la valeur du report.

Une autre cause a agi plus puissamment encore peut-être que ces faits extérieurs sur la tenue des rentes et a provoqué l'espèce d'abandon où nous voyons languir ces titres vers lesquels les capitaux de placement s'étaient portés avec tant d'ardeur au lendemain de la crise. Cette cause est le renchérissement du taux des reports, renchérissement qui a déjà été très sensible à la liquidation de mai et qui ne paraît nullement devoir bientôt faire face à un retour de conditions plus douces. Ce n'est pas que l'argent manque; les ressources n'ont

jamais été aussi abondantes, comme le prouve le montant si élevé des dépôts dans toutes les caisses; mais si l'argent n'est point rare et se montre encore à l'occasion, comme il vient de le faire à propos de l'émission des actions du canal de Corinthe, où plus de 200,000 titres ont été demandés pour 60,000 offerts, il manifeste une profonde répulsion pour tout ce qui touche à la spéculation pure et aime mieux demeurer inutile et inoccupé que d'aider à vivre, en les reportant, quantité de valeurs déjà fort compromises ou sur le point de tomber à l'état de feuilles mortes. De là cette cherté des reports qui a causé quelque surprise et suscité bien des réalisations de bénéfices, bien des allègemens de positions.

La hausse constante des actions de la Banque de France, l'examen attentif des mouvemens des changes, et des variations que présentent les données du bilan de la Banque d'Angleterre, ne permettent pas d'espérer que nous puissions revoir avant peu coïncider l'abondance des ressources avec le bon marché des capitaux. Il ne faut pas oublier non plus que la seconde moitié du grand emprunt italien vient d'être mise en souscription à Londres, que cette opération financière n'y a obtenu qu'un succès d'estime, et que, malgré le froid accueil fait au nouveau fonds par le public de presque tous les marchés européens, les contractans de l'emprunt n'en ont pas moins à verser au gouvernement italien une somme de 10 millions de livres sterling, dont 5 immédiatement, et les 5 autres dans un délai de huit mois. Quelque précaution que prennent ces contractans pour ne provoquer aucune perturbation sur le marché monétaire, ils n'en seront pas moins amenés à puiser indirectement aux sources mêmes du ravitaillement des espèces, à la Banque d'Angleterre et à la Banque de France.

Si du marché des fonds français nous passons à celui des valeurs se négociant au parquet et notamment des actions des institutions de crédit, nous avons à constater pour cette quinzaine la continuation de la baisse sur les titres des établissemens de troisième et de quatrième ordre, déjà si profondément atteints qu'on ne les croyait plus susceptibles d'une dépréciation nouvelle. La déroute est complète et il serait à souhaiter dans l'intérêt de la tenue générale du marché que toutes les sociétés fatalement destinées à disparaître se résignassent à un sort inévitable plutôt que de chercher par des combinaisons artificielles de fusions à prolonger pendant quelques mois une existence des plus misérables. Voici le Crédit de France arrivé à 270 francs, ce qui représente 20 francs, plus le droit et l'obligation de verser 250 fr. La Banque romaine et le Crédit de Paris ont encore perdu environ 50 francs depuis le 1er mai, ce qui ramène leur valeur effective à environ 100 francs. Quand tous ces débris auront été amalgamés, sortira-t-il du mélange un corps sain et vigoureux? Et ne vaudrait-il pas mieux

pour les intéressés procéder courageusement à la liquidation de chacune des trois entreprises ?

Le Crédit général français, moins malade peut-être, n'en est pas moins redescendu de nouveau au-dessous du pair. La Société financière a trouvé encore le moyen de baisser, ce qui ne paraissait plus possible et ce qui semble vraiment un peu exagéré ; ce titre, appartenant à un groupe respectable, et qui a eu son heure de prospérité, végète à 40 francs environ, avec une perspective de 125 francs à verser en quelques mois. La Société française et italienne a suivi à peu près la même voie. La Banque nationale a baissé de 500 à 410 francs.

Même les établissemens de crédit d'un ordre plus élevé, comme le Crédit lyonnais, la Banque de Paris, la Société générale, la Banque franco-égyptienne, etc., ont souffert, mais dans de plus modestes proportions, des tendances générales peu favorables. Par contre, la Banque de France a encore monté à cause de ses bénéfices hebdomadaires; de plus, un vif mouvement de hausse s'est produit sur le Crédit foncier et la Banque hypothécaire, parce que les bruits de fusion, tant de fois lancés, puis démentis, paraissent cette fois reposer sur des données sérieuses. De hautes influences auraient amené un compromis, et les conditions dans lesquelles le Crédit foncier absorberait sa rivale, seraient à peu près arrêtées. On donnerait une action du Crédit foncier pour quatre actions de la Banque hypothécaire et les actionnaires de cette dernière société auraient en outre à payer une soulte dont l'importance est à déterminer.

La hausse de Suez s'est arrêtée; les recettes sont encore très satisfaisantes, mais ne justifieraient pas pour l'instant de plus hauts cours. Néanmoins, la confiance des actionnaires dans le développement progressif du trafic reste entière. Le Gaz a beaucoup monté par suite de la probabilité d'une entente entre la Compagnie et la ville. La spéculation ne s'est pas occupée des actions des chemins français cette quinzaine. Parmi les valeurs de crédit étrangères, le Crédit mobilier espagnol a été sérieusement éprouvé, tandis que la Banque ottomane s'est élevée un moment à 820 pour revenir à 807.

Le 5 pour 100 italien, après l'échec de l'emprunt, n'a pu se maintenir à 90 francs; de même, l'extérieur a dû abandonner le cours de 28 francs. Les transactions ont été à peu près nulles en fonds russes et austro-hongrois. Le Turc a été poussé jusqu'à 13,60 pour revenir précipitamment à 13.17.

Le directeur-gérant : C. Buloz.